7

LETTRES SUR LES DISPUTES QUI SE SONT ELEVÉES ENTRE LES MEDECINS ET LES CHIRURGIENS;

Sur le droit qu'a M. ASTRUC d'entrer dans ces disputes; sur la préférence qu'il se donne en comparant son Ouvrage avec celui de Hery; sur les Medecins, qui écrivent, selon M. Astruc, mieux que les Chirurgiens; sur l'Inventeur des frictions; sur le premier qui en a écrit; sur les Medecins étrangers, que M. A. appelle au secours pour soutenir la Faculté de Paris; sur l'Ouvrage de ce Docteur, *De Morbis Venereis*; sur la prééminence prétendue des Medecins; sur leur incapacité à traiter les maux Vénériens, & sur le droit de propriété que les Chirurgiens ont sur le traitement de ces maladies.

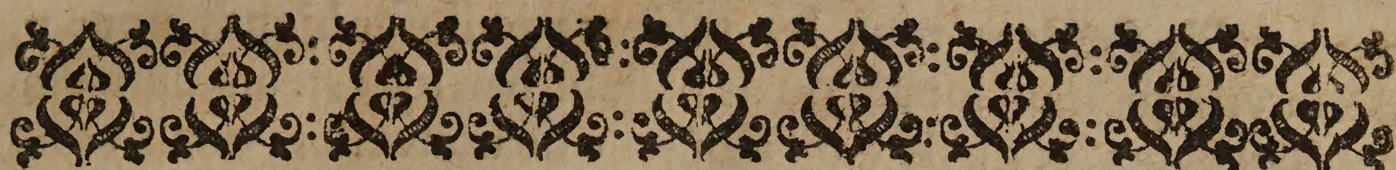
PAR M** CHIRURGIEN DE ROUEN.

A M*** Chirurgien de Namur, & Docteur en Medecine.



M DCC XXXVII.

Ea est cunctis animantibus non scripta lex sed nata, ad quam non docti sed facti, non imbuti sed instituti sumus, quam ratio doctis, mos gentibus, necessitas barbaris & feris natura ipsa præscripsit ut omnis esset honesta ratio vim vi repellendi & omnem semper vim quibuscumque possent rationibus longè propulsarent. Cicero pro Milone.



PREMIERE LETTRE.

M.

Nous jouiſſions paiſiblement de la confiance du Public; elle étoit d'autant plus flateuſe pour nous, que nous ne la devions ni à l'artifice, ni à des décorations étrangeres à notre Art: nous reſpections de loin la vaſte érudition des Médecins; tandis que les plus Sçavans étoient environnés de Livres obſcurs, qu'ils étoient armés d'une patience admirable pour les débrouiller, nous ſuivions la nature; nous la cherchions en elle-même, non dans les Ouvrages de ceux qui ont tenté de la deviner. Contens de raſſembler quelques vérités utiles puiſées dans l'expérience, nous laiſſions à d'autres le ſoin de leur chercher un appui faſtueux ou chimérique, dans les opinions des Anciens & des Modernes.

Les Médecins jaloux de nos progrès, ont voulu en troubler le cours; ils ont prétendu les rabaiſſer ou ſe les attribuer. Cette aſſurance que nous inſpire la clarté de notre Art, leur a paru une préſomption ou une témerité: pour nous inſpirer cette inquiétude, qui eſt inévitable dans les ténebres dont ils ſont environnés, ils ont voulu nous rapprocher de la Médecine; ils ont tenté de nous prouver que nous nâgions comme eux, dans l'incertitude; mais en s'efforçant de nous montrer dans la Chirurgie, cette prétendue obſcurité, ils ont voulu nous tendre les mains pour nous conduire; c'eſt-à-dire, qu'à des hommes qu'ils ont crû aveugles, ils ont offert pour reſſource, le tâtonnement des aveugles.

Nous avons rejetté ſur eux-mêmes l'obſcurité dans laquelle ils prétendoient nous envelopper. Qu'ils attendent pour la diſſiper, des lumieres qu'ils cherchent en vain depuis trois mille

ans : qu'ils fondent tous les ſiſtêmes philoſophiques pour y découvrir quelque lueur : qu'ils paſſent par les erreurs de leurs prédeceſſeurs, & qu'ils y en ajoûtent de nouvelles : qu'ils continuent d'aſſujettir les malades à l'empire & aux caprices de l'opinion : qu'ils leur faſſent éprouver toutes les viciſſitudes de la Phiſique ſpéculative ; nous plaindrons les uns, nous admirerons le courage impitoiable des autres, que les ténebres ni les difficultés ne ſçauroient arrêter ? (*a*)

Mais en admirant ce courage, nous ne céderons point aux Médecins les maladies Véneriennes : le Public & notre Art même, nous livrent ces maux : pour en éteindre le venin nous raſſemblerons toutes les reſſources de notre expérience, & de celle de nos anciens Maîtres ; nous abandonnerons aux Médecins ces ſpéculations frivoles dont ils ſont ſi jaloux ; (*b*) mais ces ſoins laborieux & inſtructifs que demandent les maux Véneriens, ces ſoins qui ont effraïé la pareſſe des Médecins, nous continüerons à nous en charger. Seuls dépoſitaires de l'art de guérir ces maladies, nous écouterons en paix les murmures intereſſés de la Faculté ; nous dirons toûjours que c'eſt dans notre Société, qu'eſt renfermée l'expérience qui décide du traitement de ces maux : cette expérience y eſt fixée par une longue ſuite de travaux : ce ne ſeroit que par de tels titres que les Médecins pourroient nous diſputer les maladies Véneriennes. Mais quels malades ſe ſoumettroient aux premieres épreuves de la Faculté ?

Les Médecins ont été bleſſés de nos réponſes, ou plûtôt de la force de nos raiſons ; mais M. Aſtruc a été SCANDALISÉ (*c*) dit-il, de ces diſputes. Nous le reconnoîtrions à ce ſeul

(*a*) Il n'y a point d'erreur, quelque groſſiere & quelque pernicieuſe qu'elle puiſſe être, qui n'ait eu quelque Médecin célebre pour Auteur & pour défenſeur opiniâtre. Si l'on veut s'en convaincre, on n'a qu'à lire l'Hiſtoire de la Médecine ; & ce qui eſt bien effraïant, c'eſt que dans toutes ces erreurs, les Médecins ont été toûjours également hardis.

(*b*) M. Aſtruc nous dit qu'il eſpere que nous renvoierons aux ſages & prudens conſeils des Médecins, les queſtions difficiles.

(*c*) Le mot de ſcandale eſt fréquent dans des Ecrits qui ne ſont pas inconnus à M. A. C'eſt de ces Ecrits ſans doute, qu'il a paſſé dans celui que ce Docteur a fait contre nous. Dans ce dernier Ecrit, il nous parle de la *ſollicitude* des Médecins, comme d'une eſpece de *ſollicitude paſtorale* qu'ils doivent aux Chirurgiens pour les conduire. Il n'a pas oublié non plus, de

terme s'il avoit voulu se déguiser : ce langage lui est familier dans des Ouvrages pleins de zéle, qui ne lui sont ni étrangers ni indifférens ; mais ce qui nous surprend, c'est qu'il nous fait un crime de nos politesses. Pour l'encourager nous l'avions félicité de ses efforts. Soit par goût, soit par hazard, il avoit saisi en partie, ce qu'une longue expérience avoit dévoilé à un de nos Ecrivains : nous avions donc cherché dans le Traité *de Morbis Venereis* un témoignage qui ne pouvoit être utile qu'à M. Astruc : mais ce Docteur, irrité de n'être produit que comme un témoin spéculatif, s'éleve en Juge contre nous-mêmes : armé de citations, de critiques, de conjectures, de bibliographes, il entre fiérement dans notre dispute. (a)

Je ne puis pas opposer les mêmes armes à M. Astruc ; peut-être que ma paresse n'auroit pas sui les sçavans travaux qui l'ont rendu si redoutable dans les disputes ; mais l'empreinte que ces travaux laissent dans l'esprit, m'a toujours effraïé. Le ton décisif & imposant, l'appareil des démonstrations, l'ordre ennuïeux des dissertations, l'étalage affecté des citations, la présomption qu'inspirent des recherches que les yeux ont fait plûtôt que l'esprit, la tirannie que quelques Sçavans portent dans les conversations, l'empire qu'ils veulent usurper sur toutes les Sciences, l'opinion flateuse qui grossit ces Sçavans à leurs yeux ; la hardiesse avec laquelle ils embrassent tous les genres de littérature, & les soumettent à leur jugement ; tous ces défauts, dis-je, si familiers à quelques Sçavans, m'ont dégouté d'une vaste érudition. Soit crainte, soit mauvais goût, je l'ai crûë contagieuse. Pour m'en préserver je me suis livré à une étude moins fastueuse : disciple de la nature, je l'ai suivie

ramener nos disputes au fait & au droit ; car il dit, pag. 2. que sa justification se réduit à deux questions, l'une de fait, l'autre de droit. Par ces mots seuls nous connoîtrions M. A. il en a fait un usage par lequel il a signalé son zéle.

(a) Les Médecins dépourvûs de défenseurs, ont engagé M. Astruc à prendre la défense de la Faculté. Que l'entreprise de ce Docteur étranger soit heureuse ou malheureuse pour lui, elle ne peut que tourner à leur avantage ; car si M. A. réussit, il réduira au silence les Chirurgiens, qui jusqu'ici se sont défendus victorieusement ; si au contraire il succombe dans son entreprise, sa défaite sera aussi flateuse pour les Médecins, que la défaite même des Chirurgiens, à cause du ton impérieux & insupportable qu'il a voulu prendre parmi ses Confreres, pour se faire distinguer auprès des malades.

dans ses détours; j'ai tâché, comme je vous l'ai déja dit, de lui arracher des vérités utiles : ces difficultés m'ont au moins inspiré de la défiance, & m'ont désabusé de beaucoup de livres : ces foibles efforts m'ont paru aussi estimables, que les travaux de ceux qui rassemblent ou qui copient les Ouvrages ou les conjectures des anciens Ecrivains.

Avec ces seules armes, j'attaquerai l'Ouvrage de M. A. L'attention que j'aurai à lui marquer mon estime, ne sera pas un ménagement forcé; ces lumieres qui découvrent à son esprit tant d'objets différens, m'ont toujours ébloui. Je pourrois lui dire sur le même ton que M. de Fenelon écrivoit à M. de la Mothe; *vous sçavez, j'en ai la preuve en main, transformer le Médecin en Théologien, en Jurisconsulte, en Antiquaire.* Dans cette nation laborieuse qui s'est chargée de ce que les Sciences présentent de plus lourd & de plus rebutant: parmi ces infatigables Compilateurs du Nord qui ont ramassé les richesses & les miseres de la Médecine, nul n'a exécuté des projets plus vastes que ceux de M. A. Du milieu de ses courses médicinales, de ses conférences politiques, litteraires, pieuses, critiques, (*a*) sont sortis trois gros volumes in 4°. (*b*) qui attendent une suite. Mais encore quels volumes? L'esprit & les sens y sont également en dépense; pour produire de tels écrits les yeux ont parcouru au moins des titres de Livres effraians par leur nombre; (*c*) l'esprit s'est efforcé d'en digerer la doctrine, même (*d*) la moins utile: l'imagination n'a pas perdu ses droits dans de tels

(*a*) On sçait dans Paris quelles sont ces Conférences où M. A. étale réguliérement & emphatiquement son esprit de controverse, son érudition étrangere à la Médecine, & son zéle bruïant sur des matieres auxquelles les Médecins prennent ordinairement le moins d'interêt.

(*b*) Outre plusieurs opuscules qui formeroient un gros volume, & qui ont été donnés par M. A. cet Auteur vient d'enfanter un Traité *de Morbis Venereis*, un volume de Memoires sur l'Histoire du Languedoc, & il promet de publier incessamment l'Histoire des Médecins de Montpellier.

(*c*) Nous démontrerons que M. A. n'a consulté très-souvent que les titres des Livres ou des Chapitres, que quelques Recueils ou quelques Dictionnaires.

(*d*) Il n'est rien qui n'ait été pour M. A. un sujet de dissertation; on trouve dans tous ses Ouvrages, des écarts semblables à celui qu'il a fait dans la seconde Lettre qu'il a écrite contre nous. Pour prouver que les frictions étoient connues en France avant qu'Hery les pratiquât, il rapporte, pag. 13. que les Médecins de Paris furent consultés par Louis de Flandres; & il saisit habilement cette occasion, pour faire fort au long la génealogie de ce Seigneur.

travaux ; la mémoire y a porté une abondance qui ne déplaira pas à des eſprits curieux de dattes, d'époques, de citations & de noms bizarres.

Tel eſt, ſur-tout, le caractere de l'ouvrage de M. A. ſur les Maladies veneriennes. Nous en avions parlé d'un ton qui a paru trop meſuré à ce Docteur. Pour rejetter notre éloge, qui conſiſte en une note marginale de trois lignes, il a publié quatre lettres, ou plûtôt quatre longues Diſſertations, qui ſont des modéles pour les écrivains qui ne voudront pas intereſſer leurs lecteurs : c'eſt à ces Diſſertations que je vais répondre. Tout ouvrage a pour Juge la raiſon & la logique ; avec ce ſecours, je pénétrerai dans le dédale des citations dans leſquelles M. A. veut nous embarraſſer. S'il avoit pris un tel guide, il auroit-il pas reſſerré des détails dont il ſemble ſe féliciter ? Du moins n'auroit-il pas déguiſé la vérité dans les vains détours de ſon érudition ? Il ne continueroit point à fatiguer le public, en déploïant avec complaiſance des paſſages obſcurs qu'il entaſſe dans ſa mémoire, & qu'il l'expoſe au mépris des ſçavans & des ignorans.

Car, je vous le demande, quel perſonnage fait dans la Médecine un Docteur qui, dans un loiſir que perſonne ne trouble, s'orne ſérieuſement l'eſprit des opinions les plus ſurannées & les plus inutiles des Médecins, des époques & des éditions de leurs ouvrages, des titres, & des emplois des écrivains les plus ignorans ? mais quel ridicule n'ajoute-t'il pas à cette érudition déplacée, lorſqu'il préſente aux lecteurs des diſcuſſions frivoles, dont ils ne peuvent voir ni les principes ni les conſéquences ? Or telles ſont ces diſcuſſions que la fécondité de M. A. multiplie dans chacune de ſes lettres ; au commencement même de la premiere & de la troiſiéme, tout conduit à l'incertitude ; car dans ces lettres, vous voulez, pouvons-nous dire à ce Docteur, développer les ſentimens de Thieri de Hery ; mais vous ne devez les expoſer que par les termes les plus précis & les plus exprès, tirés de cet Auteur : cependant les citations que vous étalez avec tant de confiance, ſont fauſſes, contradictoires, ſuſceptibles de divers ſens : à toutes ces citations faſtueuſes ou captieuſes, nous avons oppoſé les paſſages les plus formels, l'Art nous a été inutile ; les termes de Hery placés à côté de vos infidélités, les ont expoſées au grand jour ; mais il

semble que vous aïez voulu prouver aux lecteurs ; qu'on peut obscurcir les expressions les plus claires, qu'ils ne sçauroient par conséquent être les Juges de vos discussions. Travesti en controversiste littéraire, vous distinguez, vous interprétez, vous saisissez quelque passage obscur : sur un mot détaché & équivoque, sur un fait indifférent, vous vous perdez en conjectures, en suppositions, en contradictions, en futiles raisonnemens ; (a) on ne sçauroit plus vous suivre.

Le mépris du public auroit dû faire sentir à M. A. le ridicule de ces discussions scolastiques ; mais puisqu'après une défaite honteuse, il reparoît avec l'assurance d'un homme victorieux, je remonterai à l'origine de nos démêlés : Je n'ignore pas que je réchauffe une dispute que le stile & les citations ennuïeuses de M. A. ont refroidi : la justification de Hery ne peut intéresser que quelques Bibliographes : que Carpi ou Vigo appartiennent aux Chirurgiens ou aux Médecins, la Médecine ou la Chirurgie ne seront pas plus utiles : Mais dans les discussions que je renouvelle malgré moi, je ne veux montrer que M. A ; on y verra à découvert les subterfuges dans lesquels il a voulu se cacher, & les aveus honteux que lui arrache l'impuissance de se défendre plûtôt que l'amour de la vérité. Ceux qui ne seront pas curieux de voir le personnage d'un Docteur qui est toujours en contradiction avec lui-même & avec la vérité, pourront se dispenser de lire la justification de Hery, & nos recherches sur les titres de Carpi & de Vigo. Il n'y a que les Médecins de Paris qui ne peuvent pas être indifférens sur ces démêlés ; ces Docteurs sont l'objet de nos mémoires. C'est sans raison qu'on appelle à leur secours des Médecins étrangers ; les Médecins de Paris n'ont vanté que le Gayac, & les Médecins étrangers ont suivi les préceptes de Vigo : les Médecins de Paris ne peuvent associer la Chirurgie à la Médecine, & les Médecins étrangers se sont livrés à ces deux professions ; les Médecins de Paris ne peuvent donc trouver que de la honte & non pas un appui dans les Médécins étrangers.

(a) Lisez sur-tout la quatriéme Lettre de M. A. examinez avec attention les preuves qu'il nous oppose, vous aurez de la peine à comprendre comment ce Docteur, si peu instruit de nos droits, a eu l'imprudence de nous attaquer, & de perpétuer indignement des querelles que nous détestons.

C'eſt vous, Monſieur, que je prends pour Juge de nos differends, *tu docte ſermones utriuſque artis.* La déciſion d'un Médecin ou d'un Chirurgien pourroit être ſuſpecte ; ils ſe dégageroient difficilement du préjugé ou de l'intérêt qui les attache à leur Art : vos déciſions n'auront pas à craindre de tels ſoupçons ; par un effort digne de vous, vous avez réuni deux profeſſions rivales, je veux dire la Médecine & la Chirurgie. Comme vous avez pénétré le fond de ces deux Arts, vous en connoiſſez les défauts ; mais en avouant ce qui manque à l'un, vous n'avouerez pas une indigence dont vous deviez rougir. Vous poſſedez toutes les richeſſes de l'autre : prononcez donc hardiment ſur les droits de la Chirurgie & de la Médecine ; elles ſe diſputent aujourd'hui les miſeres des hommes, c'eſt-à-dire les Maladies veneriennes. La Médecine a pour titre de ſes prétentions, l'ambition, l'eſprit de domination. La Chirurgie a pour elle l'invention, la poſſeſſion, l'expérience, la confiance, l'aveu de l'autorité. Ces titres ſont ſi inconteſtables, qu'il ne faut que les montrer pour les confirmer ; mais pour nous en dépouiller, l'érudition ſe traveſtit en chicane ; elle ſe prête à la ſuppoſition, à l'infidélité ; elle ſe joint à l'inſulte. Que de noms injurieux n'avons-nous pas eu à eſſuïer ! L'indignation du public contre les libelles des Médecins nous a conſolés, mais elle n'a pû arrêter leur licence effrénée. S'il en faut croire les Docteurs de la Faculté, *nous ſommes des valets, des artiſans,* (a) *des rebelles, des harpies inſatiables, des uſurpateurs des droits de nos Maîtres, des gens perdus d'honneur, ſans conſcience, ne connoiſſant que l'appas du gain, ſacrifiant la ſanté des malades* (b) *à un ſordide intérêt.* On donne aux libelles dont on nous accable, le titre mépriſant de BAILLON. On nous annonce des MORAILLES ſi nous oſons nous défendre. Les moins emportés de nos ennemis rabaiſſent nos travaux, nous diſputent nos découvertes ; enfin ils élevent un tribunal contre nous ; c'eſt un Bureau, ou plûtôt une eſpece de *Synagogue,* qui eſt ſous les auſpices de M. L. D.** Il eſt facheux que ce Docteur n'ait pas prêté au défenſeur des Médecins les charmes de ſon ſtile : nous craignons

(*a*) C'eſt ce qu'on peut voir dans une Lettre de M. Hequet & dans d'autres libelles.

(*b*) Voïez les pages *6, 7, 19, 25* de la queſtion de Médecine ſur les Maladies Veneriennes, qui eſt imprimée par ordre de la Faculté.

bien de renouveller leurs regrets en empruntant quelques traits d'un ouvrage où ce Docteur a déridé la gravité de la Médecine : mais s'il n'a pas osé prêter son enjouement aux écrits de la Faculté, il sçait bien la dédommager d'une telle perte ; il a ses F. ses A. ses V. ses N. ses M. il les inspire, & à leur tour, pour le défendre contre ses ennemis, ils lui prêtent le secours d'un sçavoir qu'il a dédaigné. Dans cette assemblée, on prononce que nos écrivains n'ont fait que bégayer : on nous refuse les connoissances même qui peuvent former un bon ouvrage sur la Chirurgie : c'est, dit-on, de la Médecine seule qu'elles découlent : sans cet Art, ajoute-t'on, notre experience, quelque lumineuse qu'elle soit, ne pourroit nous conduire dans le traitement des maladies véneriennes.

De tels excès ne m'excusent-ils pas, si je sors du silence que je m'étois imposé ? Je me flatte du moins, Monsieur, que vous ne désaprouverez pas les motifs qui m'animent ; en vous adressant ces lettres ; je ne vous adresserai que la vérité, avec elle j'ai crû que je pourrois me présenter à vous, vous la reconnoîtrez d'abord dans la lettre suivante ; j'y examinerai si par ses lumieres M. A. est en droit de critiquer nos ouvrages. Dans les trois lettres qui suivront cette discussion, je justifierai encore l'ouvrage de Hery : dans la sixiéme, je ferai voir que ce n'est pas sans raison que M. Astruc a abandonné dans sa quatriéme lettre les écrivains François qu'il nous avoit opposés : dans la septiéme, j'examinerai si le stile des Médecins est un modéle pour nous. Dans la 8e. & la 9e. je ferai voir que c'est en vain que la Médecine dispute à la Chirurgie les ouvrages de Vigo & la découverte de Carpi. On apprétiera dans la dixiéme le sçavoir des Médecins qu'on veut nous donner pour guides : la onziéme prouvera au moins que M. Astruc ne sçauroit nous conduire ; & les fautes qui dégradent son livre, seront nos preuves. La douziéme lettre démontrera que les connoissances de la Médecine ne renferment point celles de la Chirurgie, & qu'elles ne donnent nul droit aux Médecins sur le traitement des maladies véneriennes.

Je suis, &c.

Ce 26 Decembre 1737.

LETTRE



II. LETTRE.

M.

Les vérités ſont bien peu nombreuſes dans la plûpart des Sciences. Malheureuſement la Médecine qui eſt une Science ſi intéreſſante, eſt encore plus ſtérile que les autres. Pour en remplir le vuide, il a fallu apeller l'imagination au ſecours; c'eſt elle qui a produit ces volumes immenſes, que les ſçavans Médecins parcourent avec tant d'orgueil. Ces Ouvrages ſi vuides de vérités, reſſemblent donc à de vaſtes édifices, qui ſont deſerts, ou qui ne peuvent être habités que dans quelques coins. Par cet étalage de volumes ſi inutiles, la Médecine trompe ſeulement les yeux des ignorans, ſéduit l'eſprit des jeunes Médecins, amuſe ces Docteurs à qui le Public laiſſe un loiſir qu'il trouble rarement.

La fécondité de M. ASTRUC ſera bien étonnée des bornes que nous marquons à ſon Art. Un petit livre en pourroit renfermer tous les dogmes, & à peine ce Docteur a-t'il pû renfermer une ſeule maladie dans un gros volume in-4°. il a fallu preſſer les matieres, & les étrangler pour ainſi dire quelquefois, pour leur donner une place dans un ſi gros volume. (*a*)

Faut-il être ſurpris, ſi, plein d'idées ſi vaſtes, M. A. a parlé avec tant de dédain des Ouvrages de nos anciens Maîtres: leur préciſion lui a déplû. Les livres, dit-il, des trois Chirurgiens les plus fameux, qui ont écrit ſur les maux veneriens, ſe réduiſent à trois petits traités. Vigo n'a pû produire que trois chapitres; Chaumete a été épuiſé par 32. pages in-12. tous les efforts de Hery ſont bornés à 300 pages.

(*a*) Nous démontrerons que la cure des Maladies Véneriennes, eſt imparfaite dans le Livre de M. Aſtruc; que ſon inexpérience eſt la cauſe de ſes omiſſions & de ſes erreurs; que ce qui eſt inutile & étranger, eſt ce qu'il y a de plus étendu dans ſon Ouvrage.

Nous l'avoüons, ces Auteurs ne connoissoient pas l'art de noyer les faits dans une folle théorie, & de grossir les objets en les surchargeant (*a*) de matieres qui leur sont étrangeres. Si *Vigo* & *Hery*, par exemple, n'avoient pas été assez sages pour se renfermer dans leur Profession, ils n'auroient pas sçû, sous un faux titre d'histoire naturelle, (*b*) traiter d'*itineraires*, d'*inscriptions*, d'*étimologies*, de la *Langue Celtique* : mais ce que la nature & l'expérience pouvoient seules apprendre à ces grands Chirurgiens, ils l'ont saisi nettement. Eclairés par leurs découvertes, nous n'envions pas aux Médecins étrangers les 200 volumes qu'ils ont produit (*c*) sur les Maladies Veneriennes. Nous abandonnons ces Ouvrages à ceux qui en négligeant l'expérience, voudroient se cacher sous le masque de l'érudition.

Il faut pourtant que M. A. nous pardonne une idée qui le blesse. Nous osons lui dire que parmi ces 200 Médecins qu'il a si fort vantés, Hery mérite qu'il lui donne une place, & même qu'il le prenne pour guide. Nous lui présentons ce Chirurgien plûtôt que les autres, parce que c'est celui qui a produit le plus gros volume. Dans ce choix nous croïons flatter le goût de M. A. toujours décidé pour les grands Ouvrages : je l'avouë cependant, si Hery avoit foüillé dans les Archives de la Médecine, s'il étoit hérissé de dattes, de citations, de mots grecs, il flatteroit davantage la curiosité d'un Bibliographe : mais quoiqu'il n'ait pas sçû revêtir d'un sçavoit étranger les vérités nuës qu'il nous a dévoîlées, nous le dirons encore, M. A. *a adopté la pratique* de ce grand Maître.

C'est pourtant cette proposition qui a révolté M. A. mais avant de s'élever contre elle, il se console en disant qu'on lui a

(*a*) Nous verrons que M. A. s'est étendu sur une théorie, qui n'a autres principes que ceux qu'une folle imagination a produit ; telle est sa théorie sur l'action du Mercure, sur l'origine de la vérole, sur sa propagation, sur l'action du virus venerien, &c. Nous entrerons dans un détail sur toutes ces choses dans l'onziéme Lettre.

(*b*) Le grand volume que M. A. vient de donner pour servir à l'Histoire naturelle de Languedoc, ne regarde rien moins que l'Histoire naturelle, comme nous le verrons ailleurs.

(*c*) M. Astruc, pag. 21. de sa lettre, nous étale avec orgueil, *deux cens ouvrages* que les Médecins étrangers nous ont donné selon lui : nous disons les Médecins *étrangers*, parce que la Faculté de Paris a été fort sterile.

fait grace sur la théorie. Il a raison sans doute, s'il entend par-là qu'on a eu de l'indulgence pour lui : nous connoissons toute la vanité de cette théorie ; ce n'est qu'un assemblage de toutes les idées bisarres, qui sont répandues depuis cinquante ans dans les Ecoles, & qui font le jargon des Médecins. La (*a*) *fermentation*, *l'alcali*, *l'acide*, *la fixité* des humeurs, leur *volatilité*, ces Agens, que ceux même qui en ont été les défenseurs, appellent aujourd'hui des HAILLONS; ces Agens si stériles dans la bonne phisique, deviennent féconds entre ses mains ; son imagination les introduit par tout & les multiplie. C'est-là le fondement de cette théorie dont il se félicite ; c'est là *l'heureuse différence* (ce sont ses termes) qui caractérise ses idées, & les distingue de celles de Hery. (*b*)

Mais cette théorie si méprisée dont il n'a pû se désabuser, comment l'applique-t'il aux Maladies Veneriennes : écoutez *ce Phisicien clairvoïant*, il suit la nature dans ses Opérations les plus cachées. *Le virus*, dit-il, *épaissit la Limphe*, *dans les Glandes inguinales*, *il est salso-acide & par conséquent propre à coaguler les parties sulphureuses.* (*c*) Une telle coagulation selon M. A. est la cause des *Bubons veneriens*, *de la gonorhée*, *des Chancres.* Cette doctrine est une suite de ce qu'il a imaginé si heureusement au commencement de son Traité. Avec la même assurance qu'il auroit s'il connoissoit la nature du Virus venerien, il nous dit que ce Virus *est acide*, *ou acido-salè-fixe.* Ce n'est pas-là *l'aigre doux*, comme vous voïez, Monsieur, mais ce qui est bien surprenant, c'est *l'aigro-salé-fixe*, être imaginaire, tandis que l'autre est un sel réel.

(*a*) M. A. est le grand défenseur de la fermentation, qu'il regarde comme un principe certain de l'économie animale, *pag.* 102. *de son Traité des Maladies Véneriennes.* Les cahiers qu'il a dictés aux écoliers, sont pleins de ces guenilles... Mais l'Acide joue sur tout un grand rôle dans cet ouvrage, *virus Venereum* ; dit-il, *est Acidæ*, *aut acido-salsæ naturæ*, pag. 91. Pour ce qui est de la fixité des humeurs, elle est regardée comme un principe sûr ; *virus ergo Venereum non constat partibus tenuibus*, *volatilibus*, *penetralibus*, *sed crassis*, *ponderosis*, *fixis.*

(*b*) Heureusement, dit M. A. la différence qu'il y a entre la maniere de raisonner de Thiery de Hery & la mienne, est trop sensible.

(*c*) *Debet ergo virus cum inguinalium glandularum limpha commixtum spissiorem & crassiorem eam efficere*, *cui quidem affectui producendo ex se accommodatissimum est*, *cum salso acidam naturam obtineat*, *cujus ad coagulandos sulphureos humores*, *qualis est limpha*, *nota est efficacitas*, pag. 219.

Voici une nouvelle découverte ; c'eſt que nos *humeurs ſéminales ſont d'une nature acide, elles ſeront donc, ajoute M. A. ſuſceptibles d'une acidité plus vive* quand elles ſeront expoſées *à l'action du Virus venerien.* (*a*) Miſérable théorie que Hery n'auroit jamais adoptée. M. Aſtruc pourroit-il prouver ſérieuſement qu'il y ait quelque acidité dans les corps animés ; leurs fluides mis à toutes les épreuves, n'offrent aucun veſtige d'acide développé ; au contraire les humeurs tendent à s'alkaliſer : c'eſt un principe inconteſtable & confirmé par une ſuite infinie de faits, avoüé de la Chimie & des plus grands Phiſiciens. La fixité des acides imaginée par M. A. eſt encore plus chimérique, plus contraire à toutes les notions les plus évidentes : tout ſe volatiliſe dans nos corps ; à peine la terre y retient elle ſa fixité, il y en a toujours une partie qui devient volatile.

Le ſecond pas que fait M. A. l'éloigne encore d'avantage de la vérité. Il ſuppoſe hardiment que le Virus vérolique eſt *ſalſo-acide.* Mais qui eſt ce qui a pû en déveloper les principes pour déterminer ſon acidité ? Les effets de ce virus montrent-ils quelques traces de cette acidité ? Il enflâme, il ronge & forme des abſcés ; or ces déſordres ne peuvent-ils être que l'ouvrage de l'acide ? L'alkali ne les produit-il pas ? Ne ſuivent-ils pas les impreſſions des corpuſcules ſimplement corroſifs ? Doit-on aſſurer parconſéquent qu'il y ait un acide dans le Virus venerien ?

Mais peut-on de cette double ſuppoſition, paſſer à une troiſiéme encore plus ridicule, ſçavoir que cet acide coagule *les parties ſulphureuſes* de nos humeurs ? De quels principes M. Aſtruc peut-il déduire de tels effets ? Par quelles expériencss a-t'il dévoilé cette action coagulante du Virus ? A ne conſiderer qu'en elles-mêmes les premieres impreſſions de ce Virus, Il faut avoüer qu'elles nous ſont abſolument inconnues. Il nous eſt donc impoſſible de déterminer les premiers ravages de ce venin quand il eſt reçu dans les vaiſſeaux des corps animés : on ne trouve donc dans l'action immédiate de ce venin, aucun

(a) *Cujus rei ratio videtur inde repetenda, quod ſemen & ſeminales cæteri humores, ſuum acidam naturam ex ſe habeant* ut probatur in Phyſiologia, *poſſint ideo tanto facilius ad nimiam adeoque morboſam aciditatem ab inſpirato veneno venereo evehi,* p. 91.

vestige d'une cause qui coagule. Mais les effets du Virus, établissent-ils mieux la réalité de cette coagulation que M. A. lui attribue ? La dureté, le gonflement des parties comme nous l'avons dit, ne supposent pas un principe coagulant. Les Chancres ni les Bubons naissans, ne supposent donc pas ce principe imaginaire. Mais ce qui renverse toutes les idées de M. A. c'est que les abscés & les ulceres véroliques dementent en tout cette coagulation, & l'acide qu'il suppose dans le Virus ; car la putréfaction est toûjours un des produits des abscès & des ulceres : or trouva-t'on jamais une trace d'acide dans la pourriture ? Son action ne change-t elle pas les sels en alkalis ? N'est-elle pas suivie de la dissolution ? Cependant malgré cette action dissolvante, les bords des abscès & des ulceres se durcissent. Les Bubons pourront donc se durcir de même, quoiqu'ils soient exposés à l'action d'un dissolvant ; cette dureté ne sera donc pas la suite de la coagulation des humeurs. Je le repeterai ici en peu de mots, l'irritation seule, la douleur, l'inaction même des solides peut former une telle dureté. Il est donc ridicule de l'attribuer à l'acide du Virus, à cet acide qui ne sçauroit subsister avec la pourriture des abscés & des ulceres véroliques ; le Virus n'est que plus actif dans cette putréfaction ; il n'est lui-même qu'une matiere pourie, c'est-à-dire une matiere alkaline & dissolvante : cependant c'est cette matiere remplie, & pour ainsi dire hérissée de Sels alkalis volatils, qui forme les chancres, les bubons, les ulceres, les duretés, qui répand la vérole dans toutes les parties du corps. Il n'y a donc que l'ignorance la plus grossiere qui puisse rejetter les maladies véneriennes sur un sel fixe, acide & coagulant.

Mais sans écouter l'évidence qui résulte de ces faits, supposons cette coagulation prétendue : quoi une condensation, un épaississement produira une maladie si singuliere, si differente de toutes les autres maladies ? L'esprit le plus éclairé voit-il une liaison entre la coagulation & un Virus qui infecte successivement toutes les parties, qui les ronge, qui les pourrit, qui les dissout, qui les couvre d'ulceres, qui s'attache aux plus dures comme aux plus molles, qui fond les graisses, qui se mul-

tiplie, qui porte ſi aiſément l'infection d'un corps dans un autre?

Il ne manquoit à de tels agents, que la fermentation : toutes les recherches des Phiſiciens n'ont pû l'effacer de l'eſprit de M. A. *Ce ſont*, dit-il, *les principes les plus certains qui l'établiſſent.* Mais quels ſont ces principes? Tous les faits ſe réuniſſent contre elle ; toute fermentation n'aboutit qu'à des eſprits ardens, ou au vinaigre. Or que M. A. nous montre quelqu'un de ces effets dans la formation du ſang, laquelle ſelon lui eſt *certainement* l'ouvrage de la fermentation. Une telle fermentation ſeroit bien ſinguliere & bien inconnue, puiſqu'en formant le ſang, elle ne formeroit qu'un corps ſavoneux, que des globules rouges ou blancs, ſans eſprit ardent, ſans acide dévelopé ; car ce ſeroit-là ſon unique ouvrage. La cauſe qui forme le ſang n'eſt donc pas une fermentation, puiſqu'elle n'en produit pas les effets. Pourra-t'elle donc, comme le prétend M. A. entretenir, multiplier, répandre le Virus vénerien? Il faut être bien aveugle ou bien peu éclairé pour ſe ſoumettre à de telles idees. Juſques à quand les Médecins déguiſeront-ils la Médecine ſous de ſemblables haillons? N'auront-ils pas honte d'adopter un jargon condamné par la Phiſique la plus éclairée? L'*alkali*, l'*acide*, les *fermens* ne ſont-ils pas des agens auſſi ridicules que *le triumvirat* (a) *des humeurs*, *que l'Archée de Vanhelmont?* La ſource d'une Phiſique ſi ridicule, c'eſt l'avidité des Médecins : c'eſt elle qui les éloigne le plus ſouvent des études eſſentielles ; c'eſt la vanité qui en occupe pluſieurs de ſciences étrangeres à leur art, tandis qu'ils ſont récompenſez pour donner leurs ſoins à la vie des hommes.

Telle eſt la théorie de M. Aſtruc ; nous y reconnoiſſons ce Phiſicien qui a prétendu transformer le cerveau en claveſſin, & trouver par conſéquent dans la pâte la plus molle, des cordes tendues & montées ſur divers tons : nous reconnoiſſons dans de telles idées, ce Phiſicien, ce profond ſcrutateur du miſtere de la génération. Avec quelle ſagacité n'a-t'il pas dévelopé le méchaniſme qui produit la reſſemblance & la différence des viſages? Si, l'embrion, diſoit-il, dans ſes

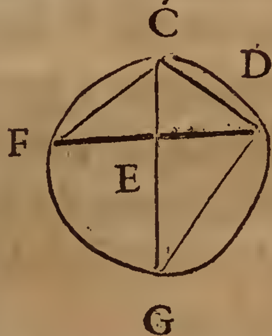
(a) L'Ecole de Silvius & de Bontekoe, attribuoit nos maux à trois humeurs, dont le concours a été appellé le *triumvirat*.

leçons, repoſe à ſon aiſe dans le moule où il eſt jetté, il reſſemble au pere & à la mere; mais s'il eſt gêné dans ce moûle, il y prend des traits différens. (*a*)

Ces idées ſi neuves ont droit de vous ſurprendre, Monſieur; mais quel ſeroit votre étonnement ſi je vous développois la ſublime Geométrie de M. A. En voici un petit échantillon; il décidera des découvertes qu'on peut attendre d'un tel Phiſicien. A l'aide des Infinimens petits, ou plûtôt en abuſant de ce nom, M. A. prétend démontrer qu'une corde diſpoſée en ligne circulaire, ne peut ſe racourcir par la contraction, que d'une quantité infiniment petite, (*b*) & parconſéquent inſenſible. Or il s'enſuit de là que ſi vous vous liez le corps avec un gros cable bien ſec, ſi vous mouillez ce cable de ſorte que l'eau le pénetre, vous ne ſentirez pas une preſſion plus forte que lorſqu'il étoit ſec. (*c*) Vous me direz peut-être que l'idée

(*a*) C'eſt là la doctrine qu'a débité au College Royal le Cenſeur de Hery.

(*b*) Voici cette belle démonſtration : *Fingamus circulum* C D G *ventriculi fibram repraſentare. Palam eſt fibra illa ſe contrahente circumferantia ejus puncta aqualiter ad ſe acceſſura; poſſumus igitur fibram tanquam polygonum ſpectare cui infinita ſint latera, quorum puncta omnia angularia, lateribus contractis ad ſe aqualiter convergunt, ex hiſce punctis unum ſit* C*:reſdudum perſpecta eſt, vim qua aqualia latera* C D *&* C F. *Inter contrahendum illud punctum attrahunt; ad vim qua idem punctum ad centrum defertur, premitque corpus ſibi reſiſtens, eam rationem habituram quam habet latus* C D, *ad* C E, *ſinum verſum anguli poligoni, omnium igitur laterum vis eam habebit rationem ad univerſas vires preſſionis quantam cumque ſe contrahendo exerere poſſit, quam habet* C D *à* C E, *& proinde vis omuium fibrarum ventriculi contractiva, eam habebit rationem ad univerſas Iſtius viſceris vires compreſſivas quam habet diameter ad chordam infinitè parvam ad quos ventriculi vires compreſſivas infinitè parvas eſſe oportet.* Gregori a flétri cette prétendue démonſtration, qui ne mérile que le dernier mépris. Voici les paroles de ce grand homme : *videtur mihi* Aſtrucius *argumento uti tali quali iu ſcholis Sophiſtarum celebrem jam dudum fecerat, ſi ſeriò ſcribit quod non crediderim.* Pitcarn n'a pas eu tant de ménagement pour M. A. *Ego libellum* Aſtrucii *non vocem,* dit-il, *annales Voluſi ſive cacatam chartam quia mihi videtur* Aſtrucius *nunquam cacaſſe alioquin ſenſiſſet muſculos abdominis & ſe contrahere poſſe & atia exprimere.* Pitcarn. opuſcul. med. pag. 1. & 2. Telle eſt la honte à laquelle on s'expoſe quand on hazarde de parler ſur leſquelles on n'a que des connoiſſances ſuperficielles;



(*c*) M. A. oſeroit-il ſoutenir au monde ſçavant, qu'une corde qui ſeroit diſpoſée en cercle, & qui ſeroit miſe en contraction par quelque cauſe que ce fût, ne pourroit ſe racourcir que d'une quantité infiniment petite; tandis que les hommes les plus ignorans, ſçavent qu'une corde ſéche, miſe en contraction par l'eau ſeulement, ſe racourcit avec une force immenſe.

de M. A. renverſe une découverte d'un Doïen de la Faculté. M. R. a démontré que les inteſtins, qui ſont un compoſé de filets circulaires, pouſſent les excremens avec impétuoſité, & que la viteſſe de ces excremens augmente en raiſon *des quarrés des diſtances*; (*a*) mais ce n'eſt pas à nous à débrouiller ces ſçavans démêlés.

Ce jeu ou cet abus de l'eſprit, deshonore l'eſprit même & les Sciences. Nous le pardonnons à M. A. comme un excès ou une débauche de Philoſophie que produit le deſir de dévoiler la nature ; mais lui pardonnerons nous de même, les fautes meurtrieres dans leſquelles il peut entraîner les Chirurgiens ? L'utilité publique nous oblige à expoſer au jour ces fautes honteuſes ; peut-être ont-elles déja coûté la vie à quelques miſérables. Pour détourner un tel malheur, nous prions les Chirurgiens de porter de la défiance dans la lecture du Livre de M. A.

Parmi tant d'accidens ſur leſquels il s'eſt trompé ſi groſſierement, nous ne prendrons dans cette Lettre, que les rétentions d'urines qui ſuivent les anciennes gonorhées. Cette maladie eſt une de celles que la Chirurgie moderne a éclairé des lumieres les plus vives. M. A. dédaigne de les conſulter ; mais dans quel labirinthe ne s'eſt-il pas engagé ? Les malades n'en ſortiroient jamais s'ils y entroient avec lui.

Si les rétentions d'urine s'obſtinent trop long-tems, dit ce ſçavant Auteur, *ſi la veſſie eſt forcée par ſa plénitude, ſi l'urine reflue dans le ſang, ſi elle inonde l'eſtomach, ſi elle le boulverſe par des vomiſſemens, il faut alors avoir recours à la ſonde. Mais il ne faut pas tenter ce ſecours au commeucement de la rétention d'urine!* (*b*) Quoi ! pouvons-

(*a*) M. R. ancien Doïen de la Faculté, avoit ainſi évalüé les forces des inteſtins dans un traité ſur les Hernies, qui ne s'eſt pas vendu.

(*b*) Il s'agit 1°. dans la 205 page du livre de M. A. de la retention d'urine qui ſuit l'ancienne gonorhée virulente ; c'eſt ainſi que commence le Chapitre, *Gonorrhœam virulentam diuturnam, frequentiorem ſtranguria non raro ſequitur*. C'eſt de la retention totale d'urine que nous allons parler. M. A. preſcrit, page 210. les remedes qu'elle demande. Il conſeille d'abord les remedes relâchans ; mais, dit-il, *ſi morbus diutiùs protrahatur ſi veſica lotio diſtenta ultra modum tumeat, ſi urina in ſanguinem reflua ventriculum inundet, & vomitionem concitet, omiſſâ omni cunctatione ope catheteris via urinæ celeriter aperienda*. NOLUERIM QUIDEM HANC OPERATIONEM PRIMO MORBI INSULTU PRÆCIPITANTER TENTARI. 2°. Nous

nous dire à M. A. pour avoir recours à un tel remede, il faut attendre des accidens désespérés qui aient porté le ravage dans tous les visceres; il faut, selon vous, que l'inflammation soit formée : dès les premiers tems de la maladie, la vessie doit être déchargée, ce n'est que par la promptitude des secours qu'on évite de plus grands ravages, c'est-là un principe certain avoüé de toute la Chirurgie. Mais le pourroit-on croire! Ces secours que tout vous dicte, que tout vous demande, vous les differez, vous en ignorez l'usage en les prescrivant. La sonde est un remede innocent, & votre inexpérience la redoute : consultez, non pas des livres, mais des Chirurgiens à qui de telles opérations sont familieres, ils vous diront que les délais n'amenent que des accidens pernicieux : leur conduite corrigera vos idées; ils vous empêcheront de tendre un piege aux jeunes Chirurgiens & aux Médecins que votre Livre pourroit séduire; vous trouverez enfin dans leurs instructions, ce que vous n'avez pas trouvé en examinant les restes des chemins *des Romains* & le langage *celtique*.

C'est sur tout en Chirurgie qu'une faute en attire une autre. Après ce début vous croiez peut-être que M. A. va vous parler de la ponction au perinée; ponction très-souvent indispensable malgré l'usage de la sonde. La nécessité de ce remede est alors pressante; la lenteur ou la timidité sont souvent plus pernicieuses que la maladie même dans ses commencemens; ce remede si précieux, je veux dire l'usage de la sonde; (car c'est de ce cas qui est le plus ordinaire que nous parlons ici) ce re-

l'incision au perinée lors même que le Malade en

serions bien mortifiés, si on nous soupçonnoit de vouloir en imposer au Public. Pour éviter ces soupçons injurieux, nous allons nous expliquer sur ce point de doctrine. 3°. Il est évidemment certain que dans la rétention d'urine, la premiere chose à laquelle on doit avoir recours, c'est la sonde, pour éviter le tiraillement & l'inflammation, souvent mortelle, qui peut arriver dans la vessie lorsqu'elle est dilatée excessivement par l'urine. 4°. Malgré ce principe, M. A. défend de tenter au commencement ce remede salutaire; il ne pense d'abord qu'à détailler de petits remedes qui ne font souvent qu'amuser, & qui alors font perdre un tems précieux à la vie du malade. 5°. Enfin il ne conseille l'usage de la sonde que lorsque *la maladie tire trop en langueur*. Si la vessie dit-il, est gonflée sans mesure, si l'urine reflue dans le sang, si elle inonde l'estomach, il faut avoir recours à la sonde. Or, attendre ces accidens, c'est attendre l'inflammation; comme nous avons dit dans le texte, c'est-à-dire la mort qui ne manque presque jamais d'arriver. Nous en appellons à nos Maîtres.

mede, dis-je, ni les cas ſi fréquens & ſi preſſans qui la demandent, n'ont pas mérité l'attention de M. A.

Sur quels accidens notre Auteur porte-t'il donc ſa prévoiance? Sur un accident extrêmement rare; ſur l'impoſſibilité d'introduire la ſonde : c'eſt alors ſeulement qu'il recommande l'inciſion au perinée. (*a*)

Après de ſemblables préceptes, M. A. peut-il nous dire qu'il eſpére que nous conſulterons les Médecins, & que nous les écouterons. Les hommages que nous rendrons au mérite, ne ſeront jamais des hommages forcés : mais voudroit-on nous impoſer des hommages injuſtes aux dépens même de la vie des hommes? Par une politeſſe meurtriere, devons nous ſoumettre la Chirurgie aux vains titres de l'Ecole, & non au ſçavoir? Prendrons-nous pour guides les Médecins, eux pour qui nos opérations ſont des miſteres, puiſqu'ils n'y ſont pas initiés par l'expérience? Ne ſçavent-ils pas que c'eſt elle qui eſt le ſeul maître qui ſoit en droit de donner des conſeils? Les préceptes qu'elle ne dicte pas ne peuvent qu'égarer; ils ſont pour tout dire, auſſi dangereux que les préceptes Chirurgiques de M. A.

Les remedes internes ne nous ſeront pas moins ſuſpects, s'ils ne ſont conduits par un Maître de l'Art, c'eſt-à-dire, par un Maître formé dans l'exercice : c'eſt par cet exercice ſeulement, c'eſt par l'obſervation aſſidue des accidens, qu'on décide des remedes, de leurs forces, de leurs doſes. Or, je vous le demande, ſi en diſciples crédules nous écoutions les conſeils d'un Médecin, qui ordonneroit ſans ſcrupule, le ſel de Saturne (*b*) ce poiſon averé, qui diſtingueroit le *ſel Prunelle du Cri-*

(*a*) Les novices mêmes, ſçavent que l'inciſion au perinée eſt eſſentielle dans une infinité de cas, quoique la ſonde entre dans la veſſie; mais c'eſt là une doctrine que M. A. paroît avoir ignoré.; il n'a recours à l'opération, que dans l'impoſſibilité d'introduire la ſonde, & lorſqu'il y a un danger éminent de gangrenne; *Ac ſi catheter in veſicam introduci nullâ prorſus ratione poſſit, urgeat verò grave gangrænæ periculum, alterutrum perinæi latus incidendum*, p. 212. M. A. ne connoît pas apparemment la paracenthefe de la veſſie, que nos Maîtres pratiquent quelquefois ſi heureuſement dans des néceſſités preſſantes. Car il n'auroit pas manqué ſans doute de préferer la parenthéſe ordinaire de la veſſie, à l'inciſion du perinée, laquelle eſt plus difficile & moins ſûre dans le cas dont il parle, où l'on ne peut être guidé par la ſonde.

(*b*) M. A. preſcrit ici conſtamment

stal mineral, (*a*) qui prescriroit comme une même dose de Narcotiques, *demie once de Sirop Diacode, vingt goutes de Laudanum liquide, un grain de Laudanum, cinq grains de pilulles de Cynoglosse* dissoutes; je vous le demande encore, Monsieur, en suivant de tels préceptes, suivrions-nous un Médecin éclairé par l'expérience, habitué à manier les remedes, exact en marquant leurs doses, sûr dans leur application? J'en appelle aux Médecins même les plus novices.

Je suis, &c.

dans son Livre le sucre de Saturne, c'est-à-dire, un remede nuisible de son aveu même, *cum ab omni noxa* [redacted] *non vaccet*, dit-il, pag. 189. Mais nous lui apprendrions que c'est un véritable poison, redouté de tous les Sçavans; nous renvoïons cela à une Lettre, qui ne roulera que sur son Livre; nous lui parlerons dans cette Lettre, de l'usage formidable de l'Opium dans certaines maladies Veneriennes, qu'il ose traiter avec ce remede. Nous ne lui parlons ici que des doses qui ne paroissent pas lui être bien familieres: il peut nous apprendre ce qui arriva, [redacted] dans une autre maladie, à M. de** à Toulouze, après l'usage de l'Opium, qui lui fut prescrit contre l'avis de plusieurs Médecins.

(*a*) *Addendo*, dit-il p. 168. *drachmam unam cristalli mineralis, salis Prunellæ. . . conducet adjici emulsioni Syrupi de Diacodio unciam semissem, vel tinturæ Anodynæ gutt.* 15. *aut.* 20. *vel laudani dissoluti gr. j. vel pilullarum de Cynoglosso dissolutarum gr.* 5. Ces doses si différentes de Narcotiques, dont il laisse le choix, ne sont-elles pas bien égales? demi-once de Sirop de Diacode est équivalente à demi grain de Laudanum; 20. goutes Anodines renferment plus d'un grain; cinq grains de pilulles de Cynoglosse, ne contiennent pas demi grain d'Opium; cependant tout cela est donné comme équivalent. Au reste les pilulles de Cynoglosse *dissoutes* dans une émulsion, ne vous paroissent-elles pas bien ordonnées avec beaucoup d'intelligence?

III. LETTRE.

M.

Les Professions qui nous occupent, laissent en nous une empreinte particuliere ; elles donnent souvent à notre esprit & même à nos corps, une forme qui les annonce. Un Docteur, par exemple, élevé sur une chaire, environné de disciples qui l'écoutent humblement, (*a*) prend l'air de Maître, parle d'un ton imposant : ce ton lui paroît insensiblement un ton naturel ; il le porte dans le commerce du monde, où il s'imagine figurer sous le personnage de Maître.

Hery ne s'est point avili par de tels défauts ; il étoit le Maître des Chirurgiens & des Médecins François dans la conduite des Maladies Véneriennes ; mais il ignoroit ce ton impérieux si familier à tant de sçavans : les malades accouroient à lui comme à la seule ressource qui leur restoit : une longue suite d'années remplies de travaux, formoit son expérience ; cependant la défiance ne lui permit de s'ériger en Maître que dans sa vieillesse. Alors même par un excès de modestie, il n'ose s'adresser qu'à des éléves, lui qui mérite encore aujourd'hui l'attention des Sçavants.

Nous n'oserions dire à M. A. qu'il adopte les maximes de Hery. Pour ne pas être démentis une seconde fois, (*b*) nous chercherons ce qui le distingue de ce Chirurgien. M. Astruc a trouvé dans tous les tems assez de loisir pour écrire ; rien ne

(*a*) M. A. a été Professeur durant plusieurs années. La nature forme rarement des hommes propres pour cet emploi, qui demande une grande force de poulmons, une literature peu commune, un esprit qui ne marche que par argumens.

(*b*) M. A. est blessé de ce que nous avons osé dire qu'il avoit *adopté* la méthode de Hery, & il a cherché scrupuleusement ce en quoi il différoit de ce Chirurgien.

le détourne, s'il en faut croire ſes Confreres : (*a*) les maladies veneriennes ne l'ont occupé que dans ſon cabinet : l'érudition lui a paru préférable à ce ſçavoir laborieux dont l'école eſt le lit des malades. Voilà d'abord une difference eſſentielle, elle ne permet pas de confondre ce Docteur avec Thiery de Hery. Mais la pénétration de M. A. a découvert bien d'autres differences entre lui & ce Chirurgien : elles lui paroiſſent ſi flateuſes, qu'il les a comptées ſcrupuleuſement. Pour nous les développer avec moins de ménagement, il s'érige aujourd'hui en cenſeur ſévere ; il oppoſe ſes profondes connoiſſances à l'expérience de Hery. En 16 articles conſécutifs on trouve ce refrin modeſte : *Hery avance que, &c. & moi je le condamne, je le corrige.* Examinons ſi M. A. a droit de prendre ce ton ; mais pour mieux ſuivre ſes raiſonnemens, ramenons-le toujours à l'état de la queſtion ; il s'y renferme rarement, emporté ſans doute malgré lui par ſon érudition.

En parlant du traitement des Maladies véneriennes, nous n'avons parlé que des *frictions* mercurielles, méthode inventée par deux fameux Chirurgiens, Carpi & Vigo : c'eſt cette méthode des *frictions* que de Hery a apportée en France, & que nous avons reçue de lui ; c'eſt elle qui eſt le ſujet de ſon livre ; c'eſt elle qui lui eſt familiere ; c'eſt ſur elle qu'il fonde ſes eſpérances ; c'eſt elle qu'il recommande comme le ſeul remede efficace ; c'eſt elle enfin qui a été perfectionnée par nos Chirurgiens, & qui, ſelon notre memoire, vient d'être adoptée par M. Aſtruc.

Notre cenſeur croit que la dignité de la Medecine ne lui permet pas d'adopter les découvertes des Chirurgiens ; il *ſçait*, dit-il, *remonter aux ſources* ; il pourroit dire plûtôt qu'il ſçait les cacher. Les ſources de la méthode des frictions ſont les ouvrages de Vigo ; ces ouvrages ſont en partie des écoulemens des expériences du fameux Carpi. Ce ſont, dit M. A. lui-même dans ſon traité de *Morbis venereis* (*b*), les Maîtres les plus anciens qui aïent établi & éclairé l'uſage des frictions ; mais une tache

(*a*) Un Docteur connu par ſa cauſticité, a dit de M. A. que c'étoit un Ecrivain redoutable ; parce que rien ne le détournoit.

(*b*) Pag. 129.

ineffaçable dégradoit ces hommes illustres, ils étoient Chirurgiens (a). Pour ne pas avouer qu'il leur devoit quelques lumieres, qu'a dit notre censeur? Ce n'est pas, s'écrie-t'il, la méthode de ces Chirurgiens que j'ai adoptée, je prends pour guides des Medecins, mais des Medecins de PLUSIEURS EMPEREURS. *J'ai suivi* (b) *la méthode proposée par Lobera & par Mathiole, &c.* La foiblesse des raisons ni les contradictions qu'on a reprochées si souvent à M. A. ne le découragent point, le croiriez-vous Monsieur? Ce Lobera, ce Medecin de l'Empereur Charles V a écrit long-tems après Vigo; & quelle doctrine nous a-t'il enseignée? C'est que le remede le plus efficace des maux veneriens est caché dans le gayac. M. A. lui a fait ce reproche en écrivant son grand ouvrage; (c) cela n'est pas surprenant, il ne croïoit pas alors que ce défenseur du gayac fût la source de la méthode des frictions. Pour trouver encore un autre guide, notre censeur remonte à un Medecin de plusieurs Empereurs, je veux dire à Mathiole, écrivain postérieur à Vigo; c'est un botaniste qui s'est égaïé dans un dialogue, & qui ne montre qu'une ignorance grossiere sur les maux veneriens; à peine les frictions sont-elles indiquées dans quelques lignes de ce

(a) 1°. Il y avoit en Italie des Medecins appellés Phisiciens; quelques-uns parmi eux faisoient quelque opération chirurgicale, tel fut Mariano Santi; mais il eut besoin d'une permission particuliere de l'Université de Padoue. 2°. Il étoit très-ordinaire que les Chirurgiens prissent le grade de Docteur en Médecine, en subissant un examen qui étoit particulier pour eux, & dont ce même Mariano nous a laissé le modéle. 3°. Les autres Chirurgiens qui n'étoient point en état de prendre ce grade à cause de leur ignorance, étoient plus nombreux. Carpi distingue fort bien ces trois états dans le passage même que M. A. nous oppose dans sa quatriéme Lettre pag. 20. il parle d'abord des Médecins Phisiciens, ensuite de la foule des Chirurgiens qu'il appelloit en général *Turba Rudis & Indigesta*; enfin de ceux qui parmi ces Chirurgiens étoient Médecins; & pour ne pas les confondre avec tous les autres, il s'exprime ainsi. *Parcant igitur mihi qui de stirpe Hipocratis sunt Medici dedictis* (Chirurgicis) *si uni vel pluribus dico non omnibus, sed eorum nomina ex prædictis ad sydera pono.* Or, malgré la décision de M. A. Carpi ne pouvoit rougir d'être le collégue de ces Chirurgiens qu'il vient d'élever jusqu'au ciel. 4°. Les Docteurs Chirurgiens prenoient également le titre de Médecins. Ainsi on ne peut aujourd'hui distinguer ceux qui étoient Chirurgiens que par le témoignage de leurs contemporains & de leurs compatriotes, ou par les témoignages qu'il en fournissent eux-mêmes dans leurs propres ouvrages. Ce sont-là les preuves sur lesquelles nous nous fonderons dans notre huitiéme & neuviéme Lettre, pour démontrer que Carpi & Vigo étoient Chirurgiens.

(b) Lettre 3. pag. 4.

(c) M. A. de *Morb. ven.* pag. 469.

miserable ouvrage; divers remedes inutiles ou pernicieux y sont vantés comme une ressource assurée. Ce Mathiole, selon la décision de M. A. lui-même, étoit un esprit crédule; il a crû, ajoute ce Docteur, que les maux veneriens pourroient être guéris par des remedes sans force & sans vertu. (*a*) Telles étoient les idées de M. A. lorsqu'il travailloit à sa grande compilation: aujourd'hui contraire à lui-même, lui qui *sçait remonter aux sources*, il nous dit hardiment qu'il a appris non pas de Carpi ou de Vigo, mais de Lobera & de Mathiole, la méthode des frictions, la méthode, dis-je, qui exclut tout autre remede que le mercure; car il n'est question dans notre dispute que de cette seule méthode. C'est avec la même hardiesse que M. A. nous ramene encore à Massa comme à son maître & à son guide: nous reconnoissons dans l'ouvrage de cet ancien Medecin, les lumieres de Vigo dont il suivoit les traces, quoiqu'imparfaitement: car il faut l'avouer, Massa étoit partagé entre le gayac & le mercure (*b*). Aveuglé par ses préjugés ou par les opinions des autres Medecins, il ne reconnoissoit pas l'opération du mercure comme l'unique remede de la maladie venerienne. Or M. A. n'a adopté que les remedes mercuriels com-

(*a*) Idem pag. 457.

(*b*) Massa traite dans huit chapitres fort longs de la nature, des vertus & de l'administration du Gayac; il s'étend fort au long sur l'efficacité de ce bois contre la maladie venerienne: *Sanat*, dit-il, *dispositionem antiquam & novam cum omnibus accidentibus, nam removet pustulas & vestigia earum, dolores in quacumque parte sanat, resolvit apostemata dura, & si ad exituram devenerint maturat & aperit, digerit & mundificat, & cicatrisat ulcera, & simul corruptionem ossis rectificat, & nervos contractos exsicatos mollificat & paralysim sanat. In frigidatos & stupidos* AB ISTO MORBO *calefacit, & marasmum impugnat, asthmaticos sanat, squinanciam malignam resolvit, cerebri & omnium membrorum vitia omnia* AB ISTO MORBO *sanat & ut cuncta, unica dictione, perstringam; quæcumque vitia* AB ISTA SIVE NOVA, SIVE ANTIQUA ÆGRITUDINE *evenire possibilia paulatim sanat*, &c. lib. 3. cap. 3. Voilà ce Médecin qui, selon l'étrange décision de M.A. Lettre 3. pag.33. dit *que la décoction de Gayac n'est pas radicalement curative*, & qui a prononcé avant Hery que la méthode des frictions est la seule généralement & radicalement curative. Toujours également infidele, M. A. pour prouver aux Chirurgiens, que Hery n'est pas le premier qui ait exclu par son expérience, & en termes exprès, tout remede curatif de la maladie venerienne, excepté le Mercure, ose encore nous opposer le témoignage de Jean Paschalis, qui non-seulement n'exclut pas absolument le Gayac, mais qui trouve une grande ressource dans les étuves qu'il regarde comme un moïen radicalement curatif. Ainsi la mauvaise foi de M. A. ne peut enlever à Hery la gloire d'avoir écrit *des choses singulieres qui lui sont propres*. . . . .

me des remedes efficaces contre cette maladie : il faut donc qu'il avoue, qu'il s'écarte de la voïe que Maſſa a ſuivie : il marche donc malgré lui dans le ſeul chemin que lui ont tracé deux Chirurgiens, ſçavoir, Carpi & Vigo.

Mais il faut rendre juſtice à M. A. Après avoir découvert dans les ouvrages de Lobera & de Mathiole les ſources des frictions, il oublie ces auteurs qu'il a adoptés pour ſes guides dans ſa troiſiéme Lettre : ſans craindre de ſe contredire dans ſa quatriéme Lettre, (*a*) il déplace les ſources, auſquelles il avoit ſçu remonter, il les tranſporte dans le petit livre de Angelo-Bolognini. Malgré cette derniere déciſion, les Lecteurs pourront ſuſpendre leur jugement ; c'eſt la quatriéme variation de notre Docteur ſur le même ſujet, c'eſt-à-dire ſur l'objet de notre diſpute (*b*). Eſt-ce là ſon dernier mot ? En attendant que ſon érudition faſſe éclore quelqu'autre écrivain original ſur la méthode des frictions, nous lui accorderons que Bolognini eſt le premier Medecin qui ait écrit ſur les onctions mercurielles ; mais Vigo eſt le premier auteur qui ait développé le myſtere de ce remede. L'ouvrage de ce Chirurgien, ſelon M. A. même, fut achevé en 1509. (*c*) ou vers l'an 1503. (*d*) (car il ſçait multiplier les époques du même fait) ; mais nous nous contenterons de démontrer dans la neuviéme Lettre, que cet ouvrage fut imprimé en 1514. au lieu que l'ouvrage de Bolognini n'a vû le jour qu'en 1516. Or M. A. a prouvé invinciblement que l'impreſſion ſeule doit être l'époque de la méthode des frictions (*e*). Ce principe, en nous éloignant de M. A. nous rapprochera de lui ; il

(*a*) Pag. 9.

(*b*) 1°. *Fallope*, LUI QUI DEVOIT ESTRE INSTRUIT, dit M. A. dans ſa premiere Lettre pag. 8. *aſſure que Carpi fit longtems un ſecret de cette méthode* QUI LUI ETOIT PARTICULIERE ; dans ſon ouvrage de *Morb. ven.* M.A. joint Vigo à Carpi, comme on vient de le prouver. 2°. Dans ſa premiere Lettre, pag. 3. il cite néanmoins neuf Médecins, qui, ſelon ſes propres termes, *ont enſeigné avant Vigo les frictions mercurielles.* 3°. Dans la troiſiéme Lettre pag. 4. lui qui *ſçait*, dit-il, *remonter aux ſources*, remonte, ou plûtôt deſcend juſqu'à Lobera, Mathiole & Maſſa, qu'il regarde comme les ſources de la méthode des frictions, eux qui ont écrit en 1544. 1536. & 1533. 4°. Enfin dans la quatriéme Lettre pag. 9. il dit hautement que le premier ouvrage original de tout ce qu'on a dit ſur les frictions, eſt l'ouvrage de Bolognini. Ces variations nous font craindre que les éditions futures de ſa vaſte compilation ne ſoient pas plus exactes que la premiere.

(*c*) Lettre 4. pag. 24.

(*d*) *De Morb. ven.* pag. 120.

(*e*) 4. Lettre, pag. 24.

a prononcé, comme nous l'avons déja dit, que Carpi & Vigo étoient les premiers Maîtres qui euſſent établi la méthode des frictions ; & ſur ſa déciſion même, nous lui préſenterons ces Chirurgiens comme les premieres ſources de ſon érudition ſur les maladies veneriennes.

Nous préſenterons encore un de nos Maîtres à M. A. il faut qu'il nous le pardonne † il ſuit Hery en refuſant de l'avouer † nous ſoutenons qu'il
pour guide. M. A. le ſçait bien, ce Chirurgien a dit des choſes ſingulieres ; c'eſt le premier, nous oſerons le répéter, qui ait prononcé expreſſément que la maladie venerienne éludoit la force du gayac ; c'eſt le premier qui ait proſcrit ce bois par les lumieres de l'expérience & par le témoignage de ſes Confreres. Les Medecins étrangers n'avoient pas rejetté les frictions, l'expérience leur faiſoit ſentir la vérité des préceptes de Vigo ; mais elle n'étoit pas encore aſſez éclairée pour les détromper ſur les prétendues vertus du Gayac : entraînés par des bruits populaires, les plus ſçavans ont tous érigé en ſpécifique, ce bois impuiſſant. M. A. n'a donc marché que ſur les traces de Hery lorſqu'il s'eſt fixé aux ſeules frictions comme au ſeul remede efficace.

Mais Hery, dit-il, a parlé de diverſes méthodes ! Ce n'eſt pas là de quoi il s'agit ; il étoit naturel de parler de l'inſuffiſance de quelques méthodes, pour en choiſir une qui fût une reſſource aſſurée pour les malades : c'eſt ce qu'a fait avec ſuccès cet illuſtre Chirurgien ; mais après quelques digreſſions, il revient aux frictions, comme à la baſe de ſon ouvrage : elles le ſont auſſi du Livre de M. A. il les a par conſéquent adoptées : cette adoption n'étoit pas honteuſe pour M. Aſtruc ; combien de Philoſophes, avions-nous dit, ont arrangé ſuivant leurs idées le ſiſtême Cartéſien, lui ont prêté de nouveaux appuis, l'ont débarraſſé des difficultés qu'il préſentoit à ſa naiſſance ? Cependant en corrigeant Deſcartes, ils l'ont ſuivi, ils ont adopté ſes ſentimens. Mais cette comparaiſon bleſſe la vanité de M. Aſtruc ; on voit dans ſa troiſiéme Lettre qu'il ſent ce qu'il vaut ; lui qui a été forcé d'avouer qu'il n'a fait qu'une compilation ; il nous inſinue qu'on le rabaiſſe ſans raiſon au rang du Pere Malbranche, cet auteur ſi original lors même qu'il adopte

les principes de ſon maître; *je ne puis*, dit notre compilateur, *me prêter à cet adouciſſement*; M. A. a apparamment plus de droit ſur la méthode des frictions, que le Pere Malbranche ſur la doctrine qui eſt développée dans ſes ouvrages : cependant en adoptant la méthode de Hery, M. A. n'y a pas porté de nouvelles lumieres, il n'a ſuivi que les veſtiges des autres, il n'a marché, pour ainſi dire, que ſoutenu par des appuis étrangers, que guidé par d'autres yeux. Il eſt donc bien different de ces Philoſophes qui ont embelli les découvertes de leurs Maîtres : nous ſommes donc bien indulgens, ſi nous diſons ſeulement qu'il a adopté les ſentimens & *la méthode de Hery.* C'eſt cependant cette indulgence qui nous a mérité l'indignation de M. A. Notre ménagement a donc été en pure perte ; il a même déplû à des Sçavans qui ont ſoupçonné quelque flaterie dans nos politeſſes : mais, ſi tel étoit notre ſort, je veux dire ſi nous ne pouvions éviter le courroux dont M. A. nous menaçoit depuis long-tems, pourquoi eſt il ſorti de l'état de la queſtion? Les Bibliographes regardent les préciſions logiques comme des entraves bien incommodes ; auſſi ſçavent-ils bien s'en débarraſſer. Aux dépens de la juſteſſe & de l'exactitude, M. Aſtruc a groſſi ſa premiere Lettre de 16 articles.

Dès le premier pas que fait M. A. il nous eſt permis de ne le pas ſuivre; c'eſt ſur la méthode que les Chirurgiens de Paris doivent à Hery, c'eſt, dis-je, ſur la méthode curative de la maladie venerienne que rouloient uniquement nos diſputes : pourquoi donc M. A. ſe jette-t'il d'abord ſur les préſervatifs? Les Anciens ne les rejettoient pas; Hery s'eſt livré à leur opinion. M. A. croit ſuivre aujourd'hui des idées bien differentes ; il dit ſans aucune réſerve, qu'*il ne faut faire aucun fond ſur ces prétendus préſervatifs.* Vous vous trompez, pouvons-nous lui dire encore, ou votre livre nous trompe ; copiſte de Hery, vous adoptez le Gayac comme un préſervatif *dans la gonorhée, le bubon, les petits ulceres* (qui ſont des chancres) *les porreaux*, qui ſont, comme vous en convenez, des tumeurs ſouvent caleuſes. *Le Gayac*, dites-vous, *éteint les ſemences du virus* (a); ce bois eſt donc

(a) *De Morb. ven.* p. 143.

un préservatif; on vous a forcé d'en convenir, & par conséquent vous démentez vos premieres idées dans votre troisiéme Lettre (*a*), la vérité vous arrache même ces paroles remarquables : *dans* LES PRE'LUDES DU MAL VENERIEN CONFIRME', *le Gayac emporte souvent le venin* : qu'est-ce que Hery avoit dit de plus? Ses termes sont presque les termes dont vous vous servez dans de vos ouvrages: *quand quelqu'un*, dit-il, *a ulcere malin caleux, quand les signes dénottent la masse sanguinaire atteinte d'un tel venin errant, mobile sans être fixé.* Hery, comme vous voïez, ne va pas aussi loin que vous; il ne parle pas, comme vous, des signes qui annoncent un mal CONFIRME', mal qui offre des préludes bien differens des préludes d'une maladie naissante. Il ne vous reste donc qu'un subterfuge; suivant votre Lettre : vous renfermez, dites-vous, dans des bornes plus étroites les vertus des préservatifs; mais comme Hery, vous êtes toujours le défenseur de ces remedes.

Le second sujet de dissention encore étranger à notre question, est la décoction de Gayac. *Hery*, dit M. A. *passe à la maniere de curer la Verole, par l'usage de la décoction de Gayac; il la croit nécessaire pour la curation de cette maladie; & moi je sçais certainement qu'elle est insuffisante, je n'ai pas daigné en parler.*

Mais nous pouvons dire à M. Astruc : que n'avez-vous lû exactement le Traité de Hery; vous y auriez vû *que le Gayac ne suffit pas pour l'extirpation de cette maladie ... que jamais on n'a vû homme parfaitement guéri avec cette décoction*; (b) *qu'elle laisse la cause premiere*; (c) *que le bois laisse les tophes & les nœuds; que si la décoction étoit suffisante & plus sûre que la friction, il ne voudroit le taire?* (*d*) Quoi, M. au défaut de précision, vous joignez l'infidélité? Pour combattre Hery, vous lui attribuez des sentimens qu'il a détruit lui-même; dans la même page où il décrédite le Gayac, vous prétendez qu'il l'annonce comme un remede efficace, & qu'il l'adopte expressément: pour le prouver, vous tronquez ses expressions, vous n'en prenez que la moitié: car après avoir fait parler l'expérience & la raison contre le Gayac, après

(*a*) Pag. 7.
(*b*) Hery, pag. 54.
(*c*) Idem pag. 55.
(*d*) Idem 68.

avoir donné la préférence aux frictions, Hery dit, *que bien il est vrai que la décoction de Gayac est utile & souvent nécessaire, non seulement pour la curation de cette maladie, mais aussi à toutes autres affections où est besoin d'échauffer, &c. de sorte qu'on devroit plûtôt l'appeller préparative que curative.... elle seroit trop imbecille pour la curation de cette maladie.* (a) *J'ai bien vû... que la maladie ne vouloit céder,* (b) *mais nonobstant le flux de bouche, continuoient ou récidivoient les douleurs ou accidents... les malades puis après usant de telle décoction, étoient parfaitement guéris.* Voilà les expressions de Hery; vous les tronquez comme si vous ne pouviez pas être découvert. Si c'est avec cette exactitude que vous rapportez le sentiment des Ecrivains que vous avez compilés, doit-on lire votre Traité sans défiance?

Enfin pour mieux vous exposer à la censure, vous n'avez pas, dites-vous, daigné parler du Gayac. Si ce dédain étoit réel, on pourroit vous dire que l'expérience ne vous a pas instruit: des faits incontestables nous démontrent l'utilité du Gayac; c'est un remede qui peut être marié avec les frictions; il peut enlever les restes qu'elles n'ont pas effacé; des cas nombreux exigent qu'on en fasse usage. J'en appelle aux Maîtres les plus fameux, aux observations multipliées qui confirment celle de Hery. J'en appelle enfin à votre Traité même, où suivant votre Lettre vous n'avez point daigné parler du Gayac. Cependant sur ce remede (*c*) vous êtes plus diffus que Hery lui-même: ce qui est fort singulier, c'est que vous l'adoptez, vous le prescrivez dans des cas (*d*) qui l'exigent, suivant ce grand Chirurgien;

(*a*) Idem pag. 54.

(*b*) Hery, pag. 68.

(*c*) M. A. dans huit grandes pages in-4°. sçavoir, dans les pages 108, 109, 110, 111, 112, 115, 142, 143, a traité de la découverte, de la description, de la décoction de Gayac; de la façon de l'administrer; de sa vertu & de son utilité; de ses inconvéniens, des cas où il convient. Or Hery n'a traité que ces mêmes articles, il les a traités en neuf feuillets in-12. qui ne formeroient pas sept pages in-4°. Cependant M. A. ose dire qu'il différe de Hery, *en ce que* ce Chirurgien a emploïé sept chapitres entiers à expliquer la décoction du Gayac, à en marquer les circonstances; & que lui M. A. au contraire n'a pas daigné parler de l'usage de cette décoction. Telle est la fécondité de M.A. quand il n'emploie que sept ou huit pages in-4°. à traiter un sujet, il croit n'en avoir point parlé. Combien faudroit-il donc qu'il écrivît de pages sur une matiére, pour croire en avoir parlé?

(*d*) Page 68.

car

car comme lui vous comptez le Gayac parmi les remedes les plus utiles pour dissiper des accidents échappés aux frictions. C'est sans doute sur la foi des autres écrivains, que vous avez reconnu les vertus de ce bois. (*a*) Mais comment n'avez-vous pas senti que vous étiez en contradiction avec vous-même ! Vous avez consulté tant de livres sur l'origine & sur les vertus du Gayac, que n'avez-vous cherché ses effets dans l'expérience ? Ce Maître, en parlant à vos yeux & à votre esprit, auroit fixé vos idées. En négligeant de l'écouter, en lui préferant des livres qu'il n'a pas dicté, n'avez-vous pas craint les reproches d'un écrivain que vous avez peu ménagé : vous avez condamné en termes insultants un ouvrage de M. Dusault : ce Medecin (*b*) vous a répondu modestement : votre critique lui donnoit le droit de s'adresser directement à vous ; cependant il ne vous a parlé que des Médecins qui ont puisé dans les livres une science profonde ; il a démontré que cette science étoit incompatible avec l'expérience : il assure que le Public satisfait de leur recherches, les avoit rarement arrachés à leur cabinet. (*c*) Sans craindre ces reproches que vous deviez prévenir, vous avez dit fiérement, que M. Dusault étoit étranger dans l'histoire de la Médecine. Que n'eut-il pas répondu, si votre livre n'avoit pas été presque étranger pour lui ? Il n'y avoit lû sans doute, que ce qui le regardoit. Une lecture exacte lui auroit fourni des armes bien plus sûres contre vous.

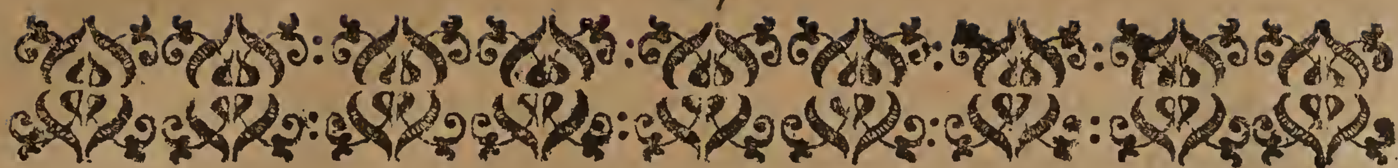
(*a*) Si M. A. eût connu par lui-même les ~~fautes~~ vertus du Gayac, auroit-il oublié ce qu'il avoit écrit là-dessus, depuis si peu de tems?

(*b*) M. Dusault, Médecin de Bordeaux, avoit écrit sur les maladies Veneriennes. M. A. dit d'un ton Magistral, *hic author videtur in Medicinæ historiâ nimiùm hospes*. Ce Médecin avoue qu'il n'a pas passé sa vie dans son cabinet ; & il démontre par le témoignage d'une infinité de Médecins, que ceux qui ont le plus d'érudition, ne sont jamais que de malheureux praticiens.

(*c*) La plûpart des Professeurs ont été sur-tout des praticiens redoutables. Voici le jugement que porte *Huart* sur un célebre Professeur. *Florebat celeberrimus in legendo, scribendo, argumentando, distinguendo, respondendo, concludendo, medicus isque adeo erat in eloquentia effusus, ut qui ad eum audiendum conveniebant non solum morbos sanare, sed mortuos in vivorum consortium revocare posse assererent; verumtamen cum ad praxim descendebat vixullus ægrorum qui suæ curæ committebantur effugere poterat, quin in præsens vitæ periculum conjiceretur, & inanem Professoris sapientiam morte propria expiaret.* Argenterius qui étoit un grand Professeur, avoit le même malheur. *De ipso narratur quod adeo infelix fuerit in curandis morbis, ut omnes sui ægrotantes perirent, qua de causa, perter refacti, cives sui non amplius suæ curæ committebantur.* Baglivi 661. cap. 1.

Nous pourrions donner à M. A. d'autres avis intéressans ; ils seroient du moins plus utiles pour lui que les vains éloges qu'il se donne si libéralement, en rabaissant le mérite de Hery : mais il rejette nos politesses même ; quel cas feroit-il de nos conseils ? Ils pourroient lui paroître suspects & même insultans, dans le cours d'une critique humiliante pour lui.

Je suis, &c.



IV. LETTRE.

M.

M. Aſtruc voit par tout ſa ſupériorité ſur Hery. Ce Chirurgien qui habitoit, pour ainſi dire, parmi les malades, en avoit étudié les caprices ſans ſe rebuter : il avoit plié la Médecine à leur goût; il l'avoit du moins déguiſée ſous des apparences moins deſagréables pour des malades inquiets & inflexibles. Les frictions, par exemple, étoient redoutables à quelques eſprits prévenus; pour ne pas les abandonner à leurs maux, Hery avoit éprouvé les *ceroines* & les *emplâtres* : c'eſt là une épreuve que M. A. n'a pas faite; (*a*) auſſi n'en connoît-il pas les avantages comme Hery, qui en marque exactement les ſuccès.

Il ne s'agit donc que de quelques malades que le préjugé des Médecins contre le mercure, rendoit indociles : ce n'eſt qu'à ce petit nombre de malades abandonnés, que Hery deſtine l'uſage des emplâtres. En ſe prêtant à leurs caprices, il s'écarte à regret des frictions; elles ſont la baſe de ſa grande méthode; ou ſi je puis m'exprimer ainſi, elles ſont le grand chemin par lequel il conduit les malades.

Telles ſont les idées de Hery ſur les emplâtres; c'eſt-à-dire, qu'elles ne ſont qu'une exception de ſa méthode ordinaire. Cependant, pouvons-nous dire à M. A. vous dites en général, qu'*il conſeille l'uſage des ceroines & des emplâtres, pour exciter la ſalivation à la place des frictions* : vous alterez même ſes préceptes; vous placez de ſuite des expreſſions ſéparées, & qui ont divers objets. Suivant les termes de Hery, *les emplâtres ſont de grands effets :* après avoir detaillé les effets de ces emplâtres, il marque que leur action eſt plus lente que l'opération

(*a*) M. A. n'a pû faire de ſemblables épreuves, puiſqu'il n'a pas l'uſage du traitement des maladies Véneriennes, même ſelon la méthode ordinaire.

des frictions & qu'ils *sont de moindre violence*. (*a*) Mais comment ces expressions sont-elles rendues dans vos citations? Hery, dites vous, avance que les emplâtres *sont de grand effet & de moindre violence*; après une telle infidélité, pouviez-vous vous citer vous-même, en vous applaudissant? *Moi*, dites-vous, *d'un ton imposant, j'ai crû devoir condamner l'usage de ces emplâtres.*

Si Hery vivoit, il pourroit répliquer ainsi à M. A. vous avez adopté ma méthode génerale, je veux dire les frictions : vous ne pouvez prouver que vous n'avez pas marché sur mes traces, en me disant que lorsque les malades ont refusé ce secours, j'ai tenté l'usage des emplâtres. Quoique vous aïez condamné ces remedes, vous n'avez pas pour cela rejetté ma méthode; vous insinüez même que vous y êtes encore plus attaché que moi, puisque vous y livrez les malades sans exception : mais avant de bannir entiérement l'usage des emplâtres, que n'avez-vous consulté l'expérience? Elle auroit dissipé vos craintes frivoles, ces craintes qui ne sont nées que dans votre cabinet. (*b*) Pour prévenir les inconvéniens, je n'ai appliqué les emplâtres qu'aux jointures; mon industrie a remédié heureusement aux démangeaisons qui suivent l'usage de ces emplâtres; elles ne sont donc pas aussi suspectes que vous le prétendez dans votre ouvrage. Ce qui nous prouve que vous avez travaillé d'imagination, c'est que vous détruisez vous-même vos préceptes; vous approuvez dans votre traité, l'usage qui applique (*c*) ces

(*a*) Hery traite en un Chapitre particulier, des *emplâtres & des ceroines vicaires de la friction*. Ce titre seul fait entendre que ces emplâtres ne sont destinés qu'à suppléer au défaut des frictions. Ce que l'Auteur dit sur l'effet des emplâtres, est fort curieux. D'abord il établit qu'ils sont de grands effets par la continuité de l'application; & ensuite il établit qu'ils agissent plus lentement & avec moindre violence; de sorte qu'il faut sur la fin, les aider par quelques frictions, si les malades veullent y consentir : mais il y a des corps sur lesquels ils agissent avec la même promptitude que les frictions violentes.

(*b*) M. A. pag. 124. dit *obsolevit usus obtegendi totum corpus emplastris... tum quod inde cutis calens, rubefacta, erysipelatosa in pustulas seu ecthymata pruriginosa exasperaretur, cum maximo ægri tædio, nec sine febris periculo.* Hery a sçû prévenir ces prétendus dangers, ou y remedier, pag. 122. Il vaut mieux le croire là-dessus, lui qui a éprouvé les emplâtres & les ceroines lorsqu'ils étoient nécessaires, que M. A. qui n'a là-dessus, aucune expérience.

(c) *Solent emplastra eadem certis & peculiaribus locis applicari, si tumor durior, skirrhus, ganglion, exostosis resolvenda sint vel dolor Venereus discutiendus.* pag. 124. Cela prouve que M. A. n'a pas condamné absolument & sans aucune exception, l'usage des emplâtres. 1°. Hery

emplâtres aux *exostoſes*, aux *douleurs fixes*, aux *tumeurs*, aux *ſchirres veroliques* : mais quand vous avez écrit contre mon livre, vous avez oublié ces idées; car vous avez dit ſans aucune reſtriction, *j'ai crû devoir condamner l'uſage de ces emplâtres.*

M. A. n'eſt pas plus fidéle en parlant des ſuffumigations : c'eſt, ſelon Hery, une méthode terrible & ennemie des nerfs; les ſuites qu'elle entraîne ſont des convulſions, des paraliſies, des apoplexies, &c. Cependant dès que les corps ont été préparés; quand les frictions ont emporté les principaux accidens; s'il y a des parties affligées de quelque reſte de vérole, on peut les expoſer aux ſuffumigations. Les malades qu'a traité Hery en ont éprouvé d'heureux ſuccès; elles ont emporté des caries qui rongeoient les os du nez : elles ont ſoulagé des affections même du poulmon. Or juſques-là, on a forcé M. A. de convenir qu'il n'y a nulle différence entre ſes préceptes & les préceptes de Hery. En vain pour s'écarter en quelque choſe des idées de ce Chirurgien, M. A. nous dit-il dans ſa troiſiéme lettre, (*a*) que Hery adopte les ſuffumigations univerſelles : mais ce n'eſt pas là, pouvons-nous dire à M. A. de quoi il s'agit dans votre propoſition; vous n'y parlez point de l'application particuliere ou univerſelle des ſuffumigations; *Hery*, dites-vous ſeulement, *propoſe les ſuffumigations* comme une troiſiéme méthode. Or, je vous le demande, Hery les conſeille-t'il comme une méthode commune, génerale, complette, qu'on puiſſe hazarder ſans les frictions; comme une méthode qu'on puiſſe leur ſubſtituer, comme une méthode enfin qui en renferme tous les avantages? Non, Hery n'en parle que comme d'une méthode qui eſt la méthode des Empiriques, & dans laquelle des mains habiles peuvent quelquefois trouver des reſſources : il n'en parle que comme d'une méthode imparfaite, ſubſidiaire; méthode qui dans des cas fort rares, n'eſt pas inutile pour ſeconder, ou pour

n'a en vûe que d'appliquer des emplâtres aux jointures, & aux mêmes endroits où l'on applique les frictions pour exciter la ſalivation. Or dans ſon livre M. A. ne condamne que ceux qui couvrent tout le corps, de ces emplâtres. *Obſolevit*, dit-il, *uſus obtegendi totum corpus emplaſtris.* 2°. Voici donc à quoi ſe réduit le raiſonnement de M. A. La méthode des frictions eſt la méthode de Hery. Or on m'accuſe fauſſement d'avoir adopté cette méthode; pourquoi ? C'eſt parce que Hery n'a pas frotté ceux qui abſolument ne vouloient pas alors être frottés; & parce que ne pouvant pas les réſoudre à ſe laiſſer frotter, il a eu recours aux emplâtres pour ſuppléer comme il a pû aux frictions. Moi je n'y aurois pas recours, j'abandonnerois ces malades obſtinés.

(*a*) Page 11.

faciliter l'opération des frictions : il n'est donc pas vrai que Hery *propose comme une troisiéme méthode générale de curer la vérole, l'usage des suffumigations*. Quand les frictions sont insuffisantes, M. A. pour déraciner entiérement les maux véneriens, a recours aux suffumigations ; cependant ces secours ajoutés aux frictions, forment-ils dans son livre, une seconde méthode qui guérisse ces maux (*a*) ; doit-il au moins oublier qu'il peut paroître trop fécond en méthodes à des critiques aussi injustes que lui ?

Non seulement M. Astruc attribue à Hery des méthodes qu'il n'a pas connues ; mais notre Docteur prête aux expressions de ce Chirurgien, un sens qu'elles démentent expressément : car il n'attendoit la guérison des maux véneriens, que des seules frictions ; mais elles demandent qu'on prépare les voïes à l'argent vif. Si elles étoient appliquées sans préparation, elles tromperoient l'espérance des malades & des Chirurgiens ; c'est pour cela que selon Hery, *on ne peut pas dire que la friction soit utile & nécessaire à la curation de cette maladie en toutes ses especes, ni en tout tems* ; (*b*) car il y a des especes de maux véneriens, & il y a dans le cours de ces maux, des tems où de longues préparations sont les seuls remedes qu'on doit d'abord emploïer : alors, selon Hery, les frictions seroient pernicieuses ; car, poursuit cet Auteur, *dans ces maladies invéterées, tant s'en faut que la friction immédiatement appliquée, soit commode, que par user d'icelles en corps non préparés, en voyons infinis, perdus... pour ce il est besoin de préparation & coconction d'humeurs*. (*c*) Hery dit donc à ses lecteurs, que les frictions précipitées, les frictions qui ne sont point préparées, ne sont ni *utiles, ni nécessaires en toutes les especes, &c.* Mais comment M. A. énonce-t'il ces idées ? Le voici : *Hery a prétendu que cette méthode des frictions, n'est pas utile & nécessaire à la curation de cette maladie en toutes les especes ; & moi*, dit M. A. *je regarde la méthode des frictions, comme la seule méthode qui soit universelle, parfaitement sûre, & sans aucun danger.*

(*a*) Dans sa premiere & dans sa troisiéme lettre, M. A. reproche à Hery d'avoir adopté plusieurs méthodes génerales qui consistoient dans l'usage du Gayac, des emplâtres, des suffumigations & des frictions : or, comme nous venons de le démontrer, Hery de même que M. A. *ne propose que la méthode des frictions comme l'unique méthode qui soit universelle pour tous les cas :* il n'a reconnu les autres secours que comme des secours particuliers ou extraordinaires.

(*b*) Le Chapitre où Hery dit cela, n'est destiné qu'à prouver la *nécessité des préparations particulieres qui doivent devancer les frictions.*

(*c*) Hery, pag. 73.

Une telle infidélité mérite l'indignation des lecteurs ; pour juftifier la Médecine, M. A. leur en impofe par tout. La plus grande exactitude de Hery ne peut éviter, dans la lettre du Docteur, des interprétations ridicules. Par exemple, Hery ajoûte quelques exceptions aux préceptes que nous venons de détailler : tous les malades, felon lui, ne demandent pas néceffairement les mêmes préparations. *Quand la contagion eft récente*, dit-il, *la friction fans moïen*, c'eft-à-dire fans des préparations particulieres, *fera utile.* Mais il demande toujours pour prélude, des préparations univerfelles : *les chofes univerfelles*, dit-il, *duement faites*, on commencera l'ufage des frictions. Malgré ces paroles fi claires & fi expreffes, M. A. avance hardiment dans fa premiere & dans fa troifiéme lettre, que Hery ne demande AUCUNE *préparation en beaucoup de cas.* Mais toujours vaincu par la force de nos raifons, il eft obligé, dans fa troifiéme lettre, d'avouer encore fon infidélité : pour fe dédommager un peu de la honte d'un tel aveu, il change d'objet ; s'il ne contefte plus les préparations prefcrites [redacted] par Hery, il prétend que dans les cas dont parle ce Chirurgien, elles ne font pas fuffifantes : comme il s'eft refervé la preuve de cette nouvelle propofition, nous nous en refervons auffi la réponfe. (*a*)

Ce n'eft pas le feul reproche que M. A. a fait à Hery fur les préparations qui doivent préceder l'ufage du mercure. *Hery*, dit ce Docteur, *confeille la décoction de Gayac comme utile* ; mais je vous le demande, dans quelles circonftances Hery prefcrit-il cette décoction ? *Eft-ce*, comme ajoute ce Docteur, *dans tous les cas qui demandent des préparations* ? Non, c'eft comme dit Hery dans ce même endroit, c'eft à des corps *defféchés* qu'elle peut être utile ; c'eft à ces corps feulement qu'il la prefcrit avec la circonfpection qu'exigent de tels cas. Il ne la confeille donc pas *dans tous les cas qui demandent des préparations :* cette propofition de M. A. n'eft donc pas exacte ; les corps defféchés par le virus demandent beaucoup d'attention ; Hery en ramolilfoit les dehors par les bains ; il tâchoit de rendre aux parties internes, leur fouplesse naturelle ; les alimens doux & onctueux paroiffoient les inftrumens les plus propres à leur donner du relâchement ; mais il vouloit joindre à ces alimens, des remedes un peu actifs, dont la pointe perçât doucement au dehors, & rétablît la tranfpiration : il trouvoit cet aiguillon dans le Gayac :

(*a*) Les cas dont parle Hery font ceux *efquels*, dit-il, *nous pouvons faire jugement que la matiere eft cuite & préparée pour promtement avec fes racines être évacuée.* Ces cas là doivent être très-rares, avons-nous dit à M. A. qui les regarde comme fort communs ; mais il n'a pas prouvé que dans tels cas, les préparations univerfelles ne fuffent pas fuffifantes.

pour mieux appeller les humeurs à la circonférence, il ramolliſſoit la peau avec des graiſſes; rien ne la rend plus ſouple que les matieres huileuſes. C'étoit dans cette idée que Hery avoit recours aux onctions faites avec des graiſſes douces, des gommes & des pulpes de ſémences adouciſſantes. Selon les diſpoſitions des malades, il animoit ces remedes onctueux par des gommes plus actives; elles pouvoient ne pas être inutiles dans les cas où M. A. craint le relâchement des fibres, & l'uſage des bains. Mais en propoſant ces remedes extérieurs, Hery en abandonne le choix à la prudence & aux lumieres du Chirurgien : *Il ne faut*, dit-il en parlant de tous ces préparatifs, *témerairement appliquer les remedes; ains avec meure délibe-tion :* c'eſt ce que M. A. devoit conſulter en écrivant ſa troiſiéme lettre.

Pour ce qui eſt de la méthode qui preſcrit la décoction de Gayac, elle n'eſt pas ſi étrangere à M. A. qu'il ſe l'imagine. (*a*) Il preſcrit l'uſage des *vulnéraires*, du *cerfeuil*, du *creſſon:* l'idée de tempérer, de ramollir les corps, ne peut pas inſpirer l'uſage de ces plantes: leurs principes ſont actifs; elles ſuppoſent donc les vûes qui conduiſoient Hery à la décoction de Gayac. Ce n'eſt que pour atténuer, pour ouvrir les couloirs, les pores, qu'on preſcrivoit de tels remedes: les vûes de Hery étoient donc les mêmes que celles de M. A. Ce Docteur n'eſt donc pas auſſi éloigné qu'il ſe l'imagine, des idées de Hery; il les ſuit même lorſqu'il prétend s'en écarter. Mais, ce qui eſt ſingulier, lui qui redoute l'activité & la chaleur du Gayac, il preſcrit des remedes brûlans; il veut qu'on prépare des malades aux frictions, par l'uſage (*b*) *du Mars, de l'Aloës, du ſel d'Ab-*

(*a*) Pour préparer les malades, M. A. ne conſeille pas de ſe ſervir de Gaïac; mais il preſcrit le petit lait *chalibé*, des infuſions de *chamedris*, de *creſſon*, de *cerfeuil*, des *herbes vulneraires*, p. 549. Or une décoction de Gayac mêlée avec des bouillons gras au riz, ne peut-elle pas être donnée avec autant de ſûreté? Celui qui preſcrit ces herbes dont nous venons de parler, eſt-il en droit de faire des reproches à celui qui, à leur place, emploïera la décoction de Gayac? J'en appelle aux Maîtres de l'art, je leur demande les effets du *mars*, du *cerfeuil*, du *chamedris*, &c.

(*b*) *Si ægro lurido & cachectico pedes ædematoſi, & viſcera obſtructionibus infarcta ſint*, 10. *per* 12. *vel* 15. *dies exhibenda Opiata purgans & aperiens ex croco martis, Aloë ſuccotrinâ, ſale Tartari, Abſinthii, vel Ammoniaco*, 2°. *quarto quoque die addendum Jalapium ad gr.* 15. *vel* 20 *aut diagridium ad gr.* 9. *vel.* 12. p. 350. M. A. ignore que dans un ſcorbutique, il faut toujours commencer par guérir la vérole; que tandis qu'elle infecte les humeurs, les autres maladies ſont intraitables; que c'eſt après que la vérole eſt guérie, qu'il faut les attaquer.

ſinthe

ſinthe, de la canelle blanche. Parmi ces remédes préparatifs, il place ſans choix *l'eruca, le cochlearia, l'armoracia, le raphanus ruſticanus.* Vous voïez, Monſieur, que ce n'eſt pas toûjours l'expérience qui parle dans le livre de M. A. elle l'abandonne du moins, lorſqu'il preſcrit ces drogues meurtrieres avec tant d'aſſurance, & avec ſi peu de précaution. L'aloës ſeul devoit l'effraïer dans des maladies formées par des obſtructions : l'uſage qu'on a oſé en faire dans ces maladies, a laiſſé dans une famille, des regrets que le tems n'a pû (a) effacer; ils deviennent encore plus amers à la vûe des Médecins.

J'en appelle à vous, Monſieur, pour qui la Médecine n'a rien de ſecret : adopterez-vous les préceptes de M. A.? Votre équité me demandera ſans doute, quels ſont les accidens auxquels il applique tous ces remedes, qui me paroiſſent ſi ſuſpects & ſi mal aſſortis. Les voici ces accidens; ils vous dévoileront les reſſources de M. A. dans les cas les plus délicats. Qu'il ſe préſente, dit-il, un malade, *pâle, défait, cachectique, exténué*; que tout vous y montre *l'embarras des viſceres*; un feu ſecret qui les dévore; dans un tel cas, ce ne ſont pas les remedes qui pénetrent ſans violence, qui tempérent l'ardeur des viſceres en les ouvrant, en les débouchant; ce ne ſont pas de tels remedes que je vous conſeille: armez-vous plûtôt de remedes incendiaires: prodiguez *l'aloës, le ſel d'abſinthe, le jalap, le diagrede, le mars*? Si par une malheureuſe complication, un malade eſt infecté de la vérole & du ſcorbut, aïez recours d'abord à ce que votre art vous offre de plus actif, de plus deſſechant; c'eſt la ſeule reſſource que je vous propoſe; vous devez la chercher dans *la canelle blanche, la caſcarille, l'arum, le raphanus ruſticanus, tous les ſels volatiles, toutes les préparations de mars.*

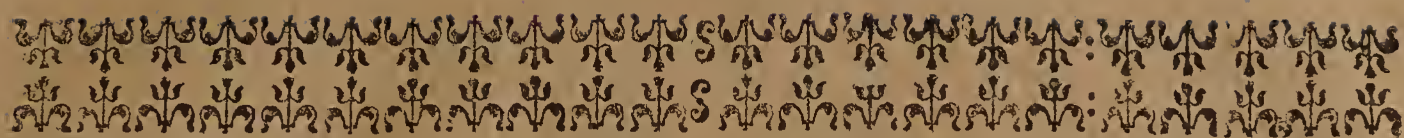
Ce ne ſont pas là vos préceptes, Monſieur; vos idées ne ſont réglées que ſur les démarches de la nature. Vous ſçavez que

(a) Une Dame fort connue, avoit un ſchirre dans la matrice; on lui preſcrivit de l'aloës avec d'autres drogues brûlantes. M. Chirac fut appellé pour en voir l'effet : tout lui parut déſeſperé; & dans l'indignation qui le ſaiſit, il ſe leva bruſquement en s'écriant devant le Médecin ordinaire, DE L'ALOES, Monſieur, DE L'ALOES, dans une telle maladie!

dans plusieurs especes de scorbut, ces remedes sont de vrais poisons. Cette maladie a ses nuances, ses dégrés, ses variations : dans ces différences, elle exige des remedes souvent opposés : c'est ce que M. A. n'a pas soupçonné, séduit sans doute, par des auteurs aussi infidéles qu'ignorans. Mais il termine ces erreurs, par des préceptes qui supposent de rares connoissances, auxquelles nous ne sçaurions atteindre. Il y a, dit-il, des malades qui sont épuisés par une diarrhée habituelle : si elle a pour cause une *bile trop acre, aïez recours aux eaux de Forges : si elle vient d'une pituite vitrée & mordicante, l'ipekakuana* en sera le remede : si elle est entretenue par *une sérosité salée, elle demande le simarouba.* (*a*) Voilà sûrement des causes que Hery n'auroit pû distinguer, & des indications imperceptibles qu'il n'auroit pû deviner ; il faut donc avoüer que M. A. n'a pas puisé ses idées dans le livre de ce Chirurgien.

Je suis, &c.

(*a*) 1°. Il est impossible de distinguer ces causes. 2°. Les indications qu'on en tire sont chimériques & ridicules. 3°. C'est donc l'imagination de M. A. qui a réglé l'application des remedes, qu'il oppose à la diarrhée.



V. LETTRE.

M.

Les juſtifications les plus victorieuſes, ont ſouvent le ſort des éloges ; le fonds en paroît bientôt inſipide : la vérité ſeule ne peut prêter cet aſſaiſonnement qui intéreſſe les lecteurs : le Public ſe dégoûte bientôt de récriminations d'excuſes & de réponſes ; il aime mieux qu'on expoſe un nouveau ridicule à ſa critique. Nous ne voudrions pas flatter ce goût aux dépens des travaux de M. A. Cependant il n'eſt pas poſſible de diſſimuler le reſte de ſes infidélités. Qu'il nous ſoit permis de le dire, toutes ſont groſſieres : le mépris qu'elles méritent pourroit nous diſpenſer de les dévoiler ; mais ſous les apparences du ſçavoir elles pourroient en impoſer. Cette groſſiéreté même que nous leur reprochons, formeroit un préjugé qui les juſtifieroit : on ne pourroit pas s'imaginer que M. Aſtruc voulût tromper ſans art ; qu'il n'eût d'autres reſſources que des ſuppoſitions qui ſe démentiroient elles-mêmes ; que par de fauſſes citations, il préparât à ſes adverſaires une victoire ſi facile. Nous ſommes donc forcés d'apprétier la critique frauduleuſe de ce Docteur : nous nous flattons qu'on n'y trouvera pas *cette juſteſſe* que quelques Médecins ont cru y entrevoir.

Hery a démontré en pluſieurs endroits de ſon Ouvrage, que *le Mercure ne renferme rien de veneneux.* (*a*) Dans ſix ou ſept

(*a*) Hery démontre fort au long, que l'argent vif n'a rien de vénéneux; il le juſtifie dans tout le traité qu'il a fait des propriétés de l'argent vif. Il prouve d'abord contre Dioſcoride, qu'on l'avale ſans danger en grande quantité : il le compare aux purgatifs, aux alimens dont la ſeule quantité eſt nuiſible : il a enfin recours à l'expérience qui place le mercure parmi les remedes les plus efficaces, & qui laiſſent le moins de mauvaiſes ſuites après eux. Il conclud enfin, *que l'argent vif n'eſt vénéneux* en aucune façon ; il continue dans le Chapitre ſuivant, à juſtifier les *effets du mercure.* Ainſi il eſt évident que M. A. en impoſe au Public, quand il dit

pages, il justifie ce minéral contre tous les préjugés qui le rendoient suspect ; il veut seulement qu'on le dépure des mêlanges étrangers, tels que les mêlanges de plomb. Pour cette dépuration, il propose de faire bouillir le mercure dans certaines décoctions aromatiques, de l'incorporer avec des graisses ; & ces graisses, selon Hery, se chargent des matieres étrangeres attachées au mercure, rendent à ce minéral sa pureté naturelle. C'étoit-là la méthode qui étoit en usage du tems de Hery ; elle étoit nécessaire, non pas pour éteindre un venin attaché au mercure, mais pour enlever, dit ce Chirurgien, ce qui pouvoit *y rester de substance grosse ou plombée*. Or comment M. A. nous develope-t'il ses idées ? On diroit à l'entendre, que Hery prétendoit combattre la nature véneneuse des parties mercurieles. Voici les propres termes de ce Docteur : *Hery propose qu'on fasse bouillir le mercure pour en corriger la qualité véneneuse ; & moi qui sçais que le mercure n'a rien de véneneux, je me contente d'ordonner qu'on emploïe le mercure bien purifié & exempt de tout mêlange.*

M. A. dément bien souvent ses idées lors même qu'elles sont justes ; il les oublie du moins lorsqu'il les a livrées au public depuis quelques tems : mais il ne dément jamais dans ses Lettres, le préjugé qui l'anime contre Hery. Il soutient opiniâtrement ses accusations injustes contre ce Chirurgien ; il lui impute toujours des idées qu'il n'a jamais eu sur le mercure.

On ne sçauroit le contester, ce minéral si précieux à la Chirurgie, n'a paru suspect à nos anciens Maîtres, qu'à cause des mêlanges étrangers ; ils craignoient que malgré les dépurations

que Hery a cru que l'argent vif étoit véneneux. L'endroit même qu'il cite, peut seul le convaincre d'infidélité ; cet endroit est à la page 109. Voici comment Hery s'énonce ; il s'agit de la préparation de l'argent vif. *Il y a*, dit Hery, *un mercure, qui en coulant laisse vestiges cras comme excrement de plomb, & de tel ne devons user ; mais de celui qui est clair & subtil, & blanc, lequel sera auparavant nettoïé, trempé, bouilli par long-tems aux choses incisives tenuantes, roboratives & alexipharmaques, contre tous venins, comme est* aqua vini, salviæ, roris marini : *ce fait il bouillira quatre, cinq, ou six heures, puis sera purgé : & pour lui ôter ce qui pourroit rester de substance grosse ou plombée, on le peut agiter avec beurre, axonge, &c.* Il faut noter que ces mots, contre tous venins, que Hery emploïe, ne peuvent dans le sens de cet auteur, avoir pour objet que les matieres héterogenes ; puisque dans le même endroit, & par tout ailleurs, il prouve que la propre substance du mercure, n'a rien de véneneux, & qu'on ne doit redouter que quelques mélanges pernicieux.

il n'y reftât quelque agent ennemi des nerfs ; que cet agent ne fît fur leurs fibres des impreffions fâcheufes. Pour prévenir ces inconvéniens, Hery a fait diverfes tentatives : d'abord comme nous l'avons vû, il préparoit le mercure avec des plantes aromatiques amies des nerfs ; enfuite il le mêloit quelquefois avec des fubftances qui pouvoient raffermir & fortifier les parties ; mais dans toutes ces tentatives il confultoit les befoins des corps, les divers caracteres de leurs maux, il approprioit divers mêlanges à ces befoins fi variés. Pour *roborer*, (a) dit-il, on ajoutera aux emplâtres mercuriels, *le Maftic, la Mirrhe, l'Oliban, le Storax, le Benjoin.* Ces remedes valent bien le talon (b) du liévre, le fang de l'oreille d'Ane, que l'imagination des Médecins a érigé en remedes. Mais un tel parallele eft trop ridicule ; les idées de Hery font puifées dans une théorie qui ne bleffe en rien la raifon ni l'expérience ; du moins eft-il certain qu'il ne prétend pas oppofer la vertu de ces aromates, au venin que tant de Médecins ont foupçonné dans le mercure. Libre d'un tel préjugé en prefcrivant des mêlanges avec ce mineral, il ne parle pas de ce venin imaginaire qu'il a expreffément combattû ; il ne parle que de *roborer, de conferver, d'empêcher de trop grandes diffolutions.* Mais il n'importe : le fage Hery eft toûjours coupable aux yeux de M. Aftruc qui le juge en maître. *Thierry de Hery*, dit ce Docteur, *rempli de ce préjugé contre le mercure, veut qu'on ajoûte la Mirrhe, le Storax &c. aux onguens mercuriels pour en corriger la mauvaife qualité.*

M. A ne craint pas de renouveller la même accufation pour la troifiéme fois. Thierry de Hery toûjours complaifant pour les malades, fe prête à leurs caprices, à leurs répugnances : la nudité, dit-il, peut effaroucher des perfonnes vertueufes ; pour ménager leurs vains fcrupules, on pourra frotter dans le lit *les parties les unes après les autres. Le malade aïant préfenté le bras .. après lui avoir frotté les articles d'icelui ... on les enveloppera d'étou-*

(a) Page 111.

(b) Le célébre Stalh lui-même a prefcrit le *talon du lievre*, comme un grand remede contre la pefte. Uu autre Médecin a prefcrit le fang de l'*oreille de l'âne.* A ces remedes, l'on peut ajouter le crâne d'un homme mort de mort violente. M. A. a fuivi le ridicule préjugé qui ordonne un tel remede, dans l'idée que la violence de la mort ajoute au crâne quelque vertu, pag. 351.

pes, de cotton cardé. (*a*) Or ce ſont ces enveloppes que M. A. ſaiſit pour imputer encore à Hery des ſoupçons ſur le venin mercuriel : comme il faut couvrir les parties frottées, Hery preſcrivoit des enveloppes d'étoupes, de cotton cardé; ces enveloppes valoient bien celles dont on ſe ſert aujourd'hui; elles étoient deſtinées à mieux retenir le mercure; ſous de telles enveloppes une douce chaleur également ſoutenue, ouvroit à ce mineral les pores de la peau. Mais ce n'eſt pas là l'idée de M. A.! Quoique Hery ne parle pas du venin mercuriel, quoiqu'il ne preſcrive poſitivement que des enveloppes, le Docteur aſſure que ces enveloppes ne ſont preſcrites dans le traité de ce Chirurgien, qu'afin *que le mercure appliqué aux articles, ne débordât pas ſur les parties voiſines, & ne les altérât par ſa qualité vénéneuſe.* (*b*) *Pour moi*, dit-il, *exempt de ces craintes frivoles &c.*

Telles ſont les citations qu'on nous oppoſe : leur fauſſeté ſaiſit les yeux & l'eſprit à chaque page du livre de Hery : tout ce qui peut excuſer M. A. c'eſt que ſouvent il ſe cite fauſſement lui-même : ſes ouvrages [redacted] ſe démentent preſque toujours les uns les autres : mais, lorſqu'il parle d'un ton ſi aſſuré & ſi inſultant, ces contradictions ſont-elles pardonnables? A-t'il pû s'imaginer que les lecteurs y ſeroient inſenſibles? N'a-t'il pas craint au moins, de décrediter ſon érudition? Il la prodigue, comme vous ſçavez, dans des converſations qui en demandent le moins; elle y perdra ſon autorité ſi elle devient ſuſpecte dans les écrits de ce Docteur. Dans la lecture du livre de Hery, ou les yeux ont trompé M. A. ou il a voulu nous en impoſer : ſa mémoire & ſa fidélité ſeront-elles des garands bien ſûrs dans les doctes diſcuſſions qui égaïent ſes entretiens?

Pourra-t'on ſe refuſer à ces ſoupçons, quand j'aurai con-

(*a*) Page 114.

(*b*) Les parties que Hery enveloppe, ſont les articles, c'eſt-à-dire, les parties nerveuſes, ou les plus ſuſceptibles des impreſſions vénéneuſes. Or ſi Hery ne craint pas l'application du mercure ſur ces parties, s'il l'y fixe par des enveloppes, quel n'eſt pas le ridicule de M. A. lorſqu'il s'imagine que Hery craignoit que les parties mercurieles ne ſe répandiſſent ſur les chairs, qui certainement ſont moins ſuſceptibles des impreſſions de ce mineral, que les articulations?

vaincu M. A. d'infidélités encore plus groſſieres que celles que nous venons de dévoiler ? J'ai honte d'entrer dans un tel détail ; mais peut-être qu'il ne ſera pas inutile ; il pourra inſpirer à ce Docteur, cette défiance que les grandes lumieres portent toujours dans l'eſprit. Nous voulons bien faire encore un effort de critique, pour rendre le faux ſçavoir de M. A. moins nuiſible au public & à lui-même.

Mais ne croïez-pas, Monſieur, qu'un tel effort demande une vaſte érudition. Pour confondre M. A. nous n'avons qu'à ouvrir le livre de Hery. Il décide d'abord, que les frictions n'inſinuent jamais dans nos veines, *une once* de mercure ; le ſurplus, dit-il, ne ſe débarraſſe pas des graiſſes, & reſte dans les linges. C'eſt-là une arithmétique inintelligible, dit M. A. dans ſa troiſiéme lettre. Il ne l'a pas entendue, parce qu'il confond le mercure qui, ſelon Hery, entre dans le corps, avec le mercure qui entre dans l'*onguent*. Notre Cenſeur n'a pas ici des idées moins confuſes ſur la proportion du mercure & des graiſſes. Hery dit, (*a*) qu'une livre d'onguent renferme *trois, quatre, ou cinq onces de ce minéral, plus ou moins, c'eſt-à-dire, ſelon la difference* des cas qui ſe préſentent, (*b*) qu'une demie livre ſuffit ordinairement pour toutes les frictions ; que chaque friction n'en demande en général *qu'une once**, & que *deux onces* forment une doſe extraordinaire. Or, que dit M. A. admirez, je vous prie, ſa fidélité : *Hery ne marque point la quantité de mercure qui doit entrer dans l'onguent, & n'en fixe point la doſe ordinaire pour chaque friction.*

* Hery qui ne frottoit que les jointures ordinairement, pouvoit employer pour chaque friction, plus d'onguent que nous n'en emploïons aujourd'hui, parce que nous l'étendons davantage ; car plus l'onguent eſt étendu ſur la ſurface du corps, plus il peut pénetrer de mercure intérieurement.

Hery étoit plus en droit que M. A. de fixer les doſes de mercure. Le Docteur, dégouté ſans doute de la Médecine, a ſuivi les traces des RR. PP. Benedictins. Il a cherché comme eux avec zele, les veſtiges de l'antiquité dans le Languedoc ; mais Hery n'étoit occupé que des maux veneriens : il a mis le mercure à toutes les épreuves ; auſſi perſonne ne connoiſſoit mieux les caprices de ce minéral. Il tâtonoit, pour ainſi dire, les malades dans les premieres frictions : il aimoit mieux prévenir les accidens, que d'être obligé de les combattre : dans cette vûe, il

(*a*) Pages 83. & 84.

(*b*) M. Aſtruc décrit deux onguents ; dans l'un le mercure en forme le tiers, & dans l'autre la moitié. Or de ces deux onguents indiſtinctement, il preſcrit enſuite *deux gros ou demie-once* pour chaque friction. Eſt-il donc en droit de reprocher à Hery, qu'il preſcrit indiſtinctement même doſe de ſon onguent où il entre $\frac{1}{4}$ ou $\frac{1}{3}$ ou $\frac{5}{12}$ de mercure ?

attachoit d'abord ſon attention à la temperature du corps, *à l'état* (*a*) *& à la force des malades.* (*b*) C'étoit donc, ſelon ſes propres termes, tous ces cas differens qui régloient, entre ſes mains, l'uſage du mercure ; & la difference de tous ces mêmes cas, eſt encore la régle de tous les bons praticiens. Si les *corps robuſtes* réſiſtent à la force de ce minéral, Hery rapproche les (*c*) frictions ; il les éloigne pour ménager les corps délicats ; il gradue les remedes ſuivant leurs effets & ſuivant les tems. Si les frictions trop fortes lui paroiſſent ſuſpectes, il ne ſe défie pas moins de celles qui ſont trop foibles : (*d*) marchant dans un juſte milieu, il les modere ſuivant leur ſuccès : il regarde comme des empiriques ceux qui en fixent le nombre : (*e*) au lieu de les placer toutes dans les premiers tems de la cure, il les diſtribuoit diverſement ; il en étendoit l'uſage juſqu'à la guériſon : le terme des frictions étoit le terme du tems que le malade reſtoit dans le mercure ; ce terme étoit le terme de la maladie, terme qui eſt annoncé *par la ceſſation des accidens & par l'éduction ſuffiſante des humeurs.* (*f*) Un détail ſi circonſtancié ne prouve-t'il pas au moins que M. A. n'a pas entendu l'ouvrage qu'il critique. *Hery*, dit ce Cenſeur, *ne fixe point combien de jours on doit laiſſer les malades dans le mercure.*

Qu'a fait M. A. de plus que Hery ? Rien : il a donné les mêmes préceptes. *Ceux qui prétendent*, dit-il, *limiter l'uſage & l'application du mercure par le nombre des jours, & non par la guériſon des accidens, ceux-là*, dis-je, *ſe trompent groſſiérement.* (*g*) M. A. copie, même exactement, un proverbe vulgaire que Hery applique au ſujet qu'il traite. [*] Or, je vous le demande, de telles preuves ne réduiroient-elles pas au ſilence un vrai Logicien ? Mais que fait pour les éluder M. A ? Il ſort de la queſtion dans ſa troiſiéme Lettre. (*h*) Cette doctrine, dit notre Copiſte, paroît dangereuſe. Mais qu'il ſe raſſure, elle ne montre des dangers qu'à ceux qui ne l'ont puiſée que dans les livres ; elle ne promet que des ſuccès à ceux qui ſont inſtruits par l'expérience, c'eſt-à-dire par le ſeul Maître qui peut régler l'uſage du mercure ; c'eſt ce que nous apprenons au Copiſte de Hery & de tant d'autres Ecrivains.

(*a*) Page 116.
(*b*) Page 117.
(*c*) Ibidem.
(*d*) Pages 115. & 118.
(*e*) Page 119.
(*f*) Page 116.
(*g*) *De Morb. ven.* pag. 262.
(*h*) Page 25.
[*] *Nihil ineptius fingi poteſt*

Comment

Comment donc un copiste si exact, peut-il nous dire que *Hery ne marque ni les accidens qui ont accoutumé de survenir pendant les remedes, ni les précautions, ni les secours ?* Lisez encore, pouvons-nous dire à M. A. un ouvrage dont le peu que vous en avez lû, vous a été si utile pour donner quelque mérite à votre compilation. Dans le traité de Hery, dans cet abregé si étendu, & si resseré en même-tems, vous trouverez plus d'instructions que dans votre gros volume: Hery vous parlera en témoin occulaire, en auteur original, qui a épié toutes les faces, & pour ainsi dire toutes les démarches des maux vénériens. Après avoir donné sur le traitement de ces maux, des préceptes puisés dans sa propre expérience, il passe aux accidens qu'entraînent les frictions: ceux qui les suivent, quand elles sont données sans mesure, attirent d'abord son attention; (*a*) tels sont les ulceres rebelles de la bouche, la gangrene, un flux intarissable, la suffocation, la paralisie des muscles de la machoire. Après ces accidens qui avoient décrédité le mercure dans des mains ignorantes, il place les accidens les plus ordinaires, sçavoir l'impétuosité de la salivation qu'il modere en maître; les ulceres dont il fixe les remedes; les tumeurs des joues & du visage, qu'il sçait ramener à l'état naturel: il insiste enfin sur la nécessité d'interrompre quelquefois le cours des frictions. Or dans un détail si exact, est-il vrai, comme le dit M. A. *que Hery ne marque pas les accidens qui ont accoutumé de survenir pendant les remedes,... ni les précautions, ni les secours?*

Non sans doute, tout cela est démenti par l'exactitude de Hery. M. A. ne lui rend donc pas justice: ce Docteur est ébloui de ses propres lumieres; elles ne lui permettent de voir que le mérite de son vaste ouvrage. Pour comble d'infidélité, il nous assure que Hery ne fait mention d'aucun accident qui résiste au mercure; cependant à la page 99 & 100, Hery dit que *des douleurs adviennent après les frictions,.. que nonobstant la*

quam methodum eamdem adhibere singulis & omnes eodem calopodio calceare. C'est ainsi précisément que s'exprime Hery, lequel se sert de ce même proverbe. Car il ne faut, dit-il, *comme nos amethodiques... en donner ni plus ni moins, à l'un comme à l'autre, parce qu'ils n'ont qu'une forme pour chausser un chacun.* En quoi donc différe M. A. sur ce point?

(*a*) Tout cela est exactement détaillé dans le livre de Hery, pag. 119.

méthodique curation... il peut retourner des pustules... qu'il est des bubons, abscès des aînes durs & rébelles après la curation universelle. Or cette *curation* est l'usage des frictions; & c'est ce que Hery dit à la page 233. Après avoir traité de ce remede, ajoute-t'il; *nous avons suffisamment décrit la cure générale de la maladie vénérienne*; la plûpart des accidens, dit-il, page 134, cedent *à cette curation générale*, mais il y en a qui demandent *une curation spéciale & particuliere, comme demeurans après la générale curation* : il dit enfin, *pag.* 173. *j'ai traité des ulceres de toutes les especes : pour ce que quelques-uns demeurent après la générale curation, vous aurez recours à la curation particuliere*, & il donne cette curation avec toute l'étendue que demande un tel sujet.

Par tout ce détail ennuïeux où M. A. nous force d'entrer, on voit qu'il n'échape rien à l'exactitude de Hery, & que sa précision marque à tous les objets, leur place naturelle. Il poursuit d'abord la vérole avec les frictions : il se tourne ensuite du côté des accidens de cette maladie : si le virus a pénetré partout, les frictions seules peuvent le détruire suivant la doctrine de Hery : si elles laissent après elles quelques accidens, ils peuvent se réduire aux *ulceres, aux caries, aux chancres, aux schirrhes, aux exostoses, aux dartres, aux écoulemens, &c.* Or tous ces accidens trouvent dans le livre de Hery, leurs remedes particuliers. Si au contraire le virus n'a point déconcerté l'œconomie animale ; si quelques parties sont seulement infectées, leurs accidens sont soumis (encore dans ce même livre) aux remedes qu'ils exigent. Mais en prescrivant tous ces différens remedes, il a établi des préceptes généraux, quand les matieres l'ont permis, [redacted] : de tels préceptes lui ont épargné l'ennui des répétitions, des détails fatiguans. S'il traite par exemple du schirre vénérien, ses leçons s'étendent sur les schirres qui suivent les gonorrhées, les bubons, &c. Il ignoroit donc comme vous voïez, l'art de grossir un ouvrage, en ramenant les mêmes idées sur chaque schirre qui peut se présenter dans les maladies véneriennes : c'est ainsi que la précision de Hery abrege les matieres les plus étendues. Si M. A. eût imité cette précision, il n'auroit pas traité ridiculement de toute la médecine, en traitant des maladies Vénériennes.

Voilà, Monſieur, à quoi ſe réduiſent les prétendues différences, qui perſuadent à M. A. qu'il eſt un auteur original; les plus legeres mêmes ne lui ont pas échapé : mais en voici une qui eſt bien plus réelle, & qui vous paroîtra ſans doute bien importante. Hery, dit ce Docteur, conſeille d'envelopper avec des bandes de linge, &c. les parties frottées : & *moi*, dit M. A. avec dédain, *je me contente d'ordonner aux malades de porter des calçons*. Après ce *moi*, qui marque ſi bien un droit de propriété, n'eſt-il pas fâcheux que M. A. ne ſoit pas l'auteur d'une ſi riche découverte ? Malheureuſement pour lui, cette invention eſt fort ancienne : il eſt étonnant que ſon antiquité ait échappé à la profonde érudition de ce Docteur; elle méritoit certainement une place dans les ſçavantes diſſertations qu'il a faites ſur les *Tricouſes* (a) *& les Brayettes*, dans ſon vocabulaire celtique. Mais, je vous le demande, quel avantage peut-il eſpérer de cette différence frivole; de cette différence qui eſt la ſeule que nous ne lui diſputons pas : car pour ce qui eſt des autres, elles ne ſont qu'imaginaires ? Figurez-vous un homme qui ferme les yeux en marchant par une route battue, & qui vous crie, je me ſuis fraïé cette voïe nouvelle. Tel eſt M. A; il ſuit le même chemin que Hery a tracé. Mais quand même dans quelques circonſtances, il ſuivroit une route plus ſûre ou plus nouvelle, il n'auroit pas droit de s'ériger en guide; les maladies véne-

(a) Voici, ſelon M. A. la génealogie de ce mot Dans les tricouſes, il y a deux mots; ſçavoir, TRIC & OUSES. Ouſes vient de HOSA. HOSAN en Galois, HOSEU ou HOUSEU en bas Breton : à ce mot ajoutez TRIC, vous aurez TRICOSEU, & en Languedocien TRICOUSES. Il ne reſte qu'à chercher la ſignification de ce mot TRIC. Mais M. A. nous avoue franchement qu'elle lui eſt inconnue : ainſi l'étimologie qu'il nous donne ſur les TRICOUSES, n'eſt fondée que ſur la moitié du mot. Il n'importe, cela ſuffit pour un grand antiquaire tel que ce Docteur. Mais qu'il nous permette de marcher ſur ſes traces : on peut en ſuivant ſes principes, lui dire que TRIC doit venir de TRAC; que TRAC vient certainement de BRAC; que BRAC ne peut manquer de venir de BRACA : or BRACA, ſelon M. A. vient de BRAGUES, mot bas-Breton, lequel certainement n'eſt pas étranger à l'hiſtoire naturelle; car comme ajoute ce Docteur, *quelque doute qu'on ait voulu faire naître ſur cet habillement, il eſt très-apparent que le ſeul* HAUT DE CHAUSSES *en formoit la principale partie, puiſque* BRAYOS *en Languedocien*, BRAGUES *en François*, BRAGUES *en bas-Breton, ne ſignifient aujourd'hui en ces différentes langues, que* HAUT DE CHAUSSES. M. A. a ſans doute remarqué que les bas de toile, & le haut de chauſſe, ont enſemble du rapport avec un calçon. Cette découverte étimologique de TRIC & de HOUSES, peut donc lui donner quelque droit ſur le calçon qu'il recommande, & qui met entre lui & Hery une différence, dont il fait ſentir fort férieuſement l'importance dans ſa troiſiéme lettre. pag. 18.

riennes ne doivent rien à ce Docteur; tous ses préceptes sont le fruit d'une expérience qui lui est étrangere; ils sont dûs aux travaux des successeurs de Hery; eux seuls s'occupent du traitement de ces maux; eux seuls par conséquent en connoissent bien les remedes : si leur méthode a fait quelques progrès, M. A. n'est donc pas en droit de dire, *& moi j'ai corrigé, j'ai ordonné, je défends, j'ai fait voir :* sans craindre de blesser la vérité, il pourroit s'exprimer ainsi, *& moi j'ai oui dire, on m'a appris.*

Mais au lieu de prendre ce ton modeste, M. A. s'annonce toujours comme un auteur qui invente, qui décide. On a voulu, par exemple, dans les derniers tems, éteindre l'action du mercure dans les glandes salivaires; la détourner en éloignant les frictions : Hery n'avoit pas ignoré cette méthode, il avoit observé dans l'usage de ce minéral, une opération *insensible & efficace. J'en ai fait frotter*, dit-il, *plusieurs, quinze, seize, dix-sept fois, laissant quelques intervalles.* Il sçavoit que les préparations
(*a*) Pag. 120. favorisent cette opération, (*a*) qu'elle peut être aidée encore
(*b*) Ibid. par un *flux de ventre incité par art*, (b) *qu'aucuns à l'heure du mouvement des humeurs, exhiboient médicament purgatif pour les détour-*
(*c*) Pag. 123. *ner par les selles*; (c) *que ce n'étoit pas pourtant la voïe la plus sûre,*
(*d*) Pag. 122. *que le flux de bouche est plus certain* (d); que cette méthode, détourner la salivation, étoit une méthode dont on se servoit pour évi-
(*e*) Pag. 123. ter les ulceres de la bouche (*e*), & que l'éloignement des frictions, (qui opére le même effet) convenoit *aux corps resouts &*
(*f*) Pag. 118. *debiles* (*f*). En reconnoissant cette résolution insensible, en reconnoissant les moïens qui y conduisent, & leur utilité, Hery a donc reconnu une méthode qui détourne la salivation, il en a donc reconnu les avantages. Pourquoi donc M. A. interpréte toujours également fidele, nous assure-t'il dans sa troisiéme lettre, que *Hery ne parle point de la maniere de donner les frictions sans salivation.* Encore une fois, quel droit a ce Docteur sur cette méthode, qu'on appelle *la méthode par extinction?* Elle étoit en usage avant qu'il fût entré dans la Médecine : elle ne lui doit tout au plus que l'approbation inutile qu'il lui a donnée : pourquoi donc en parle-t'il comme d'une méthode qui attendoit sa décision? Et moi, dit-il, *j'ai décidé en quel cas il convenoit de donner la préference à l'une ou à l'autre.*

M. A. n'a donc fait que de vains efforts pour dégrader l'ouvrage de Hery; mais il n'a pas fait des tentatives moins vai-

nes contre Hery lui-même. Que ne refuse-t'il point à ce Chirurgien? Il n'étoit qu'un aspirant en Chirurgie, lorsqu'il passa en Italie, s'il en faut croire M. A. En vain nos annales (*a*) reconnoissent-elles Hery, comme un homme qui avant qu'il sortît de la France, n'étoit pas novice dans l'exercice de l'art. M. A. sans aucune preuve, nous assure que ce Chirurgien ne cherchoit alors que des instructions. Reproche singulier! Quel est le maître qui ne trouve dans ses connoissances, un vuide qui demande de nouvelles leçons? Il n'y a que M. A. qui croit qu'il n'a pas même besoin des leçons de la nature & de l'expérience, pour y puiser des préceptes sur les maladies Vénériennes.

Le zéle de Hery a déplû sur-tout à M. Astruc. Avec le même empressement que ce Docteur a cherché les étimologies celtiques, ce chirurgien épioit la nature & le remede des maux Véneriens. Avide de nouvelles connoissances, il se renferma à Rome dans l'Hôpital de S. Jacques le majeur. Ce fut, avons nous dit, dans cette maison, qu'il examina à loisir les désordres & les remedes des maux Véneriens : mais, replique M. A. ce ne fut pas là qu'il apprit l'art des frictions : pourquoi? C'est que selon Hery lui-même, *on craint en Italie l'usage de l'argent vif.* Nous ne dirons pas ici que dans les Hôpitaux on n'écoute point ces craintes & ces scrupules qui conduisent le vulgaire ; mais que M. A. se souvienne que Vigo avoit pour ainsi dire, approprié à l'Italie l'usage des frictions, que Massa les autorisoit du tems de Hery, par l'expérience la plus éclairée : que dans toute l'Italie les Maîtres les plus habiles, selon le témoignage de Fallope, regardoient le mercure comme la ressource la plus assurée. Etrange effet de l'érudition! Il semble qu'elle soit ennemie de la Logique, & qu'elle surcharge la raison comme un fardeau qui l'accable. Hery dit qu'il voïoit dans l'Hôpital, une affluence de malades qui avoient des nodosités, *parce qu'en Italie on craignoit l'usage de l'argent vif.* Mais après

(*a*) Voïez l'Index funereus. D'ailleurs Hery étoit un homme consommé avant 1551. puisqu'il a fait son ouvrage avant ce tems-là ; & il dit lui-même qu'il n'a composé cet ouvrage, qu'après une longue expérience : il ne pouvoit donc pas n'être qu'un novice en 1537. tems auquel il a passé les monts.

le témoignage exprès de Fallope, n'eſt-il pas évident que ces expreſſions prouvent tout au plus, que le vulgaire en Italie, n'étoit pas familiariſé avec le mercure. Or, parce que le vulgaire en Italie, avoit quelques préjugés contre les remedes mercuriels, M. A. peut-il aſſurer que les frictions ne fuſſent pas en uſage dans l'Hôpital de Saint Jacques?

La critique de M. A. pourſuit encore Hery d'Italie en France. Nous avons dit que ce Chirurgien étoit le premier qui eût enrichi ſa patrie, des connoiſſances qu'il avoit acquiſes dans des païs étrangers. Vous vous trompez, nous dit M. A. *ce n'étoit qu'en France qu'on pratiquoit les frictions mercurieles.* Or ſur quel fondement appuïe-t'il une telle propoſition ? Sur le témoignage de Fallope : toute la France ſe ſert du mercure, dit cet Ecrivain : mais pouvons-nous dire à M. A. Hery a écrit avant Fallope ; Hery avant d'écrire jouiſſoit de toute ſa réputation; il avoit établi, confirmé l'uſage des frictions ; il avoit répandu ſa méthode par toute la France. Si Fallope aſſuroit qu'avant Hery toute la France avoit adopté les frictions, d'autres auroient partagé la gloire de ce Chirurgien ; mais que Fallope avance qu'en 1553. le mercure étoit en uſage par toute la France; prouve-t'il que cet uſage fût antérieur à Hery qui avoit écrit en 1551.

Je ſuis, &c.

VI. LETTRE.

M.

Le premier reproche que nous ferons ici à M. A. tombera sur ses écarts continuels. Dans son Memoire il prend la forme ou les apparences de la justesse: il marche, pour ainsi dire, à pas mesurés; il les compte toûjours scrupuleusemenr par une longue suite de chifres. Cependant avec ces précautions il est presque toûjours hors de la question : s'il y entre par hazard, c'est pour en sortir d'abord. Si nous lui parlons de l'ignorance des Médecins de Paris sur les maladies Véneriennes, il perd bien-tôt de vûe ces Médecins; il ne nous parle presque que du sçavoir des Médecins étrangers. Est-ce artifice, est-ce défaut de précision? Nous nous en rapportons au jugement du Lecteur.

Nous n'attaquons dans notre Memoire que les Médecins de Paris; eux seuls sont l'objet de nos disputes. Ce n'est pas sans raison que nous leur avons reproché leur orgueil & leur stérilité. Depuis plus de cent ans, la Faculté n'a été féconde qu'en hommes avides, ou en maîtres en l'art des intrigues: ils n'ont laissé d'autres monumens que ceux de leur fortune. Il n'y en a point qui doivent plus à la Médecine, & à qui la Médecine doive moins. En négligeant leur art & en n'en cherchant que les fruits, auroient-ils porté des lumieres dans la Chirurgie qu'ils n'ont jamais exercée? Auroient-ils été les maîtres de cet Art, qui à peine a été l'objet de leurs vaines spéculations dans le cabinet? Auroient-ils éclairé le traitement des maladies Veneriennes, qui ne leur est pas moins étranger? Mais n'accusons point leur négligence : leurs idées spéculatives n'auroient pû porter dans le traitement de ces maux, que des préjugés, ou arrêter le progrès de notre expérience.

Ces maladies ne doivent pas plus d'éclaircissement aux an-

ciens Médecins de la Faculte, à ces Médecins qui en sont l'ornement, & qui n'y ont laissé que des exemples inutiles. Le vrai remede, je veux dire le mercure, n'a trouvé que des obstacles dans leurs préjugés. Il n'a pas tenu à Fernel, à Palmarius & à Gallus, que ce mineral n'ait été proscrit. Hollier étoit toujours (*a*) fidéle au gayac; il n'osoit recommander le mercure que comme une derniere & dangereuse ressource. Ce prétendu maître d'Hery, peu sûr de lui-même, dépourvû des connoissances de son disciple, n'ose donner des régles sur l'usage de ce remede; il veut qu'on les cherche dans les livres de ceux qui ont écrit sur les maux veneriens. Duret son Commentateur (*b*) a été encore plus réservé : il n'a rien écrit sur ces maux, dont il ignoroit, sans doute, la nature & le traitement. L'usage du mercure n'a pas paru moins incertain à Baillou (*c*) qu'à ses prédecesseurs. Ce qu'il y a de plus étonnant dans une telle ignorance, c'est que l'expérience & les lumieres de nos anciens Maîtres, n'ont pû désabuser ces esprits si ridiculement prévenus.

(*a*) Dans ses observations, Holier rapporte deux cas; dans la cinquiéme il croit qu'un homme qui étoit sujet à des douleurs, & à des pustules vénériennes, fût guéri par des remedes frivoles, qu'il lui prescrivit, & dont le dernier est le Gayac. Dans la sixiéme, il dit que des *tophes & des douleurs* cederent à une tisanne dont le Gayac étoit le fond.... Dans ses institutions Chirurgiques le même auteur dit, *atque in hoc etiam genere ponendum est argentum quo jam veluti extremo præsidio in luevenerea uti solemne est.... sed usus ratio ex aliorum commentariis qui de lue venerea scripserunt repetenda est.* Tel est le sçavoir de ce Médecin, qui, selon M. A. a été le maître de Hery sur les maladies Véneriennes.

(*b*) Duret qui a été, sans contredit, le plus habile Médecin de la Faculté de Paris, n'a rien dit des Maladies Véneriennes dans tous ses écrits.

(*c*) Baillou étoit lui-même incertain sur l'usage du mercure. En divers endroits il paroît compter sur ce remede, mais il paroît parler alors suivant l'opinion des autres. 1°. *Luis venereæ censetur alexiterium hydrargirosis*, dit ce Docteur; mais comme s'il se repentoit d'avoir suivi une opinion qui n'étoit pas l'opinion de la Faculté, *benigniora remedia primitùs sunt invocanda.* Voilà donc le mercure qui est déclaré n'être pas l'unique remede des maux Véneriens, *epidem lib.* 1°. pag. 15. 2°. *Quicumque*, dit-il, *aut certe major pars hidrargyrosim sunt passi iis fere labes in pulmonibus delitescit.* Le mercure est donc déclaré un remede funeste par la décision de Baillou. *Concil. med. tom.* 1. *pag* 138. Dans le vingt-huitiéme conseil du même volume, il soupçonne qu'il y a une qualité maligne dans le mercure, *suspicari oportet latens venenum*, dit-il, *sive id ab hydrargyri maligna vi... ortum dicatur.* Telle étoit l'ignorance d'un des plus célebres Médecins de la Faculté, plus de cinquante ans après Hery. Qu'on juge par là de ce qu'on trouveroit dans les regîtres secrets de la Faculté, auxquels M. A. en appelle, pour prouver l'habileté des Médecins sur les maladies Véneriennes? 1. *lett. de M. A. pag.* 21

Cependant

Cependant parmi ces Docteurs si ennemis du seul remede des maux véneriens, M. A. en trouve un qui a devancé Hery. Il nous oppose, qui? un Médecin nommé *Gallus*. Sur quel fondement? sur une vaine tradition, sur un bon mot pris de Guy-Patin. François Premier avoit couru trop de risques dans l'amour & dans la guerre pour en éviter tous les malheurs. Il trouva plus de maux dans les appas de la belle Ferroniere, que dans la prison de Madrid. (*a*) Qu'il soit frotté comme un vilain, disoit *Gallus*, selon Guy-Patin? Or c'est par cette saillie, qu'on balance l'autorité de nos Memoires; qu'on transporte aux Médecins une expérience qu'ils n'ont jamais eue; qu'on la prodigue à un Docteur, qui la dément lui-même. Ce *Gallus* si sçavant en *mercure*, selon M. A. a fait un traité pour décréditer ce mineral (*b*) & les frictions, pour leur substituer la décoction de Gayac, remede infidéle & insuffisant, selon la décision de notre Censeur. Si nos Maîtres ne s'étoient pas obstinés contre de tels écrits, si l'expérience ne les avoit pas désabusés des

(*a*) François I. dit M. A. fut malade en 1539. Fernel *toujours prévenu contre l'usage du mercure, proposa son opiate anti-vénerienne; mais Antoine le Cocq s'opposa fortement à cet avis, & insista sur la nécessité d'emploïer ses frictions mercurieles: tout le monde sçait la repartie vive qu'il fit.* Or sur quoi tout cela est-il fondé, c'est sur une lettre de Guy Patin qui écrivoit plus de cent ans après, & qui a dit que le Cocq repliqua ainsi à Fernel: *c'est un vilain qui a gagné la vérole*, frotetur, *comme le dernier de son Roïaume. Ce sont là des faits, dit M. A. qui se passoient à Paris en 1539. dans le tems que Hery venoit de partir pour l'Italie, & certainement avant qu'il fût de retour; ce qui prouve que la méthode des frictions étoit en usage avant lui.* 1°. M. A. dit que Hery venoit de partir pour l'Italie. Mais cela est faux, il s'étoit écoulé au moins deux ans depuis son départ, puisqu'il passa les monts en 1537. comme il le dit lui-même: encore ne sçavons-nous si ce n'étoit pas pour revenir qu'il passoit les monts. 2°. Fernel dit positivement que la méthode des frictions étoit la méthode des empiriques, & il ne parle que d'eux & de leurs imitateurs. *Empiricorum*, dit-il, *inventa sunt quæ plerique vulgi imitatione ducti tanquam fucum adhibent malo.* Ce qui prouve cela, c'est que suivant le même écrivain, les frictions ne produisoient que des maux, & ne guérissoient qu'imparfaitement. Ceux qui ont été frottés, dit-il, *in omnem fluxionem proni evadunt, suscitanturque tremores immedicabiles & recentes cruciatus pristinis graviores; hydrargyros mali radicem haud quaquam evellit...* Il est donc évident, que les frictions étoient mal administrées du tems de Fernel & de le Cocq. 3°. Tandis que Hery est le premier qui donne un excellent ouvrage sur les frictions, n'est-il pas ridicule de lui contester le perfectionnement de ce remede, parce qu'un Médecin aura prononcé ce mot *frotetur*; un Médecin, dis-je, qui a adopté d'autres remedes que le mercure, comme nous le dirons plus bas.

(*b*) Il a fait un traité pour établir un remede différent du mercure, & par conséquent pour abolir l'usage du mercure, qui par là, devoit néceſſairement être décredité.

préceptes de Gallus, nous n'aurions d'autres reſſources, que le Gayac contre les maux veneriens. Le remede efficace ſeroit tombé dans l'oubli ; le préjugé redouteroit l'opération du mercure, & même de ſes ſuccès.

M. A. a ſenti la force de ces raiſons : pour trouver quelque ſubterfuge il eſt revenu ſur l'ouvrage de Gallus ; il y a fait enfin une découverte qui lui paroît déciſive contre nous dans ſa ſeconde lettre. Sans doute qu'il n'avoit pas lu ce traité, quand il en a fait l'hiſtoire & l'analyſe dans ſon livre, car s'il l'avoit lû, une telle reſſource lui auroit-elle échappé ? (*a*) Mais quel eſt cette découverte ? La voici : *il faut*, dit Gallus dans ſon livre, *mêler avec les onguens, du mercure préparé par la lotion, ou par la ſublimation, ou par la ſimple extinction.* JE N'IGNORE PAS QU'IL PAROIST QUELQUEFOIS HATER LES PROGRE'S DU MAL, PLUSTOST QUE L'ARRESTER, ET QU'IL PRODUIT DES ACCIDENS FORMIDABLES. *C'eſt pourquoi l'uſage d'un tel remede, paroît téméraire : d'un tel remede, dis-je, ſans lequel perſonne, ſuivant le témoignage de nos Peres, n'a été parfaitement guéri... Nous ſçavons nous-mêmes, qu'une infinité de malades, ont été guéris radicalement par l'uſage du mercure ; ce minéral eſt donc un amulete, un remede ſpécifique contre les maux Véneriens ; il a été la ſeule reſſource contre ce venin*, JUSQU'A CE QU'ON A DECOUVERT LE GAYAC QUI EST UN REMEDE DIVIN (*b*). Ce ſont ces douze lignes qu'on

(*a*) Dans ſa premiere lettre, M. A. ne parle que du bon mot de Guy Patin ; il n'y a pas apparence qu'alors il eût lû Gallus ; car il n'auroit pas manqué de rapporter le paſſage ſuivant, qu'il rapporte dans la ſeconde lettre comme une addition qu'il fait à la premiere.

(*b*) Gallus a fait en ſix chapitres, un traité dont le titre n'annonce que le Gayac. Il y a deux chapitres qui traitent du mercure, ſçavoir, le deuxiéme & le troiſiéme. Il y eſt parlé de ſon origine, & de quelques drogues qui l'attirent. A la fin du deuxiéme chapitre, Gallus dit en paſſant, ſans avoir parlé d'aucune méthode, ni des frictions, ni des parties ſur leſquelles elles conviennent : *Neque tamen ipſe hoc pulviſculum linimentis timerem inveniendum, ſed hydrargyron potius vel lavacro, vel illo ſublimatu præparatum aut ſimpliciter etiam quodvis exanimatum*, LICET IPSUM NON IGNOREM HAUD LEVI INJURIA SIC CURATOS AFFICERE, UT POTIUS MORBO FAVERE POTIUS QUAM EUM AMOLIRI INTERDUM VIDEATUR, *ſi quidem noxis innumeris fatigare corpus conſpicitur, hoc enim gingivæ ſolvuntur, ac propemodum exeduntur, tonſillæ tument. Labant dentes, ori tetrum halitum parat, viſum ſuffundit, obeſt auribus, tremula reſolutaque membra tabefacit, principeſque omnes partes inficit & oblædit. Quapropter temeraria multis putatur hæc medicina nec minus ipſo morbi impetu reformidanda, ſine qua tamen patrum memoria neminem unquam rectæ ſanitati reſtitutum conſtat. Nam ut in quibuſdam fortè felici*

oppose à l'ouvrage entier de Hery : mais on ne peut nous contester que Gallus n'ignorât l'efficacité du mercure, puisqu'il lui préfere un bois sans force & sans vertu pour la guérison radicale des maux vénériens; qu'il ne traite qu'en passant de l'usage de ce minéral; qu'il ne donne point la méthode des frictions; qu'il n'en dévelope point les régles; qu'il n'en montre sur-tout que les suites fâcheuses; qu'il ne dit rien du flux de bouche; qu'il n'en appelle point à son expérience. Il sçait seulement que des malades sans nombre, doivent leur guérison au mercure : il rappelle le témoignage de ses Peres ou de ses Prédecesseurs, ce témoignage vague qui peut être le témoignage des François en général, ou des Médecins italiens. Mais sans d'autres fonds que la lecture de quelques livres étrangers, il pouvoit mieux nous apprendre les succès du mercure. (*a*) Un Historien même qui n'auroit pas été Médecin, seroit entré dans un détail plus exact, plus circonstancié. Si nous n'avions donc que de telles instructions, nous connoitrions seulement le nom du remede des maux véneriens, & quelques effets pernicieux qu'il produit il faudroit chercher des préceptes dans de nouvelles épreuves, c'est-à-dire aux dépens des malades. C'est pourtant par de tel-

successu non sit responsum curantis vel imperitia, vel decumbentis vitio, vel certe mali pervicacia; immunerabiles tamen hoc uno remedio curatos nullo relicto vestigio cognovimus, ut plane amuletum hujusce luis credi oporteat, QUASI *anti pharmacon alexiterion nemo autem absque hoc uno auxilio sanitati redditus est nisi* POST[redacted]ODUM LIGNI SANCTI OPE DIVINA. Voilà tout ce que dit Gallus de l'usage du mercure, il confirme par les désordres qu'il étale, que l'on n'avoit pas encore une méthode certaine. Mais Fernel parle des frictions bien plus expressément, de même que du flux de bouche. *Quædam*, dit-il, *purgatoria vi in alvum deturbat hydrargyros multamque pituitam ex ore prolicit de abdit. Res. caus. lib.* 2. Or M. A. n'a pas osé sans doute se servir de ce témoignage, qui est plus exprès que celui de Gallus. Il n'a pas osé, dis-je, s'en servir, parce que Fernel condamne le mercure, & lui préfere le Gayac. Mais ce qui est risible, il se sert du témoignage de Gallus, qui reconnoît le Gayac pour le meilleur remede.

(*a*) Vigo Chirurgien, & Massa Médecin Italien, avoient écrit sur les maladies Véneriennes long-tems avant le Cocq. Si ce Médecin François avoit lû les ouvrages de ces auteurs étrangers, il auroit donc pû mieux écrire sur le traitement des maladies Véneriennes. Cependant s'il n'avoit été que copiste, s'il n'avoit pas puisé dans l'expérience ce qu'il auroit écrit, son ouvrage n'auroit pas prouvé que la méthode des frictions fût bien commune en France. Que peut-on donc inferer de tout ce qu'il a dit? C'est que le préjugé contre le mercure, l'a aveuglé, puisqu'il a si mal écrit sur l'usage de ce mineral, quoiqu'il ait connu Massa & Vigo, comme il paroît par quelques citations.

les connoiſſances que M. A. meſure le ſçavoir des Médecins de Paris : tout ce ſçavoir ſe réduit à douze lignes de l'ouvrage de Gallus ; on n'en trouve nul autre veſtige dans ce traité ; quatre ou cinq lignes renferment une eſpece d'éloge du mercure ; mais cet éloge ne paroît deſtiné qu'à relever le Gayac qui eſt le remede adopté par Gallus, préferé aux frictions, vanté comme la véritable & la plus ſûre reſſource, & en un mot, comme *un remede divin.*

Nous oſerons donc dire à M. A. qu'il n'a fait qu'étaler la miſere des Medecins de Paris : pour la lui montrer plus clairement, nous lui rappellerons avec aſſurance nos idées ; peut-être les ſaiſira-t'il avec plus de préciſion quand nous les aurons expoſées une ſeconde fois ; les Lecteurs ſeront du moins convaincus qu'il ne les a point combattues. *Les frictions mercurieles,* avons nous dit, *n'avoient pénétré qu'obſcurément en France* ; elles n'ávoient trouvé que des contradictions dans l'ignorance des Médecins de Paris ; en vain à leurs yeux mêmes, les Empiriques pourſuivoient-ils avec le mercure, le venin du mal vénérien ; la Faculté ne ſçavoit profiter ni de leurs fautes, ni de leurs ſuccès : il eſt vrai, comme le dit Gallus, que les corps infectés n'échapoient à leurs maux qu'à travers mille dangers effraïans ; mais ſi le mercure étoit connu en France, il étoit conduit par des mains meurtrieres ~~ou~~ et incertaines : les Chirurgiens ſeuls dans l'uſage témeraire de ce remede, apperçurent d'abord ſes vertus : ſur les traces de Vigo, ils ébaucherent la méthode des frictions : Hery s'éleva enfin parmi eux en légiſlateur ; il fixa le traitement des maux véneriens, il marqua une route plus ſûre, il en montra tous les détours. Son livre eſt le premier qu'une expérience éclairée ait produit en France : il mérite encore la premiere place dans notre eſtime par ſa préciſion, par les recherches qu'il renferme. Ni les tems, ni les progrès de l'art, ni la compilation laborieuſe de M. A. n'ont pû lui enlever ce rang. C'eſt là ce que nous avons avancé, ou c'eſt ce que nous ſoutenons contre les Médecins de Paris.

Abandonné des Médecins de Paris, M. A. va foüiller les mémoires des Médecins de Rouen ; il y trouve le nom d'un Médecin, oublié des ſçavans. ~~Maistre~~ Jacques Bethancourt

(*a*) a fait ſur les maux Véneriens, un ouvrage, qui eſt le premier & le dernier effort des Médecins François. Le titre eſt ce qu'il offre de plus ſingulier; c'eſt un cours de pénitence, une eſpece de *purgatoire* que propoſe aux malades, qui ſont aſſez malheureux pour être l'objet de ſes vaines recherches : mais les exercices de cette quarantaine, ſont des ſecrets à lui réſervés, ou pour mieux dire qu'il n'a pas connus. Il ſemble ne ſçavoir que ſur quelques bruits confus, que les frictions ſont les remedes des maux Véneriens; du moins prouve-t'il lui-même, qu'il n'en connoît pas les effets. Ce n'eſt pas le flux de bouche qu'il attend de ſes onctions; ce ſont des ſueurs qui ſont l'objet de ſes préceptes & de ſes précautions. Si l'effet des frictions porte ſur-tout à la bouche, ce n'eſt pas le mercure qui en eſt la cauſe, ſuivant ce Médecin, c'eſt la litarge, ou la ceruſe, mêlange ridicule dont on embarraſſoit le mercure! Nous diſons qu'on l'embarraſſoit, car ce n'eſt pas ſur Bethancourt que nous rejetterons un tel mêlange; il ne traitoit pas les maladies Véneriennes; ſon expérience n'eſt point le garant ni le témoin qu'il cite : peu inſtruit des propriétés des remedes antivénériens, il termine ſon ouvrage par un dialogue, où il ſemble d'abord qu'on doit attendre quelques éclairciſſemens. Les interlocuteurs de ce dialogue, ſont le Gayac & le Mercure. Ces deux acteurs ſe diſputent les maux Véneriens : Bethancourt eſt partagé entre eux dans tout le cours du dialogue : à la fin ſur des raiſons qu'il ne nous a pas données, & qu'il croit avoir établies, il paroît pencher pour le mercure. Cet ouvrage dont

(*a*) Bethancourt a traité des frictions, mais il ne paroît pas qu'il en parle d'après ſon expérience; les ſueurs ſont la ſeule choſe, qu'il ſe propoſe dans l'uſage de ce remede; car dans le chapitre de *curatione*, il dit, *poſt unctiones ſemper lectum petat patiens ac illic coopertus ſudorem cieat...* *hoc linimentum*, dit-il, dans le chapitre ſuivant, *evacuat per ſudorem ſubtiliando & detergendo ſuccos... Illinitionis tempore cavere debet ab omnibus operationem impedientibus medicamenti, cujus virtus eſt evacuare* PER SUDOREM. S'il ſe forme quelques ulceres à la bouche, Bethançourt les attribue à la mauvaiſe qualité de la ceruſe, & de la litharge qu'on mettoit dans les onguents.... Dans le dialogue de l'argent vif & du Gayac, il s'exprime ainſi : *oris ulcera citra eas unctiones temporis curriculo prorumpens, ut ſi ſuccedat oris fœtor, ob aliarum antidotorum qualitatem pravam, veluti ceruſſæ, adulterinique lithargyri provenit.* Auſſi dans le prognoſtic aſſure-t'il que ſi *morbus diuturnaverit & unguentis, mercurialibus, additâ à ceruſsâ quivis uſus fuerit fœtidus eſt anhelitus.* Or eſt-ce là le langage d'un homme bien inſtruit ſur les maladies Véneriennes & ſur leurs remedes?

M. A. n'a lû apparemment que l'épilogue, (*a*) n'eſt point méthodique; & ce qui eſt plus déciſif, c'eſt qu'il eſt ſuperficiel, vuide de tous les préceptes eſſentiels, il ne ſçauroit parconſéquent ſervir de régle. C'eſt là cependant ce traité, que M. A. nous oppoſe comme une ſource de connoiſſances. Vous allez croire peut-être que ſelon cet écrivain, Bethancourt étoit le guide des Chirurgiens de Paris. Point du tout, à peine M. A. ſçait-il ſi la vérole avoit pénetré alors dans cette Ville: Bethancourt nous dit-il, eſt le premier qui ait écrit ſur les maux Véneriens. Or pourquoi a-t'il devancé les autres Médecins; n'eſt-ce pas, ajoute M. A. parce que les maux Véneriens ſe ſont répandus plûtôt à Roüen que dans le reſte de la France? (*b*) A la vérité, notre cenſeur n'étoit pas embarraſſé du même doute au commencement de ſon ouvrage; car il prouve par un Arrêt du Parlement, que la Ville de Paris a été d'abord infectée de maux Véneriens. (*c*) Que cela ſoit ou non, Bethancourt eſt un guide que M. A. préſente à nos Chirurgiens; & pour le remarquer en paſſant, il conjecture ſçavament ſur la foi

(*a*) On peut voir, par ce que nous rapportons dans la note, que M. A. n'a preſque pas lû, l'ouvrage de Bethancourt, puiſqu'il ne donne pas exactement les idées de ce Médecin. Comme un auteur eſt cenſé rapporter ſes idées dans l'épilogue, c'eſt à l'épilogue que M.A. a recours dans le traité *de Morbis Venereis*. Il paroît au reſte par ce que dit Bethancourt, qu'alors il n'y avoit gueres que des Charlatans qui ſe mêloient du traitement des maladies véneriennes; car il rejette les mauvais ſuccès du mercure ſur les Charlatans, qui, ſelon lui, ſe chargent le plus ſouvent de l'adminiſtration de ce remede, ſans appeller les Médecins.

(*b*) *Hic author primus eſt Gallorum omnium qui de lue Venerea ſcripſerit. Anne ideo quòd lues Venerea Rhotomagi citius ſævierit quam in cæteris Galliarum urbibus?* Pour que le doute ſoit fondé dans l'eſprit de M. A, il faut qu'il croïe qu'en 1527. qui eſt l'année dans laquelle Bethancourt a écrit, la Vérole n'étoit point dans Paris, ou qu'elle n'y étoit que depuis peu de tems; car ſi elle y avoit été par exemple depuis quinze ou vingt ans, ce tems auroit été ſuffiſant pour produire des Ecrivains.

(*c*) Les maux Véneriens ſe ſont répandus ſitôt dans Paris, qu'en 1496. c'eſt-à-dire, la ſeconde année après la naiſſance de la Vérole, le Parlement de Paris donna un Arrêt portant réglement ſur cette maladie; laquelle, ſelon les propres termes de cet Arrêt, *puis deux ans en ça a eu grand cours dans ce Royaume, tant de cette Ville de Paris que d'autres lieux.* Voilà donc la Vérole arrivée à Paris preſqu'en même-tems qu'à Naples, & elle y fait de grands déſordres de même qu'en Italie. Or cela étant ainſi, comme M.A. en convient, page 75. comment peut-il douter, page 451. ſi la Vérole n'a pas infectée Roüen plûtôt que Paris, & ſi ce n'eſt pas parce que cette infection s'eſt répandue plûtôt dans cette Ville, que Bethancourt en 1527. eſt le premier écrivain François ſur les maladies Véneriennes?

d'un proverbe, (*a*) ou de quelques Médecins, que la vérole eſt bien plus difficile à déraciner dans les corps des Normands.

De notre Ville de Rouen, M. A. ſe tranſporte à Montpellier: c'eſt là le berceau de ſon érudition: par reconnoiſſance ſans doute il en a débrouillé les annales. (*b*) Aux recherches ſur les monumens des Romains, il va joindre l'Hiſtoire des Médecins qui ont rendu cette Ville ſi célebre; mais c'eſt en vain qu'il a cherché dans ces annales, des armes contre nous: il n'y a trouvé d'abord que Denis Fontanon, qu'il regarde comme un précurſeur de Hery. Ce n'eſt pas dans un traité particulier que ce Médecin dévelope les maladies vénériennes, ou plûtôt ſon ignorance; c'eſt dans un ouvrage qui embraſſe toutes les maladies: ouvrage qui n'eſt qu'un tiſſu de rapſodies de l'école. Mais que nous apprend ce livre ſur l'uſage du mercure? (*c*) C'eſt qu'on peut ſe ſervir de l'emplâtre de Vigo, qu'on peut en faire un *capuchon* pour couvrir les têtes douloureuſes, qu'il faut les enfoncer dans ce capuchon juſqu'à ce que les douleurs ſe diſſipent. C'eſt par l'invention d'un capuchon ſi ridicule, que Fontanon, ſelon M. A. mérite un rang avant Hery; avant Hery dis-je, qui nous a donné un ouvrage détaillé, méthodique, complet, dicté par l'expérience. Mais ſi une extravagante prévention oſoit ſoutenir un tel parallele, nous aurions encore une reſſource victorieuſe. Hery étoit contemporain de Denis Fontanon; laréputation, les ſuccès de Hery, auroient pû inſtruire ce Médecin, auteur preſqu'ignoré alors dans la France, auteur qui n'a jamais fait profeſſion de traiter les maladies véneriennes, ou qui, à en juger par ſon ouvrage, n'a jamais mé-

(*a*) *Certe lues Rhotomagenſis in Galliis vulgari circumfertur proverbio quaſi curatu difficillima*, page 451. *de Morbis Venereis.* M. A. a ici grande obligation à ſon érudition proverbiale; car ce n'eſt pas ſon expérience qui auroit pû nous apprendre cette différence.

(*b*) M. A. n'étant pas aſſez occupé apparemment de ſa profeſſion, s'étoit chargé de l'Hiſtoire naturelle du Languedoc, comme il le dit lui-même; mais aïant abandonné ce projet après avoir compoſé le premier volume, il a fait l'Hiſtoire des Médecins de Montpellier, comme il l'annonce en pluſieurs endroits.

(*c*) *Super alutam extendendo fingatur pileolus qui capiti ſuperponatur nec inde avellatur niſi ſedato dolore.* M. A. n'a-t'il pas honte de nous oppoſer un ouvrage de quelques pages, où on ne trouve que ces mots que nous venons de citer, & qui prouvent l'ignorance groſſiere de Fontanon.

rité la confiance publique : à peine ſçait-on s'il a mérité la confiance de ſes écoliers : c'eſt pour eux qu'il a écrit, & M. A. ſçait combien on leur enſeigne de choſes qu'on n'a pas vû, ou qu'on n'a pas appris dans l'exercice de l'art. Cependant il faut l'avouer ici en paſſant, ils ne ſont pas ingrats ; leurs cris forment toujours aux Profeſſeurs, une réputation ſouvent peu méritée à la vérité, mais quelquefois elle ſéduit même les Sçavans, elle annonce du moins dans le monde, des hommes qui n'auroient pû s'annoncer *que par les éclats de leurs voix.*

M. A. nous ramene à un Médecin plus connu, je veux dire à Rondelet. Son ridicule n'a pas échapé à un Médecin qui a mieux connu les maladies de l'eſprit, que les maladies du corps. Rabelais (*a*) repréſente Rondelet comme un de ces doctes Médecins en qui la médecine n'eſt qu'une petite partie de leur ſçavoir : il pouvoit réunir ſur une ſimple queſtion, des objets infiniment éloignés, & qui n'étoient pas faits pour être enſemble. A un homme qui lui demandoit ſi le mariage lui convenoit, il pouvoit citer *Diodore de Sicile*, *Hipocrate*, *Pauſanias les mœurs des Scithes*, *Ovide*, *l'hiſtoire d'Ægiſte*, *Théophraſte*, *Diogene*, *le Sculpteur Canacus*, *les Hermites de la Thébaïde*. Mais ce ſçavoir n'étoit pas un fardeau qui appeſantît Rondelet, la vivacité de ſon eſprit ne perdoit rien parmi les citations, les époques, les étimologies ; il pouvoit ſervir de modele à ceux qui cultivent les talens des Médecins de ruelle. C'étoit un de ces Médecins dont les *Cailletes* vantoient l'eſprit. Qu'a-t'il dit de joli auprès du malade, demandoient-elles ? C'étoit ſa converſation qu'elles païoient & non ſes remedes ; chaque viſite lui coûtoit une épigrame ou quelque ſaillie indiſcrete.

C'eſt un tel médecin qu'on produit pour dépouiller Hery du privilege de la nouveauté, & du titre d'auteur original. Ce Médecin avoit dicté à ſes écoliers, un traité ſur les maladies vénériennes. (*b*) Ce n'étoit pas l'expérience qui lui donnoit droit de preſcrire

(*a*) Au chapitre 31. du troiſiéme livre, volume premier, Panurge conſulte Rondibilis (qui eſt le nom déguiſé de Rondelet) & il demande à ce Docteur, ſi le mariage eſt une choſe convenable. Sur cette queſtion, Rondibilis fait une grande dépenſe d'érudition, il cite une infinité d'auteurs ; il trouve le ſecret de parler des Dieux, des Héros, des Moines, &c.

(*b*) On n'a qu'à voir le traité de cet auteur pour être convaincu de ſon ignorance. 1°. Il regarde d'abord la maladie

prefcrire des régles ; auffi adopte-t'il tous les remedes les plus frivoles : fes confeils font donc incertains & ne peuvent-être qu'une fource d'égaremens. Pour que fon ignorance meurtriere ne foit pas douteufe, il conclud à la fin de fon Traité, que le mercure eft le vrai antidote des maux vénériens, de quelque façon *qu'il foit donné*. Or je le demande à M. A. eft-ce là, comme il le dit dans fa lettre, le langage & la méthode de Hery ? Rondelet qui adopte indifféremment tous les remedes mercuriels, comme des remedes également efficaces ; Rondelet qui méprifoit parconféquent, ou qui ignoroit la véritable méthode ; Rondelet eft-il un maître qui ait prévenu les préceptes de Hery, lequel n'a reconnu de reffource affurée que dans la méthode des frictions. Mais quand même le traité de ce Médecin feroit moins indigne de la Faculté de Montpellier, quel avantage M. A. pourroit-il en tirer ? Hery puifoit des lumieres dans l'expérience, lors même que Rondelet n'étoit pas Docteur : Hery étoit connu dans toute l'Europe, & touchoit prefque la fin de fes jours, lorfque Rondelet fut fait Profeffeur.

Les Juifs ont toujours figuré dans la Médecine, foit par

comme provenante d'une plénitude, MORBUS A PLENITUDINE EST : il n'emploïe que des firops & des purgatifs, & il parle en paffant des fueurs. 2°. Il parle des onguents qui favorifent l'évacuation par les pores de la peau ; on ajoute, dit-il, à ces onguents de l'argent vif, mais ce remede lui paroît dangereux. SATIUS EST, dit-il, REMEDIA MINUS EFFICACIA HABERE QUAM PERICULOSA EXHIBERE. Mais [illegible] il permet quelques frictions pour exciter des fueurs, UNGANTUR PARTES EXTREMÆ CIRCA JUNCTURAS EMUNCTORIA ET SPINAM, ET SENSIM PROVOCETUR SUDOR. Il borne enfin les frictions aux tempéramens billieux & fanguins, à la gale, aux ulceres & aux boutons. HÆC SUNT, dit-il, en finiffant, LINIMENTA QUIBUS UTI POSSIMUS IN SANGUINEIS ET BILIOSIS IN SCABIE PAPULIS ET ULCERIBUS. Enfin pour la vérole invéterée, il prefcrit les frictions plus fortes, mais fans régle. Ce qui eft fingulier, c'eft qu'il décide que l'argent vif, de quelque façon qu'on adminiftre ce remede, eft l'antidote de la vérole, QUOMODO CUMQUE ADMINISTRETUR MORBUM CURAT NAM SUDORES MOVET. On voit par là qu'il ne compte que fur les fueurs. N'eft-il pas furprenant, que Maffa & Hery aïant fi bien écrit fur le traitement des maladies Véneriennes, Rondelet en ait parlé avec fi peu d'exactitude & de connoiffance. Mais quand même il auroit mieux écrit, cela ne prouveroit rien contre Hery ; car felon M. A. lui-même, l'ouvrage de Rondelet ne fut imprimé que vers 1566. & celui de Hery étoit imprimé en 1551. Or c'eft l'impreffion qui décide de tout ; car il eft feulement queftion de fçavoir fi Hery n'eft pas le premier écrivain François, qui ait donné exactement au Public, la véritable méthode des frictions.

leurs intrigues, soit par leur souplesse, soit par leur babil : ennemis secrets de tout ce qui n'est pas Juif, ils ont été habiles à s'élever sur les débris des Médecins des autres Nations, à déguiser les découvertes de leurs Confreres pour se parer de leurs dépouilles; ils ont regardé leurs rapines comme des victoires remportées sur des Infidéles. (*a*) Des Médecins qui ont une telle origine, & peut-être de tels talens, n'ont pas paru inutiles à M. A. Pour dépoüiller Hery de sa réputation, il a recours à un (*b*) Professeur, dont le nom est oublié dans les Ecoles mêmes. Antoine Saporta dans un livre dont le titre n'annonce que les tumeurs, a répandu quelques réflexions vagues sur les maladies Véneriennes. Ce traité moins connu encore que le nom de son auteur, écrit vingt-cinq ans après celui de Hery, imprimé soixante-dix ans après, est un ouvrage qui, selon M. A., a pû servir de modéle à Hery. *Antoine Saporta*, dit-il, *avoit enseigné avant ce tems-là* (*c'est-à-dire avant le tems où Hery écrivit*) *la même méthode dans les traités dont les copies ont été imprimées en* 1624.

Enfin M. A. rassemble toutes les forces de son érudition; il croit nous accabler par des noms fameux. Ecoutez, nous dit-il, *Joubert, du Laurent, Varandé, Ranchin, Ferrier, Turquet, Botal, Perdulcis.* Voilà, ajoute M. A. en s'applaudissant, *bien des Médecins que les Chirurgiens ne connoissoient pas* (*c*).

(*a*) On n'a qu'à voir l'Histoire de la Médecine du Docteur Freind, page 221. on y verra les intrigues des Médecins Juifs : on n'a qu'à voir aussi l'ouvrage de *Schultzus* contre ces mêmes Médecins.

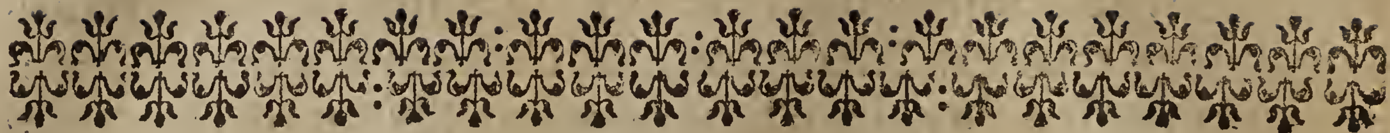
(*b*) Selon M. A. lui-même au traité *de Morbis Venereis*, pag. 492. l'ouvrage de Saporta a été écrit après l'an 1566. c'est-à-dire, vers l'an 1570. Or je lui demande pourquoi a-t'il dit dans sa lettre, que Antoine Saporta avoit enseigné la méthode des frictions, avant que l'ouvrage de Hery eût parû, puisque ce Professeur n'a écrit que près de vingt ans après Hery. Voici quel est le raisonnement de M. A. Saporta n'a écrit que vers l'an 1570. c'est-à-dire, vingt ans après Hery; mais Saporta étoit Professeur à Montpellier, avant que ce Chirurgien eût donné son ouvrage; donc il possedoit avant que cet ouvrage eût paru, toutes les connoissances qui y sont renfermées; donc il les a répandues dans les cahiers qu'il a dictés à ses écoliers; donc les copies de ces cahiers se sont répandues dans toute la France; donc Saporta connoissoit avant Hery, la méthode véritable des frictions; donc Hery n'est pas le premier qui ait enseigné cette méthode. Ce raisonnement qui renferme exactement les idées de M. A. est bien flatteur pour lui : car à la faveur d'un pareil sophisme, on pourra un jour attribuer à ce Professeur, les découvertes de tous ses contemporains.

(*c*) C'est à la page 16. de sa lettre, qu'il nous cite fastueusement tous ces Médecins qui ne prouvent rien contre notre memoire.

Mais il donne à notre érudition des bornes trop étroites! Nous connoiſſons tous ces Médecins, & c'eſt cette connoiſſance qui eſt la meſure de notre eſtime pour eux. Nous oſerons dans la ſuite les apprétier ſur de bons témoignages, dans les places mêmes auxquelles la plûpart doivent leur nom: les degrés par leſquels ils y ſont montés, n'ont été élevés que par l'intrigue, par le hazard, ou par une vaine érudition: leurs ouvrages ne ſont plus lûs des Médecins mêmes: mais s'ils piquoient encore la curioſité des lecteurs, quel appui offriroient-ils à M. A? Tous ces auteurs ſont poſtérieurs à l'ouvrage de Hery; preſque tous ſont étrangers à la Faculté de Paris. *Perdulcis*, (*a*) le ſeul qu'elle puiſſe revendiquer, ne nous a laiſſé que l'ancien jargon de la Médecine: ce n'eſt pas le public, ce ſont ſeulement les Ecoles de Médecine qui ont occupé ce Docteur: ſes déciſions ſur le mercure, ne pouvoient donc être que les déciſions d'un copiſte: nous pouvons donc dire hardiment ce que nous avons avancé dans notre mémoire; *on défie les Docteurs de la Faculté de Paris, de produire d'autres ouvrages que celui de Gallus, & celui de Fernel: à quoi l'on pourroit ajouter ce que l'on trouve ſur la cure des maladies veneriennes, dans le traité de Palmarius, diſciple & écho de Fernel.* Ce défi n'eſt adreſſé, comme vous voïez, Monſieur, qu'aux Médecins de Paris; nous diſons ſeulement que leur Faculté a été ſtérile en écrivains ſur les maux veneriens. Pour répondre à ce reproche, M. A. nous dit, avec ſa juſteſſe ordinaire, que la Médecine de Montpellier eſt riche en écrivains, qui ont traité doctement de ces maux. C'eſt pour étaler cette richeſſe imaginaire, qu'il nous a cité inutilement tant de noms bizarres.

Je ſuis, &c.

(*a*) Perdulcis a écrit long-tems après Hery: cependant il étoit encore partiſan du gayac; & il ne conſeille le mercure que dans une extrême néceſſité, c'eſt-à-dire, lorſque la maladie réſiſte aux autres remedes. Voïez page 582. *C'eſt-là pourtant un de ces Médecins qui ont hautement décidé toujours pour les frictions mercurielles*, ſelon M. A. qui ſans doute cite Perdulcis ſans l'avoir lû.



VII. LETTRE.

M.

La Médecine eſt ſoumiſe aux bizarreries de la mode, mais il ſemble que l'inconſtance de cet art ſoit contagieuſe pour les malades ; leurs idées ne ſont pas moins capricieuſes que les opinions des Médecins. Nos Ancêtres cherchoient des remedes & non de vains diſcours dans un Médecin. Aujourd'hui ce ſont de tels diſcours qui apprétient les Médecins : le babil eſt lui-même un remede recherché ; il amuſe, il flatte, il n'eſt du moins jamais inutile à la Médecine ; il couvre les défauts de l'Art. (*a*)

Le goût de la mode n'a jamais infecté la Chirurgie ; elle parle par elle-même ; elle n'a pas beſoin d'artifice pour montrer ſa néceſſité & ſa ſûreté. Cette évidence nous épargne bien des travaux frivoles : nous n'avons pas eu beſoin de joindre à notre art, l'art de ſéduire ou d'amuſer. La ſimplicité qui nous conduit dans nos travaux, a paſſé dans nos écrits ; nous y avons peint la nature ſeule, & nous croïons qu'elle en doit fait tout l'ornement.

M. Aſtruc n'eſt pas dans ces idées ; ſelon ce Docteur, tout ce qui eſt renfermé dans nos ouvrages eſt bien *mieux écrit* dans les livres des Médecins. Nous avouons ſans honte qu'ils ont orné quelquefois nos découvertes de quelque enlumineure ; ils les ont déguiſées ſous le jargon brillant qui a fait le mérite de tant de Docteurs : mais quand les Médecins françois ont en-

(*a*) On peut voir des exemples ſinguliers de ce babil, dans le ſtile des conſultations, & des *bulletins* des principaux Médecins, qui, en rendant compte des maladies, ne penſoient qu'à étaler cet eſprit qui oſe reparoître depuis que Moliere eſt mort, & ſe revêtir du langage des Précieuſes ridicules.

trepris de peindre les maux vénériens, c'eſt nous qui leur avons préſenté le tableau : les eſquiſſes, les deſſeins nous appartiennent au moins : M. A. ne déſavouera pas que nos Maîtres ont ſouvent conduit ſon pinceau : les traits en ſeroient bien plus ſûrs, ſi quelquefois il n'avoit pas pris d'autres guides. Nous n'apprécierons pas ici ſa maniere d'écrire ; nous demandons ſeulement à ce Docteur, un peu d'indulgence, quand il parlera des graces qui manquent à notre langage : nos reſſources ſont malheureuſement plus bornées que les ſiennes ; il a ſçû prudemment chercher du ſecours dans l'érudition ; elle ſoutient la peſanteur du ſtile ; elle en excuſe la dureté ; elle en couvre la ſechereſſe ; enfin le langage ſcholaſtique eſt une eſpece de voile pour ce Docteur : mais à travers ce voile, on voit toujours une affectation méthodique. Comme dans le traité des maladies vénériennes, la liaiſon naturelle des idées eſt remplacée par des millions de chiffres ; les nombres forment tout le tiſſu & les liens des lettres de notre cenſeur : c'eſt là du moins, le jugement que les Médecins même portent ſur les ouvrages qu'il a publiés en françois. Pour nous, Monſieur, nous ne ſommes à leurs yeux, que des hommes ſans *culture* & ſans *éducation* : nous n'oſerions donc nous ériger en critiques du ſtile d'un Docteur ; mais bien des raiſons nous diſpenſent d'avoüer M. A. pour juge de nos écrits : ſon latin même nous eſt un peu ſuſpect ; nous doutons qu'il puiſſe juſtifier par les écrits de Celſe, ces expreſſions ſingulieres : (*a*) *Chirurgus* ILLE CORPORIS SUI *præcipuos honores adeptus eſt* ... *apoplexiâ correptus* (*b*) IN MENSA ... IN LIBELLO *introducuntur collocutores* ... (*c*) Ces fautes ſont priſes à l'ouverture du Livre ; les autres qui ſont nombreuſes, nous les renvoïons à *M. Jean Supin* qui a cru pouvoir s'ériger en cenſeur de la Faculté.

Nous ne ſommes point cependant des critiques injuſtes qui ne pardonnent rien ; nous regardons comme des païs barbares, les anciens monumens qui ont occupé M. A. Parmi les médailles, les anciens édifices, les inſcriptions, le ſtile s'appéſantit ordinairement, l'eſprit devient ſterile en expreſſions, il

(*a*) Page 544.
(*b*) Pag. 541.
(*c*) Page 435.

prend le langage des tems différens qui ont vû naître ces monumens. Comment le stile de M. A. se seroit-il sauvé du langage celtique, des Itinéraires juifs qu'il a si doctement commenté? Nous sçavons, il est vrai, qu'il a livré son ouvrage à la censure de quelques Grammairiens célebres; mais ils ont été rebutés de la sécheresse ou plûtôt de la misere du stile; il leur a paru marcher dans un cercle étroit d'expressions communes, marques ordinaires de la stérilité de l'imagination ou de l'esprit: enfin malgré leur exactitude, il est échapé à leur critique, bien des fautes dont ils ne doivent pas être chargés.

Mais rendons-nous justice: M. A. n'a-t'il pas raison quand il ne trouve pas dans nos écrits, le langage élégant des Médecins? Quels agrémens ne répandent-ils pas sur la peinture de nos maux? Figurez-vous un Médecin qui vient vous dire, » votre toux est importune, les crachats sont suspects, le sommeil est laborieux, le ventre étoit hier (*a*) satisfaisant, & » il est bouffe aujourd'hui: vous vous êtes attiré des éclats (*b*) » de fiévre; votre estomach a souvent éprouvé l'intempérance de son tirannique possesseur (*c*); hier en se révoltant, il » s'est délivré des restes indigestes du repas précédent; le noïau » (*d*) de la maladie, *Princesse*, (*e*) est dans votre foïe; le pouls » est dardant, frappant, quelquefois il s'éclipse, il sort de lui-même (*f*) & s'y replonge; mais nous espérons qu'on pourra (*g*) espérer demain. Il est vrai qu'on ne peut vous reconcilier avec le sommeil; vous êtes tributaire de toutes les saisons; (*h*) il falloit avec vous, peser les élémens: votre bile » étoit effarouchée: une causticité vitriolique (*i*) aigrissoit vos » humeurs; vous étiez riche en sang, & vous ne sçaviez point » en dépenser; heureusement les matieres sont pénetrées de » bîle; vos selles dorées sont consolantes, &c.

C'est là, Monsieur, cette fleur d'esprit qui orne aujourd'hui la Médecine; il n'y a pas une de ces expressions, qui n'ait trouvé place dans le babil des Orateurs des consultations. (*k*) Ce

(*a*) S...
(*b*) C...
(*c*) R...
(*d*) V...
(*e*) H...
(*f*) R...
(*g*) S...
(*h*) H... (*i*) F...
(*k*) Les Médecins sont si persuadés de l'utilité du babil, qu'il y en a beaucoup

langage eſt inimitable pour nous : mais le ſtile des Médecins ne nous paroît pas moins déſeſpérant, lorſque nous voulons en faire paſſer les agrémens dans nos écrits ; jugez de l'inutilité de nos efforts par les rares modeles que nous propoſent ces Médecins : pouvons-nous, ſans être découragés, jetter les yeux ſur ce diſcours ſi naturel du dernier Ecrivain de la Fa-» culté. » L'ignorance eſt bien plus propre à réſider chez ceux » qu'elle poſſede, qu'à ſe gliſſer & s'étendre rapidement au » loin ; elle n'a pas un poiſon aſſez ſubtil, ni des dehors aſſez » ſéduiſans pour pénétrer ſans qu'on s'en apperçoive, ni pour » être accueillie avec empreſſement. (*a*)... Les allures de la » fiévre maligne ſont bien diffetentes ; c'eſt une maladie pleine » de ruſe & d'artifice, qui dérobe ſa marche avec adreſſe, com-» me pour dreſſer des piéges plus certains & des embuches » plus inévitables ; qui ſe cache ſous de fauſſes apparences, & » ſemble ne pas mériter qu'on s'allarme. Les ſignes qu'on tire » du pouls en tant d'autres cas, & qui ſervent à guider le Mé-» decin, ſemblent n'être d'accord dans celui-ci, que pour le » ſéduire & pour l'égarer. (*b*)... En voulant inſpirer de ſi vives » craintes, on a heurté de front ce qui peut être aiſément con-» nû de tous les hommes, ſans avoir en même tems la précau-» tion de leur donner des démonſtrations, qui les convainquent » que leurs eſprits & leurs yeux les ont toujorus groſſiérement » trompés de concert. Les hommes ſont trop vains pour faire » de tels aveux ſans y être contraints par la force des preuves ; » & quand leur ſens dépoſent contre une propoſition hazar-» dée, ils ſe déterminent plus volontiers à rabattre quelque » choſe de l'opinion avantageuſe qu'ils ont de celui qui la met » au jour, qu'à porter un jugement trop modeſte d'eux-mêmes ; » & ne ſont-ils pas excuſables de ne pas renoncer à la dou-» ceur d'une vérité connue qui les flatte, pour ſe livrer aux al-» larmes d'un oracle incertain qui ne tend qu'à les troubler ? (*c*)

qui préparent, pour chaque maladie, des diſcours qu'ils débitent dans les conſultations, comme les Prédicateurs débitent leurs Sermons. Tels ſont, par exemple, H.... S.... R... quand M. Chirac conſultoit avec quelqu'un de ces Médecins : *Ecoutons* diſoit-il, cet orateur; *qui s'eſt préparé à parler avant d'avoir vû le malade.*

(*a*) Page 171. tom. 1. in-8°. 1727.

(*b*) Page 291. tom. 1.

(*c*) Page 293. tom. 1.

De tels auteurs ont au moins l'art de déguiſer leurs penſées; ils ſeroient heureux s'ils pouvoient déguiſer de même l'eſprit faux, puerile, frelaté, qui fait évanoüir la raiſon ſous un clinquant énigmatique. Des hommes ſi occupés à prodiguer de l'eſprit, ſont-ils aſſez ſérieuſement occupés du ſoin des malades? Le Public perdra-t'il beaucoup lorſqu'il trouvera dans nos écrits, une ſimplicité qui préſentera dans ſes expreſſions, le vrai tel qu'il eſt. Mais il faut rendre juſtice aux Médecins, tous ne ſe ſont pas livrés à ce goût ridicule, qui infecte la Faculté : nous trouverons dans leurs écrits, des exemples d'une ſimplicité ſinguliere : jugez-en par un détail dont je vous ai parlé, & qui paſſera ſûrement à la poſtérité; il s'agit d'une anevriſme, vous m'apprendrez s'il ne méritoit pas une diſſertation. Liſez & admirez. (a)

» Un Soldat aïant été au régime juſqu'au 29 du mois, *il me*
» *demanda ce jour là à ma viſite du matin*, ſi c'étoit par mon or-
» dre qu'on ne lui donnoit point de vin: *lui aïant répondu que oüi*,
» il me repliqua que je lui coupois la gorge, qu'*étant ouvrier &*
» *travaillant de ſon mêtier dans les carrieres*, il avoit beſoin d'en
» boire, & il me pria de lui en donner. Aïant trouvé ſon pouls
» plus calme que le jour qu'il étoit entré à l'Infirmerie, & ſa
» toux étant appaiſée, *je le fis marquer pour avoir du vin.* Je ne
» fus pas plûtôt *au lit* qui étoit après celui de ce malade, que
» j'entendis *derriere moi*, comme quelqu'un qui vomiſſoit :
» *m'étant retourné, je vis que cet homme, que je venois de quitter*,
» rendoit par la bouche des flots de ſang. *Je courus à lui*, l'Apo-
» tiquaire de l'Hôtel (*b*) *qui m'accompagnoit dans ſa viſite, en fit de*
» *même*: notre premier mouvement de l'un & de l'autre, fut de
» chercher vîtement un vaiſſeau pour recevoir le ſang que ce
» Soldat rendoit ſans aucun effort par fuſées, dont l'une à peine
» attendoit l'autre; jugeant le cas des plus preſſans, *je criai à une*
» *Sœur de l'infirmerie*, de faire venir au plus vîte un Prêtre. Le
» malade *qui s'étoit mis ſur ſon ſéant* pour rejetter ce ſang, ſe cou-
» cha ſur ſon lit *à la renverſe*, & rendit encore du ſang dans un

(*a*) Les Médecins ont eu l'indiſcrétion de pourſuivre les ouvrages des Chirurgiens juſques dans les Memoires de l'Académie des Sciences; ils nous forcent de prendre ici la même liberté.

(*b*) Des Invalides.

» vaiſſeau

» vaiſſeau *que l'Apotiquaire tenoit à portée* de le recevoir, & il
» expira dans le moment ſans donner le tems à un Prêtre *qui*
» *étoit dans l'Infirmerie lorſque l'accident arriva, & qui accourut à*
» *l'inſtant*, de lui adminiſtrer aucun ſecours ſpirituel, *car il ne*
» *ſe paſſa pas une minute*, depuis qu'il avoit commencé à rendre
» du ſang juſqu'à la mort.

Admirez, Monſieur, cet art qui raſſemble tant de circonſtances eſſentielles : la paſſion du malade pour le vin ; ſes craintes quand il eſt condamné à boire de l'eau ; l'indulgence de M. M. qui ſe rend à de telles fraïeurs ; le malheur imprévu qui ſuit le premier inſtant de ſa viſite ; le bruit qu'il entend derriere lui, ce bruit ſemblable au vomiſſement ; la promptitude du Docteur à ſe retourner & à courir ; ſon exemple ſuivi par l'Apoticaire ; la crainte où ils ſont tous deux d'être inondés de ſang ; leur premier mouvement ; le vaiſſeau qu'ils cherchent avec précipitation ; l'induſtrie avec laquelle ils le préſentent aux fuſées de ſang ; les cris que M. M. adreſſe à une Religieuſe ; ſon empreſſement à appeller un Prêtre. Toutes les circonſtances de ce malheur ſont peintes avec une exactitude qui n'oublie rien : c'eſt un modele ſans doute qu'on peut propoſer aux Obſervateurs. Il eſt vrai que le fond de l'écrit de M. M. n'intereſſe en rien les Lecteurs : tout ce détail ſi étranger à la queſtion, aboutit à un ſimple anévriſme, qui a rendu plus mince le cartilage ſur lequel il étoit appuïé, & qui eſt enfin forcé par le ſang. Accident fréquent connu aux novices mêmes. (*a*) Mais il faut en convenir l'art qui repréſente toutes ces circonſtances dans un tableau ſi fidéle, doit piquer la curioſité des plus grands écrivains !

Les Chirurgiens devroient bien apprendre dans un tel modéle, l'art d'étendre leurs idées. Je vous avoüe, que leur ſéchereſſe didactique m'effraïe : mais j'ai beau leur propoſer l'exemple de M. M. ſon autorité ne ſçauroit les fléchir : vous avez admiré ſans doute les amplifications de ce Docteur ; ſes

(*a*) Les anevriſmes ruinent ſouvent mêmes les os ſur leſquels ils ſont appuïés. Qu'on nous diſe donc ce que peut offrir de merveilleux, un cartillage rendu plus mince. Nous mettons au rang de la diſſertation dont il s'agit, celle qu'a fait le même auteur ſur une anchiloſe guérie par les bains, & ſur une hidropiſie enchiſlée du poulmon, qu'on trouve ſouvent, & dont divers auteurs ont parlé.

découvertes, ou plûtôt ses relations ne sont pas inconnues aux sçavans. Ne croïez pas qu'il aille pâlir sur les cadavres, pour développer la structure des corps. (*a*) Les cas que le hazard lui découvre, il les présente au Public : ils n'ont pas, il est vrai, le mérite de la nouveauté ; mais les vastes portraits qu'il en fait, les ornemens qu'il sçait leur prêter, dédommagent les Lecteurs de la nouveauté qu'il dédaigne. Ne vous imaginez pas cependant qu'il n'ait jamais paré la république des Lettres d'un nouveau lustre : on trouve dans les écrits de M. M. une esquinancie guérie après douze saignées, par l'application d'un linge mouillé : le sang ainsi prodigué n'est compté pour rien ; le merveilleux de la guérison n'est attribué par le Docteur, qu'à l'opération du linge mouillé. On apprend dans les écrits du même auteur, que le foïe s'étend jusqu'au côté gauche : on y lit avec admiration, la description d'un insecte sorti du nez : à la vérité M. M. n'est pas garant de ce fait, puisqu'il n'en a pas été témoin ; mais il s'en rapporte à un témoignage étranger qui lui paroît sûr. (*b*) Ces rares découvertes, & l'agrément qu'il répand dans son stile, devroient bien nous justifier dans l'esprit de M. Astruc : il ne doit pas exiger de nous, que nous écrivions aussi élegamment que lui & ses Confreres. Ses rares talens lui donnent droit de nous insulter, en nous disant, *que nos préceptes sont bien mieux écrits dans les livres des Médecins.*

Je suis, &c.

(*a*) On peut aujourd'hui s'ériger en anatomiste, & sous un tel titre mériter des récompenses, des grades, des préférences parmi les Médecins, sans avoir jamais donné des éclaircissemens sur la structure des parties. On est regardé comme anatomiste dès qu'on recueille quelques restes de maladies que le hazard présente ; on s'imagine que des dissertations sur des observations communes, peuvent être exposées aux yeux des sçavans. On ne sçait pas que les livres des observateurs, sont remplis de ces sortes de faits ; qu'ils sont saisis par des esprits stériles, comme des occasions favorables pour étaler un vain jargon médicinal ou chirurgique ; que sans ces faits qu'offre le hazard à tout Médecin qui pratique la Médecine, les Maloets & ses Confreres, seroient réduits à un éternel silence ; qu'il n'est pas un seul Médecin, ni un seul Chirurgien, quelque ignorant qu'il soit, qui ne puisse donner de semblables productions. Je demande donc, si lorsqu'un Médecin rencontre quelque fait, & que sur un tel fait il bâtit une thése pompeuse, il mérite l'attention des sçavans. La mérite-t'il mieux lorsqu'avec les éloges de la Faculté, il présente au Public un volume, sur une pétrification de *l'épiploon*, &c.

(*b*) M. * * * porta cet insecte à M. Maloet, qui s'en saisit au plûtôt pour avertir les sçavans d'un phénoméne, dont le détail lui avoit paru merveilleux.



VIII. LETTRE.

M.

Rien n'eſt plus étranger à la Médecine & aux Médecins, que le fond du traité de M. A. ſur les maladies vénériennes; c'eſt la découverte de Carpi; c'eſt la méthode de Vigo; c'eſt notre expérience qui eſt la baſe de cette compilation. Cependant M. A. regarde cet ouvrage comme un monument élevé à la gloire de la Médecine : il croit que les Médecins étoient ſeuls capables d'en jetter les fondemens : les mains des Chirurgiens lui paroiſſent trop groſſieres pour en préparer même les matériaux. Tout homme qui dans l'obſcurité de la nature, a démêlé un remede contre les maux vénériens, ne pouvoit être qu'un Médecin ſelon M. A. En vain lui avons nous repréſenté, que d'heureux inventeurs des ſecours les plus efficaces contre ces maux, n'ont eu à lutter que contre les Médecins mêmes : en vain lui avons-nous oppoſé quatre ou cinq de nos écrivains qui ſont encore nos guides : armé de titres, de citations, d'époques, de noms barbares, quel petit nombre, nous dit-il avec ce dédain familier aux confidens des ſecrets de l'antiquité, quelques traités peuvent-ils paroître devant deux cent volumes que les Médecins ont produit?

Malgré cet étalage, ou ce rempart de volumes, ſur lequel M. A. ſe place pour défendre la Médecine, il redoute le petit nombre de nos écrivains; il ſent bien qu'ils partageroient ou qu'ils effaceroient la gloire des Médecins : dans cette crainte il nous diſpute l'inventeur même des frictions, il veut abſolument le traveſtir en Médecin.

Dans le cours de ſes preuves, il ne laiſſe rien échaper de ce qui peut étaler ſon ſçavoir : c'eſt un débordement d'érudition. Carpi, nous dit-il d'abord, ſe nommoit *Jacques*; il étoit origi-

naire de Carpi dans le Modenois, c'eſt pourquoi on l'appelle en latin *Jacobus Carpenſis* : mais obſervez-le bien, ce nom de *Carpenſis* a été abrégé ; on appelle cet Ecrivain *Jacobus Carpus*. Après ce détail ſi eſſentiel, les mémoires depuis la naiſſance de Carpi manquent malheureuſement à M. A. il eſt réduit à ne parler que des ouvrages de cet homme illuſtre ; ouvrages qui n'ont pour objet que les travaux chirurgiques, je veux dire les opérations les plus difficiles & les plus inconnues aux Médecins.

Pour détruire d'abord le préjugé qui s'éleve de ces ouvrages, & qui nous livre entiérement cet auteur, M. A. a recours aux titres : on vous *a déja dit*, s'écrie-t'il, qu'il étoit Docteur en Médecine. Pour lui aſſurer le doctorat, écoutez, ajoute-t'il, les *Bibliographes* ; & quels noms ne nous cite-t'il pas ? c'eſt *Merclin*, *Manget* pere de vingt volumes in-folio, *Juſtus-Gallus*, *Vander-linden*. Il appuïe le témoignage de ces Sçavans, des titres qui ſont à la tête des ouvrages de Carpi, lequel eſt annoncé dans ces titres, comme un Docteur en Médecine & Profeſſeur en Chirurgie. Ce qui eſt plus intéreſſant pour M. A., c'eſt que les éditions lui donnent lieu de rappeller les noms de ces fameux Libraires qui en ſont les auteurs : avec quel plaiſir ne parle-t'il pas de *Jerôme de Benedictis*, *d'Antoine de Nicolinis*, *de Sabio*, *de Bernardin de Vitalibus*, *de Benoiſt Hectoris* ?

Nous pouvons dire à M. A : contre qui diſputez-vous ? Ce n'eſt pas à nous ſans doute que s'adreſſe cette érudition : nous avons dit que Carpi étoit Chirurgien ; mais avons-nous voulu lui ravir le titre de Médecin ? Ne ſçavons-nous (*a*) pas que les Chirurgiens Italiens, ajoutoient à leurs titres, le grade inutile de Docteur ? Ils étoient cependant uniquement attachés à la Chirurgie. Vous vous laiſſez donc emporter à votre mémoire : elle

(*a*) Tous les grands Chirurgiens Italiens, & même pluſieurs parmi les autres Nations, tels que *Carpi*, *Severin*, *Magatus*, *Marchettis*, *Hildan*, *Scultet* ; ils prenoient le titre ou le grade de Docteur en Médecine. Ils étoient comme nos anciens Chirurgiens de Paris, leſquels étoient gradués & membres de l'Univerſité ; avec cette différence que ceux-ci appartenoient à une Société, qui étoit miſe par nos Rois, au rang des Facultés, leſquelles croïoient s'honorer elles-mêmes, en recevant des Chirurgiens. Nous pourrions en nommer pluſieurs qui joignent encore aujourd'hui le titre de Docteur en Médecine, à celui de Chirurgien, & qui ſe ſont entiérement dévoüés à la Chirurgie.

débonde pour ainsi dire : ceux qui jetteront les yeux sur le seul titre des ouvrages de Carpi, sçauront tout ce que vous prétendez nous apprendre, & qui vous coute tant de citations. Pour nous justifier, nous ne vous opposerons qu'un témoignage que vous n'avez pas refusé ; c'est celui de Fallope : vous ne sçaviez pas qu'en adoptant les idées de cet écrivain (*a*) vous adoptez des armes contre vous. *Les Chirurgiens*, dit-il, *s'engagerent dans toutes sortes de tentatives pour détruire les premieres semences des maladies vénériennes ; ils connoissoient par la lecture, l'efficacité du mercure contre la gale ; ils tournerent heureusement ce remede contre les maladies vénériennes : parmi ces Chirurgiens Carpi qui étoit le seul dépositaire de ce remede, &c.*

Or voilà exactement ce que nous avons établi. Carpi n'avoit pas seulement le titre de Chirurgien, il le méritoit par son sçavoir & par ses travaux : il ne s'est livré qu'à l'exercice de cet art ; il ne paroît aucun vestige de lui dans la Médecine : tous ses ouvrages sont consacrés à la Chirurgie : ils n'ont d'autre objet que les mysteres les plus cachés de ~~cet~~ notre art : ce ne sont point des compilations sçavantes, comme l'ouvrage de M. A. Carpi a moins consulté les livres que la nature ; il en a été l'historien ; mais c'est de cette nature qui ne se voile pas d'une obscurité impénétrable ; il a abandonné cette obscurité aux Médecins. Qu'importe après cela que Carpi se soit décoré du titre de Docteur ? Si nos Chirurgiens (*b*) étoient éblouis du lustre pédantesque des grades, s'ils prenoient le titre de Docteur, qu'ajouteroient-ils à leur sçavoir ? L'approprieroient-ils à des Facultés qui leur donneroient des titres & non des connoissances ? Toutes leurs découvertes ne découleroient-elles pas de l'art qu'ils auroient cultivé, qui les auroient uniquement occupés ?

(*a*) M. Astruc, pag. 27. de sa premiere lettre, nous renvoie à Fallope, comme à un écrivain qu'on ne sçauroit recuser ; & l'endroit même que M. A. cite, dépose pour nous, bien loin de nous être contraire.

(*b*) Il y en a beaucoup qui pourroient prendre le grade de Médecin, s'ils ne le regardoient pas comme inutile, soit pour leur instruction, soit pour leur décoration. Au reste ne jugent-t'ils pas bien du mérite de ce titre : il en imposoit beaucoup, il est vrai, dans des siecles barbares ; mais aujourd'hui les Sociétés les plus sçavantes, ne consultent pas de tels titres, pour recevoir ceux qui se distinguent par leur sçavoir.

Que prétend donc M. A. en s'écriant que Carpi eſt médecin ? Approfondiſſons cette réponſe que la vanité & le préjugé ont embrouillées. Prétend-il que, parce que Carpi eſt Médecin, il a été grand Chirurgien ; ou prétend-t'il que le ſeul titre de Médecin, raviſſe ce grand homme à la Chirurgie & le donne uniquement à la Médecine ? Il n'y a dans cette réponſe équivoque, que ces deux faces qui puiſſent être favorables à M. A.

Si l'on aſſure que Carpi étoit grand Chirurgien parce qu'il étoit Médecin, ce n'eſt pas apparamment au ſeul titre qu'on attache un tel avantage, c'eſt ſans doute au ſçavoir des Médecins qu'on voudroit l'attacher : mais ce ſçavoir, s'il eſt ſolide, ſuppoſe l'exercice de la Médecine ; or on ne ſçauroit prouver que Carpi ait exercé cet art : mais, quand même cet homme illuſtre ſe ſeroit livré à cette Profeſſion, & que par un effort ſingulier, il ſe ſeroit partagé entre les deux arts, la Médecine auroit-elle influé dans la Chirurgie de Carpi ? La Médecine eſt un art obſcur : or, comment l'obſcurité peut-elle conduire à un art lumineux & qui fait briller ſa clarté aux yeux même les plus groſſiers ? La Médecine interne ne peut pas nous apprendre l'exercice de la Chirurgie ; or c'eſt l'exercice qui eſt l'unique maître qui forme les Chirurgiens. La Médecine ſéparée de la Chirurgie, n'a jamais conduit à aucune des découvertes qui éclairent notre art : donc la Chirurgie dans un Médecin même, n'emprunte rien de la Médecine. La Chirurgie & la Médecine ſont, il eſt vrai, deux arts qui ont la même baſe ; mais c'eſt la Chirurgie qui prête cette baſe à la Médecine : dès que la Médecine eſt élevée ſur la Chirurgie comme ſur un tronc dont elle eſt ſortie, ces deux arts ſe ſéparent en deux branches entierement différentes : l'une tire ſa nourriture de l'autre, c'eſt-à-dire que la Chirurgie influe ſur la Médecine ; mais la Médecine n'influe pas réciproquement ſur la Chirurgie. Ce ſont deux parties de la Phiſique, comme la Statique & l'Hidraulique, qui ont des principes communs ; mais ces principes ſont pris dans l'une pour former l'autre, & ils forment enſuite deux ſciences differentes. La Chirurgie n'emprunte donc rien de la Médecine. Si l'un de ces arts devoit

dominer l'autre, ce feroit la Chirurgie qui devroit avoir l'empire : car l'objet de la Médecine eſt caché dans l'intérieur des corps ; mais l'objet de la Chirurgie ſe montre au dehors : ce ſont les dehors ſeuls qui portent la lumiere ou la lueur dans le jeu obſcur des parties internes : c'eſt donc l'objet de la Chirurgie qui prête des lumieres à la Médecine, c'eſt là le ſentiment des plus grands Médecins, & ſurtout du grand Boërhave & de M. Chirac. Ce feroit donc le Médecin, s'il étoit habile, qui appartiendroit à la Chirurgie ; mais combien en pourrions nous adopter? Dans cet embarras, nous laiſſerons la Faculté de Paris, dans une poſſeſſion tranquille des grands Chirurgiens qu'elle a formés ſans le ſecours de l'expérience.

La ſeconde propoſition nous diſpenſe par ſon ridicule de l'approfondir. Qu'un homme uniquement livré à l'exercice de la Chirurgie, ait pris le titre de Médecin ; peut-on dire que ſous ce titre, il ne doit plus être compté parmi les Chirurgiens? J'en appelle à vous, Monſieur ; vous ne voudriez pas perdre la haute eſtime que la Chirurgie vous a acquiſe ; vous reſpectez toujours les liens qui vous attachent à elle ; vous avouez que vous lui appartenez, quoique vous aïez adopté le titre de Médecin : un nouveau titre ne ravit donc jamais un Chirurgien à la Chirurgie ; pourquoi cet art ne conſerveroit-il pas ſes droits ſur des hommes qu'il a rendu fameux? Les titres que donnent les autres arts & les ſciences, ſont-ils effacés par de nouveaux noms? Le titre de Phiſicien efface t'il le titre de Géometre? M. A. ſe pique d'être Antiquaire, Juriſconſulte, Théologien, Chirurgien, Bibliographe, Naturaliſte, Gloſſateur, &c. Perd-t'il ſous tous ces titres, le titre de Médecin? La Faculté de Montpellier ne pourroit-elle pas le redemander à ceux qui pourroient le lui diſputer? Elle peut bien le prêter à quelque *Académie* ; mais la Médecine le perdra-t'elle, quand même les malades craindroient de le reconnoître pour Médecin? J'avoue pourtant que la diſpute pourroit être indéciſe ; une Academie pour ſe l'approprier, vanteroit un gros livre (*a*) qu'elle pourroit placer parmi les mé-

(*a*) M. A. vient de nous donner un gros ouvrage in-4°. ſous ce titre trompeur : *Memoire pour ſervir à l'hiſtoire naturelle de la Province de Languedoc.* La pre-

moires des Sçavants, s'il n'en étoit pas sorti en partie. M. A. a fait de doctes efforts pour sauver de l'obscurité & de l'oubli, les anciens monumens du Languedoc; du moins les a-t'il exposés au nouveau jour de l'impression : il a enrichi de nouvelles conjectures, l'ancienne Géographie; il a suivi les routes des Romains, il a rassemblé les restes de la langue celtique, pour l'éclaircir, il a donné un ample dictionnaire; dans des termes vulgaires, il nous montre les traces de ce langage; il a étendu ses recherches sur le langage des Sarrazins ; il a débrouillé dans l'antiquité, le jargon du Languedoc; il a suivi l'origine des anciennes superstitions ; il a doctement commenté ce serment *par moi* ; ce serment, dis-je, qui est le serment des Languedociens; selon M. A. ses compatriotes en jurant *par eux-mêmes, jurent par Mahomet.* Qu'elles sçavantes réflexions n'a-t'il pas fait sur le mot de *Brayetes*, sur celui de *nombril, de bout &c.*

miere partie est renfermée dans 256. pages; elle ne roule que sur les chemins de la Province. La seconde se réduit à 162. pages. L'auteur y traite d'une fontaine, des bains de Balaruc, de quelques vents. Pour achever cette partie de l'*Histoire naturelle de Languedoc*, il fait des excursions très-longues sur des fontaines d'Allemagne, de Boheme, d'Angleterre, d'Irlande, &c. En tout cela, on ne voit rien de curieux, & rien de nouveau; vous croïez peut-être qu'il a consulté de bons Memoires, & qu'il n'a avancé rien que de certain. Mais dans sa Préface, il a soin de nous avertir du contraire. *Dans les différentes recherches*, dit-il, *où les matieres traitées dans cet ouvrage m'ont engagé, je me suis livré assez facilement à mes propres conjectures,... j'ai crû que c'étoit une liberté qui devoit m'être permise dans une matiere purement conjecturale.* Enfin dans la troisiéme partie de cette Histoire naturelle de Languedoc, M. A. traite en 210. pages, du langage Celtique, qu'il ignore parfaitement. Aussi ses étimologies sont-elles ridicules au jugement de tous les sçavans, & son Glossaire fourmille de fautes grossieres. Il faut avouer pourtant qu'il n'est pas responsable de ces fautes, elles appartiennent plûtôt au Dictionnaire; car nous sçavons que c'est dans des Dictionnaires seulement qu'il a puisé ses sçavantes recherches, & non dans l'étude de la langue Celtique, ni dans les auteurs originaux qui pouvoient lui apprendre l'usage des mots. Mais ce n'est pas dans les Dictionnaires seulement, que nous trouvons la justification des fautes de M. A. l'amour de la gloire doit l'excuser : rebuté par une Société sçavante, il a voulu s'ouvrir l'entrée de quelque autre. Mais comment réussir ? La litterature grecque ou latine ne pouvoit conduire ce Médecin à son but; il falloit donc chercher du secours dans quelque langue barbare peu connue. Il avoue lui-même qu'il ne lui restoit que cette ressource; *la literature grecque & latine*, dit-il, *est presque épuisée ; il y a long-tems qu'on ne fait plus que glaner, il est tems de se tourner vers la literature gauloise*, page 17. de la Préface. Apparemment que la Médecine est épuisée aussi pour lui, puisque dégoûté de la stérilité de cet Art redoutable qui devoit l'occuper entiérement, il se tourne vers un genre de literature barbare, & dédaigné même des antiquaires les plus curieux de vétilles.

Par tous ces titres ; quelques Sociétés sçavantes pourroient bien enlever M. A. à la Médecine ; le titre de son ouvrage pourroit ne parroître qu'un déguisement ; car il n'est que l'histoire des chemins, des inscriptions, & des noms de divers lieux, quoiqu'il paroisse sous le nom de Memoires pour servir à l'Histoire naturelle.

Il n'en étoit pas de même de Carpi, Monsieur ; tous les momens que ce Chirurgien déroboit à son art, lui paroissoient des momens perdus ; sa curiosité ne le transporta jamais hors de la Chirurgie : aussi y a-t'il laissé des vestiges qui ne s'effaceront jamais ; ils seront suivis par les Chirurgiens de toutes les Nations. C'est à cette application constante, qui ne lui a pas permis de voltiger sur des objets éloignés de son Art, qu'il doit sa fameuse découverte des frictions mercurieles ; par conséquent cette découverte est uniquement dûe à la Chirurgie & aux Chirurgiens. Du tems de cet heureux inventeur, la Médecine étoit dans des mains stériles, elle n'avoit produit que de vains raisonnemens sur les maux véneriens ; ces raisonnemens éloignoient encore davantage les esprits de la voïe qui conduit à la guérison de ce fleau. Tandis que les Médecins ne pouvoient mériter que du mépris par leurs conjectures ; les Chirurgiens trouverent dans l'expérience, c'est-à-dire dans la nature, l'antidote de la vérole. C'est ce que nous assure le Médecin Fallope : il étoit né en même tems que les maladies vénériennes : son pere étoit un de ceux qui avoient épuisé vainement leurs connoissances pour combattre ces maux : Fallope n'est donc pas suspect, puisqu'il parle contre lui-même, lorsqu'il nous dit ; *cette maladie élude tous les remedes que la raison a dictés ; j'en appelle au témoignage des Médecins qui en ont vû la naissance : avec beaucoup de sçavoir, ils désespérerent de trouver dans leur art, des ressources contre ce mal horrible ; mais dans ce tems les Médecins s'étoient attirés le mépris de toutes les nations. Si les Espagnols n'étoient venus éclairer la Médecine aveugle de l'Europe, s'ils n'avoient apporté des Indes, une façon de traiter les maux véneriens, si la hardiesse des* Chirurgiens *n'avoit pas tenté l'usage du mercure, ces maux seroient encore rébelles à la Médecine, & seroient*

les mêmes ravages. (*a*) Telles ſont les paroles de Fallope ce témoin irréprochable. Proſper Borgarutius Médecin célebre les a copiées exactement, comme le dit le Docteur *Freind*, qui en faiſant l'éloge de la Médecine, eſt obligé d'avoüer l'ignorance de ſes anciens confreres.

Je ſuis, &c.

(*a*) Voici ſes paroles qui ſont les mêmes que celles de Borgarutius, lequel a écrit en 1567. à Padoue, c'eſt-à-dire quatre ans après la mort de Fallope. *Horrendus eſt morbus, cum non cedat medicamentis inventis ratione, ſicut medici illi qui aderant in principio manifeſtè declararunt; quandoquidem licet doctiſſimi deſperarunt tamen male, cum viderent ſe methodo non potuiſſe invenire optimam rationem curandi, atqui in maximo deſpectu medici tunc temporis apud omnes nationes fuerunt, & niſi hiſpani illi ſupervenïſſent edocti quomodo apud Indos morbus ſanaretur, & niſi caſu* Chirurgici *audaciſſimi argenti vivi medicamen inveniſſent, adhuc rebellis eſſet & morbus, & adhuc maxime ſæviret. Borgar. cap.* 11. On voit par là que Borgarutius & Fallope, ne tombent pas dans l'erreur groſſiere de M. A. puiſqu'ils ne confondent pas avec les Médecins, les Chirurgiens de leur tems qui ont inventé les frictions, quoique ces Chirurgiens fuſſent *décorés du grade de Docteur.*

IX. LETTRE.

M.

Nous ne refuſons pas nos hommages à l'érudition : ces recherches même qui n'ont d'autre mérite que celui que peut leur donner l'antiquité ; ces recherches qui paroiſſent ſi frivoles aux yeux de la raiſon trop ſévere, ont leurs droits ſur notre eſtime : ceux qui mépriſeroient ces travaux, trouveroient en eux-mêmes un témoignage qui condamneroit ce dédain. L'eſprit aime à ſe tranſporter dans les temps reculés ; notre curioſité ſuit avec plaiſir les moindres traces de ceux qui ont vêcu avant nous : ceux qui nous préparent ce plaiſir, ne ſont donc que des Sçavans officieux, qui cherchent des alimens pour l'eſprit. Si la Peinture, la Muſique, l'Architecture, ces Arts deſtinés au plaiſir des ſens, ont mérité tant d'éloges, refuſerons-nous notre eſtime aux travaux qui offrent des amuſemens à l'eſprit ? Ce goût auſtére qui ramene tout à une utilité groſſiere, aux beſoins de la vie, n'eſt-il pas un goût barbare ? ne donne-t-il pas trop au corps, aux dépens de l'eſprit ?

Ce n'eſt donc pas à l'érudition que nous adreſſons notre cenſure ; ce que nous blâmons, c'eſt un ſçavoir déplacé. Qu'un Médecin ſoit entraîné par ſon goût hors de ſon métier, qu'il renonce à l'exercice de ſon Art peu intéreſſant pour lui, il ne s'eſt pas voüé aux ſoins du corps irrévocablement, il peut revenir[redacted] aux amuſemens de l'eſprit : c'eſt aux malades qui voudroient ſe livrer à un tel Médecin, de voir ſi ces écarts raſſureront leur confiance. Mais qu'un Médecin faſſe ſérieuſement divers perſonnages en même temps ; que comme (*a*) un Acteur univerſel, il paroiſſe en

(*a*) Nous ne faiſons pas plus de cas de ces Médecins, qui ſe livrent à cette phiſique qui n'a point de rapport avec leur métier. *Baile* de Toulouze, par exem-

Antiquaire, en Naturaliſte, en Médecin, en Chirurgien, &c ; qu'il veuille être cependant l'oracle de la Médecine ou de la Chirurgie, c'eſt ce qui nous paroît une ſource, ou plûtôt le comble du ridicule.

Nos Maîtres ne ſe ſont pas expoſés à de tels reproches. Vigo, par exemple, reſpecté dans la Cour des Papes, n'y parut qu'en Chirurgien ; mais M. A. ranime toute ſa critique pour nous l'enlever : que de noms ne nous cite-t-il pas comme ſes garants ? *Nicolas Godin*, *Michel-Jean Paſcal*, *Georges-Jerôme Welchius*, *Jean Bernier*, *Mariano Santi*, qui ſelon les ſçavantes remarques de M. A. étoit *compere* de Vigo : ces ſçavans, tous contemporains de ce Chirurgien, ont été ou ſes traducteurs, ou ſes éditeurs, ou ſes diſciples : tous lui donnent le titre de Docteur en Médecine, ou de Médecin : il étoit donc Médecin, conclud M. Aſtruc. Mais non, Vigo lui-même dément expreſſément ces écrivains ; lui qui n'ignoroit pas ſes titres, il ne prend que le titre de Chirurgien : c'eſt, dit-il, la Chirurgie ſeule qui l'attache à la perſonne du Pape ; c'eſt ſur cet Art ſeulement qu'il a donné des préceptes.

Il a dédié la ſeconde Partie de ſa Chirurgie à Jean *Anthracini* Médecin Romain. Or ce Médecin, ami & admirateur de Vigo, ne lui écrit que comme à un Chirurgien : il parle à ce grand maître, du ſuccès de ſes opérations, de l'adreſſe de ſes mains, des récompenſes ſingulieres qu'il doit à l'exercice de la Chirurgie. Or ces témoignages ne prouvent-t-il pas invinciblement, que Vigo étoit ſeulement Chirurgien ? Cependant, nouveau conciliateur, M. A. prétend qu'il faut *ſuppoſer* que Vigo étoit Médecin : mais pourquoi s'attacher à des ſuppoſitions ? Pourquoi ne pas croire un Auteur ſur ſa parole, lorſqu'il nous parle de ſa profeſſion ? Des témoigna-

ple, s'eſt *occupé des mouvemens du ciel*, *de la peſanteur*, *du principe des méchaniques*, *des tüiaux capilaires*, *de l'élaſticité*, *de la lumiere*. Pluſieurs autres ſuivent aujourd'hui les mêmes traces ; mais la Médecine leur aura ſans doute peu d'obligations : quelques-uns d'eux ne peuvent être excuſés, que parce qu'ils ſont Profeſſeurs de Phiſique ; en cela ils reſſemblent à *Baile* qui étoit un mauvais Profeſſeur de Médecine. Tout Médecin qui marchera ſur les traces de ce Philoſophe, ne marchera pas ſur les traces d'Hipocrate, & pourra n'être au ſurplus, qu'un mauvais Phiſicien. C'eſt ce que nous pourrions prouver par des exemples, mais nous ne voulons nommer perſonne.

ges étrangers doivent-ils l'emporter sur le sien ?

Nous pouvons donc assurer hardiment que Vigo étoit Chirurgien ; que dès ses premieres années il s'étoit appliqué à la Chirurgie, puisque l'étude de cet Art est l'étude de la jeunesse ; qu'il avoit par conséquent négligé la Médecine interne ; que ce n'est donc pas cet Art, qui lui a ouvert l'entrée de la Chirurgie ; que ses lumieres sont puisées dans les maladies externes ; que sa réputation, ses découvertes, ses ouvrages, sont le fruit de ses lumieres, dont le brillant ne peut être sorti de l'obscurité de la Médecine.

M. A. après avoir entassé beaucoup de témoignages, revient enfin sur ses pas ; incertain de l'état de Vigo, il nous livre cet homme illustre. Or ce Vigo rendu aux Chirurgiens par M. A. lui-même, a établi le premier dans la Chirurgie, la nécessité des frictions : c'est donc à un Chirurgien que nous devons cette précieuse ressource. Mais cette conséquence blesse encore M. A. elle est pourtant tirée de son Traité qu'il ne sçauroit désavouer : les disputes ont changé les idées de ce Docteur ; il nous prouve aujourd'hui qu'il s'est trompé, du moins il se contredit sans scrupule : plusieurs Médecins, selon lui, ont prévenu les découvertes de Vigo. Or qui sont ces inventeurs, ou ces Auteurs originaux ? (a) C'est *Conrad Gi-*

(a) La proposition que nous avons avancée dans notre Memoire, & que M. A. combat, est celle-ci ; *Carpi & Vigo furent assez heureux pour découvrir dans les frictions, le spécifique de la vérole.* 1°. On ne peut pas contester cette gloire à Carpi ; M. A. ne le désavoue pas. 2°. Vigo étoit son contemporain, ils exerçoient l'un & l'autre la Chirurgie en même-tems. 3°. Nous pourrions soutenir que Vigo avoit fait toutes ses découvertes avant l'an 1503. puisque ce fut cette année-là qu'il commença à écrire son ouvrage : dans ce cas-là on ne pourra placer avant Vigo, que trois *miserables Médecins*, qui ont écrit sur ce qu'ils ignoroient. Mais nous voulons bien prendre une autre époque, qu'on ne sçauroit nous contester. Vigo a achevé son ouvrage en 1513. & il fut imprimé vers ce tems ; car Jean Anthracini lui écrit au mois de Mars 1518. *Ecce aureus liber tuus summa omnium utilitate & admiratione & gratia, tribus dumtaxat annis Romæ primum fuit impressus.* Sur ce témoignage nous plaçons l'ouvrage de Vigo avant celui de *Hok, de Cataneus, d'Almenar, de Vella, de Maynard*, quoique M. A. ait avancé le contraire ; ces auteurs ont écrit en 1514. 1516. & 1518. 4°. Vigo est le premier qui ait décrit *les frictions, & l'usage qu'on en doit faire jusqu'au flux de bouche.* C'est de ces frictions qu'il s'agit seulement dans notre Memoire ; c'est de celles-là que nous reconnoissons inventeurs Carpi & Vigo ; & c'est ce que reconnoît M. Freind dans son Histoire, pag. 277. 5°. M. A. nous oppose plu-

lin, qui enseigne une autre méthode, & qui n'applique l'onguent mercuriel que sur les ulcéres. C'est *Gaspard Torella* qui ignore & qui condamne positivement l'usage du mercure; c'est *Aquilanus* qui adopte les misérables préceptes de Gilin; c'est *Benivenius*, qui ne parle du mercure que sur le bruit public, sur le bruit peut-être que faisoit Vigo lui-même, car son nom étoit célebre alors, & il avoit assez travaillé pour oser entreprendre de donner des leçons. Pour ce qui est des autres écrivains que nous cite M. A. c'est après Vigo qu'ils ont écrit; il avoit achevé ses Additions en 1513. c'est dans ce temps que ses ouvrages ont vû le jour malgré la décision de M. A.

sieurs auteurs, qui, selon lui, ont enseigné la maniere de traiter la vérole par les frictions mercurieles; mais aucun de ces auteurs n'a dit qu'il eût pratiqué les frictions; au contraire tous disent que d'autres les pratiquoient: or c'étoit Carpi & Vigo qui les pratiquoient alors. Ainsi ces Médecins qui ont écrit des frictions avant Vigo, sont des témoins qui déposent contre eux-mêmes pour ces Chirurgiens. 6°. M. A. n'a-t'il pas honte de nous opposer Gilinus, qui a ignoré l'usage des frictions, & qui n'a osé tout au plus, prescrire pour les ulceres, qu'un onguent escarrotique où il entre un peu de mercure. Car voici ce qu'il dit: *accipe istorum unguentorum partes æquales ve cum ultimo solum secundum quod infirmus tolerare potest & dolorem infert, & unge unica vice & alia cum butyro ut decidant Escharræ.* 7°. Le second, que nous oppose M.A. est un Gaspar Torella: ce Médecin étoit Evêque; il avoue que depuis dix ans, c'est-à-dire, depuis un tems en partie antérieur à la vérole, *il avoit été occupé des affaires Ecclésiastiques & non de la Médecine*; il ajoute que les Charlatans seulement se servoient d'onguents mercuriels, & qu'ils tuoient une infinité de gens, parmi lesquels il compte un Cardinal qui avoit été frotté. Selon lui, *il faut fuir les onguents comme la peste.* Voilà un Evêque qui, selon M. A, ravit à Vigo son contemporain, l'honneur d'avoir publié le premier la méthode des frictions. 8°. Le troisiéme que M. A. nous oppose, est *Aquilanus*: or ce Médecin parle d'un ouguent où le mercure n'entroit qu'en quinziéme partie du total. Voici tout ce qu'il dit sur cet onguent, *multi citius volentes evadere utuntur infra scripta unctione ter quinque dies cooperientes se in lecto quoad sudent... ab hac tamen unctione caveant qui sunt debilis complexionis, etenim potius sophistica invenitur quam vera nam vidi ferme omnes recidivasse ut prius.* Voit-on par là, qu'Aquilanus ait inventé ou pratiqué lui-même les frictions, ou même qu'il les ait prescrites ou approuvées? 9°. Le dernier qui ait écrit avant Vigo, est Benivenius, qui n'a donné qu'un petit article sur la vérole: il dit en finissant, que quelques-uns se servent d'un onguent où il entre un peu de mercure. Or ces *quelques-uns* ne pouvoient être que Carpi & Vigo ses contemporains. Mais ce récit historique approprie-t'il à Benivenius, l'invention ou l'usage des frictions. 10°. Le cinquiéme que nous oppose M. A. est Wendelin Hok, qui n'est pas plus décisif. Mais ce qui finit cette inutile discussion, c'est que Hok a écrit en 1514. & Vigo avoit fini son livre en 1513. comme il le dit lui-même; & il le fit imprimer aussitôt après, comme nous l'avons dit.

Que se propose donc M. A. en nous opposant de telles citations; est-ce de nous instruire? Mais instruit-on par des faits supposés? Est-ce d'en imposer au Public? Mais il faudroit au moins masquer ses démarches, quand elles s'écartent de la vérité. Or c'est ce que n'a pas fait notre Censeur.

Car de quoi s'agit-il? Ce n'est pas précisément de l'usage du mercure, c'est des frictions générales qui ont donné le flux de bouche : c'est là la véritable méthode dont Vigo a donné les régles, & qu'il a débrouillée le premier. (*a*) En vain M. A. prétend-il dépouiller Vigo de cet honneur par son propre témoignage : il assure, dit M. A. qu'il n'est pas l'inventeur de ce remède, c'est-à-dire, qu'il n'a pas connu le *premier les vertus du mercure*. Eh! non sans doute, Carpi même n'est peut-être pas le premier qui ait cherché dans ce minéral, un secours contre les maux vénériens; mais l'application particuliere du remede qu'exigent ces maux, c'est à ces deux Chirurgiens qu'on ne sçauroit la refuser; ce sont les inventeurs de la méthode; c'est eux qui ont plié, pour ainsi dire, le mercure, & qui l'ont conduit à des effets qu'il n'auroit pas produit; ils l'ont rendu efficace entre des mains qui s'en servoient ou témerairement, ou avec peu de succès : mais, continue M. A. selon Vigo lui-même, (*b*) ce qu'il y a de plus effica-

(*a*) Les Médecins les plus sçavans ont avoué que Vigo étoit le premier, qui nous eût tracé la méthode de guérir la vérole par les frictions... *Vigo remarque*, dit M. Freind, *qu'il n'y a rien à espérer que des onguents mercuriels, qui par la salivation guérissent infailliblement la maladie. C'est là*, ajoute M. Freind, *la premiere trace que nous trouvons où cette méthode soit recommandée.* Hist. de la Médec. liv. 3.

(*b*) Chaque proposition de M. A. porte l'indignation dans l'esprit du Lecteur. 1°. *Theodoric* vivoit au treiziéme siécle, & il est mort plus de deux cens ans avant la naissance de la vérole; qui selon M. A. parut en 1494. 2°. *Arnaud de Villeneuve* est mort avant 1313. c'est-à-dire plus d'un siecle & demi avant l'origine des maux véneriens. 3o. *Theodoric* a parlé d'une maladie qu'il appelle, *malum mortuum;* & suivant M. A. ce mal n'étoit point la vérole. Cependant il cédoit à des frictions qui sont décrites dans le livre de *Theodoric*, *chap. 94. liv.* 11. Ces frictions étoient mêmes poussées jusqu'au flux de bouche, qui en étoit le terme. 4°. Arnaud parle de l'usage du mercure en parlant de la gale. 5°. M. A. pouvoit monter plus haut, & il pouvoit trouver l'usage du mercure, prescrit pour la gale, dans *Rhazes*, & dans *Avicenne.* 6o. Que le Mercure appliqué par les anciens à la gale & à la lépre, n'ait donné lieu à *Carpi* & à *Vigo*, de l'appliquer à la vérole, c'est ce que nous ne contestons pas. 7o. Mais c'est avoir fait tout le chemin, que d'avoir transporté le remede d'une maladie à une autre. Or c'est ce pas qu'ont fait *Carpi* & *Vigo*; ils ont été assez heureux,

ce n'eſt-il pas *emprunté de Theodoric & d'Arnaud de Villeneuve*? Non, M. A. nous a prouvé dans ſon livre, que ces grands maîtres ignoroient s'il y avoit des maux vénériens dans quelque coin de l'univers ; voudroit-il aujourd'hui dans ſa lettre, étendre leur ſçavoir juſqu'à de tels maux ? Il eſt vrai qu'ils ont oppoſé le mercure aux ravages de la lépre & de la gale ; mais ceux qui avoient découvert dans le mercure, des reſſources contre la lépre, y en appercevoient-ils contre la vérole? Encore une fois, il s'agit des frictions appliquées aux maladies vénériennes ; il s'agit des frictions préparées, graduées, pouſſées juſqu'à la ſalivation, ſoutenues ſelon les accidens & les circonſtances, c'eſt-à-dire des frictions inconnues à Theodoric, à Arnaud, qui ſont plus anciens que la vérole, ſelon M. A. même. A quoi ſe réduiſent donc ſes preuves ; à de vaines & fauſſes citations?

M. A. a ſenti la foibleſſe de ſes preuves, mais il n'a pas eu aſſez d'empire ſur ſon érudition, pour ne pas les étaler. Ne pouvant ravir à Vigo la gloire de l'invention, il la partage à des Médecins contemporains. L'ouvrage de Vigo eſt ſolide, ſçavant : pourquoi ? c'eſt que ſelon M. A. il étoit corrigé par un Médecin nommé Jean Anthracini. Mais, je le demande à M. A. ne pourra-t-on pas ſoumettre un livre au jugement de quelqu'un, ſans ſe dépouiller du titre d'Auteur, ſans emprunter le fond, ſans déſavoüer, pour ainſi dire, les découvertes qu'on doit à ſes propres travaux ? Les politeſſes que fait un Auteur modeſte à un ami qu'il conſulte, ſeront-elles des témoignages contre cet auteur, un aveu de ſa ſtérilité, une preuve indubitable d'incapacité? Qui oſera choiſir M. A. pour ſoumettre quelques ouvrages à ſa critique, puiſque ſelon lui, elle donne un droit de proprieté? Mais avant

pour *trouver dans les frictions, le ſpécifique des maux véneriens.* C'eſt là notre propoſition que M. A. combat miſérablement, en nous oppoſant *Theodoric & Arnaud de Villeneufve.* 80. M. A. pour prouver que la vérole étoit une maladie nouvelle, a recours à *Vigo*, dont il cite les paroles ſuivantes, qui prouvent merveilleuſement ce que nous avons avancé ; *operæ pretium fuit nova auxilia & pharmaca, indagare, & in rei veritate ſi quid ſalutare inventum fuerit in iſto morbo fuit potius ex novis experimentis quam ex antiquis auxiliis.* Là-deſſus que M. A. nous diſe ſi Vigo a beaucoup profité de la lecture de *Theodoric*, qui, pour le dire en paſſant, étoit Chirurgien.

d'expoſer

d'expoſer à la critique des idées ſi nouvelles & ſi équitables ; il devoit au moins conſulter Jean *Anthracini* lui-même. Je vous remercie, dit-il à Vigo, de l'opinion que vous avez de mes lumieres : j'ai lû, ajoute-t'il, exactement votre ouvrage ; tout y eſt ſçavant, recherché, parfait, tout y annonce la correction, la préciſion. (*a*) Anthracini eſt donc un lecteur qui s'inſtruit dans l'ouvrage de Vigo, un lecteur qui admire, qui ne prête rien à l'ouvrage qu'on lui dédie.

M. A. n'eſt pas moins jaloux de la gloire de *Chaumete*, ni moins injuſte dans ſes déciſions ſur le traité de ce Chirurgien : cet ouvrage a toute la netteté, toute la préciſion que peut donner une expérience éclairée & un eſprit philoſophique. La prévention de M. A. n'a pû refuſer cet éloge au mérite de Chaumete ; mais il le fait retomber, cet éloge, ſur un Médecin obſcur ; Médecin dont le nom n'a échapé à l'oubli, que parce qu'il a trouvé une place dans les Ecrits de Chaumete lui-même. C'étoit un de ces Docteurs qui trouvent trop étroites les bornes de la Médecine, (*b*) qui en ſortent pour ſe répandre ſur toutes ſortes de Sciences, qui ne portoit dans la lecture d'un ouvrage, qu'un eſprit de Grammairien. Plus jaloux du travail de l'eſprit & des préceptes de l'Art, Chaumete lui abandonna quelques corrections du ſtile : l'ouvrage prit peut-être des dehors plus latins dans les mains de ce Médecin ; nous diſons des dehors, car qui eſt-ce qui connoît le fond d'un langage que parlent les livres ſeuls ? Les Médecins même qui ont vieilli dans la pouſſiere des Colleges, ſont-ils des garants ſûrs de leurs expreſſions latines ? Chaumete dit ſeulement que le ſtile de

(a) *Librum univerſum accuratiſſime lectitavi... rurſus in illo nil niſi eruditum excultum, conſummatum inveni dicere auſim, ſed verbo abſit injuria, quotquot erunt poſthac Chirurgi, longe magis omnes, in hoc tuo opere proficient & lucrabuntur, quam ſi forte reliquos authores qui de hac materia ſcripſerunt in promptu habeant, & memoriæ commendent, conſummatiſſimum itaque... opus hoc tuum clariſſime Joannes emendatum & ex ſe ipſo caſtigatum : niſi forte aliqua impreſſorum in curia fuerit ad publicam utilitatem, ad tuam ad patriæ ornamentum in lucem prodire perque hominum doctiſſimorum manus ire ſinas anthracini. Epiſtol. ex libro quinto Joan. de vig. exſcriptâ.*

(b) *Librum hunc Adamo Fontano Doctori medico, in omni diſciplinarum genere verſatiſſimo tradidi, cujus opera majori ſermonis puritate eſt donatus.*

ſon livre eſt devenu plus pur & plus exact entre les mains d'Adam Fontaine, *majori ſermonis puritate donatus eſt* : c'eſt ce témoignage que la politeſſe dictoit plûtôt que la reconnoiſſance ; c'eſt ce ſeul témoignage qui eſt la ſource des ſoupçons critiques de M. A. Sur la foi de ce ſeul titre, il s'éleve contre Chaumette, il dépouille ce Chirurgien de ſes travaux, il les donne libéralement à un Médecin, qui n'avoit jamais crû qu'il eût des droits ſur un bien ſi étranger : mais ces droits, bien loin de trouver un appui dans M. A. ſont même renverſés par ſon érudition inconſtante qui en eſt le fondement : il l'a oublié ſans doute : il avoit reconnu des traces de l'ouvrage de Hery, dans l'ouvrage de Chaumete : ce Chirurgien, dit-il, *n'a fait qu'abréger dans ſon Enchiridîon Chirurgicum*, le livre de Hery. Or comment un abregé du Traité de Hery, peut-il appartenir à Adam Fontaine pour *le fond des matieres*, comme l'aſſure M. A ?

Les ouvrages de ces Chirurgiens ſont nés d'un grand fond de ſçavoir : leurs études, leurs travaux, leurs ſuccès en ſont des preuves éclatantes : M. A. n'oſe refuſer ſon aveu à de tels témoignages ; mais il a appris de ſes confreres, à reſſerrer les éloges. (a) Chaumette & Hery, dit-il, ont eu pour maîtres, des Profeſſeurs en Médecine : c'eſt, de ces maîtres, ajoute M. A. *que viennent originairement les ouvrages de ces Chirurgiens.* Il eſt vrai que c'eſt ſous de tels maîtres, que Chaumette & Hery ont appris les opinions frivoles & les contradictions éternelles des Médecins ; mais le traitement des maladies véneriennes ne doit rien aux Ecoles, ni aux Profeſſeurs de Paris, ou de Montpellier. Nous avons déja aprétié le mérite

(a) Lorſque les Médecins ont été forcés de rendre juſtice au mérite de quelques Chirurgiens, ils l'ont toujours fait avec des reſtrictions intéreſſées ; ils ont voulu dérober aux Chirurgiens, leurs ouvrages pour ſe les attribuer. Riolan, par exemple, nous dit hardiment que ce ſont des Médecins qui ont conſtruit l'ouvrage du célebre Paré. M. Sylva nous dit que Mauriceau étoit *ſcavamment guidé* par les Médecins de Paris. M. Burette a écrit dans un Journal, que le dernier ouvrage de M. Queſnay, eſt le fruit des converſations que ce Chirurgien, qui habitoit alors la Province, a eu avec les Médecins. Tels ſont les correctifs des éloges que les Médecins ſont forcés de donner ; cette baſſeſſe eſt ſi ordinaire, qu'ils modifient toujours les éloges mêmes qu'ils donnent à leurs confreres. Voïez le Memoire des Chirurgiens, ſeconde Partie.

de Rondelet & de Saporta ; de ces deux Profeſſeurs dont Chaumette avoit ſuivi les leçons, leurs ouvrages ne paroiſſent que plus mépriſables auprès de l'ouvrage de ce Chirurgien ; ils nous apprennent ſeulement que leurs auteurs n'étoient que copiſtes des mauvais écrivains. Les ouvrages de Sylvius (*a*) ne ſont pas moins vuides de connoiſſances ſur les maux vénériens : ce Médecin renfermé dans le College Roïal, ne connoiſſoit guéres que le nom du mercure & des frictions. Chaumette n'a donc pas formé ſon ouvrage, dès préceptes d'un Médecin, qui n'eſt aujourd'hui connu que par ſon avarice. (*b*)

Hery a-t'il pû trouver plus de reſſources dans les Profeſſeurs des Ecoles de la Faculté ? Il nous cite Houllier & Saillard par un reſte de ce reſpect & de cette reconnoiſſance qu'on a toujours pour d'anciens maîtres : mais, nous l'avons déja dit, ſi Houllier a eu quelques connoiſſances ſur les maux vénériens, elles n'ont pas paſſé dans ſes ouvrages ; il n'y paroît que comme un maître qui ne parle que d'après d'autres maîtres : il ſemble même qu'il n'a ſçû conſulter que ceux qui ne pouvoient pas l'éclairer, je veux dire les Médecins : dans ſa réſerve, dans les préceptes vagues qui lui échapent, on ſent toujours les craintes de la Faculté ſur les remedes mercuriels, & ſon penchant aveugle pour le gayac. Houllier ne pouvoit donc enſeigner à Hery que des préjugés.

Saillard eſt le ſecond Profeſſeur que M. A. regarde comme la ſource des écrits de Hery. Le nom de ce Médecin étoit enſeveli dans les Regiſtres de la Faculté : les ouvrages de Hery & nos diſputes, ont reſſuſcité ce nom ſi oublié. Si

(*a*) Sylvius n'a été que Bachelier de la Faculté; elle ne voulut pas le recevoir Docteur, parce qu'il n'offroit que ſon mérite pour prix de la reception. Rebuté à Paris, il alla à Montpellier où il promit de faire des leçons pour y attirer tous les écoliers, à condition qu'on le recevroit gratuitement : mais il revint à Paris où il a été Profeſſeur au College Roïal. C'étoit à proprement parler un pédagogue, dont l'avarice étoit le ſeul mobile ; il mettoit à prix ſes leçons, & les refuſoit impitoïablement à ceux qui ne pouvoient pas les païer. Il n'auroit pas perdu ſon tems dans le *pédagogiſme*, ſi le Public l'avoit emploïé, & ſi l'on avoit eu recours à lui pour les maladies véneriennes. Ses ouvrages ſont auſſi ſtériles ſur ces maux, que le Public dédaigneux, l'étoit pour lui.

(*b*) Voici ſon épitaphe :

Sylvius hic ſitus eſt qui nil gratis dedit unquam,

Mortuus & gratis, quod legis iſta dolet.

Hery l'appelle son maître, il s'ensuit seulement que ce Professeur a parlé du haut d'une chaire, à un Chirurgien qui est devenu un homme singulier : & sur quoi lui a-t'il parlé; sur la Médecine seulement, c'est-à dire, sur l'Art le plus incertain, le plus obscur : les Ecoles de la Faculté n'étoient point les Ecoles de la Chirurgie; elle étoit un Art caché aux Docteurs : on ne pouvoit donc attendre d'eux, que des paroles sur la théorie ou sur la pratique de cet Art, qui ne peut être dévoilé que par des mains qui l'exercent. Les Chirurgiens qui étoient alors gradués, vouloient pénétrer le fond de la Médecine pour avoir droit d'en juger : dans ces idées, ils permettoient que leurs Eleves suivissent quelquefois les leçons de la Faculté; mais c'étoit à condition qu'ils oublieroient le jargon médecinal à la porte du College de S. Louis. (*a*)

Ne seroit-il donc pas ridicule, d'ériger sur le seul titre de Maître (nom d'ailleurs si équivoque) d'ériger, dis-je, le Docteur Saillard en homme sçavant dans le traitement des maladies Vénériennes? Cependant voici le raisonnement singulier de M. A : M. Saillard étoit Professeur; donc il a dicté à Hery tous les secrets de l'expérience sur ces maladies.

Une telle preuve pourroit être démentie aujourd'hui par plusieurs exemples vivans. Les Professeurs modernes nous apprennent ce que nous devons penser des anciens : le sort en fait toujours le choix; il tombe toujours sur une jeunesse oisive, & sur des noms inconnus au Public : (*b*) les Ecoles & les malades ne se [redacted] jamais [redacted]s les mêmes Médecins : ces Professeurs obscurs n'ont pas même sçû profiter de leur loisir, pour s'ouvrir une nouvelle route : en serviles copistes, ils ont reçû avec respect, les cahiers de leurs prédécesseurs, & les ont dictés avec confiance. On pourroit enco-

(*a*) Le lieu où s'assemblent aujourd'hui les Chirurgiens, est le même que celui où étoit le College des anciens Chirurgiens gradués, fondé par S. Louis.

(*b*) Pour être fait Professeur de la Faculté, il faut se trouver aux Assemblées, dans lesquelles on tire au sort les Dôcteurs qui peuvent prétendre à donner des leçons. Or les Médecins occupés dans Paris à voir des malades, ne se trouvent jamais dans ces Assemblées; on n'y voit que de jeunes gens qui sortent de l'école, ou des Médecins oisifs, qui ont pour azile un cabaret qu'on appelle la *taverne méritoire* : lieu où on égaie la sévérité de la Médecine, & d'où les Médecins oisifs ne sortent souvent, qu'avec le corps & l'esprit également chancelans.

re trouver dans la Faculté, quelques veſtiges des cahiers de Houllier; du moins conſerve-t-on religieuſement des rapſodies anciennes, qu'on r'habille de quelques haillons modernes. Ce ſont ces cahiers, héritage de l'ignorance, qui ont répandu partout, le mépris que nous marquons à regret à la Faculté. Tandis que la Chirurgie appelle de toutes parts les Etrangers, la Faculté eſt réduite à quelques Irlandois, à quelques précepteurs échapés des Colleges. Pour couvrir cette miſere, il a fallu que l'Académie† ait formé quelques Profeſſeurs qu'on a placés au Jardin Roïal. Dans cet aſile du ſçavoir, la Faculté loin d'y prendre de l'émulation, n'y a porté que des perſécutions: elle a forcé des hommes uniquement occupés des Sciences, à venir prendre ſur ſes bancs, le nom inutile de Docteur. M. du Verney a gémi cent fois de ſe voir arracher à ſes recherches, par les menaces de cette Faculté orgueilleuſe. (*a*) Ceux qui ont cédé à la néceſſité, n'ont pû diſſiper l'ignorance des écoles des Médecins: elle y a encore aujourd'hui, preſqu'autant de ſoutiens qu'il y a de Profeſſeurs. (*b*)

† des ſciences

Mais, le croirez-vous Monſieur? les reſſources que M. A. croit trouver dans ces grands noms, ſe tournent contre les Médecins qu'il défend. Voici un raiſonnement ſingulier que ce Docteur nous oppoſe fierement. Hery, *dit-il*, cite les Médecins, que le Public reconnoiſſoit comme des hommes qui

(*a*) La Faculté emploïa tout ſon crédit pour forcer M. du Verney à ſe faire recevoir. Ce grand homme étoit le plus célebre anatomiſte qu'il y eût parmi les Médecins: le Pere la Chaiſe par ſon crédit, lui épargna la honte d'une telle reception.

(*b*) Les Profeſſeurs de la Faculté, ſont tirés au ſort parmi les jeunes gens qui viennent d'être reçûs, ou parmi les Médecins oiſifs; ainſi le titre de Profeſſeur, offre toujours un préjugé contre celui qui en eſt décoré. Comme ces Profeſſeurs ſont annuels, ceux qui auroient quelques talens pour enſeigner, ne les cultivent point. La plûpart dictent aux écoliers, les cahiers de leurs prédeceſſeurs, ou de leurs peres, qui les avoient reçûs de même de ceux qui les avoient devancés. De là vient qu'on enſeignoit encore il n'y a pas long-tems dans les écoles, les guenilles de Perdulcis, profeſſeur qui vivoit il y a plus de cent ans, & qui a été le dernier qui a oſé faire imprimer ſes leçons. Ce qu'on ne croira pas peut-être, c'eſt que pour être reçû, il ne faut ſçavoir que ce qui eſt contenu dans le miſerable ouvrage de *Zipée*; de là vient que les théſes ne renferment que les queſtions les plus frivoles: on y ſoutient encore des opinions flétries par le mépris unanime de tous les ſçavans, comme nous le prouverons.

méritoient ſon eſtime : donc ces Médecins *ont contribué à la bonté de l'ouvrage* de ce Chirurgien.

Mais Hery en appelle ſeulement aux yeux & à la mémoire de quelques Médecins : (*a*) il en appelle même à eux comme des témoins qu'il couvre de honte : des faits qu'il ſoumet à leur témoignage, dévoilent leur ignorance ou celle de leurs confreres. Voici un de ces faits par lequel on pourra juger des autres. Des Médecins célebres, n'avoient pas été aſſez éclairés pour démêler les ſimptomes d'une vieille verolle, qui ſe déguiſoit ſous des apparences peu impoſantes : quelques ſirops avoient été la reſſource de ces Medecins, à qui le mercure étoit ſi familier, ſelon M. A. mais dans leurs ſoins, le malade n'avoit trouvé qu'un ſurcroît de maux : il chercha du ſoulagement dans les mains de Hery : ce Chirurgien ſçût guérir un mal dont le remede étoit inconnu à ces Médecins ; mais pour ne pas bleſſer leur vanité, (*b*) il communiqua dans une conſultation, ſes idées à Houllier & à Saillard, c'eſt-à-dire à des hommes qu'il entraînoit par ſon expérience, & dont les conſeils ne pouvoient l'entraîner que dans l'erreur : car il eſt évident que le Public n'a jamais occupé ces Docteurs du ſoin

(*a*) M. A. nous dit : *qui eſt-ce qui a contribué à la bonté de cet ouvrage de Hery ? l'auteur nous l'apprend lui-même, c'eſt qu'il profitoit des avis des principaux Médecins de Paris. . . & qu'il avoit eu l'avantage d'étudier en Médecine ſous M. Saillar & Houllier.* Or tout cela eſt fondé 1°. ſur ce que Hery, pag. 54. dit que *les Chirurgiens ni les Médecins les plus rationels, n'avoient jamais vû homme parfaitement guéri par la ſeule décoction de Gayac.* 2°. Sur ce que, pag. 94. il appelle à témoin Meſſieurs Saillar & Houllier, au ſujet d'une vérole mal traitée par les Médecins, & bien traitée par lui. N'eſt-ce pas là une preuve ſinguliere, que Hery doit ce qu'il y a de bon dans ſon ouvrage, à ces deux Médecins ? 3°. M. *A. eſpére que nous conſulterons, & que nous parlerons avec éloge des Médecins.* Il nous cite là-deſſus l'exemple de Hery. Or dans les endroits que M. A. cite, Hery nous dit 1°. pag. 42. que Jacques Sylvius a écrit doctement des ſignes des températures. 2°. pag. 13. *Que le Coq, homme docte, affirme avoir vû une ſage-femme, laquelle en recevant l'enfant d'une vérolée, gagna ladite vérole.* 3°. pag. 89. Que ſur quelque fait il appelle à témoin M. Nicole le grand, Profeſſeur en Médecine, & tous les auditeurs. 4°. pag. 96. Que M. le Docteur Vigoureux *fut témoin qu'il étoit ſurvenu à un malade, une morphée univerſelle, après avoir uſé de la décoction de Gayac.* Or que prouvent tous ces miſérables témoignages ? C'eſt que ſi nous ſuivons l'exemple de Hery, nous dirons que M. Aſtruc 1°. a écrit doctement, mais qu'il n'a pas vû des choſes que tout le monde ſçait ſur les maladies véneriennes. 2°. Que nous l'appellerons à témoin ſur des faits que nous lui ferons voir, quand ſon témoignage ne ſera pas décrédité.

(*b*) Page 98.

des maladies Véneriennes ; ils paroissoient quelquefois dans des consultations pour discourir sur ces maux, & non pour les guérir ; c'étoit seulement l'inquiétude de quelque malade bisarre, ou la politesse de quelque Chirurgien qui les appelloit : mais quelques consultations (vieilles & inutiles formalités) ne donnent ni la réputation, ni l'expérience qui attirent les malades. Nous nous flattons que M. A. n'aura pas besoin là-dessus, de preuves bien éloignées de lui.

Après toutes ces raisons qui devoient se présenter à M. A. n'est-il pas évident que les ouvrages de Chaumette & de Hery, ne doivent rien aux anciens Professeurs de Paris & de Montpellier ? Que M. A. nous permette de le dire ; il a une trop haute idée de ces Professeurs : ce sont des hommes qui soutiennent des enfans ; pour leur apprendre, pour ainsi dire, à marcher jusqu'à l'entrée de la Médecine : ce sont des especes de dictionnaires vivans, qui nous apprennent le langage de cet Art : souvent ils nous débitent un jargon que nous faisons gloire d'oublier : on leur doit moins qu'à des livres qu'on consulte. Si le titre de maître avoit les droits que lui donne M. A. les Regens de phisique pourroient revendiquer les mémoires de l'Académie. M. Chirac que nous ne confondrons pas avec le vulgaire des Professeurs, seroit le pere des écrits même de M. A. Mais nous sçavons bien qu'il eut refusé de les adopter : il regardoit les idées qu'il avoit répandues dans les écoles, comme des haillons dont il s'étoit dépouillé. (a) Cependant ceux qui lui ont succedé se sont revêtus de ces mêmes haillons : on peut en voir encore les lambeaux recousus dans des écrits qui ne sont pas inconnus à M. A. Nous n'insisterons pas davantage sur des idées qui exposent elles-mêmes leur ridicule.

Vous avez senti, Monsieur, la force de mes preuves ; elles

(a) M. Chirac dans sa jeunesse s'étoit livré, en faisant des leçons, à la théorie la plus reçue ; il y avoit même ajouté beaucoup d'idées séduisantes qui avoient ébloui M. A. lequel sçut se parer à son tour, de la doctrine de ce grand homme. Mais l'expérience desabusa bien-tôt M. Chirac des subtilités de l'école. Les cahiers qu'il y avoit dictés, il les appelloit *les péchés de sa premiere jeunesse* : péchés dans lesquels il avoit été entraîné par le torrent des Médecins de son tems. Il abandonna donc ces idées, & M. A. en devint le véritable propriétaire. S'il la nioit, cette adoption, on la prouveroit par ses propres cahiers.

font disparoître les prétentions pointilleuses de ce nouveau défenseur de la Médecine ; mais oubliez toutes mes raisons si vous le pouvez, je serai parfaitement dédommagé si vous examinez ce raisonnement qui va terminer ma Lettre.

Saillard & Houllier, dit M. A. ont été les Professeurs de Hery. Chaumette étudia sous Rondelet, Saporta & Sylvius : donc les ouvrages de Hery & de Chaumette, doivent leurs perfections à ces Médecins.

O la plaisante Logique ! Quelle justesse dans ce raisonnement ! Faut-il être surpris qu'elle ait été admirée de M. Andry : (*a*) ce Docteur a trouvé dans un tel raisonnement, des *traits accablans* contre les Chirurgiens. *Qu'ils répondent*, dit-il, *aux preuves qu'allégue M. Astruc, ou si le fardeau leur paroît trop lourd, qu'ils cherchent quelqu'un qui s'en charge pour eux ; mais qui*

(*a*) Ceux qui auroient perdu de vûë ce Journaliste, le reconnoîtront sous le nom de *l'Abbé Andry*. Son zéle l'appliqua d'abord avec succès, à l'éducation des enfans : devenu à Paris un des plus anciens Précepteurs, il fut élevé à la place de Régent d'Humanité, dans le College des Grassins : il remplit cette place jusqu'à l'âge de cinquante ans ; & alors fatigué des exercices pédagogiques, il apperçût en lui le germe de quelques talens pour la Médecine. De maître qu'il étoit, il eut le courage de paroître en écolier dans les Écoles de la Faculté ; mais dans un âge si mûr, [redacted] les préceptes de la Médecine ne firent que glisser sur un esprit rempli de vétilles grammaticales. Pour s'épargner donc des peines infructueuses, *notre Régent* se tourna du côté de la Médecine secrette & merveilleuse : il comprit que pour vivre, il falloit séduire le Public ; dans cette idée il vanta dans des affiches, un remede spécifique contre les vers ; c'étoit *l'eau de Fougere* qu'il a vendu si chérement. Pour lui donner plus de vogue, il eut recours à une ruse qui ne fut pas inutile. [redacted], il fit peindre des vers d'une longueur immense, & sous des figures capables d'inspirer de l'horreur. Il ramassa ensuite ce que les Médecins ont imaginé de plus extraordinaire sur diverses especes de vers. Dans ce travail il lui échappa, il est vrai, quelques fautes légeres ; il prit des *Singes* & des *Rats* pour des vers, comme l'ont remarqué Messieurs *Vallisnieri* & *Noguez* : mais il s'est bien vangé du mépris de ses Confreres, en poursuivant dans le Journal des Sçavans, tous ceux qui par leurs écrits, se sont attirés l'estime du Public. Il n'y a que les théses de la Faculté qui lui aient paru dignes d'éloges ; il vient de faire un long extrait d'une de ces théses, dans laquelle on prouve sérieusement, que l'air entre dans le cerveau par les nerfs olfactifs, qui lui servent de trachée artere. [redacted] voulu se signaler en critiquant les ouvrages des plus fameux Chirurgiens ; mais son incapacité eut besoin de secours : il s'associa avec des Docteurs qu'il crut les plus acharnés contre la Chirurgie : ces Docteurs ne sont pas inconnus à ses Confreres, ni à M. Petit le Chirurgien, qui les a fait connoître encore mieux, par la réponse triomphante qu'il fit à leurs futiles raisonnemens. Depuis ce tems-là, M. Andry ne cesse de nous prodiguer des injures dans son Journal.

ſoit capable de le porter, & qui ne ſe contente pas de le toucher du BOUT DU DOIGT EN ELUDANT *les raiſons au lieu d'y répondre, qui eſt la méthode génerale de tous ceux qu'ils ont appellé au ſecours.*

Nous pourrions dire à M. Andry, qu'il juge de nos réponſes comme le Public a jugé de ſes ouvrages; ils portent tous le caractere d'un eſprit ſuperficiel & toujours animé d'une baſſe jalouſie. Depuis trente ans il travaille courageuſement & avec ſuccès, à dégrader le Journal de Paris : les extraits des autres auteurs de ce Journal, ſont les jugemens des Sçavans; mais les extraits de M Andry, ſont les jugemens du préjugé & de l'ignorance la plus groſſiere. Au reſte nous ne prétendons pas corriger un Docteur à qui l'âge ne laiſſe plus de reſſource, & qui a toujours été *inſenſible* au mépris le plus géneral & le plus flétriſſant.

Je ſuis, &c.

X. LETTRE.

M.

Pour couvrir la ſtérilité des Médecins de Paris, ſeul objet de nos Mémoires, M. A. étale les connoiſſances des Médecins étrangers; (*a*) mais elles ſont des richeſſes ſur leſquelles la Faculté n'a aucun droit.

Que M. A. nous permette donc de le ramener encore, comme d'un écart qu'il a fait, aux ſeuls Médecins de la Faculté; qu'il ouvre donc ſes regiſtres qu'il nous cite ſans les avoir vûs; (*b*) qu'il nous y montre un Docteur qui ait donné ſes ſoins aux maladies véneriennes, qui ait ramené à la Faculté, la confiance du Public, qui nous ait donné des régles qui éclairent le traitement de ces maux, qui ait été [redacted] le maître de Hery. C'eſt là un défi que nous oppoſons à celui qu'il nous a fait dans ſa lettre.

Car pour ce qui eſt de ces Docteurs, que la Médecine ſeule a rendu fameux, & qui ſelon M. A. avoient inſtruit Hery ſur les maladies véneriennes, leur réputation ne les érigeoit pas en maîtres ſur ces maux; il nous eſt permis d'en juger (*c*) com-

(*a*) Nous avons déja réfuté M. A. ſur ce qu'il a eu recours aux Médecins de Montpellier, pour cacher la ſtérilité des Médecins de la Faculté de Paris; à préſent il nous oppoſe les Médecins des Nations étrangeres, dont il prétend que Hery a copié les écrits. C'eſt de ces Médecins étrangers qu'il s'agit ici.

(*b*) M. A. nous dit que la Faculté n'a qu'à ouvrir ſes regiſtres, pour nous y montrer des hommes qui ont été les guides des Chirurgiens célebres, dans le traitement des maladies véneriennes. Par ces Médecins, M. A. entend ceux qui ont eu de la réputation dans Paris. C'eſt de ces Médecins en général qu'il s'agit ici, & non de ceux qui ont été Profeſſeurs de Hery, & dont nous avons déja parlé.

(*c*) Qu'on ne s'imagine pas que ce ſoit là une déclamation contre les anciens Médecins de la Faculté : nous aurions bien trouvé d'autres traits contre eux dans nos regiſtres; mais nous ne dirons rien, que ce que nous trouverons dans les ouvrages mêmes des Médecins de Paris. M. A. nous cite *Gui Patin*; nous voulons bien nous en rapporter à ce Docteur. Voici un principe géneral qu'il établit, & qui

me nous jugeons de plusieurs Médecins d'aujourd'hui; leur nom ne nous en impose point, même sur leur mérite. Ce sont des hommes souvent plus heureux que sçavans, qui ont sçû persuader au Public qu'ils étoient les meilleurs Médecins : leurs succès quand on les examine de près, ne paroissent qu'un bonheur peu mérité : dans les autres arts, ce sont les lumieres, les talens, le travail, qui forment la réputation : la Médecine est le seul art, où la réputation n'est ni un fruit, ni un garant du mérite. L'esprit seul, où l'esprit d'intrigue suffit pour en imposer au Public, [redacted] qui est toujours aveugle sur les lumieres d'un Médecin; la confiance se livre au caprice, au préjugé; le véritable esprit est donc presque toujours inutile aux Médecins : le sçavoir l'est encore d'avantage; un vain nom d'expérience, érige des ignorans en maîtres souverains de la vie des

doit inspirer beaucoup d'estime pour les Médecins les plus emploïés. *En notre métier, il faut être*, dit-il, *homme de*
Lettre 362. pag. 79. *bien*, c'est-à-dire, *en danger de languir toute sa vie, ou bien être Charlatan, trompeur, imposteur*. Selon cet Axiome, *G* * * * * (qui étoit le Médecin le plus fameux de Paris) a dit *quatre mille fois en sa vie, qu'on ne sçauroit attraper l'argent des malades, si on ne les trompe*. Cette maxime étoit digne du portrait que fait
Lett 64. pag. 88. Gui Patin, de ce Docteur; *il étoit hardi, imposteur, effronté, défenseur d'un fripon pour plaire au premier Médecin, n'épargnant pas même les Princes pour faire quelques maudites expériences, affamé*
Let. 50. pag. 145. *d'argent, vendant ses approbations*. Le sçavoir pourroit-il être associé avec de telles qualités? Non, de tels hommes ne pensent jamais qu'à leur fortune. *Aliqua novitate*, dit Gui Patin après Pline, *aegrorum gratiam aucupantes & animas nostras negociantes*. Les autres Médecins les plus fameux ne paroissent pas plus respec-
Let. 76. pag. 213. tables à Gui Patin; *Vautier, Valot, Rainssant, & quelques autres se jouent impu-*
Let. 81. pag. 226. *nément de la peau des hommes*; ils avoient pour maxime qu'*il faut plumer l'oison tandis qu'on le tient, & quand on tient son argent, que le diable l'emporte s'il*

veut. Gui Patin faisoit souvent des exhortations séveres à ses Confreres. *Plu-* Lettre 208. pag. 133. & 134.
sieurs des notres, dit-il, *se trouveront dépeints dans ma harangue; j'y parlerai fort hardiment de la fourberie qui s'exerce à Paris : qui se sentira morveux se mouche. J'ai parlé aussi des Médecins du tems passé, de qui on s'étoit servi pour tuer leurs malades*. Il est vrai que les Confreres de Gui Patin n'étoient pas des assassins gagés, mais leurs malades ne lui paroissoient pas plus en sûreté. *M. de Belie-* Lettre 112. pag. 287. & 288.
vre, dit-il, *est mort par l'ignorance de ses Médecins*. Les Rois & les Reines n'avoient pas de meilleurs Médecins [redacted]. *Dans la maladie de Catherine de* Lettre 366. pag. 88.
Médicis, du Laurent desapprouvoit la saignée, trompé par un passage d'Hipocrate; au contraire M. de Lorme pressoit la saignée. Telle étoit la sûreté que les malades trouvoient dans le sçavoir des Médecins. *M. Martin dit que ce passage d'Hi-* Lett. 14. pag 38.
pocrate mal entendu, avoit coupé la gorge & couté la vie à cinquante mille personnes. Les Médecins étrangers qui é- Lett. 82. pag. 227.
toient dans Paris, n'étoient pas une ressource plus sûre pour les malades. *R* *. Lett 10. pa. 30.
étoit ignorant, impudent; C *. étoit un menteur, qui ne pouvoit être mis au nombre des honnêtes gens.

hommes; ce nom seul séduit & les esprits les plus crédules & les plus éclairés. Enfin tout se cache sous le mistere de la Médecine: à travers son obscurité, le Médecin le plus ignorant, & qui a le moins de génie, paroît souvent un des premiers maîtres de l'art; on lui prodigue des éloges qu'on refuse quelquefois à ceux qui les méritent; il est sensé, spirituel, & même brillant de lumieres.

La réputation n'est donc pas un titre qui donne aux anciens Médecins quelque droit sur les livres de Hery: c'est pourtant sur ce fondement, que M. A. regarde les anciens Médecins comme la source des lumieres que nous devons à ce Chirurgien: malgré ses recherches singulieres, Hery ne peut aspirer qu'à la gloire de copiste: la nature fermée pour lui, a réservé aux Médecins, toutes ses nouveautés & tous ses secrets sur les maladies Vénériennes. Ce premier destructeur de ces maux parmi nous, Hery, selon la décision de M. A. *n'est qu'un copiste qui n'a rien dit de nouveau, qui n'a fait que transcrire les ouvrages des Médecins.* Mais l'amour propre peut-il cacher à M. A. qu'il parle contre lui-même? Dans tous les pas qu'a fait ce Docteur, il n'a suivi que les vestiges des autres: durant plus de vingt ans qu'il a été Professeur, (*a*) tous ses travaux n'ont roulé qu'au tour de l'acide, de l'alkali, de la fermentation. Il n'a pas porté dans la théorie dont il s'est occupé, une seule vérité, une seule expérience, un éclaircissement: nous en appellons à ses cahiers, recueils frivoles d'opinions dont il a infecté l'esprit des écoliers. Ces miserables opinions n'ont fait de la Médecine, qu'un jeu de l'imagination; & c'est la vie des hommes qui est soumise à ce jeu.

L'ouvrage de M. A. sur les Maladies Vénériennes, ne dément pas ses cahiers. Est-il possible qu'il n'ait pas senti le vui-

(*a*) On seroit injuste si on croïoit que nous ne donnons ici que de vaines allégations; il est manifeste que les cahiers de M. A. ne sont que des rapsodies; il n'y a pas une seule idée nouvelle, on n'y trouve que des opinions surannées. Tout ce qu'ils renferment, n'est donné que d'imagination, & est purement hipothétique. Ce Docteur a même fait croire à ses écoliers, qu'une opinion qui explique les phenoménes de la nature, est suffisante pour un Médecin, & qu'il ne faut pas aller chercher la vérité à travers des faits difficiles à combiner. Nous en appellons à ceux qui ont lû les cahiers de M. A. ou qui ont été à Montpellier parmi les étudians.

de de sa vaste compilation ? les efforts qu'il a fait pour la remplir, lui donnent-ils le droit d'insulter Hery comme un plagiaire ? N'a-t'il pas craint que ce ton décisif, ne lui attirât plus justement le même reproche ? Qu'il s'en prenne donc à lui-même, si nous aprétions son ouvrage ; si dans une si vaste carriere nous démontrons qu'il n'a pû saisir rien de neuf ; qu'il a donné sans choix, tout ce qu'il a rassemblé ; que son histoire des ouvrages sur les maux véneriens, est souvent infidelle, ou n'est que l'énumeration des chapitres. Cette discussion sera le sujet d'une Lettre ; en attendant, ramenons M. A. à Hery, & examinons si ce Chirurgien mérite le nom de copiste.

La nature est un bien commun sur lequel chacun a des droits qui sont aussi étendus que ses merveilles : ceux qui découvrent ses trésors, laissent toujours un fond riche à ceux qui les suivent. Il n'y a qu'à chercher la nature en elle-même, & non dans les portraits souvent peu ressemblans, qu'en ont tracé les Phisiciens, on y trouvera toujours un domaine particulier ; on le partagera du moins avec les véritables possesseurs. Ceux donc qui [redacted] [étant], conduits par le génie [entrent dans un art] ; ceux qui l'enrichissent par des recherches particulieres, cultivent un fond dont ils deviennent les maîtres : ils le possedent par des titres qu'ils se forment eux-mêmes. La Chimie, par exemple, a passé par des mains innombrables ; ceux qui par leurs travaux ont débrouillé ses opérations & ses principes, se sont appropriés cet Art ; mais ceux qui ont suivi les traces [des premiers Chymistes] ont encore leurs droits sur la Chimie : s'ils sont copistes, ils ne copient que la nature, & alors ils sont toujours des écrivains originaux. On ne peut appeller véritablement copiste, que ceux dont le sçavoir est puisé dans les livres. Or Hery n'a-t'il puisé ses connoissances, que dans les ouvrages de ses prédecesseurs ? Est-ce précisément ces ouvrages qu'il a transcrits dans son traité ?

Ce Chirurgien proteste (*a*) d'abord, qu'il n'a eu d'autre guide que l'expérience, & son ouvrage ne la dément jamais ; on voit à chaque page, que sa méthode s'éleve insensiblement sur des faits : l'efficacité du mercure étoit combattue par les Mé-

(*a*) Prolog. pag. 3.

decins (*a*) de la Faculté ; ils en rejettoient l'ufage opiniâtrement : le fruit de ces difputes étoit la crainte, le préjugé, le retardement des progrès de l'art, l'impuiffance de guérir les maux les plus preffans : on ignoroit entierement en France la maniere fûre d'appliquer les remedes mercuriels. Hery fut indigné de voir tant de malades périr fans fecours ; il démontre la vertu de ces remedes décredités par la Médecine même. Pour démontrer fes préceptes, il les établit fur des exemples (*b*) que les yeux & l'efprit faififfent également : exemples qui ne font empruntés que de fon expérience, & dont la force maîtrife les Médecins (*c*) dans les confultations. Mais l'efficacité même du mercure étoit encore fufpecte ; le préjugé accufoit ce mineral de cacher dans fon action un venin fecret ; Hery le juftifie par des guérifons nombreufes, (*d*) parfaites, reconnues. A ceux qui redoutoient cette méthode qui fait couler un métail dans nos veines, il prouve qu'il n'y entre pas en auffi grande quantité qu'on fe l'imagine. Si on applique, dit-il, des emplâtres mercuriels fur les jointures, fi la falivation fuit l'application de ces emplâtres, fi on les examine dans toute la force de la falivation, on y retrouve prefque tout le mercure. (*e*) Pour mieux raffurer les efprits, Hery démontre qu'on ne voit aucun refte de ce mineral dans les corps qui ont péri dans les frictions, même entre les mains des Empyriques ; qu'on n'en apperçoit nul veftige dans les exoftofes. (*f*) Après avoir ainfi diffipé les préjugés, il s'éleve contre l'ufage du gayac (*g*) fi cher aux Médecins de Paris ; mais c'eft de l'expérience feule qu'il tire les armes qu'il lui oppofe : jamais il n'a vû, dit-il, que les accidens fe foient évanouis par l'ufage de ce remede ; au contraire s'il eft préparé dans des liqueurs fpiritueufes, il jette fur la peau une efpece de lépre : (*h*) éclairé cependant par des expériences réiterées, Hery marie quelquefois le Gayac (*i*) avec le mercure ; il nous détaille quelques fuccès de ce remede, mais c'eft le mercure feul qui paroît à ce Chirurgien une véritable

(*a*) Fernel l'a combattue expreffément, Gallus a préferé le Gayac aux frictions.
(*b*) Pag. 69. 80. 90.
(*c*) Pag. 83.
(*d*) Pag. 79. 80. 83.
(*e*) Pag. 84. 87.
(*f*) Pag. 88. 89.
(*g*) Pag. 53. 54. 55.
(*h*) Pag. 94. 95. 96.
(*i*) Pag. 68. 120.

ressource; les écrivains n'avoient pû effacer tous ses doutes. Enfin des ulceres extérieurs, des ulceres, dis-je, rongeans, desesperés, mais guéris par les frictions, le fixerent dans l'idée qu'il avoit de l'efficacité du mercure (*a*). C'est sur une suite de semblables observations qu'il fonde la nécessité & la sûreté de ce remede : desormais sans crainte il ose le porter dans les corps les plus exténués, dans des membres tremblans : (*b*) ce qui lui donne une parfaite assurance, c'est que dans ces corps si miserables, les forces se rétablissent par degrés à chaque friction, les membres chancellans s'affermissent de même : sur ces fondemens inébranlables jettés par lui-même, il établit sa méthode, il détermine la forme (*c*) des frictions, les lieux & le tems qu'elles demandent : pour ne pas négliger les malades même trop difficiles, il cherche les avantages de quelques autres méthodes : Plusieurs, dit-il, sont effraïés du nom même de friction : pour de tels malades il a recours aux ceroines, aux emplâtres, quelques praticiens les avoient prescrits avant lui ; mais en observateur singulier (*d*) il marque les divers effets qui en suivent l'application, la différence qui se rencontre entre ces effets, & les effets des frictions, les secours qu'il faut donner quelquefois à ces emplâtres & l'utilité qui en résulte : ce sont-là, pour ainsi dire, les préludes du livre de Hery. Or un écrivain qui parle ainsi, parle-t'il du ton d'un copiste? M. A. pourroit-il nous découvrir quelque auteur qui eut traité de même cette matiere ; qui eut mis au jour toutes ces différentes idées ; qui les eut appuïées des mêmes expériences?

(*a*) Pag. 97.

(*b*) Pag. 102. & 103.

(*c*) Pag. 113.

(*d*) Pag. 121. & 122.

Ce long détail nous étoit inutile, nous n'avions qu'à en appeller à M. A. lui-même. Il est vrai que dans ses lettres il nous défie de lui *montrer quelque chose de neuf & d'original dans l'ouvrage de Hery*. Mais le livre même de M. A. répondra à ce défi, pag. 476. Après que ce Docteur a marqué ce que Hery avoit de commun avec les autres écrivains, (*e*) ce Chirurgien, dit-il, a écrit plusieurs choses singulieres & qui méritent qu'on *y fasse attention*. En compilant son ouvrage latin, M. A. a été assez impartial pour détailler en quatre articles, ces choses *singulieres* ou *particulieres* à Hery. Or qui croirons-nous, ou M. A. qui dit en Latin que Hery a des choses *particulieres* & *remarquables*, ou M. A. qui dit en François que Hery n'a rien publié que les Médecins n'aïent écrit? Dans de telles contradictions, la justesse de votre esprit ne vous laisseroit aucunes ressources ; mais pour se justifier, M. A. nous prouve fort au long qu'il n'a parlé

(*e*) Voici les termes de M. A. que je vous prie de confronter avec son défi. Après avoir détaillé quelques articles de Hery, ce Docteur nous dit, *Præter hæc quæ cum cæteris suæ ætatis authoribus communia habet*, SINGULARIA NON PAUCA NOTATIONE DIGNA, *memini in hoc opusculo legi*. pag. 476.

ni françois ni latin. En vain a-t'il opposé *les idées singulieres de Hery aux opinions qui lui étoient communes avec les autres écrivains :* ce n'est que le vulgaire ignorant qui, dans ces *singularités*, voit des choses uniques & particulieres; M. A. prononce que *des choses singulieres* ne signifient que *des choses moins communes.* Ce subterfuge ridicule est véritablement *singulier* dans tous les sens ; mais nous soutiendrons toujours malgré la décision de M. A. que nous devons aux lumieres de Hery des découvertes *singulieres.* Avant l'ouvrage de ce Chirurgien, connoissoit-on la salivation produite par l'opération du Gayac, l'efficacité de ce bois sur les restes du virus échappés aux frictions, son inutilité lorsqu'il n'agit que par ses seules forces, & sans le secours du mercure ? Quelque écrivain a-t'il prononcé avant Hery que l'action du mercure étoit l'unique remede de la maladie vénerienne, que le venin dont on l'accusoit étoit absolument imaginaire ? Que M. A. sans se contredire encore, nous cite quelque Médecin qui ait appris à Hery à varier autant qu'il le faisoit les frictions, selon la différence des cas; qui lui ait appris que c'étoit une méthode plus sûre d'entretenir la salivation que de la détourner par des purgatifs. (*a*) Quels auteurs avoient été aussi instruits que Hery par l'expérience sur les déguisemens du virus sous la forme de la goute, & d'un cathare sur les poulmons, d'une épilepsie, d'une phtisie, d'une ophtalmie ? Enfin quel guide ce Chirurgien a-t'il suivi en exposant aux frictions des corps tremblans, en condamnant les topiques acres & violens, qu'on osoit appliquer aux gangrenes véroliques &c ?

(*a*) M. A. lett. 4. p. 49. croit que ce sont là des erreurs qui sont particulieres à Hery; mais ce ne sont des erreurs que pour un écrivain qui ne parle pas comme ce Chirurgien d'après l'expérience.

Nous ne pousserons pas plus loin cette énumération, nous pourrions cependant montrer toujours les traces de l'expérience dans la pratique de Hery ; il représente partout la nature sous des traits dans lesquels on ne sçauroit la méconnoître. Comme les Peintres représentent le même visage sans se copier ; comme par la maniere, par l'expression, par l'attitude, ils jettent dans leurs tableaux des différences originales, Hery a peint la nature avec des couleurs expressives prises en elle-même ; mais c'est avec des traits plus marqués & plus caracterisés, avec des jours qui éclairent mieux les objets, avec des nuances qni ne sont saisies que par les Maîtres de l'Art : c'est par ce mérite qu'il sera toujours notre guide ; nous imiterons ses politesses pour quelques Médecins. Nous voulons bien, comme nous l'avons dit, leur abandonner quelques questions

difficiles

difficiles ou frivoles, que M. A. veut leur approprier : mais il nous demande trop, quand il nous ordonne de les consulter & de les écouter. Pourquoi force-t'il encore la répugnance que nous avons à nous justifier là-dessus ?

Nous pourrions écouter quelques hommes rares, tels qu'étoit M. Chirac ; mais sans intéresser ceux qui suivent ses traces, qu'on nous permette d'examiner comment sont formés la plûpart des Médecins de la Faculté ; leur travail décidera de la confiance que nous leur devons. Les Fernels, les Durets n'ont pû se former des imitateurs dans cette Societé orgueilleuse. Il est vrai que plusieurs de leurs successeurs, en sortant de l'école, se sont renfermés plusieurs années. Vous croirez peut-être que dans cette solitude, ils se sont préparés à l'exercice de l'art : non ; ils se remplissoient l'esprit d'histoire, de politique, de poësie : ils ne s'occupoient qu'à se former un fond d'amusement pour remplir le vuide des conversations : (tel fut le prélude qui prépara à M. L. D. &c. (a) l'entrée dans le monde & dans la fortune) parce qu'ils avoient oublié long-tems auparavant le fond de leur art, ils maîtriserent le Public & entraînerent sa confiance. Ces exemples pernicieux ont séduit presque tous les Médecins de Paris : après quelques études superficielles, ils entrent dans le com-

(a) Cette anecdote médicinale, est constatée par le témoignage de beaucoup de personnes, qui ont vêcu avec M. ** & ce qui lui arriva à la fin de ses jours, en est une confirmation. Ce Docteur jugea alors de la Médecine, comme on juge des vanités du monde ; c'est-à-dire, qu'il en fut desabusé : les biens immenses qu'il avoit gagnés, furent pour sa conscience, un fardeau dont il voulut se décharger ; il avoüoit qu'il n'avoit jamais étudié un mêtier auquel il devoit une fortune brillante ; qu'il s'étoit livré à la routine approuvée par les autres Médecins ; qu'il s'y étoit fixé sans avoir été parfaitement convaincu par les succès, que les remedes pussent produire les effets qu'il promettoit aux malades. Quand il se rappelloit cette misere de la Médecine, ou l'ignorance qu'il se reprochoit peut-être sans fondement, les remords le saisissoient d'abord : plein de religion, il assembla des Casuistes, pour sçavoir si son bien pouvoit être regardé comme un bien légitime, & s'il ne devoit pas priver ses enfans, d'une succession, contre laquelle s'élevoit peut-être le sang d'une infinité de malheureux qui étoient morts entre ses mains. Le résultat fut, que son bien seroit répandu en aumônes ; que ses enfans seroient regardés comme les premiers pauvres ; que les biens de leur pere seroient emploiés à leur éducation & à leur établissement ; que s'ils pouvoient parvenir à une fortune honnête, les biens venus injustement de la Médecine, seroient reversibles aux pauvres. La plûpart des Médecins commencent leur carriere comme M. **. mais ils ne finissent pas de même.

merce du monde, c'eſt-à-dire dans le tumulte & dans les intrigues : ils mandient des malades qui ſoient aſſez hardis pour être le ſujet de leurs premieres épreuves : les guides qu'ils cherchent dans les premiers pas qu'ils font, ſont ſeulement les guides qui peuvent leur ouvrir les maiſons riches, ou celles qui peuvent former une réputation. La vie des hommes ne mérite pas qu'ils prennent pour premiers guides, des maîtres de l'art, qui pourroient leur montrer les dangers & la nature de nos maux. Il eſt vrai qu'ils ne ſont pas tout-à-fait inexcuſables ; les Médecins ſe refuſeroient aux empreſſemens des éleves, ils craindroient de former des diſciples qui pourroient dépouiller leurs maîtres. Par cette abominable politique, les Médecins écartent toujours ceux qui pourroient être la reſſource du Public : s'ils ſont forcés de prendre des ſubalternes (ce qui arrive rarement) ils ne s'aſſocient que des ignorans, des eſprits lourds, qui ne ſont à craindre que pour les malades : ce ſont-là ceux qu'ils déſignent quelquefois leurs ſucceſſeurs ; & le public eſt aſſez aveugle, aſſez miſerable, c'eſt-à-dire aſſez à plaindre pour les recevoir & pour s'en contenter. Dans un tel deſordre la plûpart des jeunes Médecins, & ſurtout ceux qui ont quelques talens, ſont livrés à eux-mêmes ; l'intrigue leur paroît leur ſeule reſſource ; les livres ne ſont dans leur eſprit, que des amuſemens nés du loiſir, pour des lecteurs oiſifs. Après qu'ils ont pris leur eſſort, ils n'étudient donc plus que les ruſes (*a*) de la Médecine : pour tromper plus

(*a*) Voici une de ces ruſes ; elle mérite d'être remarquée à cauſe de ſa ſingularité. Il y a des Médecins dont le Public ſe dégoûte quelquefois : pour ſe conſoler de leur oiſiveté, ils ont recours aux ſpectacles, mais ils s'y gliſſent ſecretement, & ſe cachent dans des places deſtinées aux ſpectateurs honteux. On ne croiroit pas que le tems que ces Médecins donnent à ces plaiſirs ſecrets, fût emploïé à rappeller la confiance publique ; cependant c'eſt alors que par un artifice véritablement nouveau, ils travaillent à rehabiliter leur réputation. Tandis qu'ils ſont à l'Opera, par exemple, leur caroſſe va ſe montrer à la Place des Victoires ; de là, il va ſe rendre à la Place de Vendôme, où il fait une autre ſtation ; enſuite il enfile quelques rues fréquentées, où le cocher a ordre de s'arrêter encore devant l'Hôtel de quelque grand Seigneur. C'eſt ainſi que le cocher met à profit tout le reſte du tems que le maître perd aux ſpectacles. Nous pourrions nommer quelques-uns de ces Médecins, qui tâchent de ſe ſoutenir par une telle ruſe ; mais le Public commence à la découvrir, ainſi elle ne réuſſira pas à quelques jeunes ignorans qui ſuivent l'exemple de ces Médecins, dont la réputation expire. Pour que le Public ne fût plus ſéduit par de tels artifices ; il ſeroit à ſouhaiter que quelque

ſûrement, ils donnent le nom d'expérience à leurs courſes, à leurs erreurs, à leur routine aveugle, au nombre des malades qu'ils voïent ſans voir les maladies. A l'abri de ce nom ſous lequel ils cachent leur ignorance, comme les Empiriques, ils ſurprennent la crédulité du Public ; digne fruit de leurs travaux, les femmes les érigent en maîtres d'un art dont la vie de l'homme eſt le malheureux jouet : cet art qu'ils vantent & qui leur eſt ſi utile, n'a donc en eux pour fondement, ni la vraie Phiſique, ni l'Anatomie, ni les préceptes puiſés dans les maladies (a) ſur les traces d'un maître. L'édifice qu'ils

homme inſtruit, voulût nous donner des régles pour diſtinguer les vrais Médecins, d'avec ceux qui n'en ont que l'apparence. En attendant en voici quelqu'unes dont la certitude ne peut être conteſtée.

I.

Tout Médecin qui dans ſa jeuneſſe, ne s'occupe que d'intrigues pour ſe faire un nom, oublie le peu qu'il a appris dans l'Ecole, & ne peut aſpirer qu'à une aveugle routine.

II.

Tout Médecin qui déclame contre le ſçavoir, & qui ne vante que l'expérience, eſt un ignorant qui s'accuſe lui-même.

III.

Tout Médecin qui ne cherche des lumieres que dans les livres, ne voit dans les malades que ce qu'il a lû.

IV.

Tout Médecin qui voit trop de malades, voit mal les maladies.

V.

Tout Médecin qui de l'Ecole paſſe ſubitement à la plus haute réputation, eſt un Médecin avorté.

VI.

Tout Médecin qui prétend expliquer la nature par des hipothéſes, & qui ne s'applique pas à la connoître par des faits, s'occupe de ce qu'il ne connoîtra jamais, & néglige ce qu'il peut apprendre.

VII.

Tout Médecin qui entreprend de tout expliquer & de tout prédire, ne connoît ni le préſent ni l'avenir.

VIII.

Tout Médecin qui ſe détourne de ſon art pour étudier d'autres ſciences, ne croit pas que la vie de l'homme mérite tous ſes ſoins.

IX.

Tout Médecin qui cherche à briller par l'eſprit, cherche plûtôt ce qu'il a à dire, que ce qu'il a à faire.

X.

Chacun n'a qu'à examiner ſon Médecin ſur ces aphoriſmes.

(a) Quoique nous ſoïons témoins de tous ces déſordres, nous ne prétendons pas qu'on s'en rapporte à nous ; nos mémoires ne ſont que les mémoires mêmes de la Faculté. Un ſage Médecin, un des plus ſçavans que la France ait eu, s'eſt renfermé dans les derniers tems de ſa vie, pour déplorer les malheurs de la Médecine de Paris : il a crû pouvoir donner le nom de *brigandage*, à un ouvrage où il s'éleve contre ſes Confreres, dont la conduite lui a paru mériter ce titre ſi inſultant. » Ce déſordre, dit-il, eſt évidemment prouvé

élevent sur ce vuide, c'est-à-dire sur leur frivole expérience ; n'est donc que l'ouvrage de l'imagination ou de l'ignorance. Enfin après l'avoir bâti à si peu de frais, les Médecins veulent toujours se travestir en sçavans ; ils s'imaginent qu'une vaine réputation leur donne le droit d'écrire sur les secrets de leur art ; mais leurs écrits publiés avec confiance & même avec présomption, les rabaissent au rang qu'ils méritent : les Chirurgiens ont soin quelquefois d'examiner ces écrits imprimés en caracteres roïaux, & ils détruisent dans quelques pages, un long ouvrage de plusieurs années.

» par la licence avec laquelle on voit aujourd'hui se former des praticiens, dans un art qui dans tous les tems, a respecté la vie des hommes : cet art est en proïe à la témerité, à la présomption, à l'impéritie souvent d'un jeune homme fraîchement sorti des écoles, crud dans ses études : les faits parlent, il ne faut que suivre les nouveaux praticiens, pour être convaincu que tous sortent des chemins battus par les anciens maîtres ; que tous quittent la voïe droite ; de là vient que tout est méconnoissable dans la nouvelle Médecine. Les termes n'y sont plus les mêmes, ou du moins y sont-ils ajustés à des manieres inoüies. Ce renversement n'arrive que parce que l'on a franchi les bornes de la sagesse & de l'ordre : ce n'est plus qu'un cahos, à l'ombre & à l'obscurité duquel chacun se permet ce qu'il imagine. On ne laisse pas de venter ce qu'on appelle de grands coups en pratique : *de grand coups* qui n'appartiennent, dit-on, qu'aux grands maîtres. Mais les grandes entreprises en Médecine sans la sagesse de l'art, que sont-elles ? Ce que sont les grandes guerres, qui sont presque toujours conduites & entretenues avec peu de justice, *Magna latrocinia* ; des *brigandages affreux*. Ce mot exprime au naturel, & peint dans le vrai, l'état misérable de la Médecine : elle se trouve deshonorée par la nouvelle pratique ; les Médecins eux-mêmes se trouvent *deshonnorés*, parce qu'ils paroissent sans dignité. Cette *nouvelle Médecine* fait des praticiens, avec aussi peu d'étude que d'expérience : elle met de jeunes gens si hautement en vogue, qu'ils concluent, & s'en expliquent à leurs amis, qu'il ne faut plus de livres en Médecine, qu'on sçait tout avec l'émetique & le kermes. Voilà le délabrement de la Médecine ! Quelle affreuse séduction pour la cupidité *des éleves*, que de voir des jeunes Médecins dans Paris, des Médecins dont ils connoissent la médiocrité des talens, l'inaplication, les dissipations ; *de voir*, dis-je, *de tels sujets* briller dans la capitale du Roïaume, remplir des postes, occuper des places : rien n'est plus capable d'exposer les jeunes Médecins, à la tentation *de leur faire croire* qu'il est inutile pour s'avancer dans le monde, de pâlir sur les livres, d'étudier la nature. *En négligeant l'étude des maladies, ils se dispenseront de cette modestie que demande Hipocrate ; où en trouveront-ils des exemples ? Sera-ce dans ces habits somptueux* qui furent réservés aux Princes, tant que l'on en est demeuré aux régles qui bornoient les conditions ? C'est le velours, l'or & l'hermine, qui font aujourd'hui la parure des jeunes Médecins. « Telles sont les plaintes d'un grand Médecin, d'un Médecin mourant, & se préparant à mourir. Nous ne trouverons parmi les Chirurgiens, que des témoins trop nombreux de tous ces désordres.

Tels font Monfieur, les Médecins auxquels *M. A. nous renvoïe aujourd'hui pour les confulter. Alors, dit-il, renfermés dans les bornes de leur art, dirigés par de fages confeils, éclairés fur leurs doutes & fur leurs difficultés, ce que les Chirurgiens publieront, méritera de paffer à la pofterité.* Que penfez-vous là-deffus Monfieur? j'attends avec impatience votre fentiment.

Je fuis, &c.



XI. LETTRE.

M.

Telles ſont, Monſieur, les diſcuſſions ennuieuſes dans leſquelles nous ſommes entraînés malgré nous : la vérité que nous cherchons, peut ſeule nous dédommager ; heureuſement elle nous juſtifie & couvre de honte M. A. Quelle échape quelquefois aux recherches d'un écrivain, c'eſt là le ſort de ſes défenſeurs même les plus zélés ; mais qu'un Docteur ne la reconnoiſſe pas quand elle ſe montre clairement, qu'il la maſque, qu'il la ſacrifie à la vanité, à l'interêt, à la complaiſance, qu'il oſe en impoſer au Public, qu'il ne craigne pas un démenti inévitable & honteux ; c'eſt mépriſer le jugement des Lecteurs, c'eſt mépriſer par conſéquent ſa réputation ? Mais ceux qui s'expoſent ainſi au mépris du Public, ne ſont pas ceux qui ont le plus de droits ſur ſon eſtime. Les talens & le génie ſe prêtent rarement à des excès ſi flétriſſans : celui qui les avilit par une telle proſtitution, nous diſpenſe du moins de tous les égards : il perd même le droit de parler, d'écrire, de citer ; puiſque par ſon infidélité, il donne le droit de le ſoupçonner toujours.

Pourquoi M. A. eſt-il entré dans nos diſputes par des voïes ſi obliques, où il ne laiſſe que des traces de ſa mauvaiſe foi ? Pourquoi multiplie-t'il les écarts qui l'éloignent de l'exercice de ſon art ? Les malades qui lui confioient leur vie, ne méritoient-ils pas toute ſon attention ; n'en abandonne-t'il pas le ſoin en s'érigeant en juge de nos diſcuſſions, en entretenant ce levain de haine, qui déſunit la Médecine & la Chirurgie, en renouvellant des querelles que nous voudrions éteindre ? Ces vaines diſputes, ont été contagieuſes pour les Médecins mêmes de nos Provinces ; ils prennent dans les écrits de la Faculté

de Paris, l'esprit de domination & de tirannie; ils nous montrent, comme des titres qui les érigent en maîtres de la Chirurgie, les deux lettres de M. A. C'est cette vanité insupportable, qui m'a ramené à des lectures auxquelles j'avois renoncé : j'avois préferé au loisir du cabinet, le soin des malades. Indigné enfin de la présomption & de l'infidélité de M. A. je me suis encore arraché à regret, à des travaux si utiles: le temps que je donne à cette discussion, ne sera pas perdu pour les malades : je crois défendre leur vie, en désabusant le Public des erreurs que M. A. a répandues dans son livre sur les Maladies Vénériennes; mais ces erreurs m'ouvrent un champ trop vaste; je lui ferai grace dans cette Lettre; j'abandonnerai au jugement des lecteurs, son histoire des ouvrages qui traitent des Maladies Vénériennes. Cette histoire ne renferme, pour ainsi dire, que les titres des chapitres : je pourrois pour preuves, en apeller à ce qu'a écrit ce Docteur sur le livre de Massa; sur ce livre, dis-je, qui est le plus exact que la Médecine Italienne ait produit; mais je renfermerai ma critique dans des bornes plus étroites. C'est à vous, Monsieur, que je soumets mes idées sur les préceptes de M. A. sur ces préceptes, dis-je, qui sont des fruits de l'école & non de l'expérience.

Avant d'entrer en matiere nous rendrons justice à l'équité de M. A. il veut bien être l'Apologiste des Princes qui ont eu du zéle pour les plaisirs publics, (*a*) c'est-à-dire des Princes qui ont assuré autrefois des aziles à la prostitution. Il ne faut pas, dit M. A. soupçonner leurs mœurs ni leurs intentions; ils croïoient arrêter les progrès des autres crimes, en favorisant l'impudicité. (*b*) D'ailleurs, ajoute-t'il, l'usage de leur siécle étoit pour eux une excuse légitime : l'exemple seul qu'ils trou-

(*a*) Il y a eu des Princes qui ont établi des lieux de prostitution, & qui leur ont accordé des privileges; tel a été ce lieu immonde établi à Toulouze, & qui parut digne à Charles VII. & à Charles VIII. de leurs bienfaits. On dit qu'il y a eu à Paris un pareil établissement.

(*b*) *Videtur. . . . . . . non tam ingenio quam sui temporis consuetudini morem gessisse. . . neque vero putabant Principes, se ullius culpæ esse reos; imò contra se cùm de Religione tùm de Republicâ mereri optimè, ut qui eo pacto homines libidine perditos à pejore flagitio revocarent*, p. 36. lib. 1. de Morbis Venereis.

voient dans Rome les juſtifioit : les femmes n'y avoient droit de ſe proſtituer publiquement, qu'en païant un tribut. (*a*) Les Officiers de l'Etat ne croïoient pas ſouiller leurs mains, en recevant ce prix des plaiſirs immondes : mais c'eſt la réputation de la Reine Jeanne (*b*) qui intéreſſe ſur tout M. A. Il ne faut pas, dit-il, lui faire un crime de ce qu'elle a établi à Avignon, des lieux de proſtitution; elle mérite plûtôt des éloges, (*c*) puiſqu'elle a ſoumis à des loix ſages, la débauche même en lui prêtant un appui.

Voici un témoignage encore moins équivoque, de la pieté de M. A. Il examine ſcrupuleuſement s'il eſt permis de chercher ou d'emploïer des préſervatifs contre les maux vénériens : (*d*) il avoue que l'impuiſſance de les guérir ſeroit un frein pour le vice; mais l'indulgence de notre Docteur l'emporte ſur ſa ſéverité ; il ne ſçauroit abandonner les hommes aux ravages des maux vénériens : cependant en ſe chargeant de les guérir, il ordonne aux Directeurs, de leur montrer toute l'horreur du vice : (*e*) enfin pour conſoler les malades il

(*a*) Voici ce que M. A. rapporte là-deſſus ; *Auprès du Palais du Pape, il y avoit une maiſon publique ſur laquelle on avoit imposé un tribut; un Maréchal de la Cour de Rome étoit préposé pour lever cet impôt.* M. A. auroit été fâché qu'on n'eût pas trouvé dans ſon livre une telle anecdote.

(*b*) C'étoit une Reine âgée de vingt-trois ans, ſelon M. A. chaſſée de ſon Roïaume de Naples, accuſée d'être complice de la mort du Roi ſon époux, réfugiée auprès du Pape Clement VI. à Avignon, fameuſe par ſes débauches : ce fut cette Reine qui crut avoir acquis aſſez de lumieres par ſon expérience, pour bien faire des réglemens pour une maiſon de proſtitution.

(*c*)...*Joannæ, qualitercumque morata ipſa fuerit, crimini vertendum non eſſe, quod publicum lupanar Avenione inſtituerit; ſed laudi potius, quod inſtitutum lupanar, præ cæteris omnibus principibus*, PRÆCLARISSIMIS, ÆQUISSIMIS, OPTIMISQUE *legibus informaverit.* Ce qui eſt fort ſingulier, c'eſt que d'abord M. A. excuſe de tels établiſſemens faits par les Princes ; enſuite il renvoïe à d'autres, les jugemens qu'il faut porter ſur ces établiſſemens; & immédiatement après il fait l'éloge de la Reine Jeanne: les loix qu'elle établit dans ſon B. ſont *juſtes, belles, bonnes*, au ſuperlatif ſelon ce Docteur.

(*d*) M. A. examine d'abord s'il y a des remédes préſervatifs, & enſuite il examine ſi la Religion permettoit de publier de tels remédes, ſupposé qu'il y en eût, pag. 182. mais à la page 185. il dit, que *Certe & caſtiùs & temperantiùs viveretur, ſi ſemel experientiâ foret compertum, venereos morbos remediis numquam ſuperari.* N'eſt-il pas ridicule de demander ſi l'on devroit rendre public un remede, qui pourroit préſerver des maux vénériens, une infinité de perſonnes qui ſont expoſées à toute l'horreur de ces maux, même ſans un commerce illégitime ?

(*e*) *Quo circa invigilent ii, ad quos cura de moribus pertinet, ut cæcos mortalium animos ab impudicitiâ avocent monitis, præceptis, documentis.* pag. 185.

leur

leur promet une guérifon agréable, prompte & fûre: (*a*) il infifte fur tout fur les agrémens (*b*) de la falivation & des frictions : cet *agréable* remede foulage promptement, dit-il; c'eft-à-dire dans l'efpace de quarante jours ou de deux mois. La fûreté que M. A. trouve dans l'ufage du mercure, mérite une attention particuliere : il compare l'efficacité de ce mineral, avec l'efficacité des remedes qu'on oppofe aux autres maladies : cette comparaifon nous donne une haute idée des fuccès de ce Docteur dans le traitement de ces maladies. Il ne fe flatte point, il ne veut pas nous en impofer; il avoue que de cent (*c*) malades confiés à fes foins, il n'y en a que cinquante qui aïent le bonheur d'échapper à fes remedes ou à leurs maux : au contraire, ajoute-t'il, prefque tous les maux vénériens trouvent dans le mercure un remede infaillible.

Malgré ces fuccès que M. A. nous promet, les remedes préfervatifs qu'il décredite, feroient bien préférables à la falivation ; auffi ont-ils épuifé l'induftrie de ceux qui en ont eu le plus de befoin. Vous n'ignorez pas, Monfieur, les tentatives qu'a fait le libertinage pour échapper aux dangers des plaifirs de l'amour : comment vous exprimerai-je une invention où l'on a crû trouver quelque fûreté dans les dangers auxquels on s'expofe avec tant de facilité? Dans un pas fi gliffant je devrois vous renvoïer à M. A. il vous apprendroit qu'on a imaginé un efpece de mafque qu'on fait d'une peau très-déliée. N'allez pas croire que ce foit un mafque du vifage; c'eft un fac dont le nom fingulier (*d*) n'a pas échappé à l'érudition de notre Docteur : on s'eft flatté qu'en fe cachant dans cet efpece de fourreau, on pouvoit braver la contagion des maux vénériens :

(*a*) Pour ne pas laiffer échapper un miferable *proverbe*, M. A. nous dit, pag. 341. *morbus ferociffimus profligetur* TUTÒ, CITÒ, IMO VERÒ JUCUNDE... TUTÒ, *namque ex centum ægrotantibus nullum qui mercurii ufu melius non habeat reperias....* CITÒ, *nam curatio omnibus numeris abfoluta eft intra* 30. *aut* 40. *dies, vel ad fummum intra menfes duos...* JUCUNDE, *quia non ita moleftum eft remedium ac vulgò creditur.* Voici la force & la jufteffe du raifonnement de M. A. ce reméde n'eft pas auffi fâcheux qu'on le dit, donc il eft agréable.

(*b*) Cet article eft plus long que les deux autres.

(*c*) *Ea optima cenfeatur medicina, quâ inter centum ægros quinquaginta perfectè confanantur.* pag. 341.

(*d*) Folliculos Anglicè CONDUM dictos. pag. 183.

malheureuſement cette reſſource eſt imaginaire ſelon M. A. pour la proſcrire, l'érudition ne lui a pas été inutile. *Je me rapelle,* dit-il au ſujet de ces ſacs préſervatifs, *une* SÇAVANTE *queſtion qu'on faiſoit autrefois. On demandoit s'il ne falloit pas compter parmi les morts ceux qui voïageoient ſur la mer, puiſqu'ils n'étoient ſéparés de la mort, que par une planche de l'épaiſſeur de quatre doigts. On peut demander avec autant de raiſon, s'il ne faut point compter parmi les corps infectés, ceux qui ne ſont éloignés de l'infection que de l'épaiſſeur d'une pellicule très-fine. Horace diſoit qu'il falloit avoir un cœur de rocher & muni d'un triple airain, pour s'expoſer à la fureur des flots : mais ce n'eſt pas autour du cœur qu'il faudroit avoir une telle cuiraſſe, lorſque ſans autre aſſurance que celle que peut donner une pellicule très-mince, on ſe plonge dans un gouffre d'infection.* NON PELLICULA, SED ROBUR ET ÆS TRIPLEX CIRCA PENEM ESSE DEBERET. (*a*) Pour mieux montrer les dangers auxquels on eſt expoſé dans le *ſac*, M. A. rapelle doctement le malheur d'Achille; le ſac, dit-il, *ne couvre pas les aînes; le virus peut donc rejaillir ſur les environs qui ſont par conſéquent ouverts à la contagion: Envain Achille étoit-il invulnérable juſqu'au talon; cette partie expoſée aux bleſſures, a été la cauſe de ſa perte.* Du talon d'Achille M. A. vient au Poëte Virgile. *Ce Poëte,* dit-il à ceux qui ſont partiſans du ſac préſervatif, *ce Poëte ſouhaitoit que ceux qui avoient quelque goût pour le Poëte Bavius, trouvaſſent des charmes daus les vers de Mævius. Je ſouhaite de*

(a) *Memini haud* INSCITE *olim quæri ab antiquorum quodam, num inter mortuos recenſeri deberent, qui alto mari navigant, ut qui à morte tantum diſtarent ligneâ tabulâ quatuor digitos* LATA: *haud minori jure quæri poſſe arbitror, num inter infectos connumerari debeant, quicumque ab infectione quotidie non abſunt niſi* PELLICULA SUBTILI, BIBULA, *permeabili, plerumque lacerâ. Illis ſanè* NON PELLICULA FRAGILIS, SED ROBUR ET ÆS TRIPLEX ESSE DEBERET CIRCA PENEM, QUI PARTEM EAM TAM FACILEM AD CONTAGIONEM IMPURISSIMO MERETRICUM BARATHRO AMANT COMMITTERE. *Eſto tamen; perſtet toto opere folliculus & integer & impervius :.. nec pubem enim, nec inguina obveſtit ille... Quid olim profuit Achilli reliquum corpus vulnerari non poſſe, ſi calcaneum vulneri patuit, unde cecidit? Quid pariter profuturum eſt ganeonibus illis mentulam ingreſſuro contagio imperviam eſſe, ſi contagium idem poſſunt admittere pubes & inguina... Optabat olim virgilius ut Mævii amarent carmina, quicumque Bavium non odiſſent: ſic ipſe optandum eſſe puto, ut illis quibuſcumque circa jecur ulceroſum maleſanus amor ſævit, eo venerem tantum pacto experiri detur, quo venerea voluptas, quæ in intimo contactu reſidet, ita obtunditur, & hebetatur, ut concumbentium neuter hymenæum canat, vel canat uterque ferè ſine ſenſu.* pag. 184.

même que ceux qui brûlent d'un amour ſi inſenſé, NE PUISSENT LE SATISFAIRE QU'EN SE RENFERMANT DANS CE SAC QUI EMOUSSE NECESSAIREMENT LA VIVACITE DU PLAISIR, QUI EMPESCHE QU'ON ENTONNE LE CHANT DES NOCES DANS UN TRANSPORT MUTUEL.

C'eſt ainſi, M. que l'érudition orne les ſujets les plus ſombres entre les mains de M. A. : la Poëſie même porte l'abondance dans les matieres les plus ſtériles que traite ce Docteur ; il trouve, comme vous le verrez, les regles des frictions dans l'Eunuque de Terence : (*a*) vous ne ſerez pas ſans doute de ces lecteurs ſeveres, qui condamnent toujours un écrivain à la ſéchereſſe, à la préciſion, à une retenue ſcrupuleuſe. Quelle petiteſſe d'eſprit, diſoit un de ces Critiques, ne montre pas un auteur qui fait un long commentaire ſur l'extravagante & futile invention de quelque miſérable libertin ; qui aux dépens de la juſteſſe, de la préciſion & de la décence, cherche à orner cette découverte honteuſe, d'une érudition pédanteſque ; qui oſe faire un ſouhait qu'on pourroit appeller déteſtable, ſi l'imprudence ne l'avoit formé, puiſqu'il a pour objet un obſtacle à la génération ?

La dureté d'une telle critique, bleſſera ſans doute votre indulgence naturelle ; une litterature auſſi bien ménagée que celle de M. A. excuſera même dans votre eſprit, quelques défauts qui vous ont révolté dans le traité *de Morbis Venereis*. Vous m'avez dit ſouvent que notre Cenſeur dédaigne la nouveauté ; il eſt vrai qu'il ne ſe refuſe pas aux idées des autres ; n'a-t'il pas raiſon ? Cela épargne beaucoup de peine. C'eſt ainſi qu'avec les yeux ſeuls & de la mémoire, on produit de gros volumes ; c'eſt là le goût de ce Docteur : il a donc adopté les préjugés même, & les fautes des autres écrivains ? Il a, par exemple, copié exactement les erreurs du Docteur Freind (*b*) ſur l'origine de la verole : il a ſeulement enchéri ſur ce

(*a*) Pour prouver que les doſes du mercure & le nombre des frictions, ne pouvoient être aſſujetties à aucune régle conſtante & univerſelle, M. A. cite des vers de l'Eunuque de Terence, pag. 382.

(*b*) Le Docteur Freind, page 266. de ſon Hiſtoire de la Médecine, parle de l'origine des maux véneriens ; il prétend prouver que c'eſt une maladie nouvelle ; mais il ne diſſimule pas qu'il ſemble que les anciens en avoient quelques connoiſſance. Il avoüe, pag. 270. que ce ne ſe-

Médecin en forçant les expressions des anciens auteurs, en y recherchant un sens détourné.

Nous renvoions cette discussion à un ouvrage qui sera plus court & plus instructif que celui de M. A. Je vous rapellerai seulement ce que vous avez lû si souvent dans les ouvrages des Anciens : dégagez-vous des préjugés vulgaires ; n'avez-vous pas trouvé dans ces ouvrages, des vestiges bien marqués des maux vénériens ; ces *abcès*, ces *chancres*, ces *ulceres*, ces douleurs de la verge ; (*a*) ces fluxions, ces ardeurs d'urine, ces bubons des aînes, tous ces maux rapportés par les anciens Chirurgiens à un commerce impur, à la contagion des femmes prostituées ; ces maux, dis-je, ne sont-ils pas inconnus à ceux qui ne sont pas infectés du virus vérolique, & n'offrent-ils pas tous les caractéres des accidens vénériens ? La ressemblance n'est-elle pas confirmée par cette contagion qui porte la pourriture dans les parties naturelles ? Or dans les ouvrages des Anciens, cette pourriture n'est-elle pas encore attribuée à l'impudicité, à l'infection des femmes publiques ? La lépre en-

roit pas sans quelque raison plausible, qu'on soupçonneroit qu'ils avoient cette connoissance : cela n'empêche pas qu'il ne soutienne hardiment que la vérole est une maladie nouvelle. M. A. copie les idées de M. Freind sans le nommer ; mais il prend dans l'Histoire de la Médecine, le ton décisif qu'il prenoit en chaire devant ses écoliers. Il appelle souvent *hospes in Historia Medica*, tout homme qui pense autrement que lui. Nous ne craindrons pas ce titre de *hospes*, dans un ouvrage où nous oserons nous écarter des idées de M. A. nous opposerons à ce Docteur même, le titre d'étranger dans la Médecine, *hospes in praxi*. Et je crois que nous l'appliquerons heureusement.

(*a*) 1°. Les écrivains antérieurs à l'époque de Naples, attribuent les abcès, les ulceres de la verge, au commerce avec les femmes prostituées & infectées. Tels sont Gordon & Guillaume de Salicet, dont voici les paroles : *cum accidit homini in virga corruptio... propter concubitum cum fœda muliere.* 2°. D'autres auteurs tiennent le même langage, & ils ne disent pas qu'une telle maladie fût rare. 3°. Plusieurs parlent du poulain, & ils disent expressément, que ce bubon vient de l'infection qui a été communiquée par des femmes publiques ou immondes : ce venin retenu *in virga*, disent-ils, regorge vers les aines, & y forme des bubons. 4°. Le nom d'*ardor*, d'*arsura*, d'*incendium* qu'on donnoit à une maladie qu'on contractoit avec les femmes infectées, ne signifie-t'il pas la *chaudepisse* ? Or ne trouve-t'on pas ces mots dans les écrits d'Ardern qui vivoit au quatorziéme siécle ? 5°. La putréfaction des parties génitales, de laquelle moururent le *Duc de Lancastre*, & un habitant de Londre nommé Willus, cette putréfaction attribuée au commerce des femmes, ne ressemble-t'elle pas à la vérole ? 6°. Nous rapportons ici toutes ces choses, pour montrer seulement qu'on peut avoir des idées différentes de celles de M. Freind & de son copiste M. A.

fin ne fortifie-t'elle pas ces mêmes soupçons ? Elle s'évanoüit à l'arrivée de la vérole, ou plûtôt elle change de nom. Ce qui rapproche encore davantage ces deux maladies, c'est qu'elles demandoient les mêmes remedes; car la lépre, ou du moins une espece de lépre, cedoit aux frictions, qu'on poussoit même jusqu'à la salivation. Pourroit-on donc souhaiter quelque rapport plus marqué entre ces maladies, pour en constater l'identité ? Mais nous n'attaquons pas encore M. A. là-dessus, nous disons seulement qu'il a copié les idées du Docteur Freind & de quelques autres : il faut cependant lui rendre justice; s'il ne les nomme point, il les dédommage quand il les cite dans des détails inutiles de preuves; les mêmes idées de chaque auteur sont rapportées scrupuleusement par notre Censeur : il ne sçauroit faire grace aux lecteurs; il ne veut pas les dispenser de lire cent fois les mêmes choses en termes différens. (*a*)

Ce n'est pas la seule ressource que M. A. ait trouvé pour étendre son livre, les opinions les plus ridicules ne lui ont pas paru indignes d'une réfutation sérieuse : les Médecins avoient sans doute des lumieres bien surprenantes à la naissance de la verole; car où croiez vous qu'ils chercherent la source de ce fleau ? Ce ne fut pas sur la terre, mais dans le Ciel : ils accuserent sçavamment les seules *conjonctions* des Planettes. Or M. A. s'éleve en trois articles contre ces *conjonctions* si éloignées de nous : il sent bien à la vérité qu'il ne reste personne à désabuser là-dessus : l'ignorance même a secoué le joug d'un tel préjugé; mais il est emporté sans doute par le zele qui l'anime contre l'erreur. D'ailleurs, comment se refuser le plaisir de parler des influences des Planettes ? (*b*) M. A. fait cependant quelque effort pour se dérober aux attraits d'une doctrine si brillante : il se raproche enfin de nous, & pour nous rassurer, il veut bien nous prouver qu'on ne peut attribuer les Maladies Vénériennes ni au *chaud*, ni à l'*humide*, ni aux *pluies*, ni à *l'air*, ni aux saisons. (*c*) Ne le blâmez pas avec trop de précipitation. On ne sçauroit

(*a*) Une des ressources de M. A. pour faire un volume in-4°. a été de rapporter de longs passages de divers auteurs, qui ne disent que la même chose. Voïez les pages 42. 43. 44. 49. 50. 51. 65. 66. 67. 72. &c.

(*b*) Page 42.

(*c*) Page 43.

aſſez épuiſer la ſource des conjectures qui ſe gliſſent tous les jours dans la Médecine; elle marche, pour ainſi dire, dans un eſpece de cercle de préjugés & d'erreurs : vous ſçavez combien de graves Médecins ont rejetté ſur un air pluvieux, les fruits cuiſans des plaiſirs de l'amour : nos Docteurs toujours flotans dans l'incertitude de leur art, pourroient bien revenir à ces idées. C'eſt ſans doute pour leur épargner ce retour honteux, que M. A. leur adreſſe deux articles : le ſecond eſt fort long, comme le demande l'importance du ſujet; mais le premier dans ſa briéveté, renferme certainement des preuves ſans replique. *Quoi?* dit ſçavamment ce Docteur, *ſi les maux véneriens doivent leur origine à un tems pluvieux, n'auroient-ils pas dû plus ſouvent infecter le monde avant l'année* 1494. *car n'eſt-il pas* HORS DE DOUTE *qu'auparavant il y a ſouvent eu des tems chauds & humides?*

Les fables les plus groſſieres ſur l'origine de la vérole, n'ont pas paru moins importantes à M. A. Je ne vous parlerai pas ici de toutes les chiméres ſur leſquelles les Médecins qui furent témoins des premiers ravages de la vérole, jetterent des ſoupçons. Il y en eut qui trouverent dans un ſimple abcès, l'origine de tant de maux; d'autres accuſerent les puits empoiſonnés; (*a*) quelques-uns nous ont parlé d'un vin infecté par le ſang des lépreux. M. A. ſe rappelle d'abord tout ce qu'il a pû raſſembler (*b*) ſur l'infection des puits ou des fontaines; il cherche divers exemples de cette infection, dans les ſiecles qui ont, ſelon lui, précedé la vérole. Ces recherches étrangeres à ſon ſujet, ne ſont pas inutiles pour groſſir un ouvrage. Mais il ſçait leur donner encore plus de volume en leur prêtant les richeſſes de ſon érudition; elle le jette dans une eſpece d'yvreſſe, ſemblable au délire des Chevaliers errans : dans leurs excurſions, tout leur paroiſſoit digne de leurs coups. Tranſporté du même amour pour la gloire, M. A. pourſuit doctement l'ignorant Fioraventi, il l'accable ſérieuſement de raiſons. Ce miſerable Empirique nous aſſure que les ſoldats s'étoient nourris de chair humaine; que ce déteſtable aliment avoit porté dans notre armée, les ſemences

(*a*) Page 44. (*b*) Page 45.

des maux véneriens. Pour renverſer cette opinion il en a couté à M. A. de grands efforts de phiſique : (*a*) mais ces efforts n'ont pas ralenti ſon ardeur ; il a crû qu'il pouvoit perdre de vûe l'objet de ſon ouvrage, pour achever la défaite des Charlatans. Notre Docteur ne veut pas que nous ignorions leurs fourberies ; avec ſa préciſion ordinaire, il ménage à ces fourberies, une place dans ſon ouvrage. Vous ſçavez qu'un de ces avanturiers, amuſa la curioſité des ſçavans à Paris en 1727. par une ſuppoſition groſſiere : chaque fluide du corps humain fourmille de vers, diſoit-il ; il montroit hardiment ces vers dans un eſpece de microſcope, où il avoit ſoin d'inſinuer des liqueurs préparées ſelon ſes vûes : cette fourberie n'a nul rapport avec les maladies véneriennes ; mais elle a ajouté au livre de M. A. deux grandes pages in-4o.

Après cette grande dépenſe d'érudition & de phiſique, M. A. vient à la véritable origine de la vérole ; mais cette origine n'eſt établie dans ſon livre, que ſur une compilation de paſſages diffus & entaſſés ſans choix : ce qui eſt plus inſupportable, tous ces détails ſont mêlés de traits hiſtoriques entiérement étrangers aux maux véneriens. Dès la ſeconde page de ſon livre, il ne peut réſiſter aux digreſſions que lui préſente ſa vaſte literature ; il s'agit de prouver que les maladies véneriennes étoient ignorées des anciens Grecs & des Romains : dans quelles ſources croïez-vous qu'il cherche des preuves de cette heureuſe ignorance ? C'eſt dans l'Hiſtoire des écueils qu'ont trouvé nos Rois parmi les plaiſirs de l'amour : il rappelle leurs intrigues & les repentirs douloureux qui les ont ſuivies quelquefois. Mais voici un écart qui éloigne bien plus notre Docteur des maladies véneriennes. (*b*) Les ſoldats, par exemple, qui avoient ſervi ſous Chriſtophle Colomb, avoient infecté l'armée d'Italie, ſelon M. A. mais

(*a*) Ibid. & page 92.

(*b*) Nihilominus tamen conſtat aperto hiſtoricorum teſtimonio à primo luis venereæ ingreſſu, haud longo ſcilicet temporis intervallo, Principes viros non paucos eo morbo jam laboraſſe, nempe Carolum V. Imperatorem.... Franciſcum I. Gallorum Regem, qui luem ab uxore mercatoris ferrarii contraxit, unde diu malè habitus ſupremum diem tandem obiit.... Carolum IX. qui carunculâ virgæ ex virulentâ gonorhœâ ægrotavit... Henricum III. qui dum è Poloniâ in Gallias rediret poſt mortem fratris Caroli IX. à ſcorto, quocum Venetiis rem habuit, virulentam gonorhœam concepit.... Henricum IV. qui & ipſe morbo eodem infectus fuit.

pour aboutir à cette armée, il remonte aux Vêpres *Siciliennes*, à la mort de *Louis XI.* aux Traités de *Charles VIII.* & de *Ferdinand*, à leurs démêlés, à leurs *Ambassadeurs*, à *leurs Généraux*, à leur *guerre ouverte*, à leur succès, à *leurs malheurs.* De tout ce sçavant détail M. A. conclut, que quelques soldats porterent la vérole dans l'armée des François & des Espagnols. (*a*) Dans un même ouvrage, on a donc le plaisir d'apprendre l'histoire des Princes, des Roïaumes, des maladies véneriennes : les génealogies mêmes ne sont pas négligées dans les écrits de M. A. il est vrai qu'elles peuvent avoir quelques liaisons avec la vérole. Dans la génealogie d'une Maison, on peut trouver quelquefois une génealogie de maux, que la galanterie a transmis de pere en fils. M. A. a trouvé sans doute une telle genealogie dans la maison des Comtes de Flandres; car au sujet d'une consultation sur quelque maladie suspecte, qui inquiétoit le Seigneur de *Praet*, ce Docteur nous dévelope scrupuleusement la suite des ancêtres de ce Seigneur. Si les Antiquaires sont curieux de cette génealogie, ils n'ont qu'à lire la seconde lettre de notre Censeur.

L'érudition transporte M. A. de l'Italie dans les Isles Antilles; ces Isles sont, selon sa décision, la source des maux vénériens qui ont infecté l'Europe; mais ses conjectures sur les causes qui attachent de telles maladies à des climats si éloignés, sont aussi frivoles que remplies de contradictions. Dans ces Isles, selon M. A. le ciel, l'air, le terrain (*b*) peuvent jetter les premieres semences des maux vénériens, c'est-à-dire que dans les Indes il adopte des idées qu'il a condamnées en Italie : pour ne rien négliger de ce qu'il a méprisé, il revient à la chaleur, à la pluie, aux exhalaisons. Eclairé sans doute de nouvelles lumieres, il voit dans ces causes communes, les causes de la verole ; il trouve entre ces causes & le virus, une liaison que nous ne sçaurions appercevoir. Après les avoir éta-

(*a*) Page 52.

(*b*) M. A. s'égaïe en six pages in-4°. en nous donnant seulement des conjectures qui n'ont d'autre objet que cette question ; sçavoir pourquoi la vérole est une maladie particuliere aux Isles Antilles. Il faut d'abord remarquer qu'en plusieurs endroits des Indes, en plusieurs endroits, dis-je, qui sont plus chauds, on n'y trouve pas de telles maladies endemiques ; mais aux Antilles, M. A. saisit toutes les causes les plus frivoles. p. 59.

blies par de longs diſcours, il ſe défie cependant de leur efficacité ; mais dans cette défiance il entre, pour ainſi dire, dans un nouveau jour ; il peut, dit-il, nous dévoiler des cauſes qui ſont bien plus efficaces : découverte ſinguliere ! C'eſt le ſang des menſtrues qui eſt dans les Antilles, la ſource de la verole ; ce ſang, dis-je, ou ce poiſon prétendu ſi fatal au Poëte Lucrece, ce ſang qui eſt ſans force dans nos climats & dans les Indes mêmes. M. A. n'a pourtant que ſon imagination pour garant de cette malignité virulente qu'il ſuppoſe dans le ſang menſtruel ; il eſt vrai que ſon érudition trouve des reſſources fort anciennes & fort inconnues : il a découvert dans l'ouvrage de Pline des idées qui peuvent confirmer la virulence du ſang menſtruel. Selon ce Naturaliſte, ce ſang porte la ſtérilité dans les champs, brûle les herbes, détache les fruits des arbres, ternit de loin l'éclat des miroirs & de l'yvoire, jette dans des accès de rage les animaux qui en avalent : un fil trempé dans ce ſang a une action ſurprenante ſur le bitume, &c. Ce ne ſont pas là des préjugés de l'ignorance ſelon M. A. (*a*) il ne rejette pas ces proprietés *merveilleuſes* ; SI ELLES SONT VERITABLES, dit-il. Remarquez bien ce *ſi*, (car c'eſt un Docteur en Médecine qui parle) SI ELLES SONT VERITABLES, dit M. A. c'eſt dans les Iſles Antilles qu'elles doivent trouver des témoignages qui dépoſent pour elles ; c'eſt-à-dire que Pline qui ne connoiſſoit point les Antilles, a dévoilé le poiſon qui infecte ces Iſles ; il ne croïoit pas avoir des lumieres qui s'étendiſſent ſi loin ; mais quoiqu'il en ſoit, c'eſt de ce poiſon, c'eſt de cette cauſe plus *efficace*, que M. A. fait éclore dans les Antilles, le virus vénérien.

Avant de nous expoſer à l'horreur des maux vénériens, M. A. conſole les ſiécles futurs : les maladies vénériennes, ſe-

(*a*) Il y a, dit M. A. des cauſes plus efficaces, *poſsunt multo efficaciora proponi. ſic demum videntur*, SI MODO VERA SINT, *de menſtruis mulierum quæ calidiores regiones incolunt, poſſe ea tantùm intelligi. quæ Plinius ait lib. 7. natur. hiſtor... Nihil, inquit, facilè reperiatur mulierum proſluvio magis monſtrificum ; ſterileſcunt tactæ fruges, moriuntur inſita, exuruntur hortorum germina, & fructus arborum, quibus inſedêre, decidunt ; ſpeculorum fulgor adſpectu ipſo hebetatur, acies ferri præſtringitur eboriſque nitor, alvei apium moriuntur, & in rabiem aguntur guſtato eo canes... quin & bituminum ſequax alioquin ac lenta natura in lacu judææ certo tempore anni ſupernatans nequit ſibi avelli ad omnem contactum adhærens, præterquam filo quod tale virus infecerit.* Voilà ce que rapporte M. A.

lon M. A. par[redacted] bien plus terribles à leur naiſſance : cela n'eſt pas ſurprenant, rien ne s'oppoſoit à leurs ravages ; mais en s'éloignant de leur origine, elles ont trouvé des remedes efficaces ; leur venin n'a donc pû faire de nouveaux progrès, il s'eſt même éteint ou affoibli en partie. Etonnés de ce relâche, les Médecins, ont pris leur eſſor ordinaire, c'eſt-à-dire qu'ils ſe ſont jettés dans des conjectures ; les maladies vénériennes ont été à leurs yeux des maladies épidémiques : de même que la violence de ces maladies s'éteint par dégrés, la verole, ſelon les Médecins, perd ſa malignité dans ſon cours : aſſurez donc que le virus eſt moins actif, ils ſe ſont tranſportés dans l'avenir ; M. A. les y a ſuivis ; il y a vû clairement avec eux, l'extinction totale des maladies vénériennes ; (*a*) il la promet du moins à nos ſucceſſeurs : (*b*) dans cette idée flatteuſe pour eux, il répond ſérieuſement à des objections ; mais il eſt bien fâcheux que de telles promeſſes n'aient pour fondement dans le livre de M. A. que de vaines citations, que des ſuppoſitions, que des excès d'imagination, qu'un babil ſans bornes.

Le reſte de l'ouvrage n'eſt pas moins allongé par des diſ-

(*a*) M. A. auroit bien dû imiter le grand Fernel, qui rapporte en peu de mots les délires des Médecins ſur l'origine de la vérole ; ce grand Médecin n'étoit pas auſſi crédule que M. A. *Hanc luem*, dit-il, *niſi Deus max. opt. ſua clementia ipſe extingat aut efrenem hominum libidinem temperet, numquam extinctum iri, ſed fore humano generi comitem & immortalem crediderim.* Selon ce grand homme, il eſt fort incertain ſi la vérole a eu réellement des accidens plus terribles par eux-mêmes, ou s'ils n'étoient pas tels, parce qu'ils étoient négligés. Il n'y a aucune raiſon ſolide qui puiſſe faire croire que le principe de la vérole, s'uſe pour ainſi dire, & s'affoiblit en lui-même, comme s'affoiblit le principe des maladies épidemiques, lorſqu'elles ont continué pendant quelque tems. 2°. On ne ſçauroit non plus aſſurer, ſur le ſilence des auteurs, que quelques accidens qui accompagnent aujourd'hui la vérole, ne parurent point au commencement. On croïoit, par exemple, que la chaudepiſſe n'avoit paru que cinquante ans après l'époque de Naples. Cependant il en eſt fait mention dans l'ouvrage de Bethancourt imprimé en 1527. Il en eſt ſans doute de même du bubon, que M. A. a marqué parmi les accidens qui ne parurent pas d'abord avec la vérole. Ce qui eſt ſingulier, c'eſt qu'il adopte le rapport de cet auteur, p. 462. & il ne veut pas ajouter foi à la même obſervation faite par Paracelſe, qui écrit ſept ou huit ans après ; mais revenons aux bubons. Les premiers auteurs aſſurent qu'il ſurvenoit des tumeurs & des ſcirrhes dans toutes les glandes, pourquoi en excepter les glandes des aines ? M. A. donne à ces minuties conjecturales 10. pag. in-4°. voïez la page 65. & 71.

(*b*) Le titre ſeul du Chapitre 13. annonce une prophétie. Le voici : *De periodis, quas præſagire licet luem veneream impoſterum habituram....*

cuſſions frivoles ; l'auteur ignore cet art d'abréger, qui réduit les choſes à leur principe, celles qui ſe réduiſent au même genre, & à la même eſpece, qui ne préſentent nulle différence, qui doivent former un tout, qui par leur identité (a) épargnent à l'eſprit la peine de les diviſer, de les ſéparer : toutes ces choſes que l'unité réunit, ſont étalées dans des articles particuliers; c'eſt-à-dire que les objets qui ſont renfermés dans les autres, ſe préſentent à M. A. comme des objets détachés ; ne ſçachant pas les lier par leur rapport, il les préſente ſous une longue ſuite de chiffres qui en font toute la liaiſon dans ſon ouvrage. J'en appelle au témoignage ou à l'ennui des lecteurs.

Ce qui eſt le plus impénétrable, n'a pas découragé M. A. il aime mieux hazarder des idées frivoles, que d'avoüer une ignorance qui eſt bien plus excuſable. Par exemple, la nature du virus vénérien nous paroît un de ces ſecrets que la Phiſique ne nous devoilera jamais; mais M. A. croit ſans doute avoir pénétré ce miſtere ; il l'expoſe avec une étendue qui montre au moins qu'il ſçait l'art de deviner : (b) ces voies inſenſibles par leſquelles le virus s'inſinue dans le corps, ſont ouvertes à ſes yeux, ou aux yeux de ſon imagination : à travers des routes inviſibles, il ſuit l'action de ce venin, il prétend en expliquer la multiplication, les déguiſemens : M. A. veut forcer, pour ainſi dire, la nature dans ſon obſcurité : il détermine hardiment le rapport du virus avec certaines parties du corps. Ce virus comme vous ſçavez, eſt biſarre dans ſes effets; il forme

(a) On n'a qu'à jetter les yeux, par exemple, ſur la page 167. & 168. on y verra cette plaiſante diviſion par chiffres. 1°. Dans la gonorhée il faut faire une ſaignée du bras, & la réiterer ſelon les forces du malade, & ſelon la violence des ſimptômes. 2°. Il faut ſaigner plus abondamment dans la gonorhée qui eſt accompagnée d'inflammation éreſipelateuſe ou phlegmoneuſe. C'eſt comme ſi je diſois 1°. il faut ſaigner beaucoup dans les accidens violens de la gonorhée. 2°. Il faut ſaigner beaucoup dans l'inflammation, qui eſt un accident violent de la gonorhée. Ainſi dans une identité de remedes & d'objets, M. A. fait des diviſions abſurdes : il ſemble que M. A. ait fait ſon livre ſur des jeux de cartes, & qu'en raſſemblant les matieres du même genre, il n'ait ſçû les lier que par des 1°. des 2°. &c.

(b) Après avoir démontré fort au long, qu'on prend la vérole par le commerce qu'on a avec des femmes infectées, M. A. nous explique en 16. pages in 4°. la nature du virus vénerien, la façon dont il agit, dont il ſe multiplie, dont il ſe cache quelquefois; mais après une ſi ample diſſertation, nous n'en ſçavons pas plus que ſi M. A. n'avoit rien écrit. Voïez la page 89. juſqu'à la 104.

tantôt un chancre, tantôt un bubon ; il s'attache, pour ainsi dire, par préférence à quelques parties, plûtôt qu'à d'autres. M. A. devine ingénieusement les causes obscures de ces variations, c'est-à-dire qu'il montre partout cette manie qui se nourrit de conjectures & qui croit saisir la vérité en expliquant ce qui est inexplicable.

Jugez par-là, Monsieur, quelle sera la fécondité de M. A. lorsqu'il parlera des remedes: d'abord rien ne lui échappe de ce qui peut déveloper son érudition ; il y a, comme vous sçavez, des remedes oubliés, abandonnés, insuffisans, incertains de l'aveu de tout le monde ; cependant malgré leur insuffisance universelement reconnue, ils lui ont paru assez importans pour mériter 20. pages in-4°. (*a*)

Après de tels écarts, vous ne serez pas surpris si M. A. est si disert sur le véritable remede, je veux dire sur le mercure : nous autres hommes grossiers nous nous bornons presque au témoignage des sens ; ils nous ont seulement appris que ce minéral s'ouvre à travers la peau des routes inconnues, qu'il porte surtout son action sur les glandes salivaires, qu'en parcourant tous les détours de nos vaisseaux, il fait disparoître le virus vénérien ; l'opération qui produit cet effet heureux nous est aussi cachée que la nature même du virus. Ce qui console la foiblesse de notre génie, c'est que les esprits les plus éclairés, sont tentés de croire que le mercure n'agit que par quelque vertu spécifique, c'est-à-dire par quelque vertu inconnue. M. A. a une plus haute idée de ses lumieres ; il entre en matiére avec un appareil géométrique, il seme dès l'entrée, *des demandes, des lemmes, des corollaires.* (*b*) Malheureusement tous ces noms consacrés à la vérité, ne sont dans l'ouvrage de M. A. que des titres de conjectures ; il rassemble des minuties comme des objets essentiels : son imagination seule fait, par exemple, une longue analise du mercure, suit ce mineral dans les divisions les plus subtiles de ses parties, le conduit enfin sur la

(*a*) Il n'y a d'autres remedes reconnus que les frictions mercurieles ; on ne trouve que quelques ressources subsidiaires dans le Gayac, & dans quelque autre bois ; pourquoi donc traiter de ces remedes en 20. pages in-4°. Voïez la page 104. jusqu'à la page 130.

(*b*) Voïez la p. 130. jusqu'à la p. 138.

peau ; là il s'arrête & nous débite des axiomes que vous admirerez ſans doute : il faut avoir égard, dit-il, à l'état de la peau, *celle qui eſt la plus mince a le moins de pores ; plus la peau eſt nette, moins les pores ſont bouchés ; plus ces pores ſont rarefiés par la chaleur, plus ils ſont grands.* Après avoir établi ſur la mobilité du mercure, des axiomes auſſi eſſentiels, il le ſuit dans le ſang, il y détermine ſa vélocité reſpective. (*a*) *Quand les goutes*, dit-il, *de notre ſang & du mercure ſont* ISOPERIMETRES, *elles perdent également de leur mouvement.* Ces goutes de mercure, ſelon M. A. ſubtiliſent les humeurs en les triturant, débouchent par leur impétuoſité les vaiſſeaux des ſchirres & des exoſtoſes, elles enlevent tous ces obſtacles, qui leur réſiſtent quand ils ne ſont pas véroliques ; enfin ces agens réduiſent le ſang en LIMPHE, par conſéquent les malades doivent vuider cette prétendue *limphe* par la bouche, & voilà la cauſe (*b*) de la ſalivation ſelon les idées de M. A. Le mercure eſt donc ſuivant notre Docteur, un aſſemblage de bales jettées dans des tuiaux ; par leur impétuoſité elles briſent & entraînent ce qu'elles rencontrent. Mais l'action de ces bales imaginées par des Philoſophes que M. A. copie ſervilement ; cette action, pourquoi eſt-elle inutile dans les *écrouelles*, dans le *ſcorbut*, dans le ſchirre ordinaire, dans tant d'autres maladies où il s'agit de rendre aux humeurs leur fluidité ? Pourquoi le mercure n'ouvre-t'il pas les tuïaux bouchés ? Pourquoi ne ſubtiliſe-t'il pas des humeurs groſſieres qui lui préſentent cet épaiſſiſſement accuſé par M. A ? Nous ne pouſſerons pas plus loin ces idées chimériques, ramaſſées par ce Docteur dans la pouſſiere de l'école : ſi vous en êtes curieux, liſez l'article où il les étale avec tant de complaiſance : vous avouerez que l'action du mercure jette M. A. dans des détails miſérables, que l'eſprit ne ſçauroit ſuivre ; ils ſont hipothétiques, inutiles ; après une longue diſſertation on ſçait ſeulement ce que perſonne n'ignore, ſçavoir que le mercure eſt le remede des maux vénériens.

(*a*) Nous prions les Phiſiciens de faire attention à cette propoſition ſi curieuſe, qui ſe trouve page 134. LEMME 5[e]. ſur les goutes de ſang & de mercure, lorſqu'elles ont des diametres égaux ; la différence de leur peſanteur ne paroît ſans doute rien à M. A.

(*b*) Page 137.

Dans le détail des maladies vénériennes, M. A. n'a ſçu repréſenter les accidens, qu'en les enchaſſant dans un ordre trivial & ſcholaſtique; tous ſont raſſemblés ſous les titres de *cauſe*, de *diagnoſtic*, de *prognoſtic*, de *curation*. Cette méthode ſervile vous rapelle ſans doute ce jargon du pédantiſme, *quis*, *quid*, *ubi*, *quare*, *cur*, *quomodo*, *quando*. Un Philoſophe choiſiroit-il aujourd'hui cette eſpece de formule pour y aſſujettir ſes idées? S'il oſoit la ſuivre, ne le regarderoit-on pas comme un génie ſtérile qui ne ſçauroit ſe fraïer une route?

Toujours guidé par cette méthode, M. A. ne l'a pas ſuivie en miſérable copiſte, il a rencheri ſur le jargon ſcholaſtique; il diviſe, il diſtingue, il réduit tout en pouſſiere; mais dans ces diviſions même, il a toujours l'art de rapprocher les objets les plus éloignés; ce qui a le moindre rapport avec les ſujets qu'il traite, il le ſaiſit d'abord comme une partie eſſentielle de ces ſujets: il reſſemble à un homme qui eſt monté ſur un lieu élevé qu'il veut décrire, mais qui en examinant cet endroit, porte toujours les yeux ſur les objets qui n'entrent nullement dans ſon deſſein. Voici des preuves de ce que nous avançons; nous nous ſommes fait une loi de ne rien avancer ſans démonſtration.

M. A. ne ſçait point ſéparer les maladies vénériennes des maux qui leur ſont étrangers. Le virus, comme tout le monde ſçait, ſe répand ſur toutes les parties; il y porte des ravages qui ſe déguiſent ſous toutes ſortes de formes; il peut donc être la ſource de toutes ſortes de maux, ou du moins de maux qui reſſemblent à tous les autres. Vous croïez bien, Monſieur, que M. A. n'a pas manqué de ſaiſir ce déguiſement; c'eſt pour ce Docteur une occaſion de parler de toutes les maladies; auſſi en fait-il non ſeulement un long & ennuieux dénombrement, il nous préſente encore ſur chaque maladie, une diſſertation; (*a*) pourquoi? Pour en raſſembler les cauſes communes; les cauſes que perſonne n'ignore; les cauſes qui n'ont nulle liaiſon avec les maux vénériens, puiſqu'elles ne ſont que les cauſes ordinaires des maladies.

Pour ne pas vous en rapporter à ma déciſion, liſez les con-

(*a*) Voïez les pages 316. 317. 318. 319. & 320.

jectures de M. A. ſur les douleurs de tête, ſur le vertige, ſur les mouvemens ſpaſmodiques, ſur l'épilepſie, ſur les tremblemens des membres, &c. Que nous apprend ce Docteur, par exemple, ſur les douleurs invéterées de la tête? Qu'elles ſont *gravatives*, *pulſatives*, ou *pungitives* : elles ſont gravatives, dit-il, ſi les arteres qui rampent dans les meninges ſont gonflées de ſang, ſi leur dilatation forcée preſſe le *cerveau*; elles ſont *pulſatives* ſi le battement des arteres frappe les membranes avec violence; elles ſont *pungitives* ou *mordicantes*, ſi quelque ſéroſité répandue agit ſur les meninges comme un éguillon douloureux. D'abord, ce jargon ſcholaſtique ne vous développe-t'il pas bien toutes les cauſes des douleurs de la tête: ce ſont les meninges ſeules qui ſont ſelon M. A. le ſujet & l'inſtrument des douleurs: les obſervations anatomiques qui nous découvrent tant d'autres cauſes ſont donc inconnues à cet Ecrivain. Mais, ce qui eſt ſingulier, c'eſt que le fond d'une telle théorie, qui eſt ſi bornée & ſi mépriſable, appartient à des maladies qui n'ont nulle liaiſon avec les maladies véneriennes; ces cauſes qu'accuſe M. A. ces cauſes des douleurs de tête, ſont l'ouvrage & les ſuites d'une ſimple inflammation ou d'une fiévre legere: ce ne ſont donc pas ces cauſes que M. A. devoit nous détailler; on ne devoit attendre de lui que des cauſes particulieres aux maux vénériens; mais ce ſont préciſément ces cauſes ſouvent ſingulieres, ſouvent extérieures, ſouvent attachées au crâne ou à quelques vices locaux; ce ſont, dis-je, ces cauſes de maux de tête ſur leſquelles il ne juge pas à propos de nous inſtruire; il aime mieux ſe répandre ſur les cauſes communes ou imaginées des autres maux.

Mais que M. A. raſſemble tout ce qui eſt le plus éloigné des maux véneriens, ce n'eſt pas aſſez pour lui; ce qu'il a une fois ſaiſi, il le ramêne ſouvent ſous les yeux du Lecteur. S'il s'agit, par exemple, des maux véneriens compliqués avec le ſcorbut, il ſe jette d'abord ſur le traitement des accidens (*a*)

(*a*) Voïez la page 351. où en traitant des préparations, M. A. donne la façon de traiter le ſcorbut. Voïez la page 396. vous y trouverez encore un traité du ſcorbut & de ſes remedes, qui ne doivent pas ſe trouver dans un ouvrage, où l'on ſe propoſe pour objet le traitement de la vérole; ſi ce n'eſt peut-être qu'on ne veuille écrire ſur toutes les maladies en écrivant ſur une ſeule, comme M. A. a écrit ſur

ſcorbutiques ; traitement toujours infructueux tandis que les corps ſont infectés de virus : mais ſi la vérole s'évanoüit, ſi dans les reſtes qu'elle laiſſe après elle, on ne trouve que des maux qu'elle n'a pas produit ; ſi on ne trouve, par exemple, que des traces des accidens ſcorbutiques, que nous dit là-deſſus M. A. ? Il faut eſſuïer un ſecond traité ſur le ſcorbut ; mais je le demande à ce Docteur, pourquoi ne s'en pas rapporter aux écrits des praticiens, qu'une longue expérience a éclairés ſur cette maladie ? En rendant cet hommage à leur ſçavoir, il n'auroit pas groſſi inutilement ſon livre ; il ſe feroit dégagé d'un embarras honteux pour lui : car il faut l'avouer, M. A. ne connoît pas mieux le ſcorbut que le langage celtique ; il n'annonce aux ſcorbutiques, qu'une affreuſe néceſſité de ſouffrir ; il déſeſpere des reſſources de la Médecine ; on ne guérit jamais, ſelon lui, d'une telle maladie. Il eſt vrai que ſa méthode ne promet pas beaucoup de ſoulagement ; elle eſt bornée, incendiaire, empirique ; mais la vraïe méthode eſt riche en remedes, elle eſt variée pour ces maux ſuivant les accidens, elle les dompte ſûrement par des voïes qui ne ſont pas familieres à M. A. J'en appelle aux Chirurgiens chargés dans les Hôpitaux, du traitement de cette maladie.

Cette revuë génerale des maladies, ne paroît pas ſuffiſante à M. A. En traitant de la vérole, il n'en donne pas ſeulement une deſcription ; mais il fait un long étalage des parties du corps qui en reçoivent les impreſſions. En cinq articles il nous paprend que toutes les parties de l'oeil ſont expoſées à l'action du virus ; il nous fait un long détail des maladies que porte ce venin dans cette partie. C'eût été aſſez ſans doute, & trop même pour le Lecteur le moins éclairé ; mais ce n'eſt rien pour la fécondité importune de M. A. il nous donne dans un autre endroit, une ample diſſertation ſur ces maladies qu'il ſuffiſoit d'indiquer : or quel eſt l'objet de cette diſſertation ? C'eſt de nous apprendre comment l'épaiſſiſſement des humeurs,

toutes les fontaines ſingulieres de l'Europe, en ne ſe propoſant de parler que de celles du Languedoc. On peut voir encore les maladies des yeux traitées pages 295. & 299. & enfin un traïté de ces mêmes maladies, page 313. où l'on apprend ſeulement que l'épaiſſement du virus produit toutes les maladies de l'oeil.

meurs, cet épaississement que produit le virus; selon M. A. est la cause de toutes les maladies ordinaires des yeux. (*a*) Il promene cette brillante théorie sur les oreilles, sur la peau & sur les os: il a sur-tout grand soin de ne rien obmettre, de tout ce qu'on a écrit sur les maladies qui attaquent la substance osseuse, (*b*) & qui sont indépendantes de l'infection vérolique. M. Petit a traité à fonds ces maladies; mais il n'est pas aussi fécond que M. A. qui ne devoit en traiter qu'en passant, ou suivant la liaison qu'elles ont avec le virus vénerien: mais en traitant de la vérole, M. A. a trouvé le moïen de parler de toutes les maladies. Tous ces écarts vous paroîtront sans doute des disgressions déplacées; mais je doute fort qu'ils soient à vos yeux une marque d'un profond sçavoir.

Enfin tous ces détails étrangers sont encore allongés par des minuties, & toujours par de vaines divisions de choses qui sont les mêmes, ou qui sont renfermées clairement dans les autres: il n'y a qu'une patience obstinée qui puisse suivre ces détails, ou ces découpures; malheureusement les objets ainsi hachés, si je puis me servir de ce terme, s'évanouissent entiérement, & les paroles échapent avec le fond, [redacted] Voici un petit exemple de ces détails qui n'appartiennent qu'à M. A. il est pris à l'ouverture du livre; il vous donnera une idée parfaite de l'art de ce Docteur.

Il s'agit des petits ulceres que produit la vérole; ces petits ulceres ont la même origine que les ulceres qui sont les plus considérables; M. A. qui avoit déja détaillé les ulceres de la verge & des aines, pouvoit donc s'épargner un détail qui ne donne pas de nouveaux éclaircissemens.

Vous connoissez, Monsieur, jusqu'où s'étendent nos lumieres, sur la formation des ulceres véneriens: nous sçavons seulement que le virus forme des inflammations qui dégenerent en abcès & en ulceres, ce sont là les seuls objets que nous pouvons saisir; mais M. A. a sçû franchir ces bornes, & nous

(*a*) Voïez la page 313. 314. 315. 316.

(*b*) Voïez la page 307. 308. 309. où il n'y a rien qui soit particulier aux maladies véneriennes; mais à la page 310. 311. 312. vous ne trouverez rien qui appartienne à ces maux seuls, excepté les mots, *syphilitici*, *seminium venereum*; *limpha virulenta*, & quelques mots sur la fragilité des os dans les corps infectés.

laisser loin de lui. En seize articles, bien marqués par des chiffres, (*a*) il nous développe la marche, & les progrès du virus vénerien : quelques *goutes* du virus vénerien s'insinuent, dit-il, dans les *vaisseaux sebacées*, suivant *la largeur de leurs ouvertures* ; cette humeur *sebacée qui est huileuse*, s'épaissit par l'action *du virus*, qui est *salso-acide* ; elle s'arme de petites pointes qui la rendent *corrosive* : devenue *plus épaisse*, elle ne peut plus sortir de ses reservoirs, les gonfle, les éleve *en boutons pointus* : les vaisseaux qui environnent ces boutons, poussent leur sang dans les vaisseaux collateraux ; de là vient la chaleur & la rougeur. D'un autre côté *l'humeur* (*b*) *sebacée* devenue plus acre, ronge ses *enveloppes*, & sur-tout la *pointe du bouton : cette pointe est alors à demi-pourrie, elle ne reçoit donc plus de sang, par conséquent elle doit blanchir & s'affaisser : enfin cette pointe affaissée, se déchire*, & s'arrache du reste du bouton : en tombant elle laisse à découvert *un creux*, qui est un véritable ulcere ; de ce petit ulcere dégoutera *un virus épaissi* ; ses parties *acido-fixes* s'insinueront dans les *bords* de l'ulcere, *épaissiront* la limphe de ces bords, y produiront des *callosités qui supureront enfin.* (*c*) Mais M. A. s'arrête ici, & éleve une question importante. Est-ce un ulcere, dit-il, qui produit tous les autres, ou est ce le virus reçû dans le corps qui en ulcere successivement toutes les parties ? Le Docteur donne ici des régles importantes, pour que les Lecteurs ne précipitent pas leur jugement ; il assure sçavemment que le virus qui a d'abord infecté le corps, peut être la source de tous les ulceres. Enfin en plusieurs articles, M. A. nous apprend que le virus qui est le moins actif, est celui qui est le *moins fécond en ulceres* ; mais que celui qui est le

(*a*) La Préface même de l'ouvrage de M. Astruc, quoiqu'elle ne soit pas bien longue, étoit encore plus découpée qu'elle ne l'est par des chiffres nombreux. Cette forme aphoristique a paru si barbare à des personnes de goût, à la censure desquelles il avoit crû dévoir soumettre son livre ; qu'elles ont donné à cette Préface, une suite plus supportable, en corrigeant en même-tems bien des solescismes, & en variant des expressions fastidieusement répétées. Nous devions cette anecdote à M. A. qui a reproché à un de nos Chirurgiens, d'avoir fait corriger quelque chose dans son stile par un Médecin nommé Adam Fontaine.

(*b*) Je demande aux Phisiciens quelle certitude M. A. peut avoir sur ce miserable détail, & de quelle utilité il peut être.

(*c*) Voiez tout ce détail insipide, inutile & imaginé, pages 246. 247. 248.

plus acre, *produit des accidens plus fâcheux*. De telles découvertes ont couté sans doute beaucoup de veilles & de travaux. Mais en voici une qui n'est pas moins singuliere ; ce virus jusqu'ici a été aux yeux de M. A. *acido-fixe-salé*. Devoilé enfin par de nouvelles recherches, il s'est montré sous une autre forme ; il a paru *gras & visqueux* aux yeux de M. A. Ces qualités que la raison ni les yeux ne sçauroient appercevoir, ouvrent un champ bien vaste à notre Docteur ; à la faveur de cette viscosité, il introduit le virus dans toutes les humeurs, quelques différentes qu'elles soient : parce que le virus est gras & visqueux, il se mêle aisément avec la bile, avec la limphe, avec la salive, &c. Mais dans de telles découvertes n'attendez pas pour garands, quelques faits ou quelques observations ; c'est sur la foi de l'imagination de ce Docteur, que j'ose vous les présenter.

Entrons enfin dans la partie la plus essentielle de cet ouvrage, c'est-à-dire, dans la partie qui roule sur le traitement des maux véneriens. Je vous avoüerai d'abord que la crainte me saisit : j'appréhende de ne paroître qu'un Avocat dans l'esprit de M. A. Il croit bonnement que ce sont des Avocats qui dans nos memoires ont développé les miseres les plus cachées de la Médecine, le ridicule de sa théorie imaginaire, & la vanité de ses prétentions. Pour moi je ne connoîs que les loix de la nature, je les ai suivies à Paris sur les traces de nos plus grands maîtres : desabusé des hipotheses de la Médecine, je me suis uniquement livré aux préceptes de la Chirurgie : mais en étudiant ainsi les loix de notre Art, j'ai jetté quelquefois les yeux sur cette espece de Code que M. A. a consulté pour construire son traité *de Morbis Venereis*. Vous connoissez, Monsieur, la Collection de Luisinus ; elle renferme presque tous les ouvrages qui traitent des maladies véneriennes. La table est abondante & exacte, elle peut donc épargner beaucoup de peine à un compilateur ; c'est dans cet ouvrage que sont les sources dans lesquelles M. A. a puisé ses recherches ; tous ses efforts se sont bornés à le dépouiller. Aux préceptes tirés des auteurs morts, il a joint quelques préceptes empruntés des vivans ; il a paré son livre des connoissances triviales qu'il a pû

dérober aux Chirurgiens, ſoit dans les converſations, ſoit dans quelques conſultations : témoin paſſager du traitement de quelques maladies véneriennes, il a ſaiſi avidemment ce qu'il pouvoit entrevoir ; on ſent bien qu'il dévelope les faits les plus communs comme des objets qu'il a vû rarement : il a donc verſé dans ſon livre ce qu'il a pû ramaſſer dans ſa memoire. Nous en appellons au témoignage des Médecins mêmes ; les malades n'ont jamais formé à M. A. une expérience qui attire le Public ; ſon nom n'a jamais été un de ces noms qui ſe préſentent d'abord à l'eſprit de ceux qui ont beſoin de ſecours. Si ces preuves trouvoient quelques ſcrupules dans votre eſprit, ſon ouvrage l'effacera : un auteur original s'annonce dans toutes ſes démarches ; ſon expérience le caracteriſe & le montre dans chaque précepte ; les obſervations particulieres viennent en foule lui fournir des appuis & des éclairciſſemens ; les faits nouveaux naiſſent de ſes tentatives, enrichiſſent ſon art & ſes écrits, forment de nouvelles reſſources. Or à ces marques conſtantes d'un auteur original, conduit par l'expérience, reconnoiſſez-vous M. A. ? tout eſt vague ou géneral dans ſa pratique, il ne paroît preſque avoir vû que ce qu'il a vû dans les livres ; c'eſt ſeulement un écrivain officieux qui prête ſa plume aux écrivains morts ou vivans, pour multiplier inutilement leurs ouvrages.

Pourriez-vous, Monſieur, vous former un autre idée d'un écrivain, qui à peine ſçait diſtinguer les maux véneriens des autres maladies ? Or tel eſt M. A. je vais vous dévoiler la contradiction qui ſe trouve entre ſes idées & l'expérience. Mais me ſera-t'il permis d'emprunter de lui un tour heureux, auquel il doit le plaiſir qu'il a eu de parler de lui-même, & de ſe préſenter avantageuſement à l'eſprit & aux yeux du Lecteur. Quand il a réfuté Hery ; il a répeté ce refrein en ſeize articles, *Hery* eſt dans de telles idées, & *moi je le condamne*, &c. J'oſerai à ſon exemple m'annoncer ſous ce mot de *moi*, ce n'eſt pas cependant ſans crainte, car ce mot impoſant me mêt en parallele avec M. A.

Les ulceres véneriens, ſelon M. A. attaquent d'abord les amigdales, le goſier, la luette, & s'étendent enſuite juſqu'aux

gencives : au contraire les ulceres ſcorbutiques s'attachent d'abord aux gencives, enſuite au goſier, aux amigdales, à la luette. (*a*) Et MOI je ſoutiens que quelquefois la vérole infecte les gencives avant de s'étendre ſur le reſte de la bouche, & que le ſcorbut ne commence pas toujours ſes ravages dans la bouche en ulcerant les gencives.

M. A. aſſure que les ulceres véroliques rongent ſouvent le nez, & que jamais les ulceres ſcorbutiques n'infectent cette partie; & MOI j'ai traité des ſcorbutiques qui avoient les narines rongées.

M. A. prononce que les ulceres véneriens ſont calleux dans leur baſe & dans leurs bords; mais que les ulceres ſcorbutiques ne produiſent jamais de telles calloſités; & MOI je pourrois montrer à M. A. des ulceres véneriens, dont les baſes & les lévres n'ont rien de calleux, & que tous les ulceres ſcorbutiques ne ſont pas exemts de calloſités.

M. A. dit que les ulceres véneriens ſont circonſcrits, & preſque toujours circulaires, & que les ulceres ſcorbutiques ſont irréguliers; & MOI j'aſſure que lorſque les ulceres véneriens ſont dans le cours de leur progrès, ils marchent irrégulierement : on n'a qu'à voir les ulceres qui ſuivent les ſuppurations des bubons, ils ſont quelquefois ſi irréguliers, qu'en rongeant la peau ils en épargnent diverſes portions, ils forment des eſpeces d'*iles* : le virus en rongeant ainſi les bords des ulceres, fait, pour ainſi dire, des franges ou des découpures dentelées. Ce ſont là les traces qu'il laiſſe dans ſa marche ſur la peau, ſur la ſurface des glandes, ou même à travers leur tiſſu.

M. A. s'imagine que les ulceres véneriens ſont toujours creux & rongeans, au lieu que ſelon lui, les ulceres ſcorbutiques ſont fongueux; & MOI j'ai vû ſouvent des ulceres véroliques, qui au lieu de ſe creuſer, formoient plus de chairs fongueuſes que les ulceres ſcorbutiques. Tel eſt quelquefois le caractere des ulceres dont on vient de parler, c'eſt-à-dire, de ces ulceres frangés & irréguliers.

M. A. prétend que les ulceres véneriens ont des bords rouges, & un fond griſâtre, & que les ulceres ſcorbutiques ſont

(*a*) Voiez tous ces articles, page 325.

toujours livides; & MOI je lui apprends que la lividité accompagne souvent les ulceres véroliques.

M. A. écrit que les ulceres véneriens carient les os dans peu de tems, & que les ulceres scorbutiques n'entraînent jamais une telle carie; & MOI je sçais que des ulceres véroliques placés sur des os, y subsistent quelquefois plus de dix ans sans les interesser, c'est-à-dire, sans les carier; au contraire on trouve des exostoses scorbutiques, qui ne portent aucune impression sur les chairs qui les couvrent.

Cette suite de MOI ne vous paroît-elle pas risible? Il me semble qu'en écrivant ce mot de *moi*, je me présente à vos yeux sous une figure vaste, quarrée, roide, imposante, armée d'une forte poitrine. Perdez donc de vûe au plûtôt tout ce qui m'est personnel. Ce qui me rassure, c'est que je ne vous ai présenté que la vérité. M. A. a des privileges, il a crû que sans elle il pourroit s'exposer aux yeux du Public; au moins a-t'il crû que sans consulter la nature, il pouvoit donner des préceptes: aussi dans les préparations mêmes qui doivent préceder les remedes, montre-t'il son inexpérience à découvert; il proscrit, comme nous l'avons vû, les remedes tirés des bois tels que le *Gayac* & la *Squine*. Mais, si par exemple les membres sont engourdis, une obésité accablante a suivi l'infection du virus, comme on le voit dans des cas singuliers, [redacted], peut-on s'imaginer que dans de tels accidens les remedes actifs & spécifiques sont des préparatifs déplacés? Non sans doute: M. A. que nous ne prendrons pas pour modéle, a recours à des remedes bien plus actifs dans des cas où leur activité est bien plus redoutable: rappellez-vous *l'aloës, la canelle* blanche, & tout ces remedes qu'il prescrit avec tant d'assurance, quoiqu'ils soient plus vifs, plus dessechans que le Gayac, qui lui est si suspect dans les préludes des frictions: mais nous les lui avons déja reprochés ces remedes, suivons-le dans d'autres écarts, ils ne sont pas rares dans son livre.

En jettant les yeux sur cet ouvrage, on remarque d'abord que M. A. ignore les ressources que fournit l'expérience contre les accidens les plus ordinaires: il y a, par exemple, une incompatibilité entre certains corps & le mercure; il semble

que ce mineral ſoit un poiſon pour eux. Les frictions les plus légeres les effarouchent pour ainſi dire; mais M. A. ignore ce cas ſur lequel il eſt ſi eſſentiel d'être inſtruit; (*a*) il ne ſçait pas par conſéquent l'art de ſoumettre ces corps aux remedes mercuriels : cela n'eſt pas ſurprenant, l'expérience ſeule pouvoit lui apprendre ce ſecret. Pour moderer les effets de ce remede, il n'y a qu'à tenter les plus petites doſes d'onguent; en répétant de legeres frictions, en les éloignant, en les graduant inſenſiblement, le corps ſe familiariſe avec elles, il s'accoutume à des doſes plus fortes; enfin il peut être mis à l'épreuve des frictions les moins ménagées. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que les parties les plus ſuſceptibles des impreſſions du mercure, éludent alors [redacted] la force de ce remede : il ne ſe fait plus jour, par exemple, à travers les glandes ſalivaires; ainſi pour le dire en paſſant, la ſalivation paroît l'effet de la premiere impétuoſité de ce mineral. Mais quoique les frictions, graduées ſelon cette méthode, ne produiſent pas de ſalivation dans ces corps ſi extraordinaires, le mercure n'a pas moins de puiſſance ſur le virus, il en efface inſenſiblement toutes les traces. Au contraire lorſque la plus legere friction produit une ſalivation ſubite, lors même que cette ſalivation eſt exceſſive & de longue durée, le remede gliſſe pour ainſi-dire ſur le fond de la maladie; il eſt non-ſeulement inſuffiſant, il en retarde même le traitement; alors il faut attendre que la fougue du mercure ſoit calmée, il faut reprendre enſuite les préparations, les continuer long-tems, & revenir enfin aux frictions avec toutes les meſures que nous avons preſcrites. Or de ces faits conſtans, il ſort une conſéquence qui répand un grand jour dans la pratique; c'eſt que c'eſt moins à l'abondance de la ſalivation, qu'à la quantité du mercure qu'on doit attribuer la guériſon des maux véneriens; c'eſt là un dogme né de l'expérience, & qui eſt la régle de nos plus grands Maîtres.

Les femmes accouchent quelquefois, dans l'uſage des frictions; mais ſi les enfans ſurvivent à cet accident qui préci-

(*a*) Il s'agit ici des corps qui ſont incompatibles avec le mercure, & non de ces corps délicats ou extenués qu'on ménage par des frictions éloignées, & en les ſoumettant à la méthode qu'on appelle la méthode par extinction.

pite leur sortie du sein de leur mere; quels secours demandent-ils? ils naissent sans doute avec un malheureux héritage; ils ont été exposés long-tems à l'infection; pour surcroit de malheur, leur mere a accouché par la violence des remedes, ses entrailles sont dans l'agitation, le mercure y porte encore un nouveau trouble; la salivation jointe aux suites des couches forme donc une véritable maladie. Or dans de telles circonstances le lait ne peut être qu'une nourriture suspecte; cependant M. A. condamne de misérables enfans à succer l'infection, c'est-à-dire le lait de leur mere. Mais la prudence n'éxige-t-elle pas qu'on ait recours à une nourrice dont la santé ne soit pas alterée: elle fournira ~~au moins~~ un lait nourrissant; ce lait modérera les impressions du virus, du moins préparera-t'il des forces à un misérable enfant qui ne s'est nourri que trop long-tems d'un suc infecté: quand il sera ainsi préparé, il pourra mieux résister à la force des remedes; la nourrice ne sera exposée qu'au hazard de se faire guérir avec lui. Si cet enfant chargé des miseres avant que de naître, est exposé en naissant à d'autres miseres, je veux dire aux malheurs de l'indigence, il faut le séparer d'abord d'une mere dont il ne peut attendre qu'un surcroit de maux; il faut lui chercher une ressource dans le lait des animaux; il trouvera dans cette nourriture, de la sûreté & des forces; il pourra enfin attendre un tems favorable à l'application des remedes. Encore une fois, à travers les conseils de M. A. (a) on voit toujours l'inexpérience: les femmes sur les trois derniers mois de leurs grossesses, ne doivent pas être exposées à la fougue du mercure; le seul cas où il ne faudroit pas respecter ce terme, seroit une maladie vénérienne qui opposeroit des obstacles à la sortie de l'enfant. Si des tumeurs, par exemple, si d'autres obstacles bouchoient le conduit, ce ménagement seroit meurtrier. Que de paroles & de fautes ces connoissances n'auroient-elles pas épargnées à M. A!

La pourriture de la bouche, est quelquefois une suite terrible des remedes qu'on oppose aux maux vénériens; elle fait des progrès rapides si elle ne trouve un frein dans les remedes;

(a) Voïez la page 307. & 371.

des;

des ; mais ces remedes que la Médecine oppoſe à la pourriture ordinairement, ont-ils une efficacité qui puiſſe détruire cette putréfaction qu'entrainent ſi ſouvent les remedes mercuriels ? Cette efficacité même n'eſt-elle pas redoutable ? C'eſt ce que des novices ne ſoupçonneront pas ; ils auront recours comme M. A. à l'eſprit de ſel & à l'eſprit de vitriol : (a) cependant ces ſont des remedes cruels ; les malades n'en peuvent ſouvent ſupporter l'impreſſion ; elle les jette preſque tous dans des excès de fureur & de deſeſpoir ; elle entraîne même des hémorragies dangereuſes ; elle forme des cicatrices extrêmement dures, qui dans les ſuites brident la bouche. Que M. A. ne croie pas nous en impoſer, en nous diſant qu'il adoucit ces eſprits ; s'ils ſont affoiblis, ils ſont inutiles. L'expérience auroit découvert à ce Docteur, des remedes bien plus ſûrs & plus efficaces : elle nous a enſeigné que l'eſprit de thérebentine eſt un ſpécifique qui maîtriſe d'abord la pourriture, en arrête rapidement les progrès, enleve dans peu de tems les eſcarres, les détache ſans douleur des parties tendineuſes, donne de la ſoupleſſe aux cicatrices qui ſe forment, éteint la puanteur qui déſole les malades. Ce n'eſt pas là un de ces remedes qui font toujours du mal avant de faire du bien ; tels ſont malheureuſement les remedes ordinaires de la Médecine : mais l'eſprit de thérebentine eſt anodin ; en calmant les douleurs, il porte une eſpece de fraîcheur dans la bouche rongée par la pourriture ; c'eſt ce que nous apprenons à M. A.

Les bubons vénériens préſentent beaucoup de varietés ; quelquefois ils ſe réſolvent comme de ſimples inflammations ; ſouvent ils ſuppurent & s'ouvrent comme les abcès ordinaires ; mais ce qui eſt ſingulier, c'eſt que, détruits dans tout leur tiſſu, réduits entiérement en pus, ils s'évanouiſſent par l'uſage des frictions. Il s'agit donc de ſçavoir s'il faut les ouvrir, comme le prétend M. A. (b) ou s'il ne faut pas attendre que les remedes diſſipent la ſuppuration, qu'ils faſſent rentrer dans le ſang le débris des bubons : alors la nature en repompant les ſucs purulens, épargne l'inciſion, la douleur des panſemens, les cicatrices extérieures. Cette rentrée du pus dans les routes

(a) Page 371. (b) Page 228.

2. D. 483

de la circulation, ou pour mieux dire, cette réſolution n'entraîne jamais de dangers; en vain une théorie pointilleuſe ou timide voudroit nous allarmer, elle doit toujours ſe taire devant les faits averés. Il eſt donc certain qu'on ne doit pas ouvrir les bubons avec précipitation dans l'uſage des frictions: l'inutilité ſeule des autres remedes peut autoriſer l'inciſion. On doit traiter les exoſtoſes ſuppurées avec le même ménagement; les tumeurs molles qu'elles forment, leur fluctuation même ne demandent pas le tranchant du fer; elles ſe diſſipent comme par une eſpece d'enchantement quand elles ſont expoſées à l'action du mercure. Mais c'eſt là ce que M. A. a parfaitement ignoré.

On trouve dans tous les articles de l'ouvrage de M. A. de ſemblables omiſſions. En voici encore une qui ne montre pas moins que les autres, le vuide des préceptes de cet auteur. Il prétend inſtruire ſes Lecteurs ſur le traitement des bubons qui dégenerent en ulceres fiſtuleux; (*a*) mais pour toute reſſource, il ne trouve dans les livres & dans ſon expérience, que des pierres brûlantes & des inſtrumens tranchans; il veut qu'on porte des ciſeaux ou des ſcapels (*b*) dans des ſinus obſcurs ou tortueux : or avec ces remedes précipités ou dangereux, combien de ſinus ne ſe ſont jamais fermés; combien ces ſinus ne ſe ſont-ils pas multipliés? On doit donc avoir recours à d'autres reſſources: d'abord on doit tenter les frictions ſur les bubons, les continuer ſans ſe rebuter; mais lorſque les maux s'opiniâtrent contre les remedes extérieurs, la ptiſane ſudorifique, la ptiſanne, dis-je, faite avec les bois & le mercure doux, dompte preſque toujours ces maux rebelles: cette ptiſane, ou celle qu'on appelle vulgairement la ptiſane de Calac, eſt en géneral un remede ſouverain, elle efface les reſtes d'ulceres, des ſcrophules, du ſcorbut, qui ont éludé la force des frictions les mieux ménagées; c'eſt ce qu'apprendront à M. A. tous nos grands Maîtres, quoiqu'ils n'aïent pas écrit auſſi doctement que lui ſur les maladies véneriennes.

De telles omiſſions ſont excuſables, quand on n'eſt pas éclairé des lumieres de l'expérience; mais preſcrire des reme-

(*a*) Page 233. (*b*) Page 235. & 393.

des pernicieux, c'eſt l'excès de l'imprudence ou de la témerité. Comment donc M. A. a-t'il oſé conſeiller l'uſage interne du ſel de Saturne, de ce ſel ſi ennemi (*a*) des nerfs, qui porte la gangrene dans les inteſtins, qui traîne après lui des coliques affreuſes, qui flêtrit les poulmons, qui les diſpoſe à la phthiſie : tels ſont les malheurs auxquels on expoſe les malades, par l'uſage de ce ſel, [redacted], ou de ce poiſon reconnu de tous les ſçavans, adopté ſeulement par des Empiriques, hazardé quelquefois par des Médecins, ou qui étoient ignorans, ou qui reſpectoient peu la vie des hommes. M. A. reconnoît lui-même que ce ſel eſt un peu ſuſpect, *cùm omni noxâ non vaccet* : cependant il le preſcrit hardiment comme un remede qui lui eſt familier, il le preſcrit ſans écouter ni l'expérience ni la chimie, ni même ſes propres ſoupçons qui condamnent l'uſage intérieur du ſel de Saturne ~~de ce métal~~. Je le demande, la vie des hommes n'eſt-elle pas bien en ſûreté entre les mains de M. A.?

Tous les pas qui ne ſont pas conduits par l'expérience, égarent le Médecin & conduiſent le malade à ſa perte. Sans la conſulter exactement cette expérience, M. A. a crû que l'uſage de l'opium pouvoit être approprié aux maladies (*b*) vénériennes : cependant ce remede eſt redoutable dans les gonorhées mêmes : nous avons vû des paraliſies qui n'étoient que

(*a*) Pour condamner ce remede, nous n'avons pas beſoin d'autorités. Qui eſt-ce qui ne connoît pas les effets pernicieux du plomb, les coliques, les tremblemens, les paraliſies des Plombiers ? Mais ce ſont les citations ſeules qui peuvent convaincre M. A. nous le renvoïons donc à M. *Boerhaave*, qui proſcrit l'uſage du ſucre de Saturne. *Quia*, dit-il, *fœlices ſucceſſus haud vidi .. quoniam novi vix doloſius haberi, tetrumque magis venenum.* Chem. pag. 291. part. 3. à *Borel*, qui dans la quatriéme Centurie, obſ. 32. parle d'une paraliſie univerſelle cauſée par l'uſage du ſel de Saturne ; à la chimie de *Juncker*, pag. 979. où il eſt parlé d'un homme qui mêloit de la litharge avec le vin, & qui pour cela fut condamné à mort : or par ce mêlange il ſe fait un ſucre de Saturne : au traité des médicamens du même auteur, qui à la page 457. nous dit, *non ſpernenda aliorum monita qui impotentiam, dyſenteriam, contracturam paraliſin, vel lentam tabidam conſumptionem è ſaccharo Saturni obſervant* ; à *Riedlini*, lin. Med. an. 1. pag. 154. qui dit que *Saturni ſaccharum, atrociſſima tormina ventris cum tabe intulit* ; à *Fred. Hoffman* (Med. Rat.) qui a remarqué que le ſel de Saturne porte la gangrene dans les inteſtins, &c. Il faut bien peu reſpecter la vie des hommes pour riſquer un tel remede : après de tels avertiſſemens, il n'y a que les Médecins qui s'occupent de ſciences étrangeres à leur métier, qui ſont ſujets à faires des fautes ſi meurtrieres.

(*b*) Page 168.

l'ouvrage malheureux de l'opium ; car dans des gonorhées, dont les écoulemens étoient abondans & douloureux ; dans des gonorhées accompagnées de quelques mouvemens fiévreux, on a voulu ſouvent calmer l'irritation par des narcotiques, mais l'écoulement s'eſt ſupprimé ; en même-tems tous les membres ſe ſont engourdis, les mouvemens volontaires ſe ſont arrêtés. C'eſt ainſi que dans les malheurs des uns, l'expérience nous fait des leçons ſalutaires pour les autres : mais ceux qui ignorent ces leçons, ſont comme les coupables qui ignorent les loix : la ſeule crainte de cet événement doit donc écarter l'uſage de l'opium dans les maux véneriens : il eſt vrai qu'il n'y a pas toujours laiſſé des veſtiges ſi funeſtes de ſes effets ; on l'a donné même avec quelques ſuccès apparent, comme on a donné quelquefois les remedes les plus pernicieux. Mais donner des remedes décredités par de tels malheurs, c'eſt ne pas craindre d'expoſer la vie des malades : de quelle excuſe M. A. peut-il donc colorer ſa hardieſſe ou ſon imprudence ? Ce qui eſt fort plaiſant, c'eſt qu'il redoute les narcotiques dans le flux de bouche, ſans pourtant ſe les défendre entiérement ; il croit prendre beaucoup de précaution quand il ne preſcrit que demi grain de laudanum ; (*a*) mais dans l'écoulement des gonorhées il oublie cette crainte & ce ménagement qui n'eſt pas moins eſſentiel, il preſcrit ſans ſcrupule les doſes les moins ménagées à ceux qui ſur ſa parole voudront bien les éprouver. Cet opium ſi hazardé ne pourroit donc en général être utile qu'à M. A. D'une maladie ſimple, il en forme pluſieurs, il répand le virus par tout le corps, il produit les paraliſies dont nous venons de parler ; paraliſies qui ne ſçauroient céder qu'à l'uſage des frictions mercurieles. Ce ſurcroit de maux attireroit donc un ſurcroit de remedes & de ſoins, que M. A. ne donneroit pas ſans doute gratuitement.

M. A. n'eſt pas plus réſervé dans l'uſage des remedes externes ; dans une hémoragie il oſe propoſer pour exemple, une (*b*) de ces guériſons dûes aux remedes les plus hazardeux & digne des Empiriques les plus téméraires : il a vû, dit-il, guérir une hémoragie par un fer rouge introduit dans le fond des narines :

(*a*) Il preſçrit demi gros de thériaque. (*b*) Page 374.

la néceſſité, ajoute-t'il, autoriſoit ce remede ſi terrible. Vous ſçavez, Monſieur, quelle eſt la délicateſſe & la ſenſibilité du tiſſu du nez; à peine peut-il ſupporter l'impreſſion d'un fétu ou d'un cheveu; la plus légere irritation porte dans l'intérieur des narines, des mouvemens qui ſont ſuivis d'affreuſes convulſions; plus on eſt éclairé ſur la ſtructure de cette partie, plus on redoute un tel remede† Cependant M. A. le conſeille hardiment: il ne parle pas des remedes les plus uſités, tels que les appuis qu'on donne aux vaiſſeaux ouverts; un remede extrêmement cruel & dangereux, lui paroît [redacted] préferable: s'il avoit vû un ſoldat qui guériſſoit la gonorhée avec un gros de gomme gutte, il auroit ſans doute adopté ce remede effraïant.

† je veux dire du fer rouge

Je pourrois vous parler encore, Monſieur, de quelques remedes chirurgiques de M. A. je pourrois vous repréſenter ce Docteur aïant à la main le *Speculum ani*, ouvrant à force un phimoſis ulceré ou durci; car c'eſt là le remede que preſcrit ce Docteur. Dans un tel accident, il ne fait pas difficulté d'expoſer des malades à des douleurs énormes, inutiles & enfin pernicieuſes; pourquoi, pour leur épargner une inciſion beaucoup moins douloureuſe, & abſolument néceſſaire? Je pourrois, [redacted], vous repréſenter encore ce Docteur comme un heureux redreſſeur des membres. Les fatigues courbent les corps; quand ils ont vieilli dans les travaux, ils ne peuvent plus ſe redreſſer: mais ce n'eſt pas tout le corps qui ſe courbe dans les travaux & dans les malheurs de l'amour; l'inſtrument ſeul des plaiſirs devient l'inſtrument des peines; les bleſſures y laiſſent ſouvent des reſtes cuiſans; s'il ne les ſent pas quand il eſt en repos, il ſouffre dès qu'il veut prendre figure; & ce qui eſt plus pitoïable, il ne peut ſe montrer que ſous la forme d'un arc inutile & ridicule. Pour redreſſer la malheureuſe partie que les plaiſirs ont courbée, l'érudition (*a*) de M. A. a trouvé un re-

(*a*) M. A. emploïe preſque la moitié d'une page in-4°. à rapporter les vaines réflexions d'Arontius ſur la courbure du péni[redacted], il le rapporte ſur-tout en lettres italiques. Ces paroles qui apparamment ne lui ont pas déplû, *ait ille in hanc morbi ſpeciem incidere qui frequenter & diù ut mulierculis placeant diſtento ſunt genitali.* En finiſſant cette digreſſion, M. A. s'apperçoit ſeulement qu'elle eſt étrangere à ſon ſujet.

mede efficace : lorſque cette partie eſt tranquille ; renfermés-là, dit-il, dans un étui de plomb ou d'argent ; ſi elle fait de nouveaux efforts, il faudra qu'elle s'ajuſte au tuïau où elle ſera empriſonnée. Mais notre Docteur ne deſavoue pas que c'eſt Houillier qui vante les ſuccès de cette invention merveilleuſe.

Je crois, Monſieur, qu'il n'eſt pas néceſſaire d'étendre plus loin mes réflexions, ſur un livre ſi dangereux pour les éleves ; il me ſeroit difficile, dans un ouvrage auſſi borné que celui-ci, de ſuivre l'auteur dans tous ſes égaremens : dans la plûpart de ſes préceptes, il ſe préſente des erreurs groſſieres que j'ai négligées. Je ne vous ai pas parlé, par exemple, des frictions ſéches, qu'il veut qu'on pouſſe juſqu'à la rougeur de la peau ; c'eſt-à-dire, de ces frictions qu'on fait pour préparer le corps aux frictions mercurielles. De telles fautes ſe découvrent d'elles-mêmes : les novices n'ignorent pas que ces frictions pouſſées juſqu'à la rougeur, retardent l'action du mercure, c'eſt-à-dire, l'entrée de ce minéral dans le corps, & par conſéquent la ſalivation ; qu'elles attirent ſur les parties frotées, des démangeaiſons inſupportables, des inflammations, des boutons, des éreſipelles. Mais c'eſt par quelques fautes plus dangereuſes que j'ai voulu apprécier les recherches de M. A. ſur les maux vénériens ; nous ne rapportons ce précepte ridicule, qu'il donne ſur les frictions ſéches, que pour démontrer que le Docteur qui revendique le traitement des maux véneriens, n'a pas les premieres notions que ſuppoſe ce traitement, & qu'il ne ſçait pas même ce qu'il faut faire pour bien appliquer ces premieres frictions. Si peu inſtruit par l'expérience, il auroit bien dû ſoupçonner l'imperfection de ſon ouvrage ; dans ces ſoupçons ſi juſtes, il auroit dû nous ménager : malheureuſement un interêt particulier l'a emporté ſur l'interêt du traité *de Morbis Venereis* ; vous ſçavez le peu d'empreſſement que le Public a marqué à M. A. : en vain s'eſt-il maſqué ſous les dehors d'une vaine érudition ; à travers ce déguiſement, le Public a toujours vû un Médecin que les livres ſeuls ont formé. Enfin l'induſtrie de notre Cenſeur a cherché un dédommagement dans des circonſtances qui ne vous ſont pas inconnues : il s'eſt élevé pour défendre les Médecins réduits au ſilence ; ce ſecours qu'il

leur prête, l'a rapproché d'eux; je dis rapproché, car il en étoit [redacted] extrêmement éloigné; le titre de Médecin étranger les effarouche toujours; la reconnoiſſance a un peu adouci ces eſprits inquiets; les plus zélés pour la gloire de la Faculté, ont conduit M. A. en triomphe chez quelques malades. Voici, leur ont-ils dit, cet écrivain infatigable qui a produit tant d'ouvrages, qui a été le défenſeur déclaré de la *fermentation des humeurs*, quoiqu'elle fût déja décreditée; qui a compilé ſi doctement ce qu'ont imaginé tant de Médecins, ſur la cauſe impénetrable des mouvemens des muſcles; qui s'eſt ſignalé par des écrits, où il a ſi bien établi la contagion ſans en avoir vû les effets; qui pour en mieux prouver l'exiſtence, (*a*) s'éloigna d'abord avec précipitation des païs contagieux : c'eſt le docte & l'ingénieux Apologiſte du fameux *tremouſſoir*, (*b*) ſi vanté dans le Mercure; de cette chaiſe branlante qui doit être la reſſource de tant de malades impotens. Enfin c'eſt cet homme qui a pris la défenſe des Santeüils, des Maloets, & de tous nos Docteurs réduits au ſilence; ſes lettres l'emportent ſur le baillon même, qui eſt honteux de ſe montrer avec elles. C'eſt ainſi, Monſieur, que les Médecins ont tenté de produire leur défenſeur au grand jour, & de l'arracher à ſes livres. Je vous apprendrai lés ſuccès de leur reconnoiſſance, qui apparemment ne ſera pas plus durable que celle qu'ils ont marquée à leurs premiers défenſeurs.

Je ſuis, &c.

(*a*) M. A. abandonna les lieux où l'on avoit à craindre la contagion; & dans la retraite qu'il choiſit, il voulut mettre ſon loiſir à profit, non pour la Médecine qu'il fuïoit, mais pour ſon érudition; ce fut pour la groſſir qu'il parcourut ces lieux, qui ont produit depuis peu ſon volume d'Hiſtoire naturelle.

(*b*) Nous ne prétendons pas blâmer la tentative ni les vûes du célebre auteur de cette invention, nous n'avons entrepris de blâmer que la phiſique ridicule du commentaire pedanteſque de M. A.



XII. LETTRE.

M.

Nous connoiſſons parfaitement la vanité de la Médecine; elle ne ſçauroit nous en impoſer : mais, le croiriez-vous, le nom de cet Art eſt comme le fond ; ce nom ne préſente que des idées confuſes ; les uns en reſſerent l'étendue, les autres le partagent à des choſes qui ne lui appartiennent que de loin, & qui doivent être véritablement ſéparées. Le vulgaire comprend ſous ce nom, & la Médecine elle-même, & ce qui n'a que quelques liaiſons avec elle : permettez-moi donc de déterminer exactement ce que c'eſt que la Médecine, & de pénétrer ce nom ténebreux. Pour l'expoſer à vos yeux, cet Art tel qu'il eſt, je le ſéparerai de tout ce qui n'eſt pour lui que ſubalterne ou ſubſidiaire.

Par la Médecine on ne peut entendre que l'art de guérir; c'eſt à la guériſon ſeule qu'elle eſt bornée par ſon propre nom, & par ſes fonctions : tout art dont l'objet immédiat ſera la guériſon de nos maux, eſt donc un art qui méritera le nom de Médecine; mais tous les Arts qui n'ont point de droit ſur le traitement des maladies du corps humain, ne doivent pas être confondus avec la Médecine. Ceux qui raſſemblent donc les remedes, ceux qui les vendent & les préparent, ceux qui fabriquent les inſtrumens néceſſaires pour la guériſon de nos maux, ne profeſſent pas des arts qui ſoient renfermés dans l'art de guérir.

Il ne reſte donc pour compoſer la Médecine, que ceux qui ſont appliqués immédiatement à la guériſon des maux du corps humain. Or tels ſont les Médecins & les Chirurgiens; eux ſeuls ſont chargés des fonctions de la Médecine : mais comment ſes fonctions ſont-elles partagées entre ces deux ſortes de Médecins? Ce partage ne peut rouler que ſur l'objet de

de la Médecine, c'eſt-à-dire ſur les maladies, & ſur les inſtrumens dont on ſe ſert pour les combattre: ce ſont donc les maladies & leurs remedes, que les Chirurgiens & les Médecins peuvent ſe partager.

Figurez-vous donc, Monſieur, la Médecine diviſée en deux branches ſéparées; le corps humain en eſt pour ainſi dire le tronc : autour de lui, ou plûtôt autour de ſes miſeres, s'élevent la Médecine interne, & la Médecine externe. La Médecine interne, c'eſt-à-dire la Médecine obſcure, incertaine, eſt bornée aux déſordres qui ſont cachés dans l'intérieur des viſceres: la Médecine externe, c'eſt-à-dire la Chirurgie, n'a pour vûe que les objets des ſens; elle renferme dans ſon domaine tous les ravages qui ſe montrent au-dehors. Mais ces deux ſortes de Médecines peuvent ſe prêter réciproquement leurs noms: la Médecine n'eſt que la Chirurgie interne, & la Chirurgie eſt la Médecine externe.

Les inſtrumens de la guériſon ſont partagés, de même que les maux, aux Médecins & aux Chirurgiens : ces inſtrumens ſont les reſſources de la Médecine & de la Chirurgie; ils ſe réduiſent au régime, à l'opération de la main, aux remedes, ou pour me ſervir des expreſſions des Médecins, ils ſe réduiſent à la diete, à la Pharmacie, (*a*) à la Chirurgie manuelle. (*b*) Sous ces noms ſont compris uniquement les ſecours qu'of-

(*a*) Il faut diſtinguer la *Pharmacie* de la *Pharmacopée* : la *Pharmacopée* où l'art de préparer & de compoſer les médicamens, eſt réſervée aux Apoticaires : la *Pharmacie* où l'adminiſtration des remedes, eſt exercée par les Médecins mêmes; mais avec cette différence, que ceux qui ſont chargés des maladies internes, ne peuvent point appliquer de remedes ſur ces maladies, parce qu'elles ſont renfermées dans l'intérieur du corps : ils n'ont donc que des remedes intérieurs à preſcrire, que des ordres à donner aux malades; & qu'au contraire ceux qui ſont chargés des maladies externes, ont de plus, l'avantage de pouvoir appliquer des remedes ſur les maux qu'ils traitent : ainſi dans la cure de ces maux, l'opération manuelle eſt preſque toujours inſéparable de l'adminiſtration des remedes externes; mais dans l'adminiſtration de la diete, & des remedes internes propres aux maladies externes, le Chirurgien eſt comme le Médecin des maladies internes, il ne fait que preſcrire & ordonner.

(*b*) Ces trois parties de l'art de guérir, ne ſont point trois états ou trois profeſſions inférieures ou ſoumiſes à cet art; ou pour parler ſelon le langage de quelques-uns, la *Pharmacie*, la *Chirurgie* & la *Diete*, ne ſont point des parties *ſubminiſtrantes*, mais des parties *adminiſtrantes*, tant de la Médecine interne, que de la Médecine externe : ces trois parties renferment la conduite & l'adminiſtration de tous les moïens qu'on peut em-

frent les deux Arts : mais fes fecours qui s'offrent également aux Médecins des maladies internes, & aux Médecins des maladies externes, pour qu'ils les choififfent & les appliquent fuivant les befoins des malades & fuivant les circonftances.

Mais il y a des maux qui font fous le domaine de l'une & de l'autre Médecine ; car il y en a qui demandent les reffources des deux Arts. Dans ces maladies compliquées qui multiplient nos miferes, les deux Arts fe raffemblent, pour ainfi dire, & fe réuniffent pour fecourir les malades ; ils empruntent réciproquement (*a*) l'un de l'autre, certains fecours. La Médecine, par exemple, emprunte la faignée de la Chirurgie, & la Chirurgie emprunte de la Médecine, quelques remedes internes dans des cas compliqués qui rentrent dans le domaine des Médecins : mais dans ce concours, les deux Arts fe montrent feulement leurs befoins mutuels ; l'un ne domine pas l'autre en l'appellant au fecours ; le bien public & l'interêt particulier les réunit fans contrainte ; ceux qui les exercent font donc parfaitement libres dans le concours de leur miniftere.

Ce partage forme donc un domaine égal, une égale indépendance ; mais il eft un partage de lumieres comme un partage de maladies & de reffources, c'eft-à-dire, qu'il n'eft pas un partage arbitraire dépendant du caprice ou des conventions. Je dis que c'eft un partage de lumieres, car un Chirurgien eft familiarifé avec des objets qui font étrangers aux Médecins ; les connoiffances qui naiffent de ces objets, ne

ploïer pour guérir ; elles renferment pareillement toutes les fonctions de ceux qui font chargés de la cure des maladies, foit internes, foit externes. En un mot la Médecine curative, ou l'art de guérir, ne confifte que dans ces trois parties ; & ces trois parties n'ont jamais été, ni ne peuvent être foumifes l'une à l'autre ; elles ont chacune leurs préceptes particuliers, dont on ne peut être inftruit parfaitement, que par la pratique : ceux qui n'exercent qu'une ou deux de ces parties, ne peuvent donc pas acquérir les connoiffances néceffaires pour conduire ceux qui exercent la troifiéme ; tel eft le Médecin qui n'a que l'adminiftration de la Diete & des remedes internes ; il ne peut donc pas diriger le Chirurgien.

(*a*) C'eft ce qu'a dit Galien dans le traité de la compofition des médicamens. *Optime igitur, (velut alia pleraque etiam in his) permulti medici clariffimi dixerunt Medicinæ partes mutuam opem requirere tum quæ manu, tum quæ medicamentis medetur fcribonius.* Largus ajoute en parlant de ces deux parties de la Médecine, *ex intelligitur quod neque Chirurgia fine diœtetica, neque hæc fine pharmaceiâ perfici poffunt, fed alia ab aliis adjuventur.*

ſe puiſent pas dans la Médecine : mais la Médecine conduit à ſon tour, à quelques connoiſſances qu'on ne puiſe pas dans la Chirurgie. Il eſt donc évident qu'un Chirurgien ſeroit ridicule, s'il prétendoit conduire un Médecin dans l'uſage de la pharmacie, lorſqu'il s'agit uniquement du traitement des maladies internes. Mais je le demande, le Médecin le ſera-t'il moins, lorſqu'il voudra conduire le Chirurgien dans les opérations ou dans l'exercice de la Chirurgie, c'eſt-à-dire, lorſqu'il s'agit de la cure des maladies externes. Eh! pourquoi un Médecin voudroit-il multiplier ſes embarras; il marche dans un labirinthe où tous les pas ſont périlleux; les maladies internes ſont dans l'eſprit de nos Doctes, auſſi obſcures qu'elles l'étoient dans l'eſprit d'Hipocrate : le traitement de ces maladies eſt encore aujourd'hui également hazardé, variable ou pernicieux: l'ambition des Médécins ne ſçauroit-elle ſe borner au ſoin de perfectionner un Art ſi défectueux & ſi important?

Le croirez-vous, Monſieur, malgré ce partage qui borne les deux profeſſions, M. A. veut que les Médecins conduiſent les opérations des Chirurgiens. Or ſur quel droit peut-il appuïer ſes prétentions: voici un raiſonnement dont la force doit nous accabler ſelon ce Docteur. Suivez bien ſes idées, vous y trouverez des ſubtilités dignes de ces ſophiſtes, dont le joüet étoit la vérité & la raiſon. Parce que ce mot générique, ce mot vague de Médecine, renferme la Chirurgie, M. A. prétend que l'Art qui donne aujourd'hui le nom vague de Médecin, cet Art qui a pour partage les maladies internes, renferme l'art du Chirurgien; c'eſt-à-dire, que l'étendue du nom fait l'étendue des droits prétendus de la Médecine: c'eſt en cela que conſiſtent ſes titres, qui certainement ne ſont pas pour M. A. des titres d'une bonne Logique.

Suivant de telles idées, ce ſeroit donc un nom, un ſon arbitraire, dépendant du caprice, variable dans ſes ſignifications, qui décideroit des droits des Sociétés, qui borneroit la Chirurgie, qui fixeroit les privileges & les connoiſſances qui forment cet Art. Avec une telle logique, un ſophiſte (pardonnez-moi cet exemple) pourroit rabaiſſer l'homme au deſſous

des animaux; il trouveroit dans leurs noms des titres de prééminence : ſous ce nom d'animaux, diroit-il, l'homme eſt compris, l'homme n'eſt qu'une partie de ce tout qu'ils compoſent, il leur eſt donc inférieur & ſubordonné : mais nous avons honte d'abuſer ainſi des termes; de telles ſubtilités ſont dignes de ces ſcholaſtiques ſi mépriſés, qui de l'art de raiſonner, ont fait l'art d'obſcurcir la raiſon.

Il eſt échappé à l'érudition de M. A. un titre digne d'une telle logique, c'eſt l'étimologie du mot de Chirurgie : vous ſçavez que ce mot ne ſignifie que l'opération de la main : il n'en a pas fallu d'avantage pour perſuader aux Médecins, que notre Art a les mêmes bornes que ſon nom; mais des Arts bien étendus ſeroient bien reſſerrés par de telles idées : les Geométres, par exemple, ſeroient réduits à méſurer des champs, ils renonceroient à ces nobles travaux, qui étendent leur domaine ſur la nature entiere : une régle qui fixeroit les droits des profeſſions par leurs noms, ſeroit donc une ſource de deſordres : une telle régle ne ſçauroit plaire qu'à de miſerables étimologiſtes; ils cherchent ſouvent dans les noms, des vérités hiſtoriques; ils pourroient bien y chercher les droits des états, & les régles des profeſſions. La Chirurgie n'a donc rien à craindre des étimologies des Médecins; ils ne peuvent même la reſſerrer ſans contredire les plus grands Docteurs. Il eſt vrai que nos Médecins ſont familiariſés avec les contradictions, ils s'accordent rarement avec eux-mêmes; mais voici une autorité qui doit leur en impoſer, c'eſt l'autorité de Houlllier. La nature, dit-il, prodigue ſes richeſſes à la Chirurgie; ſi dans dans tous ſes ouvrages elle a ménagé à l'homme des ſources de plaiſirs, elle n'en a pas été moins féconde en reſſources, qu'elle a livré aux Chirurgiens pour notre conſervation. Tout ce qu'elle étale ſur la ſurface de la terre, tout ce qu'elle a renfermé dans les cavernes; les eaux, les plantes, les animaux, ſont des inſtrumens ſalutaires entre les mains des Chirurgiens.

Les noms de la Médecine ni de la Chirurgie, ne donnent donc aux Médecins, aucun droit ſur la profeſſion du Chirurgien; il ne reſte par conſéquent que des lumieres ſupérieures,

des lumieres puisées dans notre Art, qui puissent donner à ces Docteurs, un véritable droit de direction, un empire sur les Chirurgiens dans leurs opérations. Or ces connoissances ne peuvent être que de deux especes, elles ne peuvent être que des connoissances spéculatives ou des connoissances pratiques: examinons ces connoissances dans les Médecins, elles fixeront ou elles anéantiront les droits que réclame la Faculté.

En parlant des connoissances spéculatives, nous ne donnons pas ce nom aux conjectures théoriques de la Médecine, elles n'en sont que le clinquant, chaque jour elles changent comme des ornemens dont l'esprit se lasse : leur incertitude les anéantit, & en produit d'autres, que la nouveauté & la mode soutiennent quelques tems. Depuis Hipocrate, il n'y a eu qu'une vicissitude d'opinions; ces erreurs sans nombre, n'ont fait que nous montrer la véritable théorie dans un plus grand éloignement : les esprits les plus éclairés ne la regardent que comme un nom qui n'a pas encore d'objet fixe. Qu'on juge par là des lumieres qui dévoilent à nos Docteurs, ces causes premieres, ces principes de la nature qu'ils ont revendiqués dans un Mémoire, comme des lumieres étrangeres à la Chirurgie. Mais dans l'obscurité profonde qui nous voile la nature, ces prétendues lumieres ne formeront jamais qu'une docte ignorance dans les Médecins.

Les vraies connoissances spéculatives, ne sont d'abord que les connoissances phisiques qui ouvrent l'entrée de la Médecine; telles sont les connoissances qu'on puise dans la circulation du sang, dans l'œconomie animale, &c. Or ces connoissances sont également la base de la Médecine & de la Chirurgie; mais elles n'ont pas une liaison essentielle avec ces deux Arts, c'est-à-dire, une liaison qui ne permette point qu'elles en soient séparées; elles ne sont véritablement liées avec ces Arts, que lorsqu'ils sont élevés sur elles comme sur leurs fondemens. Jusques-là, ces connoissances ne doivent donc être regardées que comme des préludes, ou des préparations nécessaires; car des hommes curieux peuvent s'orner l'esprit de telles connoissances, sans atteindre à la Médecine ou à la Chirurgie : elles ne forment donc ni le Médecin ni le Chirurgien;

elles ne donnent donc aucun titre, aucun droit de direction dans l'exercice des deux Arts : par conſéquent toute la phiſique qui précede les connoiſſances tirées de l'Art même, & qui en forment les vrais principes, ne donnent aucun privilege ſur cet Art; ainſi toutes les connoiſſances phiſiques des Médecins, ne leur donnent aucun droit ſur la Chirurgie, ce ne ſont que des lueurs qui égarent l'eſprit, lorſque ſans autre ſecours, il veut pénétrer les miſteres de cet Art.

Il ne reſte donc que des connoiſſances pratiques qui puiſſent donner aux Médecins un droit de direction : nous remarquerons d'abord que ce ſont ces connoiſſances qui forment la vraie théorie, je veux dire la théorie propre & particuliere de la Chirurgie. Toute ſpéculation qui n'eſt pas ſortie du fond de l'art, ne ſçauroit être une régle dans l'exercice de cet Art; la vraie théorie de la Chirurgie doit donc être formée ſur les maladies, ſur les opérations, ſur leurs ſuccès ; c'eſt là la ſeule ſource des principes qui doivent nous guider : la théorie ne peut donc être que l'ouvrage de ceux qui ſont chargés des maladies externes, qui ſont familiariſés avec les opérations : or les Médecins s'occupent-ils du ſoin des maladies externes, en ſuivent-ils le cours, en appliquent-ils les remedes? Peuvent-ils donc former par leurs connoiſſances, une théorie chirurgique ?

Mais, dira-t'on, les Médecins ne ſçauroient-ils puiſer cette théorie dans les livres de l'Art, c'eſt-à-dire, dans les ouvrages ſortis de l'exercice de l'Art : ne prend-t'on pas dans la lecture, les élemens de toutes les ſciences? Les élemens de la Chirurgie ne pourroient-ils être ſaiſis que par les ſens; l'eſprit qui doit les recueillir, les diriger, les former, ne ſçauroit-il les exprimer : or s'il peut les exprimer, ne peuvent-ils pas être tranſmis exactement à des Lecteurs attentifs ?

D'abord ceux qui font une telle queſtion, avoüent que la théorie doit être puiſée dans les livres de l'Art, c'eſt-à-dire, dans les livres qui ſont le fruit de l'exercice de la Chirurgie : elle doit donc être puiſée dans les livres des Chirurgiens; elle n'appartient donc en rien aux Médecins; il faut qu'ils la cherchent dans des livres étrangers à leur Art; il faut donc que les

Chirurgiens ſoient les maîtres des Médecins, dans les livres; ils doivent donc l'être à plus forte raiſon, dans l'exercice de la Chirurgie : par conſéquent les Médecins doivent être ſoumis aux Chirurgiens dans cet exercice, ſi dans des complications la Médecine peut être de quelque utilité.

Que prétendent donc les Médecins, lorſqu'éclairés de lumieres empruntées, ils veulent être les guides des Chirurgiens? Voici à quoi ſe réduiſent exactement leurs prétentions: ils raiſonnent comme des hommes qui nous parleroient ainſi: vous avez defriché votre Art, c'eſt vous qui en avez formé les préceptes, qui en ajoutez tous les jours de nouveaux aux anciens, qui les bornés, qui les étendés; c'eſt votre expérience ſeule qui en eſt la meſure; entiérement incapables de donner de tels préceptes, nous les recevons de vos lumieres; mais dès que vous les avez développés à nos yeux dans vos ouvrages, ils rentrent dans notre domaine; ils ne vous appartiennent plus; c'eſt à nous à vous guider, c'eſt-à-dire, que c'eſt à nous de vous éclairer de vos propres lumieres.

Mais pour mieux aprécier les prétentions des Médecins, examinons le fond de cette théorie qu'ils peuvent prendre dans les livres; car pour le rappeller ici, c'eſt aux livres ſeuls qu'ils en ſont réduits; ce ſont les livres ſeuls qui établiſſent les prétendus privileges de ces docteurs : l'expérience leur eſt trop étrangere pour qu'ils puiſſent la réclamer; elle dépoſe contre eux; elle ne reconnoît point des hommes qu'elle n'a pas inſtruits.

La théorie puiſée ſeulement dans les livres chirurgiques, c'eſt-à-dire, la théorie des Médecins, n'eſt qu'un aſſemblage de connoiſſances imparfaites; car ces connoiſſances ſi elles ſont puiſées dans la nature, ne ſont qu'un réſultat de faits que la vûe ſeule peut exactement repréſenter à l'eſprit : avant que les yeux aïent examiné ces faits, l'eſprit n'en peut voir l'étendue, la liaiſon, les rapports; il ne ſçauroit donc ſans le ſecours des yeux ou des autres ſens, connoître exactement de tels faits: c'eſt donc la préſence ſeule de ces faits, ou la memoire qui les retrace à l'eſprit, qui peut former des connoiſſances ſûres & exactes.

Ce n'eſt pas là le ſeul défaut des connoiſſances écrites, elles portent encore avec elles une imperfection inévitable, car elles ne peuvent jamais paſſer dans les écrits avec exactitude: ces connoiſſances ſont comme les ſenſations; les expreſſions n'en forment que des images confuſes; l'eſprit qui a le mieux pénetré tous les ſecrets, toutes les opérations d'un Art, ne peut que les indiquer. Les leçons écrites des Peintres, par exemple, ne ſont jamais que des leçons obſcures, vagues & preſqu'inutiles; c'eſt le pinceau à la main, qu'il faut les prendre ou les donner.

Il en eſt de même de la Chirurgie: les connoiſſances qui forment cet Art, ne ſçauroient être entiérement développées par l'eſprit qu'elles éclairent le mieux. Quelle eſt donc la reſſource de ceux qui veulent acquérir les connoiſſances théoriques ou pratiques de la Chirurgie? C'eſt l'exercice ſeul de cet Art, c'eſt à-dire, le travail des mains, l'application des yeux, & des autres ſens, l'habitude qu'ils doivent contracter à voir, à toucher, à ſentir les objets qui forment les connoiſſances: les ſens ſont le miroir dans lequel il faut contempler tous ces objets; les livres ſeuls ne ſont que les indiquer comme nous l'avons déja dit.

Pour derniere preuve, nous en appellons aux Médecins les maîtres de l'Art, c'eſt-à-dire, les maîtres qui ne ſont point occupés de gloſſaires ou d'inſcriptions: ne liſent-ils pas ſur les viſages des malades, leurs dangers, les degrés des maladies. Or ce qui préſente ſi nettement aux yeux des Médecins, l'état des malades ou leurs reſſources, peut-il paſſer dans les livres? Ce coup d'œil ſi vanté, & dont chacun ſe fait un mérite, peut-il être le fruit de la lecture? Après tant d'ouvrages, par exemple, qu'on a multipliés ſur les variétés du pouls, les a-t'on rendues ſenſibles à des Médecins ſans expérience? Un Docteur avec le ſeul ſecours des livres, diſtinguera-t'il ces différences, comme un homme habitué à les obſerver, ou qui ne les connoîtra même que par le ſentiment?

Enfin ce qui tranche le nœud de la queſtion, un Médecin qui eſt formé par la lecture, qui a raſſemblé dans ſa memoire tous les préceptes des Anciens, qui de ces préceptes n'a jamais

mais paſſé à l'application, un tel Docteur pourra-t'il guider un Médecin familiariſé avec les malades, occupé à diſtinguer les maladies, à les ſoumettre aux remedes qu'elles demandent? Pourroit-il même conduire un Empirique qui ſe ſeroit déja formé une routine ſur quelques maladies? Mais un tel Empirique ne ſeroit-il pas moins dangereux qu'un Médecin enflé d'un vain ſçavoir, c'eſt-à-dire, d'un ſçavoir qui n'a pas été débrouillé par l'expérience?

Pour rappeller en peu de mots ce que nous venons d'établir, ſuppoſons une théorie exacte, c'eſt à-dire, une théorie telle que la Médecine ne l'a jamais eue: que cette théorie ſoit un aſſemblage de principes tirés de l'expérience; que ces principes rapprochés des faits qui les ont produits, aïent été vérifiés, &, pour ainſi dire, mis à l'épreuve; quoiqu'on puiſſe dire, ils ne ſeront jamais que des régles, dont l'application ſera difficile. Lorſqu'avec de tels principes on entre, par exemple, dans l'exercice de la Chirurgie, on entre dans un païs inconnu; ce n'eſt que lorſqu'on l'a parcouru, qu'ils deviennent lumineux; notre eſprit emprunte des ſens toutes ſes clartés, il ne voit bien que ce que les yeux lui ont montré, il ne ſe fait jamais des images juſtes de ce qu'on lui préſente dans des écrits, ou en lui parlant; les détails des maladies, les diverſes faces qu'elles prennent, leur rapport, les tems qu'il faut ſaiſir pour l'application des remedes, ce ſont autant de ſecrets que l'expérience ſeule découvre. (a) Les Médecins ne peuvent donc être que des acteurs inutiles dans la Chirurgie, puiſqu'ils n'ont jamais été inſtruits par l'exercice de l'Art; ils doivent donc être bornés au traitement des maladies internes; ils ne doivent plus écouter cette ambition qui les tranſporte hors de leur profeſſion, qui leur fait voir dans des noms ſeuls, des droits dangereux & ſans fondement.

Les idées ſeules qu'attache le Public à ces noms, ſont des regles bien plus juſtes: or quel eſt le domaine que donne le Public à celui qui porte le nom de Médecin? Vous êtes, dit-

(a) Toutes ces vérités ont été clairement démontrées par des exemples très-ſenſibles, pris de la Chirurgie même. *Voïez le Memoire des Chirurgiens ſur la prétendue prééminence de la Médecine ſur la Chirurgie.*

il, cet homme qui roule autour des corps malades, autour de ces corps qui sont la proïe des maux cachés dans le jeu secret des parties; vous épiez ces maux, ou plûtôt vous les examinez comme un aveugle qui tatone; vous tâchez de les deviner, c'est-à-dire que vous tâchez de pénétrer dans ce labirinthe à travers les voiles qui le couvrent; vos peres ont suivi mille routes pour aller jusqu'à la source des maux; vos confreres en suivent d'autres qui ne sont pas plus sûres; vous vous tracez des routes encore différentes; vous vous y perdez quelquefois, & les malades s'y perdent sans retour: c'est dans ce labirinthe que nous reconnoissons votre demeure, votre sphere; c'est-là que nous vous bornons.

Les dehors, vous les avez négligés; ils n'ont jamais occupé ni vos yeux ni vos mains; c'est pourtant la vûe, le travail des mains qui font éclore les connoissances; c'est, comme on vous l'a dit cent fois inutilement, c'est l'expérience qui forme les principes des Chirurgiens; c'est elle seule qui développe & qui distribue les secours: vous êtes donc pour les maladies externes, des Acteurs inutiles. Pour ne pas être exposés à vos égaremens, nous avons écouté des hommes sages, qui ont soumis à leurs yeux & à leurs mains, les maladies externes: occupés de ces soins, ils vous voïent sans envie, livrés à vos variations, à vos contradictions; ils prétendent, que tandis que vous ne serez occupés que de conjectures, leur art vous sera étranger; il n'y a que l'exercice seul qui puisse vous l'approprier; c'est pour cela que nous les érigeons en Medecins des maladies externes: ils partagent donc avec vous la médecine; cette partie même qu'ils cultivent, est la premiere & la plus lumineuse: ils ont donc porté les premiers le nom de Médecin. Ce nom s'est ensuite étendu jusqu'à vous; ils vous ont même prêté le peu de lumiere que vous avez pour pénétrer dans l'intérieur; vous êtes comme des hommes qu'ils ont envoïés à la découverte d'un païs inaccessible, dont ils vous ont montré les dehors: comme vous n'avez rapporté que des doutes, ils refusent de vous reconnoître comme des maîtres de leur art.

Telles sont les idées du Public; il les confirme par sa con-

ſiance qui n'eſt pas douteuſe, & que les Médecins n'ont jamais ſçû captiver. Ce n'eſt pourtant pas l'artifice qui leur a manqué ; ils ſe ſont traveſtis, ils ſe ſont montrés ſous toutes ſortes de faces pour ſéduire les eſprits ; mais à travers tous les déguiſemens, les ſçavants & les ignorans ont également vû l'incertitude & la vanité de la Médecine interne ; la néceſſité ſeule, la crainte, la foibleſſe les y ſoumet : c'eſt ainſi que dans une profonde obſcurité, on ſaiſit tous les appuis que le hazard préſente, & qu'on s'y attache quelques fragiles qu'ils ſoient.

Ces idées nous épargneront une longue diſcuſſion, elles ſeront comme des principes généraux qui décideront du traitement des maladies véneriennes. A qui appartient ce traitement ? Eſt-ce aux Medecins à qui il eſt étranger ? Eſt-ce aux Chirurgiens qui en ſont les inventeurs, & qui l'ont perfectionné ? C'eſt-là la queſtion qu'on a propoſé. M. A. qui ne connoît pas la néceſſité de l'expérience, revendique ces maladies au nom de la Faculté.

Au premier coup d'œil on s'imagineroit que ſa Lettre nous préſente pluſieurs titres des droits des Médecins ; elle eſt partagée en ſix articles, chacun annonce une propoſition générale qui en eſt le ſujet. Mais quand on examine de près tous ces articles, ils ne ſe réduiſent qu'à un objet diviſé inutilement & montré ſous diverſes faces. Un eſprit exact qui ſe ſeroit chargé de la défenſe des Médecins, n'auroit pas voulu multiplier les paradoxes ; il auroit dit en peu de mots, en ſuivant les idées de M. A. que les maladies vénériennes ſont quelquefois embarraſſantes par leur complication ; que les divers maux qui les déguiſent, demandent les yeux des Médecins pour être diſtingués des ſimptômes vénériens ; que ces maux exigent dans leur traitement les lumieres les plus profondes de la Médecine.

M. A. aime les grands étalages, il déploïe avec un plaiſir ſecret, comme des richeſſes qui le parent, les parties les moins différentes des objets qu'il offre au Lecteur ; il examine dans un détail inutile, les maladies étrangeres à ces maux : c'eſt ſur leurs accidens, c'eſt ſur leurs cauſes entierement ignorées, qu'il promene l'eſprit des Lecteurs : il parle des lumieres

qu'elles demandent, comme ſi les malades ne les trouvoient que dans les Médecins ; & ſur les difficultés qu'il n'a pas vû, qu'il imagine ou qu'il copie, il conclut que les maux vénériens appartiennent à la Médecine.

D'abord M. A. demande ſi ces maux ſont extérieurs ; mais pour ſe cacher dans l'obſcurité, il ſe jette ſur les cauſes : il faut pourtant qu'il l'avoue, elles ſont également inconnues aux Médecins & aux Chirurgiens : nous ne ſçavons pas, malgré les doctes efforts de ce Docteur quels ſont les principes de ces maux ; leurs effets ſe montrent ſeulement à nos yeux.

Ce ſont ces ſeuls effets qui ſont nos guides & nos regles ; ſi on les abandonne pour s'attacher à leurs cauſes, on s'attache à des objets plongés dans l'obſcurité. Quels ſeroient nos égaremens, ſi, ſur les traces de M. A. nous pourſuivions des cauſes coagulantes : les remedes que de telles cauſes nous demanderoient, ſeroient des remedes qui aigriroient les maux vénériens, qui éloigneroient les malades de la guériſon, du moins ne conduiroient-elles jamais au remede efficace que nous devons au hazard. Il n'y a donc que des eſprits peu initiés dans les miſteres de la nature, qui oſent ſuivre les maux vénériens juſques dans leurs cauſes ; les dehors ſeuls nous inſtruiſent ſolidement : fixons notre vûe ſur ces dehors, en nous attachant à des objets ſenſibles, nous nous épargnerons la honte d'un égarement inévitable.

causes imaginaires

Mais, me direz-vous, les maux vénériens n'attaquent ils que l'extérieur du corps? Sont-ils véritablement des maux extérieurs? Il n'eſt pas douteux qu'ils ne jettent ſur la ſurface du corps, leurs principaux accidens ; elle eſt pour ainſi dire le théatre ſur lequel ils nous montrent leurs variétés. Qu'on voïe les deſcriptions de ces maux tels qu'ils ſe montrent pendant le Siége de Naples, ils ſont peints par les auteurs qui en ont été les témoins, comme des maux extérieurs ; les principaux ravages ſont des puſtules, des ulceres, des humeurs ; on doute d'abotd s'ils ne ſont pas des déguiſemens de la lepre ; on les compare avec des affections qui ſe montrent au dehors ; on leur applique les mêmes remedes. Aujourd'hui les maux vénériens s'emparent de même des dehors, des graiſſes, & des

glandes : les phimoſis, les chancres, les ulceres, les exoſtoſes, les puſtules ſont les produits des premieres impreſſions du virus. Or ces maux extérieurs ont décidé des remedes ; c'eſt à ces maux qu'on doit l'invention du mercure ; c'eſt par leur guériſon qu'on eſt parvenu à effacer l'infection des parties internes ; ce n'eſt pas par des remedes pris par la bouche que ces maux s'évanouiſſent ; c'eſt par des remedes que nos mains appliquent : les onctions, c'eſt-à-dire des remedes manuels ou chirurgiques, ſont les ſeuls inſtrumens de la guériſon ; par l'application de ces remedes extérieurs, l'intérieur ſe purifie, on éteint le foïer de ces maux dans les replis les plus cachés : tout nous livre donc le traitement des maux vénériens : en vain les compare-t'on avec la petite verole pour les faire rentrer dans le domaine de la Médecine. La petite verole eſt, dit-on, extérieure ; cependant la Chirurgie n'a nul droit ſur une telle maladie : examinons le fonds de ce raiſonnement.

Pour terminer cette queſtion, nous répondrons que la petite verole n'eſt point ſoumiſe aux remedes extérieurs : ſi le hazard nous avoit découvert ce ſpécifique auſſi puiſſant que celui des maux vénériens, ſi nos mains étoient les dépoſitaires de ces ſpécifiques, & ſi elles l'appliquoient ſur les boutons ou ſur les puſtules, quel ſeroit le bonheur des malades ! Croïez-vous qu'ils iroient demander aux Médecins ces ſaignées effraïantes, ces évacuations énormes dont les anciens Médecins étoient ſi éloignés ? Les malheurs de tant d'hommes ſacrifiés à l'opinion, à la mode de certains remedes, ne nous rameneroient-ils pas tous les malades ? On ſçauroit que les Médecins varient encore ſur les traitemens de la petite verole ; les uns invoquent le froid, les autres le chaud ; une ſecte s'arme d'émetique, de purgatifs ; l'autre engourdit les ſens & les eſprits vitaux par l'uſage de l'opium : dans ces diſſentions, les malades périſſent lorſqu'on s'y attend le moins : les Maiſons qui ſont le ſoutien de l'Etat, ſont éteintes ; elles ſont plus expoſées aux ravages d'un tel mal, parce qu'elles donnent une confiance plus aveugle à la Médecine. Ce qui eſt effraïant, c'eſt que le déſeſpoir des familles n'étonne point les Médecins ; ils inſultent à leur douleur par de bons mots qui ne mé-

ritent que l'indignation. Quand on voit un malade conduit au tombeau après douze & quinze ſaignées, & qu'on marque quelque regret ſur de telles profuſions de ſang, il faudra bien, diſent les Orarateurs de la Faculté, que *la petite verole s'accoutume à la ſaignée.* Non, elle ne s'y accoutumeroit pas, ſi nous pouvions la guérir par des remedes extérieurs, par des remedes auſſi puiſſans contre elle, que le mercure l'eſt contre les maux vénériens; elle rentreroit dans le domaine de la Chirurgie; les Médecins flétris par tant d'évenemens malheureux, n'oſeroient nous la diſputer. Qu'on me permette ici cette réflexion; de telles railleries ne ſont-elles pas dignes du caprice du Public? Il éleve au premier rang, des eſprits legers, qui ſe répandent ou qui s'évaporent en babil: la vaine délicateſſe des malades ne ſeroit-elle pas bien dédommagée de tels amuſemens, par des eſprits ſages, attentifs, qui ſe ſeroient occupés de la vie des hommes; qui s'intéreſſeroient aſſez à nos maux pour ne pas ſe livrer à une folle paſſion de briller, & de charmer par un jargon ridicule; qui ne ſe ſeroient point hâtés de s'emparer des malades comme d'une proïe; qui auroient longtems ſuivi les traces des meilleurs Maîtres, qui auroient porté une étude profonde dans la Médecine?

Nous voici arrivés au fond de la queſtion. Les Médecins ont-ils réellement quelques droits ſur les maladies vénériennes? Leur art, ou plûtôt leur ſçavoir s'étend-il ſur ces maux? Nous pouvons répondre d'abord qu'il eſt au moins certain que le Public ignore de tels privileges: le ſecours de la Médecine lui paroît entierement inutile, puiſqu'il n'attend des reſſources que des ſeules mains des Chirurgiens.

Mais les maladies qui accompagnent ou qui ſuivent ces maux, ne demandent elles pas les ſecours de la Médecine? Suppoſons, dira-t'on, un corps infecté du virus; ſuppoſons que d'autres infirmités ſoient réunies avec cette infection; alors une telle complication demande-t'elle un Médecin?

Pour ne laiſſer rien d'obſcur dans cette queſtion, examinons-là dans toutes les faces qu'elle peut préſenter. Or dans une telle complication il ne ſe préſente que deux objets; car ou il s'agit de diſtinguer dès maladies vénériennes, les maux

qui leur ſont étrangers, où il s'agit de les traiter. S'il s'agit de reconnoître les maux qui ſe joignent à l'infection vérolique, on doit s'aſſurer par un examen éclairé, s'ils ſont un écoulement du virus, ou s'ils doivent être rapportés à des cauſes différentes. Ce ſont des maux équivoques, des maux à deux faces qu'il s'agit de démaſquer : or les Chirurgiens ſeuls peuvent décider de l'origine & du caractére de ces maux ; car les Médecins ne ſont pas familiariſés avec les complications ou les diverſes apparences que préſentent les maladies vénériennes ; c'eſt un fait avoüé du Public & d'eux mêmes ; leurs plaintes en ſont une preuve qu'ils ne ſçauroient rejetter, car que reprochent-ils aux Chirurgiens ? C'eſt de s'être emparés du traitement des maux vénériens : la Faculté ne ſe plaint dans ſes mémoires, que de la confiance dont le Public nous honore ; elle n'allégue pas pour ſes titres, ou pour le fondement de ſes droits, l'expérience des Médecins ; elle ſçait bien qu'elle ne peut nous montrer que de vieux livres que perſonne ne lit ; c'eſt dans les livres tout au plus qu'eſt puiſé le ſçavoir des Médecins ; il eſt donc évident qu'ils ne ſçauroient diſtinguer les maux vénériens qui ſe maſquent ſous les apparences des autres maladies : les Médecins peuvent bien dire voilà des affections qui attaquent les poulmons, voilà une épilepſie ; mais ces maladies ſont-elles une production du virus, c'eſt les Chirurgiens ſeuls qui peuvent le décider ; eux ſeuls ſont dévoués au traitement des maladies vénériennes.

S'il s'agit de la guériſon de ces maux, la Médecine eſt encore plus inutile ; car ſi ces maux ſont différens des maux vénériens ; en vain entreprendroit-on d'y appliquer le rémedes qui les diſſipent quand ils ſont ſeuls : que le ſcorbut, par exemple, ſoit compliqué avec la vérole, les rémedes les plus efficaces gliſſeront ſur le levain ſcorbutique ; il faut le ſéparer des maux vénériens : or on ne peut eſpérer cette ſéparation, qu'en faiſant évanouir le virus vénérien, qu'en l'éteignant par les frictions ; tandis qu'il infectera les humeurs, il déguiſera les autres maux, il les rendra rebelles, il en prendra même les caractéres : mais dès que le mercure aura éteint les maux vénériens, les autres maux, s'ils n'en ſont pas une dépendance, re-

prendront leur forme naturelle, ils feront fuceptibles des remedes qui leur feront appropriés; alors les Médecins peuvent les reprendre, s'ils appartiennent à la Médecine; mais jufqu'à ce que la pureté ait été rendue au fang, tous les maux éluderont les fecours de la Médecine; c'eft en vain qu'on fatigueroit les malades par des rémedes les plus efficaces en d'autre cas: l'inutilité de ces rémedes, dans des complications véroliques, montreroit bien-tôt l'ignorance des Médecins. C'eft-là une doctrine que nous voulons bien leur apprendre, nous ne ferions pas forcés de leur donner de tels préceptes, s'ils étoient accoutumés à traiter les maux qu'ils veulent revendiquer, fans même les connoître.

Si ces maux font produits par le virus vénerien, fi cette infection s'eft mafquée fous les dehors des autres maladies, que peut-on efpérer de la Médecine? N'eft-il pas certain qu'on n'en peut attendre que des rémedes inutiles; car le mercure feul eft l'antidote des maladies véneriennes; fon action fecrete dompte les accidens les plus affreux; l'épilepfie, l'afthme, la phtifie même, ne lui réfiftent point quand elles font l'effet du virus: ce qui paroît inconcevable, eft que des anévrifmes & des varices même difparoiffent par l'action du mercure: ainfi la Chirurgie même devient inutile, je veux dire cette Chirurgie qui guérit par le fecours du fer; nous n'avons qu'à préfenter, pour ainfi dire, aux maux vénériens, cet heureux minéral que la nature a formé dans le fein de la terre pour des ufages, ce femble, fi différens; par une efpeced'enchantement, tandis que tous les autres remedes font inutiles, celui-ci repare des ravages les plus invéterés du virus vénérien.

Le ménagement qu'on doit a des maux qui accompagnent les maladies vénériennes, ou qui viennent de virus vérolique, ne demande point la préfence des Médecins; car ce ménagement ne confifte que dans l'action modérée des médicamens: or les Médecins ignorent entiérement ce traitement des maux vénériens; ils ne connoiffent donc pas les rémedes qu'exigent ces maux: mais s'ils ne connoiffent pas ces remedes, en pourront-ils ménager l'action, la proportionner, la modérer, la détourner? Peut-on apprendre ces fecrets

fans

ſans l'expérience que nul Médecin ne peut reclamer? N'expoſeroit-t'on pas la vie des malades, ſi on conſultoit des doĉteurs qui n'ont jamais traité les maux véneriens?

Les accidens qui ſuivent quelquefois l'operation du mercure la mieux ménagée, ne ſont nullement du reſſort des Médecins; car les premieres attentions doivent être données à la cauſe de ces ſimptômes; c'eſt elle qui doit d'abord nous guider: mais cette cauſe qui eſt l'action du mercure, eſt inconnue aux Medecins, ils n'en ont vû les effets que dans les livres, interpretes preſque toujours infidéles de la nature. Or ces effets du mercure, connus ſeulement par le rapport d'un écrivain, peuvent-ils être prévenus, détournés, maîtriſés? Non certainement, il n'y a que des épreuves répetées qui puiſſent donner aux Médecins de l'aſſurance, & de la ſûreté au malade; il faut avoir ſuivi tous les caprices du mercure, pour les prévenir & pour les arrêter: la comparaiſon de ſes differens écarts, & de ſes mouvemens, forme ſeule le véritable Praticien; d'ailleurs chaque cauſe laiſſe dans ſes effets, un caractére particulier: or ce caractére qui eſt la bouſſole de l'art de guérir, n'eſt point ſaiſi par des eſprits qui ne ſont pas familiariſés avec l'opération du mercure, c'eſt-à-dire de l'unique remede des maux vénériens.

C'eſt ſur ces raiſons que vous devez juger, Monſieur, des Lettres de M. A. il confirme lui-même vos défiances ſur l'habileté des Médecins: après avoir étudié les maux vénériens, il en ignore le traitement, il ne peut éviter des fautes inconnues aux Chirurgiens les moins éclairés: livré aux préceptes qu'il a trouvé dans les livres, il paroît auſſi peu inſtruit ſur les accidens des maux vénériens, que ſi on les ignoroit en France. Le traitement de ces maux n'eſt pas plus familier à ſes confreres; ils ſeroient donc des acteurs auſſi dangereux que lui; les lettres par leſquelles il veut leur approprier le traitement de ces maux, ſont donc captieuſes, intéreſſées, infidéles.

La 3e & 4e Lettres de ce Docteur ne ſont pas moins ſuſpectes que les deux premieres; elles ne ſont qu'un tiſſu de paſſages diſcordans, de diſcuſſions pointilleuſes, d'interprétations ennuieu-

ses des termes obscurs de divers Auteurs ignorans, de particularités & de circonstances historiques qui n'interessent que la vanité de l'Auteur qui en fait parade. Si M. A. avoit voulu répandre un ridicule sur l'érudition dont il fait profession, il n'auroit pas fait un ouvrage plus digne de *Mathanasius*; ne croiez pas cependant que je compare les Lettres de M. A. avec le commentaire qui nous a dévoilé tant d'agrémens dans le chef-d'œuvre d'un inconnu. Je ne parle que du fond de ces Lettres; dans ces dissertations, le stile & l'enjouement sont sacrifiés au plaisir d'entasser des citations, ou pour m'exprimer plus exactement, M. A. se livre à la manie d'étaller tout ce qu'il a lû. Mais ce qui est encore moins pardonnable à un écrivain, ce Docteur méprise la justesse & la précision pour soutenir les interêts des Medecins. Si nous lui parlons des maux véneriens, de l'invention de la méthode de les traiter par les frictions, il nous prodigue inutilement une érudition rebutante, triviale, entierement étrangere à la question. (*a*) Je suis honteux de

(*a*) M. A. commence par nous détailler (lettre 4.) les usages qu'on avoit fait du mercure avant que la maladie vénerienne eut paru : * il examine si ces usages étoient connus du tems d'Hipocrate, de Celse, de Dioscoride, de Galien. Ce Docteur nous cite tous les Médecins qui dans les premiers tems ont parlé de la vertu de ce mineral contre la galle, & tous ceux qui en ont fait un mauvais usage en traitant les maux véneriens, avant qu'on eût trouvé la vraie méthode de se servir de ce remede ; il fait ensuite une revûe de tous les auteurs qui ont parlé de la salivation, & qui n'en ont point connu l'utilité, dans la cure de cette maladie. Enfin il vient au fait, il nous assure que Bolognini (qui a écrit après Vigo) est le premier qui a décrit la méthode des frictions mercurielles. La premiere édition qu'il nous cite du livre de cet auteur, est de 1516. mais dans la crainte qu'elle ne suffise pas, il nous oppose deux ou trois autres éditions de ce même ouvrage lesquelles sont postérieures; & pour nous apprendre qu'il sçait faire des digressions, il nous rappelle tous les traités, qui depuis celui de Vigo, ont paru sur cette matiere pendant trente ans : en continuant ses écarts M. A. nous cite un nombre prodigieux d'auteurs qui se trouvent tous rassemblés dans plusieurs collections fort connues; il marque fort scrupuleusement la date & le nombre des éditions, le nom des éditeurs, le païs, & l'emploi des auteurs, & beaucoup de petites particularités indifférentes qui les concernent. Après cet ennuieux & inutile détail, M. A. nous montre qu'il connoît tous les écrivains qui ont parlé les premiers du Gayac, de la Squine, de la Salsepareille, des Ceroïnes, des emplâtres mercuriels & des suffumigations; il nous présente de tous ces auteurs un ample catalogue bien circonstancié. Enfin le croiriez-vous, de tout cet étalage, ce Docteur conclut que ce sont les Médecins qui les premiers ont inventé & décrit les frictions.

* *M. A. ne trouvant plus d'autre ressource dans son érudition, a été réduit pour composer une partie de sa 4. Lettre, à traduire de son Livre, p. 118. 119. 120. à répeter ce qu'il avoit déja dit dans sa premiere lettre, ou plûtôt ce que la Faculté avoit rapporté avant lui dans son Mémoire en 1735.*

Nous avons dit dans notre second Memoire, qu'*avant Hery la méthode des frictions n'avoit passé qu'imparfaitement jusqu'à nous*. Après une déclaration qui exprime si formellement que ce n'est pas

relever des écarts si déraisonnables, & de dévoiler toutes les infidélités & toutes les contradictions que vous avez dû re-

Hery qui a introduit le premier en France l'usage des frictions, M. A. se présente encore avec sa vaine érudition, le fleau de ses lecteurs, & emploïe dans sa quatriéme lettre sept pages in-4°. à prouver que *Hery n'est pas le premier qui a introduit en France l'usage des frictions*. Mais cette même érudition, qui est la grande ressource de M. A. lui manque lorsqu'il faut décider le point essentiel de la cause qu'il défend. C'est-à-dire, lorsqu'il faut prouver que c'est aux Médecins de la Faculté que l'on est redevable à Paris de la méthode des frictions, & lorsqu'il faut opposer un traité de ces Médecins sur les maladies véneriennes, à celui de Hery.

Les recherches historiques de tout genre ne sont pas le seul objet de l'érudition de M. A.; on a parlé d'une historiette qui s'accorde assez avec les richesses que Hery avoit acquis par le traitement des maladies véneriennes. Notre censeur par de profondes recherches qu'il a fait dans *le moïen de parvenir*, dans *les contes d'Eutrapel* &c. nous prouve dans sa quatriéme lettre, pag. 52. que cette historiette n'a pas d'abord été mise sur le compte de Hery, mais qu'elle regarde un autre Chirurgien. Cette discussion inutile à la cause des Médecins, nous apprend du moins, que M. A. n'a pas négligé l'étude des Romans, & que ce *genre d'érudition* ne lui paroît pas inutile aux Médecins.

Nous avions demandé à ce Docteur quel Médecin depuis la découverte du Gayac, avoit rejetté avant Hery toute autre méthode que les frictions. Mais, pour nous répondre dans sa troisiéme lettre, p. 32. Il remonte aux Médecins qui ont vanté l'efficacité du mercure avant que le Gayac ait paru en Europe. C'est avec la même justesse qu'il nous a répondu quand nous lui avons encore demandé quel auteur avant Hery avoit pleinement justifié le mercure contre le préjugé des Médecins, qui tous reconnoissoient une qualité véneneuse dans ce mineral. Notre censeur nous rapporte dans sa troisiéme lettre, pag. 34. de longs passages tirés des livres des Médecins qui exaltent les vertus du mercure contre le mal vénerien, & qui d'ailleurs redoutoient la malignité de ce remede.

M. A. toujours attentif à dépouiller Hery des connoissances qu'il ne devoit qu'à son expérience, est frappé de deux cures singulieres que ce Chirurgien avoit achevées par les suffumigations : pour montrer que ces deux guérisons sont tirées du livre de Massa, notre Docteur rapporte dans sa troisiéme lettre, p. 12. deux autres cures que Massa a fait aussi par les suffumigations, mais dans des cas fort différens. Malgré la différence de ces cures, M. A. n'a pas prévû qu'il rapporteroit en pure perte les observations de Massa, & qu'un procedé si injuste & si grossier, ne pourroit pas réussir. C'est avec la même sagacité que pour prouver dans sa quatriéme lettre, pag. 42. que les frictions étoient en usage dans le Royaume avant le retour de Hery en France, c'est-à-dire avant 1540. ou environ, il nous cite *Vidus Vidius* qui a été à Paris depuis 1542. jusqu'en 1547. & Fallope qui a écrit en 1555. ou en 1560. tandis que c'étoit dans ces tems-là que Hery étoit en réputation en France, puisqu'en 1551. il fit imprimer son ouvrage qui étoit le fruit de son expérience.

C'est cependant avec cette précision & cette justesse que M. A. se flatte dans sa troisiéme lettre, d'être plus court dans sa replique, que nous ne l'avons été dans la réponse que nous avons faite. Ce Docteur pour repliquer à 90. pages de notre réponse, a publié deux lettres de 95. pages, où il ne fait qu'éluder nos preuves; mais son érudition déplacée, l'a obligé de se condamner lui-même; car dans sa troisiéme lettre, pag. 1. de si longues réponses lui paroissent être un *mauvais préjugé pour une cause qui coute tant à défendre*. Pour qu'il ne nous applique

marquer dans les écrits de notre Censeur. (*a*) Elles sont si grossieres, qu'elles ne méritent que du mépris. Je ne vous

plus de tels axiomes, nous avons été attentifs à ne pas blesser ses préjugés, nos défenses sur la même matiere n'occupent pas 60. pages; cependant nous ne nous sommes pas contentés *de toucher seulement le fardeau du bout du doigt*, & nous n'avons pas non plus, pour être courts, affecté cette sécheresse qui a si mal réussi à M. A. malgré la variété que sa froide érudition a porté dans ses écrits.

(*a*) M. A. nous assure dans son livre *de Morbis Venereis* & dans sa troisiéme letrre, pag. 7. que le Gayac suffit ordinairement pour emporter le virus dans les maladies véneriennes locales, récentes, dans les bubons, dans la gonorhée, dans les chancres, dans les porreaux, en un mot DANS LES PRELUDES DE LA MALADIE VENERIENNE CONFIRME'E. Mais quelques lignes après, l'interêt de la cause qu'il défend, & la chaleur de la dispute lui font dire imprudemment qu'il ne compte pas sur le Gayac dans ces mêmes maladies : Pourquoi? c'est parce qu'elles sont presque toujours suivies de la maladie vénerienne, c'est-àdire parce que ces maladies locales, pour nous exprimer comme a fait d'abord M. A. sont LES PRELUDES DE LA MALADIE VENERIENNE.

Dans sa troisiéme lettre, pag. 19. pour prouver que Hery a soutenu que le mercure est véneneux. M. A. rapporte les accidens fâcheux que ce Chirurgien dit être causés quelquefois par ce mineral, & ce Docteur conclut que Hery n'a pû accuser le mercure d'être la cause de ces maux, sans le regarder comme le venin le plus puissant que nous connoissions; cependant quelques pages après, notte censeur reconnoît ces mêmes effets du mercure, & d'autres plus funestes encore; quoiqu'il soit bien persuadé que ce remede n'a rien de véneneux. Il soutient dans sa troisiéme lettre, pag. 22. que Hery ne marque pas les accidens qui résistent au mercure; mais il est forcé de se contredire dans cette même lettre, pag. 26. à la vérité ce Docteur croit concilier cette contradiction, en nous faisant remarquer que Hery n'a parlé de ces accidens que par occasion, & que ce Chirurgien n'a pas fait comme lui deux chapitres sur cette matiere.

M. Astruc dans sa quatriéme lettre, pag. 24. a établi comme un principe, qui doit servir de régle dans la dispute présente, que c'est la date seule de l'impression des Livres, qui ont traité de la méthode des frictions, que c'est, dis-je, cette date qui doit marquer l'époque de la publication de cette méthode; mais dans cette même lettre, pag. 26. il oublie ce principe, & veut que l'on date l'ouvrage de Catannée, inconnu avant l'impression, dès le tems qu'il a pû être composé: si ce sont des Professeurs qui ont écrit sur cette matiere, il prétend, dans plusieurs endroits de ses lettres, qu'on doit remonter jusqu'au tems où ils ont commencé à professer, sans s'arrêter à la date de l'impression de leurs ouvrages; à la vérité il exclut de ces privileges, les Chirurgiens, dans sa quatriéme lettre, pag. 24.

Carpi qui étoit, selon notre Censeur, Docteur en Médecine, n'a pas pû être en même-tems Chirurgien; car depuis l'établissement des Universités, les Chirurgiens, dit M. Astruc sans restriction, étoient ABSOLUMENT exclus du titre de Médecin, lettre 4. pag. 19. Cependant ce Docteur prétend dans la même lettre, pag. 22. & 25. que Vigo qui étoit compatriote & contemporain de Carpi, a pû, quoique Chirurgien, être Docteur en Médecine; parce que, dit-il, c'étoit un usage commun dans les Universités d'Italie, de donner le grade de Docteur en Médecine aux Chirurgiens, après avoir subi un examen. Dans sa troisiéme lettre, p. 17. M. A. nous cite Fallope comme un écri-

parlerai que d'un ſubterfuge, qui eſt la derniere reſſource de M. A. Rappellez-vous, Monſieur, l'état de l'ancienne Chirurgie de Paris ; elle formoit une ſociéte celebre, rivale de la Faculté ; les Chirurgiens chargés des travaux les plus nobles & les plus difficiles, avoient confié aux Barbiers la ſaignée, & quelques panſemens, ; mais ces Barbiers ou ces Aides étoient toujours ſoumis à la Chirurgie ; ils étoient d'abord examinés par trois Chirurgiens du College de Saint Côme ; les aſpirans ne pouvoient entrer dans leurs fonctions que lorſqu'ils en étoient jugés capables par leurs ſupérieurs. Quelques-uns de ces éleves, conduits par le génie, & préparés par l'étude de la langue latine & de la philoſophie, ſe livroient au goût qu'ils avoient pour notre Art ; ils ſe renfermoient dans les hôpitaux, ils ſuivoient les armées ; dans ces Ecoles (a) de l'experience, ils retrouvoient les avantages qui manquoient à leur premiere éducation : inſtruits donc par des faits, & formés ſur d'excellens modéles, ils s'élevoient aux connoiſſances qui ſont les régles de la pratique ; une experience acquiſe par tant de travaux, ouvroit à ces Chirurgiens l'entrée de notre College ; ils y trouvoient dans les leçons des Profeſſeurs, les lumieres dont ils avoient encore beſoin, pour prendre dans cette Faculté les degrés de Bachelier, de Licentié, & de Docteur en Chirurgie.

La Faculté de Medecine s'étoit engagée à la vérité, à don-

vain auquel on doit s'en rapporter; il dit *ibid* pag. 8. *que Fallope devoit être inſtruit* de ce qui regarde l'origine des frictions ; mais lettre 4. pag. 9. il dit qu'il ne faut pas s'en rapporter à Fallope ſur ces choſes. Ce long détail de contradictions, n'eſt qu'un échantillon de toutes celles que nous pourrions rapporter, pour juſtifier le reproche que nous faiſons à M. A ſur tant d'infidélités ; mais celles que nous avons été obligés de relever dans le cours de nos diſcuſſions, ſuffiroient ſeules pour montrer que nous n'exaggerons pas, quand nous nous recrions ſi fort contre la mauvaiſe foi de ce Docteur.

(a) C'eſt cette Ecole que Paré, qui nous eſt cité par M. Aſtruc, reconnoît, & non pas celle des Médecins, comme il le dit expreſſément dans ſes apologies & voiages ; *mais j'ai fait*, dit-il, *réſidence à l'Hôtel-Dieu l'eſpace de trois ans, & je me ſuis trouvé aux batailles, eſcarmouches, aſſauts, ſieges, &c. où j'étois chargé des bleſſés.* On peut voir d'ailleurs quel cas il faiſoit des leçons des Médecins, lorſqu'il dit à un de ces Docteurs que la Faculté met au rang de ſes plus fameux Profeſſeurs, lequel faiſoit le raiſonneur en Chirurgie ; *mon petit Maître vous ne ſçavez que caquetter dans une chaire, & moi je ferai les opérations de Chirurgie, ce que vous ne ſçauriez nullement faire.*

ner des leçons aux Barbiers ſur les clouds & les plaies qui n'exigeoient aucune operation ; car c'étoit là les ſeules maladies livrées aux Barbiers ; le traitement de toutes les maladies chirurgicales qui demandent quelque opération, leur étoit interdit par les Loix, de l'aveu même de la Faculté. (*a*) Ce n'eſt donc point par les leçons des Profeſſeurs en Medecine, que quelques Barbiers ſont devenus de grands Chirurgiens. Quelques médicamens topiques, & quelques maladies qui les exigeoient, étoient, ſelon les loix, le ſeul objet de ces leçons ; d'ailleurs les Medecins ne pouvoient enſeigner un art qu'ils ignoroient, un art qu'on n'apprend que de ceux qui le profeſſent, un art que l'experience ſeule peut dévoiler. Mais ce n'étoit pas l'inexperience ſeule qui empêchoit les Medecins d'inſtruire les Barbiers ; l'interêt régloit toutes les démarches de la Faculté ; il n'y avoit que l'ignorance qui pût ſoumettre ces vils ouvriers à la Medecine ; auſſi tous les Docteurs étoient-ils allarmés lorſqu'on entreprenoit de la diſſiper ; ils vouloient que les Barbiers s'engageaſſent par ferment à être ignorans, c'eſt-à-dire à ne plus s'inſtruire par les leçons des Chirurgiens : la Faculté ordonnoit expreſſément aux Profeſſeurs qu'elle commettoit pour leur faire des explications ſur l'ancienne doctrine de Guy de Chauliac, de n'inſtruire ces Barbiers que ſur leurs fonctions chirurgiques & purement manuelles, & elle puniſſoit ſévérement un Docteur, quand il répandoit trop de lumieres dans ſes leçons. (*b*)

(*a*) Les Chirurgiens ont conſervé un Decret de la Faculté, par lequel elle déclare que les Barbiers-Chirurgiens ~~leurs~~ éleves, n'ont aucun droit ſur les maladies Chirurgicales, qui peuvent exiger quelque opération.

(*b*) Les Médecins n'avoient pas par eux-mêmes, le droit de faire des leçons aux Barbiers, ils le reçûrent, ce droit, des Barbiers mêmes, lorſque la Faculté fit alliance avec eux, par un contrat en 1577. Mais les Médecins n'ont jamais donné de leçons aux éleves en Chirurgie ; c'eſt-à-dire, à ceux qui ſe deſtinoient à exercer cet Art dans ſes parties, les principes, & les préceptes de la grande Chirurgie leur ont toujours été enſeignées dans l'Ecole de Saint Côme uniquement. L'Univerſité marqua beaucoup de mépris pour les leçons que les Médecins s'engagerent de donner aux Barbiers ; elle ne les permit qu'à condition, qu'elles ne ſe feroient pas dans les Ecoles de la Faculté ; les Barbiers eux-mêmes ne voulurent pas s'obliger à recevoir chez eux les Docteurs qui devoient les inſtruire. Enfin la Faculté dédaigna auſſi cette Ecole de Chirurgie, & ceſſa entiérement ſes leçons quand la Communauté des Barbiers ſe réunit au College de S. Côme en 1657. Par cette aſſociation les Barbiers acquirent

Ambroise Paré, ainsi que M. A. le prétend, (a) ne devoit donc pas ses écrits aux Medecins, mais à sa grande experience, à son génie, & aux leçons qu'il a reçûes de nos Maîtres, pour parvenir au grade de Docteur. Le College le reçut avant qu'il fût Chirurgien du Roy, & avant qu'il eût écrit ses ouvrages; nos Registres nous ont conservé les actes de sa réception. Après ces éclaircissemens, nous pourrions nous dispenser de ramener encore Hery sur la scene; mais M. A. veut le travestir en Barbier, sur quel fondement? Vous sçavez, Monsieur, que le premier Barbier avoit un domaine aussi étendu que lucratif; il présidoit à la réception des Barbiers avec les Chirurgiens gradués. Quelques-uns de ces Chirur-

le droit d'exercer & d'enseigner, avec les anciens Chirurgiens indistinctement, la Chirurgie dans toute son étendue. Ce nouveau droit des Barbiers n'augmenta pas celui de la Faculté sur la Chirurgie; car en 1660. le Parlement décida que les deux Compagnies réunies se conformeroient seulement aux anciens Concordats faits avec les Médecins & les Barbiers: les leçons des Médecins restoient donc bornées, comme elles l'étoient auparavant, à quelques pansemens grossiers, qui, avec la saignée, formoient toute la Chirurgie des Barbiers; l'Amphitheatre de S. Côme étoit toujours, quoique sous une nouvelle forme, la seule Ecole où toute la Chirurgie pouvoit être enseignée à nos éleves. La différence de ces deux Ecoles n'étoit pas flateuse pour la Faculté, il y avoit déja long-tems qu'elle s'étoit dégoutée d'instruire des hommes destinés seulement aux fonctions les plus basses de la Chirurgie; mais les Barbiers ne voulurent point la décharger de cet emploi; elle fut contrainte par un Arrêt du Parlement en 1636. de continuer à enseigner leurs éleves. Après l'union des Barbiers avec les Chirurgiens, les leçons de la Faculté devinrent entiérement inutiles, & même incommodes aux éleves en Chirurgie; on souffrit alors, sans peine, qu'elle les supprimât. Ainsi l'Ecole de Chirurgie des Médecins, a fini avec l'espece de Chirurgiens qui l'a fait naître. Cependant aujourd'hui sur les fondemens de cette miserable Ecole, abandonnée par la Faculté depuis près d'un siecle, les Médecins veulent en élever une, à laquelle ils prétendent assujettir les éleves en Chirurgie, & avoir même à l'exclusion des Maitres de cet Art, le droit de former les Chirurgiens. Cette prétention ridicule est le sujet du procès qu'il y a présentement au Parlement, entre les Médecins & les Chirurgiens.

(a) Si ce Docteur avoit raisonné conséquemment, il auroit prouvé que Paré n'étoit pas simplement Chirurgien; car il est muni de tous les titres qu il faut pour démontrer que ce Chirnrgien célebre étoit Docteur en Médecine. Paré, *étoit Docteur en Chirurgie; il a fait un bon Livre, a traité de la fiévre de ses différentes especes, des purgatifs, du vomissement, des convulsions, &c. il a parlé en Maître aux Médecins.* Or voilà toutes les preuves que M. A. a apportées pour démontrer dans sa quatriéme lettre, que Vigo, quoique Chirurgien, étoit Médecin. Nous sommes redevables à M. A. de ce qu'il ne fait pas de ces preuves, une application aussi étendue qu'il le pourroit; car il trouveroit parmi les Chirurgiens, beaucoup plus de Médecins qu'il ne pense.

giens ont cru qu'il n'étoit pas indigne de leur art, d'occuper la place du premier Barbier dans les Assemblées : tel étoit Hery, qui étoit un de nos plus grands Maîtres du College de Saint Côme ; celebre dans toute la France, respecté des Medecins mêmes, il étoit Lieutenant du premier Barbier ; c'est pourtant sur ce seul titre que M. A. veut enlever cet homme illustre à l'ancienne Académie de Chirurgie ; mais le témoignage de nos Registres n'est-il pas un garant plus sûr que ce Docteur ?

Ne serez-vous pas surpris, Monsieur, de notre courage ; nous osons braver le défenseur des Médecins de Paris ; mais ces Médecins eux-mêmes nous ont enhardis. Avant le secours qu'il a prêté à la Faculté désolée, c'étoit, selon tous nos Docteurs, un Médecin occupé de litterature, des sciences les plus éloignées de son art ; on lui abandonnoit quelques maladies désespérées, comme on les abandonne à des empiriques, qui sont toujours l'inutile & derniere ressource des malades. Souvenez-vous de l'opinion qu'on avoit autrefois du mérite de... il sçait tout ce qu'il ne doit point sçavoir, disoient les Médecins. On n'avoit pas peut-être de M. A. une idée si desavantageuse ; mais ses Confreres jaloux ou peu éclairés, n'avoient pas de son mérite, l'opinion qu'il en a lui-même. Aujourd'hui la jalousie ou la vérité se renferment dans le silence ; c'est ainsi que l'intérêt change les hommes, ou les déguise : quelques Médecins louent du moins avec un zele qui n'est pas desintereſſé, les Lettres de M. A. Les Antiquaires de la Faculté ont dit hardiment, que le fond de cet ouvrage étoit inattaquable ; enflé de ce succès prématuré, M. A. s'est cru invincible : dans son dédain, il nous menace de nous *pulveriser*, c'est son terme : sûr du suffrage du public, il a joui d'avance de notre défaite : on nous a annoncé de sa part, qu'il falloit nous rendre à discrétion : aujourd'hui que nous en appellons de ses décisions, que ne devons-nous pas craindre de son ressentiment ? Le ridicule que nous avons dévoilé dans ses Lettres, lui paroîtra, sans doute, injurieux dans notre réponse : c'est ainsi que la vérité a paru toujours offençante à ceux qui s'en écartent, même sans honte ; mais elle nous a paru la seule défense digne de la raison. Nous pouvons donc parler ainsi à M. A. ; si vous n'avez pas trompé vos

vos lecteurs, si les reproches que vous faites à Heri sont justes, si nous ne vous avons pas convaincu de contradictions honteuses, si votre ouvrage ne mérite pas la séverité de notre censure, tous nos reproches retomberont sur nous-mêmes; nous avouerons tous les titres que votre indignation donnera à notre réponse : mais si vous vous êtes écarté du vrai, & s'il a été notre guide, l'aveu de votre infidélité ou de votre négligence, peut seule vous sauver de l'indignation du public : l'art des sophistes que vous avez cultivé, selon *Gregori*, vous deviendra inutile; les subterfuges seront des preuves de votre embarras: quelques traits que vous déguiserez n'obscurciront pas l'évidence des autres: des lecteurs équitables compareront vos réponses avec nos accusations: dans vos détours, ils verront encore mieux vos infidélités & votre impuissance à les excuser. Le plus sûr parti pour vous, est donc de vous condamner au silence : parez vous d'une modération forcée, mais nécessaire; parlez des égards dont on n'est jamais dispensé dans les disputes les plus vives; persuadez-vous qu'on ne doit point de réponse à nos écrits; donnez à leur force, à leur vérité, à la liberté qui y regne, le nom de violence, de fausseté, de licence; ce sont-là des ressources qui vous tiendront lieu de raison; mais si la fureur d'écrire vous saisit encore, elle ne sera pas contagieuse pour nous. Nous avons exposé aux yeux du public votre infidélité; dès que vous n'avez pas craint d'altérer la vérité, vous ne méritez plus notre attention : nous vous recommanderons seulement à M. Desrosiers; & tandis qu'il vous réduira au rang des Barons, des Santeuils & des Maloëts, nous vous dirons,

Solventur risu tabulæ & tu missus abibis.

C'est-là la seule réponse que mérite M. A. malgré les éloges que lui rend M. Andry. Ces deux Medecins sont en commerce de complimens, depuis que nos disputes les ont réunis. Suivant les lettres de M. Astruc, M. Andry est un homme docte & respectable. Cet homme docte, comme vous sçavez, fait imprimer tous les mois un recueil d'injures & d'observations grammaticales sur les ouvrages des Sçavans: le fond de

ces ouvrages lui paroît trop férieux pour mériter fes réflexions; il aime mieux fe charger, malgré fa caducité, du foin d'égaïer les lecteurs. Vous n'avez pas oublié qu'il eft l'infpecteur des affiches de fes Confreres, & qu'il dénonce leurs folécifmes à Maître Jean Supin. Cet emploi l'a rendu encore la terreur des Colleges, où fa main puniffoit fi févérement de femblables fautes, fi indignes des Docteurs de la Faculté. Il eft fâcheux qu'il ait oublié cette féverité dans le dernier Journal, où il s'expofe lui-même à la cenfure de Maître Jean Supin. (*a*) Je n'ofe pouffer plus loin ma critique grammaticale. M. Andry trouve contre nous, des reffources fingulieres dans les Auteurs claffiques, qu'il a expliqués à fes écoliers jufqu'à l'âge de cinquante ans. Voilà ce que c'eft que d'avoir été Précepteur, Régent, Medecin, avant que d'être Journalifte. Dans notre difpute, Quintilien paroît bien décifif à notre Régent, contre les Chirurgiens qui ofent reconnoître Hery pour un Auteur original fur les maladies veneriennes. Selon le commentaire de M. Andry fur un paffage de ce Rhéteur, (*b*) nous reffemblons à *de petits animaux qui y font pleins de feu & de vivacité, quand ils font renfermés dans un lieu refferré, mais qui font fans action en plein champ.* Vous ne devineriez pas que par ce lieu refferré, M. Andry entend les *lettres* que M. A. a écrites contre nous, & qui contiennent au moins 150 pages : le champ où M. A. doit nous attirer, felon M. Andry, fera fans doute quelque gros volume ; nous l'attendons, ou plûtôt nous le prévenons, puifque nous attaquons la vafte compilation de ce Docteur.

Je fuis, &c.

Ce 16 Février 1738.

(*a*) Dans le dernier Journal de Janvier 1738. pag. 53. pour exprimer que Hery avoit écrit des chofes qui lui étoient particulieres, l'auteur fe fert de ces mots, *non pauca* IPSI SINGULARIA *memini in hoc opufculo legi.* v. Astruc. t. 2. p. 727.

(*b*) Ibid. pag. 57. où l'on voit tout le contraire